Suppléments : « Initiatives »/Immobilier

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14227 – 5 F –

MERCREDI 24 OCTOBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Un nouveau cap pour la force nucléaire française

LES jeux seraient-ils déjà faits et l'avenir de la dissuasion nucléaire française davantage scellé qu'on veut bien le reconnaître dans les instances officielles ? La question mérite d'être posée.

Quatre jours après l'annonce par M. François Mitterrand – c'était le vendredi 19 octobre – qu'il avait demandé au gouvernement de lui adresser, avant la fin de cette année, des propositions sur la modernisation de l'armement nucléaire « à l'horizon du prochain siècle », le premier ministre et le ministre de la défense ont manifesté leurs préférences. M. Michel Rocard, à l'Institut des hautes études de défense nationale, et M. Jean-Pierre Chevènement, à l'émission « L'heure de vérité », ont mis en avant, lundi 22 octobre, tous les avantages qu'il y aurait à parier sur une collaboration franco-britannique à propos d'un missile air-sol, qui remplacerait les silos fixes du plateau d'Albion.

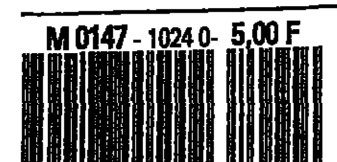
CETTE double prise de position, le même jour, n'est probablement pas le fait du hasard. MM. Rocard et Chevènement, qui ont participé à de nombreuses réunions avec le chef de l'Etat, donnent le sentiment d'anticiper sur la décision présidentielle. Mais ce n'est peut-être qu'une impression. Surtout dans le cas du ministre de la défense, qui montre, en la circonstance, une évidente continuité d'esprit puisque, il y a treize ans maintenant, dans un livre-dialogue avec M. Pierre Messmer sur les questions militaires, il préconisait déjà pour la France la solution du « vecteur aérien », qualifié d'« arme à utilisation régionale », voire « d'arme européenne ».

Ce débat n'aurait pas lieu d'être aujourd'hui si, en 1987, un malentendu préjudiciable à la sécurité de la France n'avait opposé M. Mitterrand à son premier ministre, M. Jacques Chirac. A l'époque, le second suggérait un missile sol-sol mobile (stocké dans des camps en temps de paix et ne se déplaçant qu'en période de crise grave) pour remplacer les silos enterrés de Haute-Provence. Le chef de l'Etat, soucieux de sauvegarder son domaine réservé, avait rejeté l'idée au motif que cette mobilité-là – qu'il accepte cependant pour le missile préstratégique Hadès – aurait affolé les populations.

EXIT, donc, victime de la « cohabitation », le missile sol-sol mobile, qui aurait pu constituer l'amorce d'un « outil » européen de défense. La France incline désormais en faveur d'un missile aéroporté qui puisse armer, dans son cas, le Rafale et, dans celui du Royaume-Uni s'il liait son sort à ce projet, l'avion *Tornado* aujourd'hui et, demain, l'*Eurofighter*.

Le « vecteur aérien » a pour lui d'être d'un emploi souple et de pouvoir étendre le spectre de la dissuasion à tous les cas de figure sur le continent européen, bien sûr, mais aussi en des terres plus lointaines, vers le sud, là où la France, voire l'Europe, seraient appelées à manifester des solidarités croissantes. Mais, neutre en lui-même, cet outil nucléaire ne risque-t-il pas d'introduire, par sa flexibilité, des dérives doctrinales en banalisant la dissuasion française ?

Lire nos informations page 3



M 0147 - 1024 0- 5,00 F

Les développements de la crise du Golfe et ses répercussions économiques

• Bagdad tente à nouveau de diviser les Occidentaux
• Les prix du pétrole accusent une baisse sensible

Le Parlement irakien devait se réunir mardi 23 octobre pour « débattre » de la libération de tous les otages français, selon la proposition faite la veille par M. Saddam Hussein, qui s'efforce à nouveau de diviser les Occidentaux. D'après le président d'un mouvement d'amitié irako-américaine, Bagdad envisageait, mardi, de relacher quatorze otages américains. Ces « gestes » ont été perçus comme des signes d'apaisement dans les milieux financiers, ce qui a entraîné une baisse des prix du pétrole.

Prévenances

par Jean-Pierre Langellier

M. Saddam Hussein est un obstiné. Face à la plus vaste coalition internationale jamais réunie contre un Etat depuis la seconde guerre mondiale, le président irakien campe sur la même ligne de défense : gagner du temps, éloigner le péril de la guerre, semer la zizanie chez l'adversaire. A coup de rumeurs et de démentis, il tente de « désinformer » l'opinion mondiale. A coup de menaces et de fausses concessions, il joue avec les nerfs des Occidentaux. A coup de promesses et de prévenances, il poursuit son objectif majeur : ouvrir une brèche dans le consensus, jusqu'ici exemplaire, qui unit les alliés occidentaux.

Lundi 22 octobre, le maître de Bagdad a avancé un nouveau pion. Pour la première fois en deux mois et demi de crise, il a proposé de libérer tous les ressortissants-otages de l'un des pays coalisés contre lui, en l'occurrence la France.

Lire la suite page 3



Déficit record du commerce extérieur

La balance commerciale de la France a enregistré un déficit de 10,1 milliards de francs en septembre du fait, essentiellement, de la hausse des prix pétroliers qui ont augmenté le mois dernier de 41,4 % par rapport à août.

Les conséquences de la crise du Golfe ne se sont pas fait attendre : en septembre, le commerce extérieur de la France a été déficitaire de 10,1 milliards de francs. Ce très mauvais chiffre, qui laisse loin derrière lui les plus gros déficits mensuels de ces dernières années, s'explique par la très forte hausse du baril de pétrole importé, dont le prix est passé entre août et septembre de 21,5 dollars le baril à 30,4 dollars. Les chiffres de septembre confirment en outre la stagnation de nos exportations. Seul motif de satisfaction : la réduction progressive du déficit des échanges de la France avec l'Allemagne.

Lire page 25 - section C

Althusser, le maître brisé

Le philosophe est mort, lundi 22 octobre, d'une défaillance cardiaque au Centre de gériatrie de La Verrière (Yvelines). Il était âgé de soixante-douze ans

par André Comte-Sponville

Un jour, il y a quelques années, devant trop de malheur qui l'accablait, trop de malheur, trop d'angoisse et trop de solitude, j'essayai maladroitement une consolation : j'évoquai son œuvre, son influence, sa gloire... *« Quelle gloire ? »*, me demanda-t-il. Puis il ajoute : *« En vérité, je suis comme ce personnage qu'évoque quelque part Engels, je crois, dont il dit qu'il était « connu pour sa notoriété. » Cela me va comme un gant... »* Que répondre ? Althusser était d'une lucidité qui décourageait le mensonge.

De fait, ce personnage célèbre était de moins en moins lu ; et sa notoriété, avec le temps, semblait devoir davantage au fait divers qu'à la réflexion théorique. Un étudiant de philosophie, aujourd'hui, que sait-il de cette pensée qui enflamma notre jeunesse ?

Il est trop tôt pour faire un bilan. Le maître nous a trop marqués. Surtout, l'homme est trop proche, avec sa gentillesse exquise, sa douceur, sa délicatesse... Et ce regard, lourd comme l'ennui ou comme la solitude, et attentif pourtant comme aucun... Puis le drame, ce qu'il désignait lui-même, moitié par pudeur, moitié par dérision, comme le « non-lieu », l'assassinat de sa femme, l'hospitalisation, la solitude croissante, le travail impossible malgré la lucidité, une angoisse effrayante, la pensée qui se cherche ou se défait, la maladie, la vieillesse...

Lire la suite page 18 - section B

Les mouvements sociaux

- Manifestations de lycéens — page 13 - section B
- Journée d'action dans la justice — page 14 - section B
- Grève dans les transports — page 27 - section C

Elections au Pakistan

Pour ou contre Mme Bhutto — page 6 et 40 - section C

La pénurie à Moscou

La municipalité va distribuer des tickets de rationnement — page 8

Hachette et la Cinq

M. Jean-Luc Lagardère promet une télévision « familiale » — page 22 - section B

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 40 - section C

Le marché des écoutes téléphoniques

Sauvages, administratives ou judiciaires, les « grandes oreilles » prolifèrent dans une totale illégalité

« Constructions », « orions », « esgourdes », « grandes oreilles » ou *« zonzons »*, les écoutes téléphoniques prolifèrent autant que leurs surnoms dans l'argot policier. Ici, ce sont les Renseignements généraux qui se « branchent » impunément sur la librairie et l'appartement du pasteur Joseph Doucé, dans les jours qui précèdent sa disparition ; là, les « privés » de la Century qui, sans états d'âme, débrouillent querelles de familles et conflits du travail en décryptant leurs bandes magnétiques ; ailleurs, l'Inspection générale de la Ville de Paris qui espionne des fonctionnaires de la mairie pour une fumeuse histoire de gestion de restaurants. Le tout dans l'illégalité la plus totale : seules les écoutes ordonnées par un juge d'instruction disposent d'une apparente base légale, néanmoins contestée par la Cour européenne des droits de l'homme.

Jamais le marché des écoutes ne s'est aussi bien porté, tandis que les matériels qui permettent à tout un chacun de violer la vie privée de son voisin sont en vente libre. L'affaire de La Sentinelle, cette filiale de la société de gardiennage Century dont plusieurs employés sont aujourd'hui inculpés de violation de la législation des postes et télécommunications (*le Monde* du 12 septembre), est de ce point de vue édifiante. Chargés de l'enquête, les policiers de l'Inspection générale des services (IGS) et des RG de la préfecture de police de Paris ont eu la surprise de découvrir, grâce aux bandes d'enregistrement et aux bons de commandes saisis lors des perquisitions, quelques noms connus, voire illustres. Un ancien parlementaire européen et ex-secrétaire d'Etat faisait surveiller sa belle-fille qu'une procédure de divorce opposait à son fils. Une pianiste, femme d'un homme de lettres, faisait de même à l'encontre de sa sœur.

ERICH INCIYAN

Lire la suite page 15 – section B

SCIENCES ◆ MÉDECINE

Sida : lueur d'espoir à Kinshasa

Dans la capitale du Zaïre, les initiatives de prévention sont nombreuses et variées. On commence à y observer un ralentissement de l'épidémie.

■ Le génome hexagonal. ■ La contraception au masculin. ■ Manjil sans toit ni murs. ■ Des cristaux pris en défauts.

Pages 19 à 21-section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,60 FL ; Portugal, 160 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Développement

Pour sortir du piège de la faim

par Idriss Jazairy

LA récente flambée des prix du pétrole entraînera sans doute les prix alimentaires dans la spirale de la hausse. Le type d'agriculture grosse consommatrice d'énergie qui est pratiquée en Amérique du Nord et en Europe rend l'augmentation des coûts inévitable.

Pour les pays pauvres du monde, ces hausses auront pour implication directe une résurgence des problèmes de la faim et de la malnutrition. Tel peut être le principal message de la journée mondiale de l'alimentation (16 octobre) qui, cette année – ironie du sort, – a eu pour thème « la nourriture pour l'avenir ». Avant même le récent doublement des prix du pétrole, de nombreux pays en développement importateurs d'énergie, aux prises avec les problèmes de la dette et les mesures d'ajustement structurel, avaient déjà bien du mal à importer les produits de toute première nécessité (produits alimentaires, engrais et fioul).

Les difficultés que ces pays éprouvent aussi bien pour accroître leur production vivrière que pour payer leurs importations de produits alimentaires vont aller en s'aggravant, à mesure que la production intérieure chutera et que les prix à l'étranger poursuivront leur escalade. Les enfants sous-alimentés des familles les plus pauvres de ces pays imposeront aux générations futures des obligations encore plus lourdes. Les pays du tiers-monde ont déjà, hélas, rencontré pareille situation par le passé, mais le coût en sera aujourd'hui encore plus élevé. Il se traduira par une diminution de la production vivrière, en particulier des paysans pauvres déjà menacés par la famine, des retards de croissance et des déficits intellectuels parmi les enfants, un alourdissement de la dette des pays contraints d'accroître les importations de produits alimentaires coûteux et probablement par voie de conséquence par l'augmentation de l'assistance internationale pour prévenir des situations de famine.

Des recettes éprouvées

L'expansion des zones de pauvreté absolue dans les pays en développement (PED), avec le gaspillage de potentiel productif qu'elle implique, paraît à l'évidence un luxe que le monde ne peut plus se permettre. On est prêt à mettre la main au portefeuille pour soulager la famine, mais on est plus réticent à le faire dès lors qu'il s'agit de solutions durables et à long terme, qui pourtant rendraient une fois pour toutes inutiles les appels à la charité. Or, on ne le répétera jamais trop, il existe des solutions à long terme au problème de la faim et de la misère chroniques des ruraux pauvres du monde. Des stratégies viables et peu coûteuses de réduction de la pauvreté rurale ont été testées avec des résultats probants.

Elles impliquent des investissements modiques pour accroître la productivité insuffisante des petits exploitants par des technologies simples augmentant leurs revenus et leurs productions. Centrées sur les ménages, elles aident les pauvres à s'organiser et à participer directement à leur propre développement. En répondant à leurs aspirations, en utilisant leurs compétences et en les mobilisant autour d'avantages concrets, ces stratégies font appel à l'intérêt personnel et au libre choix des pauvres eux-mêmes. Outre qu'elles renforcent leur sécurité alimentaire, elles peuvent préserver leur environnement et contribuer du même coup à réduire les déficits alimentaires nationaux.

Le Fonds international de développement agricole (FIDA), créé en 1977, a été un pionnier de cette approche à la base. Il a aidé cent cinquante mille petits paysans des plateaux centraux de Madagascar à augmenter leur production de riz de 59 000 tonnes par an. Autrement dit, avec le modique investissement de 4 dollars par agriculteur et par an pendant cinq ans, chaque ménage a accru sa production de 400 kg, la récolte passant de 82 à 482 kg, soit une augmentation de 500 %. Le FIDA a augmenté les captures de poissons des artisans-pêcheurs pauvres de Djibouti, qui sont passées de 150 à 600 tonnes par an, quadruplant la consommation annuelle de poisson de trois cent cinquante mille personnes, ce résultat étant obtenu avec 5 dollars par habitant. Moyennant un investissement inférieur à 3 dollars par an pendant dix ans, les paysans pauvres du Lesotho (pour la plupart des femmes) peuvent produire chacun pendant vingt ans un surcroît de 425 kg de maïs et de 150 kg de sorgho, représentant une valeur marchande de 70 dollars. Sachant que 77 % des bénéficiaires ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, calculé à 160 dollars, 70 dollars représentent une augmentation de revenu de 50 %. Cela les fait sortir de la pauvreté absolue, leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels, améliore leur nutrition et pourvoit à d'autres besoins élémentaires.

Un milliard de pauvres

Les gains substantiels de production vivrière obtenus avec des investissements modiques donnent une idée de l'importance du « manque à produire » que subit le monde rural. Conçus pour être transposables, et supportables par les pauvres eux-mêmes, les projets du FIDA offrent à un milliard de pauvres, actuellement incapables de tirer de la terre de quoi se nourrir ou de gagner de quoi subsister, le moyen de sortir du piège de la faim et de la pauvreté.

Mais si rien n'est fait, les ruraux pauvres du monde en développement ne seront pas les seuls à faire les frais de la situation. Pour les pays riches, elle se soldera par le rétrécissement des débouchés offerts aux exportations, par la dégradation de l'environnement due aux effets délétères de la pauvreté sur la base de ressources, par la production illicite de drogues, les paysans n'ayant pas d'autre alternative, par l'afflux d'immigrants clandestins et par le regain d'instabilité politique.

Comme il est de l'intérêt des paysans pauvres d'améliorer leur situation, il est de l'intérêt de la communauté internationale de les aider dans ce sens en mettant en œuvre des moyens qui ont déjà fait la preuve de leur viabilité.

► **Idriss Jazairy est président du FIDA (Fonds international de développement agricole).**

BIBLIOGRAPHIE

De Gaulle par Tim



Dessinateur-éditorialiste à *l'Express,* où il est entré en 1958, Tim a suivi pas à pas le général de Gaulle, avec autant de tendresse amusée que de férocité. Certains de ces dessins ont fait date, comme celui du déporté juif, *« sûr de lui et dominateur »,* illustrant le commentaire du chef de l'Etat d'alors après la guerre de six jours. Près de cent quatre-vingts de ces œuvres sont publiées en un volume par Olivier Orban *(De Gaulle de France,* 160 F). Le dessin ci-dessus date de juillet 1965 après le refus de l'Europe verte par le général.

Fête

La fureur d'écrire

par Catherine Valabrègue

DANS un entretien accordé au *Monde* en date du 12 octobre, Mme Evelyne Pisier, directeur du Livre au ministère de la culture, remarquait : *« On oublie qu'avec la lecture il y a l'écriture. Le faible appétit de lire des enfants et des adolescents s'accompagne malheureusement d'un faible appétit d'écrire. Beaucoup de gens ont perdu le goût d'écrire. Il faut le faire renaître. »*

Or j'anime depuis des années des ateliers d'écriture et je n'ai jamais cessé de m'émerveiller du pouvoir créateur qui est en nous et qui reste trop souvent en jachère. Nous croyons notre imagination limitée. Il n'en est rien si l'on a la possibilité de lui donner libre cours.

L'excellente initiative de notre ministre de la culture pourrait s'accompagner d'une incitation à écrire et je m'empresse d'ajouter, non pas pour être nécessairement publié – je vois déjà les éditeurs s'inquiéter d'un afflux de manuscrits, – mais comme moyen de développement personnel pour aller à la découverte de soi-même.

A l'occasion d'une journée « La fureur d'écrire », ne pourrait-on pas, en s'inspirant de ce qui se fait le jour de la Fête de la musique, lire dans la rue, dans le métro... ses propres textes, accompagnés ou non de musique, ou des textes littéraires d'auteurs divers ; vendre ses œuvres dans la rue, comme le muguet le 1er mai, sur de petits stands improvisés ; écrire des textes sur des panneaux mis ce jour-là à la disposition de tous et de toutes dans les rues, dans les squares, les halls de gare... ; on pourrait aussi organiser des ateliers d'écriture dans les Ateliers de la Ville de Paris (l'ADAC).

« Fureur de lire », « Fureur d'écrire », deux fêtes s'éclaireraient l'une l'autre.

► **Catherine Valabrègue est écrivain.**

COURRIER

La solidarité des retraités

J'ai terminé une carrière comme professeur à la Sorbonne en classe exceptionnelle, avec un traitement qui, sans atteindre les rémunérations de certains PDG ou de certains présentateurs de télévision, était un des plus hauts de la fonction publique et m'assurait une confortable aisance.

Sur mon dernier bulletin de paye d'actif (septembre 1989), pour un traitement brut de 29 629,25 F, je devais acquitter la retenue de sécurité sociale (1 525,91 F), la cotisation à notre mutuelle (491,93 F), et enfin la contribution sociale de solidarité (263,78 F). Moyennant quoi il me restait, net, 25 702,12 F.

Aujourd'hui (octobre 1990), pour une pension civile de 23 824,86 F, je n'acquitte évidemment plus la part retraite. Ma cotisation Sécurité sociale est passée à 292,56 F et ma cotisation MGEN à 368,91 F. Reste net 23 163,39 F.

Au risque de choquer les cadres et les représentants des classes moyennes, dont on prétend ici ou là qu'ils vont être les innocentes victimes de la contribution sociale généralisée (CSG), cette épouvantable invention fiscale, je ne trouve absolument pas anormal de voir ma cotisation sociale majorée sur le montant d'une retraite confortable.

Ce qui me paraîtrait plus anormal, c'est qu'un salarié gagnant 8 000 F par mois doive payer trois ou quatre fois plus que moi, qui en perçois plus de 20 000.

Grâce aux efforts des gouvernements successifs, la situation de beaucoup de retraités (pas tous, hélas !) s'est améliorée sensiblement depuis quinze ans. C'est une conquête sociale importante. Mais elle ne doit pas s'accompagner d'une exemption massive de toute participation solidariste lorsque les revenus perçus la légitiment.

JEAN JACQUART
professeur émérite à l'université Paris-I

Eugène Descamps universitaire

En complément de l'excellent article de M. Noblecourt dans *le Monde* du 11 octobre, j'aimerais porter à la connaissance de vos lecteurs ce qu'ont été les dix dernières années d'activité d'Eugène Descamps. Années universitaires, en qualité d'enseignant associé à plein temps, de 1973 à 1983, à l'université de Paris-X Nanterre.

Une réussite exceptionnelle, à tous égards, en particulier pédagogique ; je puis l'attester puisque c'est avec l'équipe du département de droit social et moi-même qu'il a travaillé. Rien n'était pourtant joué d'avance avec des juristes dont il était *a priori* plus éloigné que des économistes, des sociologues, voire des historiens. Or ceux-là mêmes, qui, enseignants ou étudiants, dans un secteur réputé conservateur, avaient manifesté quelque réserve à son arrivée, furent bientôt les premiers à rechercher ses conseils, à se bousculer à ses cours, à se disputer les documents polycopiés qu'il préparait à grand soin.

Assurément cette réussite s'explique avant tout par les qualités de l'homme : sa capacité d'écoute, sa compréhension des hommes et des choses, qui faisaient merveille dans la direction des travaux des étudiants, son intelligence des situations, sa clarté d'esprit, son immense expérience, en particulier de la négociation collective. Mais peut-être surtout son souci constant de prendre dans l'enseignement la distance qui convient par rapport à ses convictions, sans les renier. Homme engagé, il a donné à l'Université une splendide leçon d'objectivité qui le fit adopter par un milieu si différent de celui d'où il venait.

S'il nous a quittés en 1983, c'est pour des raisons de santé. Il avait eu le temps de prouver comment un syndicaliste authentique, sans diplôme mais de sa trempe, peut élargir les horizons des étudiants, enrichir les analyses des scientifiques, honorer l'Université.

JEAN-MAURICE VERDIER
président honoraire de l'université Paris-X Nanterre

Banlieues en colère

Les événements récents de Vaulx-en-Velin et les troubles survenus dans certains établissements de la Seine-Saint-Denis ne sauraient être dissociés.

Il suffit de discuter avec les élèves de ces banlieues défavorisées (j'y enseigne) pour découvrir que le lien est à la fois perçu et revendiqué par eux. L'ignorer, c'est tout simplement donner raison à leur démarche intellectuelle ; que l'on peut résumer ainsi : *« Nous vivons dans des zones sales, méprisées, et nos perspectives d'avenir se résument au chômage.* [...] *quand on casse, les élus bougent et nous découvrent, alors... »*

Alors, en tant qu'enseignant, je déclare avec une absolue tranquillité que ce qui vient de se passer n'est qu'un début. Dans l'état actuel des choses, nos collèges vont, de plus en plus, être rackettés, agressés, détériorés, les collégiens seront de plus en plus violents, malheureux, détruits et destructeurs.

Il faut absolument des postes de surveillants : dans les zones les plus défavorisées, il convient de multiplier par quatre leur nombre. Il faut absolument diminuer les effectifs par classe : au-delà de vingt-cinq, il devient presque impossible de travailler normalement devant des élèves pour lesquels la norme est l'échec scolaire.

Il faut absolument lancer une véritable politique de réhabilitation architecturale du milieu scolaire et en finir avec les taudis pédagogiques dans lesquels nous devons travailler ensemble. Les bâtiments ne sont respectés que s'il sont respectables.

Cela coûtera cher. Mais cela coûtera moins cher, en argent et en temps, que de réparer les établissements incendiés : cela coûtera moins cher que rembourser les frais médicaux des victimes à venir ; cela coûtera moins cher que la charge sociale de jeunes découragés, sans qualification, sans encadrement.

OLIVIER COQUARD
professeur d'histoire-géographie au collège Henri-Sellier de Bondy (93)

Une autre Afrique

L'Afrique est-elle une planète oubliée, comme le dit Plantu ? Et oubliée par qui ? Essentiellement par les gouvernements et par ceux qui monopolisent ou bâillonnent la parole.

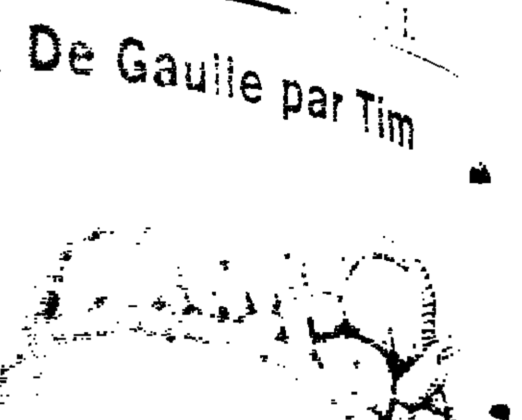
Les politiques occidentales trop occupées par les bouleversements à l'Est et la crise du Golfe ont tendance à reléguer plus que jamais le continent africain, retournant cyniquement l'argument de son autodétermination : que l'Afrique ne compte que sur elle-même (avec nos armes et ses dettes).

La situation dans le Golfe devrait inciter nos gouvernements à réfléchir à leur politique à court terme et aux intérêts immédiats d'un marché, laissant le champ libre en Afrique à l'intégrisme islamiste dans son activisme expansionniste.

La plupart des médias ne semblent connaître l'existence de ce continent que lors de corruptions notoires de famines et de guerres tribales.

Sortons des stéréotypes et des préjugés trop souvent véhiculés tels que Afrique exotique, Afrique paresse, Afrique mendiante... Apprenons à connaître et à respecter l'Afrique dans sa réalité diverse et complexe. Ecoutons davantage les poètes, lisons les écrivains et les philosophes africains, et ceux de toute nationalité qui s'intéressent aux pays africains, encourageant ainsi l'édition et la réédition de leurs œuvres. De même, intéressons-nous au cinéma en Afrique pour lui permettre à la fois de produire et d'être diffusé. Parlons davantage des Africains intègres, des Africains courageux confrontés à une quotidienneté âpre, des intellectuels et des artistes travaillant pour l'Afrique. Pour que le dialogue Nord-Sud ne soit pas un vain mot.

BRIGITTE MEYER
coopérante enseignante de mathématiques au lycée I.-Korombé de Niamey de 1982 à 1989



LA CRISE DU GOLFE

Le cargo irakien Al-Bahr al-Arabi, qui avait ignoré des tirs de semonce d'un destroyer américain dans le Golfe, a été arraisonné lundi 22 octobre par les frégates australienne Adélaide et américaine Reasoner, après 48 heures de poursuite, du Golfe à la Mer d'Oman. Un porte-parole de la marine américaine a précisé que onze hommes de l'Adélaïde et quinze du Reasoner ont abordé le cargo, sans tirer de coups de feu et sans rencontrer de résistance, pour découvrir qu'il était vide, alors qu'au moment de sa première interception, samedi, il transportait un chargement de contreplaqués et de tuyaux d'acier. *« Nous supposons que la cargaison interdite a été jetée par dessus bord »*, a indiqué le commandant J. D. Van Sickle. Le cargo a été autorisé à poursuivre sà route vers le Yémen.

La Jordanie a annoncé lundi qu'elle suspendait tous les convois de marchandise vers l'Irak pour prouver qu'elle respecte l'embargo. Un responsable a fait savoir que les douaniers empêchaient depuis vendredi le passage de tous les camions vers l'Irak, y compris ceux transportant vivres et médicaments. Le premier ministre, M. Moudar Badrane, a en outre affirmé lundi que les pertes subies par les quelque 300 000 émigrés jordaniens dans le Golfe depuis le début de la crise *« s'élèvent à près de huit milliards de dollars »*.

L'Arabie saoudite qui, le 19 septembre dernier, avait donné un mois aux immigrés yéménites pour régulariser leur situation dans le royaume, a prolongé lundi ce délai d'un mois supplémentaire, a annoncé l'agence officielle SPA. Mécontent de la position de Sanaa sur la crise du Golfe, Ryad avait décidé d'annuler les privilèges (dispense de visa d'entrée et de garant saoudien pour toute activité commerciale) dont jouissaient les Yéménites en Arabie saoudite. Ces derniers, au nombre d'un million, seraient déjà 350 000 à avoir quitté le pays.

Des soldats irakiens ont interpellé sept Britanniques au Koweït et les gardaient à l'hôtel Regency en attendant leur transfert en Irak, a annoncé lundi le Foreign Office.

Il reste environ 650 britanniques au Koweït, la plupart cachés, et quelque 800 en Irak, dont 340 détenus sur des sites stratégiques. L'un de ces derniers, M. Ron Duffy, agé de 62 ans, est décédé d'une crise cardiaque il y a trois jours dans une caserne près de Bagdad, en présence d'un médecin, a également annoncé lundi le Foreign Office. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Le Parlement irakien ouvre un « débat » sur la libération des otages français

Le Parlement irakien devait se réunir mardi 23 octobre à Bagdad à 18 heures locales (16 heures à Paris) pour un *« débat »* sur la libération de tous les otages français, ainsi que l'avait *« proposé »* le président Saddam Hussein lundi après-midi *(nos dernières éditions du 23 octobre)*.

Dans une lettre adressée au président du Conseil national (un « Parlement » de deux cent cinquante membres), le président irakien proposait un débat sur l'opportunité d' *« autoriser tous les ressortissants français auxquels il est interdit de voyager hors de l'Irak à quitter le pays ou à y rester »*. Il entendait ainsi réaffirmer, poursuit cette lettre dont le texte a été rendu public par l'agence officielle INA, l'importance qu'attache l'Irak à *« son amitié envers la France et ses amis, et montrer qu'il apprécie le rejet par le peuple français libre des méthodes agressives de Bush et du recours aux armes contre l'Irak »*.

Ajoutant que sa proposition répond au *« désir, exprimé en France par des dirigeants politiques et par le président Mitterrand, de régler globalement et par des moyens pacifiques les problèmes »* du Proche-Orient, M. Saddam Hussein concluait : *« En prenant une telle mesure, l'Irak ajoutera une nouvelle dimension humanitaire à son actif (...) et donnera une autre chance au peuple français, avec qui nous avons toujours tenu à maintenir des relations amicales, d'exprimer librement son amitié. »*

Commentant cette initiative, M. Latif Nassif Al Jassem, ministre irakien de l'Information, a déclaré à TF 1 qu'elle concernait bien *« tous les Français sans exception, même ceux qui sont sur les sites »* stratégiques.

Paris : « C'est leur affaire... »

Interrogé lundi après-midi à ce sujet, M. Védrine, porte-parole de l'Elysée, a répondu : *« C'est leur affaire. Rien de ce qui peut être annoncé, dit ou fait ne peut se substituer à l'application pure et simple des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. En plus, il n'y a pas de problème spécifique franco-irakien. C'est clair, c'est net. »*

M. Daniel Bernard, porte-parole du Quai d'Orsay, a déclaré pour sa part à Luxembourg, en marge de la réunion des douze ministres des affaires étrangères de la CEE : *« Nous voulons la libération de tous les ressortissants étrangers, sans conditions et conformément aux résolutions des Nations unies. Cela ne se discute pas. »* Plus de trois cents Français sont actuellement retenus par Bagdad, dont soixante-sept servent de bouclier humain sur des sites stratégiques, cent quatre-vingts autres étant assignés à résidence en Irak et un peu moins de quatre-vingts au Koweït.

D'autres « gestes » de moindre envergure ont été faits en ce qui concerne le sort d'otages américains. M. Salim Mansour, un médecin américain d'origine irakienne qui préside l'association d'amitié américano-irakienne, actuellement en séjour à Bagdad, a fait état lundi d'une promesse irakienne de libérer un *« certain nombre »* d'Américains âgés ou malades.

Les Etats-Unis ont environ trois cent trente otages en Irak, dont vingt-neuf, a précisé le département d'Etat, ont des problèmes médicaux . Quant au nombre d'Américains qui servent de « boucliers humains », il a été porté à cent six après l'arrestation à Koweït, au cours du week-end, de neuf Occidentaux dont deux Américains.

En revanche, l'ancien premier ministre britannique Edward Heath rencontre à Bagdad des difficultés pour obtenir la libération d'un certain nombre de ses compatriotes. Une conférence de presse qu'il devait donner lundi soir pour annoncer les modalités de la libération de ces otages a été annulée, Britanniques et Irakiens ne s'étant pas mis d'accord sur la liste des personnes concernées. Environ huit cents Britanniques sont bloqués en Irak, dont quatre-vingt-trois sur des sites stratégiques.

Des « garanties » à l'Arabie saoudite

Tout en réaffirmant qu'il ne libérerait pas l'ensemble des otages qu'il détient tant que les menaces de guerre contre l'Irak ne seraient pas levées, M. Saddam Hussein a tenu des propos plus modérés que d'ordinaire à l'égard de l'Arabie saoudite. *« Nous sommes prêts à garantir que nous n'engagerons aucune action hostile contre l'Arabie saoudite, assurance par laquelle la justification de la présence militaire étrangère en Arabie saoudite cesse d'exister »* a-t-il dit dans un entretien à la chaîne de télévision japonaise NHK, enregistré samedi et diffusé lundi. *Nous essayons de résoudre le problème dans cette région non par la force militaire mais par le dialogue. Mais la présence militaire des grandes puissances est totalement nuisible à un possible dialogue. »*

Commentant le discours prononcé par M. Mitterrand à l'ONU le 24 septembre, le président irakien a ajouté : *« Nous avons alors compris pour la première fois que des dirigeants occidentaux qui sont membres du Conseil de sécurité des Nations unies considèrent réellement et sérieusement la possibilité d'éviter la guerre. Ils recherchent une solution pacifique comme alternative à la guerre. »*

Ces propos ont trouvé quelque écho du côté saoudien. Parlant dimanche à Ryad à des journalistes arabes, le prince Sultan, ministre saoudien de la défense, a déclaré, selon l'agence de presse du Qatar, que son pays *« ne voit pas quel mal il y aurait à ce qu'un pays arabe donne à un pays frère un site ou une position sur la mer »*. *« Les pays arabes sont prêts à accorder à l'Irak tous ses droits »*, a-t-il ajouté. *« Tout Arabe qui a une revendication à faire valoir auprès de son frère doit le faire par le compromis, non par la force »*, mais cette démarche peut comporter *« des concessions fraternelles »*.

En particulier, l'Arabie saoudite, en délimitant ses frontières, *« a donné une partie de son territoire et de ses eaux territoriales de son plein gré »*, a-t-il dit encore, en faisant allusion à des territoires cédés dans le passé par le royaume wahabite aux Emirats arabes unis, à l'Egypte, au Koweït et à la Jordanie.

Néanmoins, a-t-il conclu, *« toute solution qui ne prévoit pas un retrait inconditionnel et le rétablissement de la légitimité est inacceptable »*. Dans une mise au point diffusée mardi, le prince confirme qu'il exige un retrait *« immédiat et total »* du Koweït avant que des concessions territoriales puissent être envisagées.

L'émir Jaber en France

Pour sa part, le roi Fahd, qui accueillait lundi à Djeddah le président égyptien Moubarak, a qualifié de *« bévue »* l'invasion du Koweït par l'Irak : *« Une bévue a été commise*, a-t-il déclaré. *(...) Je crois que Saddam aurait tort de s'imaginer que, s'il revenait dans le chemin du bien, de la logique et de la raison, cela serait interprété comme une impuissance de sa part. » « S'il reconsidérait sérieusement la question, il s'apercevrait qu'il est de l'intérêt de l'Irak, de son intérêt personnel et de l'intérêt de la nation arabe qu'il se retire du Koweït »*, a-t-il conclu. A Paris, où il faisait sa première visite depuis les débuts de la crise, l'émir du Koweït, cheikh Jaber Al Ahmad Al Sabah, a été reçu lundi pendant 45 minutes à l'Elysée par M. Mitterrand et s'est déclaré *« satisfait »* de constater que *« nos opinions sont concordantes »*. Selon M. Védrine, il a insisté sur les efforts en voie d'une démocratisation faits par son régime, en particulier lors de la récente réunion du gouvernement et de l'opposition à Djeddah.

Toujours à Paris, M. Dick Cheney, secrétaire américain à la défense, qui terminait sa visite en France, a affirmé sur Europe 1 que les Etats-Unis *« ne sont pas dans le Golfe pour lancer une offensive militaire »*, mais pour *« empêcher une nouvelle agression de l'Irak et assurer le respect de l'embargo décidé par les Nations unies »*. Interrogé ensuite par la Cinq, il a nié qu'il existe *« un calendrier particulier ou des délais artificiels »* pour une éventuelle action militaire, et que, si *« les possibilités existent »* que les Etats-Unis aient *« à un certain moment à changer de politique »*, pour l'instant Washington *« estime que les sanctions sont de plus en plus efficaces »* et *« veut poursuivre la politique actuelle »* d'embargo dans le cadre des Nations unies. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Le songe de M. Saddam Hussein

Quand le Prophète conseille un retrait partiel...

« Tes missiles, ô Saddam, sont dirigés vers la mauvaise direction. » Seul le prophète a pu lancer un tel avertissement au chef de l'Etat irakien. Le visitant dans son sommeil, il l'a sommé de quitter le Koweït mais de garder certaines îles stratégiques. Ainsi la presse du Golfe relate-t-elle le rêve que M. Saddam Hussein aurait lui-même raconté, au cours d'une réunion de dirigeants irakiens, dont MM. Taha Yassine Ramadane, premier vice-premier ministre et Tarek Aziz, ministre des affaires étrangères.

C'est le quotidien *AlAyyam* de Bahreïn qui, le premier, a fait état de ce rêve, vendredi 19 octobre, en affirmant qu'il était rapporté dans un tract distribué au Koweït par des soldats irakiens. Une deuxième version, circulant à Bagdad, est ensuite parue dans *Al Siassa*, quotidien du gouvernement koweïtien en exil. *« Le prophète s'est présenté à moi dans mon sommeil, habillé de blanc, et j'ai senti son inquiétude »* aurait déclaré M. Saddam Hussein selon *al-Siassa*, qui voit dans cette rumeur une manœuvre destinée à préparer l'opinion publique irakienne à un retrait partiel du Koweït. – *(AFP, AP.)*

Prévenances

Suite de la première page

Il n'est pas étonnant que cette dernière soit l'objet privilégié des cajoleries irakiennes. Depuis qu'il a braqué la communauté internationale contre lui, en lançant ses chars sur Koweït, M. Saddam Hussein fait mine de ne pas comprendre l'hostilité française et s'attache à faire croire que Paris est moins déterminé, dans son hostilité à Bagdad, que Londres et Washington.

Du discours d' « ouverture » prononcé le 24 septembre par M. Mitterrand de la tribune des Nations unies, le président irakien avait, bien sûr, pris soin de ne retenir que ce qui lui convenait – l'affirmation de la nécessité d'un règlement global et par étapes des divers conflits proche-orientaux – en oubliant l'essentiel : l'obligation faite à Bagdad de retirer son armée du Koweït et de libérer tous ses otages, sans exception. Aux yeux de l'Irak, la France reste le « maillon faible » où il espère voir se rompre la solidarité internationale.

Pour convaincre Paris, les dirigeants de Bagdad mêlent l'amitié et les intérêts, invoquant tour à tour la vieille coopération – aujourd'hui mise à mal – entre les deux pays et le manque à gagner des entreprises françaises sur le marché irakien. Tablant sur l'essor du courant pacifiste qui émerge timidement en France – comme aux Etats-Unis – M. Saddam Hussein essaie, comme il l'a tenté avec quelque succès dans le monde arabe, de jouer en Occident les opinions contre les gouvernements.

Au nom de l'amitié perdue

Ce que l'Irak attend de Paris, c'est la promesse d'une négociation séparée. *« Les intentions de la France sont différentes de celles des Etats-Unis (...). Il faut s'asseoir, discuter et écouter »*, proposait il y a dix jours à la France le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz. La réponse française, ferme et négative, n'a pas varié. *« La France est et sera solidaire du Conseil de sécurité*, rappelait M. Mitterrand lors de son « point de presse » du 15 octobre. *Nous n'engagerons pas une négociation particulière »*. Pour Paris, la logique de la solidarité continue d'aller de pair avec celle de l'embargo. Les insistants égards irakiens n'y changeront rien.

D'où la fin de non-recevoir opposée lundi par la France à la nouvelle « offre » de M. Saddam Hussein : soumettre à la « discussion » du Parlement irakien l'éventuelle libération des trois cent vingt-sept otages français. *« Nous voulons la libération de tous les ressortissants étrangers, sans conditions et conformément aux résolutions des Nations unies. Cela ne se discute pas »*, a déclaré M. Daniel Bernard, porte-parole du Quai d'Orsay. Il n'est donc pas question pour la France d'envisager le moindre *« deal »* bilatéral. M. Roland Dumas entend continuer à faire prévaloir l'*« intérêt national »* sur le *« désir d'être utile »* aux otages.

C'est au nom de l'amitié perdue avec la France que Bagdad offre à celle-ci un traitement privilégié. Mais c'est au nom de cette même amitié que Paris justifie sa propre fermeté, estimant n'avoir pas contracté – loin de là – la moindre obligation envers son partenaire d'hier. La France, notait déjà M. Mitterrand le 15 septembre est *« le pays qui a contribué à sauver l'Irak de la défaite »*. Ce que M. Chevènement a répété lundi en d'autres termes, en évoquant d'éventuels élargissement des otages. *« Ce serait bien la moindre des choses après l'aide que la France a apporté à l'Irak au moment de la plus grande épreuve. »* Bref, si l'un des deux pays a une dette envers l'autre, c'est bien l'Irak et non la France.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

□ **Le gouvernement koweïtien en exil exige de l'Irak la restitution de ses avions civils.** – Le Koweït a présenté, le lundi 22 octobre, une résolution devant l'assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), réunie en session extraordinaire à Montréal, sommant l'Irak de lui rendre les quinze appareils de Kuwait Airways que celui-ci a saisis et repeints aux couleurs de Iraq Airways. La résolution exige, d'autre part, la condamnation de l'Irak pour la violation de l'espace aérien koweïtien et pour la mise à sac de l'aéroport de Koweït par l'armée irakienne. Elle demande à tous les Etats membres de l'OACI de saisir les appareils dérobés s'ils atterrissaient sur leur territoire et de refuser de fournir la moindre pièce de rechange susceptible de permettre à l'Irak de continuer à les exploiter. Depuis le 18 octobre, la compagnie Kuwait Airways a repris ses vols au départ du Caire avec ses huit appareils restants.

M. Chevènement : le risque de guerre est « encore plus grand » que les chances de paix

Invité, lundi 22 octobre, de l'émission « L'heure de vérité » d'Antenne 2, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a affirmé, à propos de la crise du Golfe, qu'il croit que l'embargo *« peut être efficace et (...) qu'il est quand même extraordinaire qu'un certain nombre de gens aient voulu faire la guerre avec le sang des autres »*. *« Moi qui ai la responsabilité d'engager des vies humaines*, a-t-il ajouté, *je suis prêt à faire la guerre, mais si l'Irak attaque l'Arabie saoudite, ou si, comme le président de la République l'a rappelé, il y a une résolution supplémentaire des Nations-unies, étant donné que tous les autres moyens, et notamment l'embargo, auraient échoué »*.

Au sujet de la proposition, exprimée par M. Saddam Hussein, d'une libération des otages français en Irak, M. Chevènement a affirmé : *« Ce serait bien la moindre des choses après l'aide que la France a apportée, au moment de la plus grande épreuve, à l'Irak. Reste qu'il ne faut pas espérer dissocier la France des Nations unies et, naturellement, nous réclamons la libération de tous les otages. »*

M. Chevènement a expliqué, à propos de la situation d'Israël dans le conflit : *« Du point de vue de la sécurité d'Israël (...) l'idée d'une destruction préventive de l'Irak ou de son potentiel est une idée courte (...). La sécurité d'Israël dépend plus de sa capacité à être un trait d'union entre l'Orient et l'Occident que d'une radicalisation de tous les antagonismes, en particulier entre ce qu'on appelle l'Occident d'un côté et le monde arabo-musulman de l'autre. Cela, c'est une guerre de cent ans et on ne sait pas du tout comment cela tournera. »*

Enfin, M. Chevènement a estimé que le risque de guerre est *« encore plus grand sans doute que les chances de la paix »*, mais que *« tant que les chances de la paix existent, il faut essayer de les faire triompher »*. Le ministre de la défense a souligné que *« les grandes guerres terrestres dans le tiers-monde ont échoué »* (Vietnam, Afghanistan, Algérie).

Le ministre de la défense a également évoqué plusieurs autres aspects de la politique militaire de la France :

• **Des appelés sanctionnés.** – Evoquant la présence de deux jeunes en uniforme, dans la manifestation, samedi 20 octobre, à Paris, en faveur de la paix dans le Golfe, M. Chevènement a expliqué : *« Le droit de manifestation est proclamé par la Constitution, mais pas quand on est militaire et surtout pas quand on est en uniforme. Il faut qu'ils* [les deux jeunes] *s'attendent à être sanctionnés. Leur présence est punissable sinon, demain, on verra des gens en uniforme manifester pour M. Le Pen par exemple. »*

• **Le coût des opérations dans le Golfe.** – *« D'ici à la fin de l'année*, a affirmé M. Chevènement, *les opérations dans le Golfe coûteront 3 milliards de francs. Cela vaut bien le retour au droit, l'affirmation de quelques règles de vie internationale civilisée. »* Le ministre de la défense a rappelé que l'opération « Daguet » allait recevoir dans les prochains jours un renfort et que le dispositif français effectuerait un *« léger déplacement »*, en recul d'une vingtaine de kilomètres par rapport à sa zone de déploiement actuel.

• **L'avenir de la dissuasion nucléaire.** – Rappelant que les bombardiers Mirage IV et les missiles en silos du plateau d'Albion arrivent en fin d'existence en l'an 2000, le ministre de la défense a déclaré : *« Il faut une deuxième composante alternative pour assurer la crédibilité de la dissuasion au cas où nos sous-marins viendraient un jour à être détectés. Il y a un choix à faire entre les missiles sol-sol que nous avons commencé de développer et les missiles aéroportés air-sol à longue portée, environ 1 000 kilomètres. Cette dernière composante, à certains égards, permettrait de mieux faire face à la diversité des menaces et semblerait plus adéquate par rapport à la perspective européenne. Mais c'est une décision qu'il ne m'appartient pas de prendre seul. Le président de la République m'a demandé de préparer les choix. »*

PROCHE-ORIENT

LIBAN : la situation politique après l'éviction du général Aoun et les réactions au massacre de la famille Chamoun

L'avenir du pays se dessine plus que jamais à Damas

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Il y a un an à Taëf, les députés libanais réunis sous le patronage du comité tripartite arabe (Arabie saoudite, Algérie, Maroc) adoptaient le document d'entente nationale dit des accords de Taëf, pour mettre fin à la guerre du Liban.

Ce mardi 23 octobre à Beyrouth, on en est loin. Mauvais présage de départ, le premier président issu de cet accord, René Moawad, était assassiné dix-sept jours après son élection. Son successeur, M. Elias Hraoui, paralysé par les divisions internes de son gouvernement, le refus obstiné du général Aoun à tout compromis, son impuissance à s'imposer sans aide extérieure, n'a pu qu'attendre que la Syrie estime le moment venu d'agir pour se débarrasser d'un adversaire qui lui laisse un pays chrétien en ruines déchiré et sans doute sous le choc de la défaite. Seul face à Damas, tant les parrains et garants arabes des accords de Taëf paraissent politiquement absents, bien qu'ils aient annoncé une réunion pour vendredi.

La mise en place du Grand Beyrouth

La partie est inégale pour le pouvoir libanais qui est d'autant plus contraint de se soumettre à son puissant voisin que, traditionnellement la plus réticente, la communauté chrétienne, et maronite en particulier, n'a plus de leader capable de capitaliser la moindre résistance à la toute puissance syrienne.

Déclenchée par le général Aoun, la guerre inter-chrétienne, qui a fait plus de mille morts, a fini de tuer le plus petit soupçon d'espoir d'une communauté qui, aujourd'hui, dans son immense majorité, baisse les bras et, comme le dit avec amertume un homme politique : *« ou on vit avec les Syriens ou on part. Finies les illusions ».* C'est plus que jamais à Damas que se dessine l'avenir du Liban et s'il en fallait pour preuve les visites qu'y effectue le président libanais, on en compterait, entre les sommets officiels, le week-end dernier, et les voyages privés, un au minimum par mois depuis un an, en y ajoutant les régulières convocations dans la capitale syrienne du premier ministre, M. Salim Hoss, et du président du parlement M. Hussein Husseini.

Dix jours après l'éviction du général Aoun, le président Hraoui et son premier ministre sont donc allés successivement à Damas pour s'entendre avec les dirigeants syriens sur les prochaines étapes du processus de normalisation en cours. Le grand débat qui divisait le gouvernement et les partis sur les priorités à adopter entre la formation d'un nouveau gouvernement de réconciliation nationale ou la prise en charge par la légalité (c'est-à-dire l'armée libanaise appuyée par l'armée syrienne) du Grand Beyrouth a, semble-t-il, été tranché en faveur de la mise en place du Grand Beyrouth avant un nouveau gouvernement.

L'extension de la légalité au Grand Beyrouth qui s'étend, dans la conception actuelle, de Damour au sud au Nahr el-Khalb au nord, suppose toutefois résolus deux problèmes d'importance : l'évacuation militaire par les Forces libanaises (FL) d'Achrafieh, le cœur du Beyrouth chrétien et le départ de la branche militaire du Hezbollah pro-iranien de la banlieue sud.

Ralliées par réalisme politique aux accords de Taëf, les FL, dont le chef, M. Samir Geagea, devrait faire son entrée au nouveau gouvernement, exigeaient d'abord la formation de celui-ci et, ensuite seulement, la mise en place du Grand Beyrouth. Cela d'autant plus qu'évincées du Metn par le général Aoun, les FL y ont vu revenir avec l'entrée des troupes syriennes deux ennemis irréductibles : le Parti national social syrien (PNSS, parti laïc panarabe, très bien implanté au Liban) et la milice chrétienne pro-syrienne de M. Elie Hobeika. La priorité imposée à Damas contrarie donc les plans de M. Geagea mais il ne semble pas toutefois que celui-ci, qui va sans aucun doute essayé d'obtenir le maximum de garanties, quitte à retarder le processus avant de céder, remette en cause son ralliement à la légalité.

Conscient de la nouvelle conjoncture régionale et internationale, le leader des FL sait mieux que personne, et le dit, que *« la force militaire est interdite et ne mène à rien »* et a d'autant moins d'autre choix que son soutien populaire est quasi nul. *« On ne peut pas faire de procès d'intention aux Syriens,* dit aujourd'hui M. Geagea. *Il faut attendre. Il y a une chance cette fois-ci que l'Etat libanais soit établi. »* Dans ce contexte les FL devraient donc accepter l'évacuation au bénéfice de l'armée libanaise mais sans garantie totale que l'armée syrienne ne viendra pas, au moins symboliquement, dans leur fief d'Achrafieh.

Le problème du départ de la branche militaire du Hezbollah se pose en terme syro-iranien, et on assure de bonne source, à Beyrouth, qu'un accord serait intervenu à ce propos entre les présidents Assad et Rafsandjani lors de la visite du président syrien à Téhéran. Les éléments armés du Hezbollah devraient donc être évacués soit vers le sud, mais le risque est grand de relancer la guerre avec le mouvement chiite Amal, soit plus probablement vers la Bekaa, où ils sont là sous contrôle syrien. Reste que l'évacuation des militaires du Hezbollah de leur sanctuaire de la banlieue pose aussi la question des otages étrangers, toujours aux mains des partisans du « parti de Dieu ».

Il est difficilement imaginable que le Grand Beyrouth puisse se faire sans que soit résolue cette affaire, sauf à accepter que les otages continuent, mais cette fois officiellement, à être détenus dans une zone à prédominance syrienne. Ce problème, qui met en jeu des intérêts dépassant de loin le seul conflit libanais, pourrait donc retarder aussi les bonnes intentions affichées.

La mise en place du Grand Beyrouth suppose enfin résolue la coexistence sur un même territoire, en l'occurrence l'ancien fief du général Aoun, et Beyrouth-Est, de partis aussi antagonistes que les Phalanges (Kataeb) de M. Georges Saadé, les FL de M. Samir Geagea, le PNSS et M. Elie Hobeika, ennemi juré de M. Geagea.

La panique de Walid Joumblatt

D'abord déployés dans le Metn avec leurs miliciens, le PNSS et M. Hobeika ont consenti à rassembler ceux-ci dans des permanences et à laisser la place sur le terrain à l'armée du général Lahoud, mais n'entendent pas politiquement laisser la place aux Phalanges et Forces libanaises, qui, de leur côté, exigent le départ de ces miliciens. *« Il n'est pas question de permettre que les chrétiens soient poussés une nouvelle fois contre leur volonté vers les Phalanges et leur idéologie partitionniste »*, affirme à cet égard M. Ghassan Achkar, un des dirigeants maronites du PNSS. *« Nous sommes avec l'unité du Liban, avec toutes les forces qui collaborent à celle-ci, dans une atmosphère d'ouverture avec les autres, mais nous lutterons contre toutes forces* [sous entendu les FL et les Kataeb] *qui se considèreront détentrices exclusives du problème de leur communauté et qui entretiennent des relations avec Israël. »*

Ce débat de fond engagé au sein de la communauté chrétienne risque donc de dégénérer non pas en conflit armé généralisé mais en règlement de comptes sanglant, en particulier entre les hommes autrefois alliés et qui se connaissent bien de M. Geagea et M. Hobeika, soutenu par Damas. La composition du nouveau gouvernement, dit-on de source officielle, implique donc un minimum de réconciliation, qui s'annonce toutefois mal tant les haines intra-communautaires sont vives au Liban. La composition de celui-ci dépendra sans doute aussi des équilibres que Damas veut voir s'instaurer. La panique qui s'est emparée du leader druze, M. Walid Joumblatt, qui craint d'être marginalisé, explique sans aucun doute ses attaques de plus en plus virulentes et son refus affiché de dissoudre sa milice, sauf avec des garanties qu'il exige de la Syrie de la voir enrôlée au sein de l'armée ou de la gendarmerie. Une façon de la faire payer par l'Etat avec la quasi-certitude qu'en cas de crise ses hommes le rejoindront avec armes et bagages.

La dissolution des milices prévue dans l'accord de Taëf en six mois – un mois est déjà passé depuis la ratification officielle du document – pourrait en tout état de cause prendre beaucoup plus de temps, si elle se fait jamais réalité, ce que personne ne croit vraiment. Pour M. Geagea, la dissolution des milices – terme auquel il préfère *« la solution du problème des milices »* – ne pourra être envisagée que dans un plan de sécurité global valable pour tout le Liban et au sein duquel les milices pourraient être incluses ou encadrées. On voit mal en tout cas comment – et il n'est pas seul dans ce cas – il accepterait de rendre à l'Etat le superarmement que les FL ont acquis depuis deux ans. M. Geagea insiste d'ailleurs sur la nécessité d'agir lentement et calmement. Le temps sans doute de voir comment va évoluer une situation régionale aujourd'huui très favorable à la Syrie.

En attendant, confrontée aux problèmes de sécurité immédiats, l'armée libanaise accentue son déploiement alors que l'armée syrienne a considérablement réduit son dispositif militaire visible. L'ouverture des voies de passage entre les zones aujourd'hui sous le contrôle de la légalité se multiplie mais n'efface pas les barrières psychologiques qui demeurent. Lundi, tout le pays chrétien, en grève après l'assassinat de Dany Chamoun, marquait encore sa différence. Mais chez tous le découragement et le dégoût dominent et il faudra beaucoup de persuasion aux leaders de tout bord pour redonner aux Libanais une quelconque croyance en leur Etat.

FRANCOISE CHIPAUX

Washington appelle toutes les parties à s'unir derrière le président Hraoui

Qualifiant de *« tragédie »* l'assassinat du leader chrétien Dany Chamoun et de sa famille au Liban, les Etats-Unis ont appelé, lundi 22 octobre, tous les Libanais à s'unir derrière le gouvernement du président Elias Hraoui.

« Comme nous l'avons déjà dit, il est maintenant temps qu'il y ait une réconciliation nationale au Liban et que soit créée une nation libre, indépendante et souveraine, libre de troupes étrangères et de milices armées », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater. *« Nous réitérons notre appel, et que tous les Libanais s'unissent derrière le gouvernement du président Hraoui »*, a-t-il ajouté en exprimant l'espoir que *« le peuple libanais et une armée libanaise réunifiée soutiendront le président Hraoui dans les efforts pour mettre en application l'accord de Taëf ».*

A Paris, le secrétaire américain à la défense, M. Richard Cheney, répondant aux questions de la Cinq, a refusé de condamner l'occupation du Liban par les Syriens en affirmant : *« Je ne suis pas un expert, je ne vous le cache pas, sur la situation au Liban. »*

Aux Nations Unies, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, s'est déclaré de son côté *« profondément choqué ». « Cet incident,* a-t-il dit, *trouble particulièrement la détermination exprimée par les responsables libanais (...) à restaurer la loi et l'ordre dans ce pays. »* A la demande de la France, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ont eu lundi en fin de journée un *« échange de vues »* sur la situation *« préoccupante »* au Liban. Les représentants des Cinq ont décidé d'en référer à leurs capitales respectives pour les suites à donner à cette question.

La saisine du Conseil de sécurité est du ressort du gouvernement libanais, avait dit M. Roland Dumas, en suggérant cette réunion. Le premier ministre libanais, M. Selim Hoss, s'était étonné de cette initiative française auprès des Cinq et a accusé Paris *« d'ingérence dans les affaires intérieures du Liban ».* – *(AFP.)*

Une manifestation du Front national à Paris

Le Front national a organisé un rassemblement, lundi 22 octobre en fin d'après-midi, place Victor-Hugo à Paris, *« pour dénoncer les atrocités syriennes et la passivité de la France »* au Liban. Deux banderoles – *« Halte au massacre au Liban »* et *« Syrie hors du Liban »* – encadraient une petite tribune autour de laquelle se pressaient près de mille cinq cents personnes. Les drapeaux français côtoyaient les drapeaux libanais et les oriflammes frappés *« Dieu, famille, patrie »* de l'organisation intégriste Chrétienté-Solidarité dirigée par M. Bernard Antony, membre du bureau politique du Front.

Après avoir dénoncé *« les milieux médiatiques et politiques »* qui, selon lui, ont entretenu le silence autour de cette manifestation (1), M. Jean-Marie Le Pen a déclaré : *« Il faut que le Liban vive, il est l'image de la nécessaire cohabitation d'hommes de religions différentes. »* Le président du Front national a décrit *« le désespoir »* qui gagne le peuple libanais *« martyrisé, abandonné, trahi, par ceux qui avaient promis de le défendre, par ceux qui sont aujourd'hui au coude à coude sur la ligne de front face à l'Irak avec ceux qui assassinent les Français et les amis de la France ».*

Le dirigeant d'extrême droite a fustigé les membres de l'UDF, qui, l'an dernier, s'étaient rendus dans le réduit chrétien pour rencontrer le général Michel Aoun dont M. Le Pen n'a pas prononcé le nom : *« que risqueraient* (aujourd'hui) *les Léotard et les Longuet, puisqu'ils pourraient se mettre sous la protection de leur allié syrien, puisqu'ils sont d'accord avec la guerre que nous préparons avec les Syriens et les Américains contre l'Irak »* ?

O. B.

(1) *Le Monde* du 20 octobre a annoncé le lieu, le jour et l'heure de cette manifestationn.

□ **Les sénateurs RPR expriment leur « horreur ».** – Le groupe RPR du Sénat a exprimé, lundi 22 octobre, son *« indignation et son horreur »* après l'assassinat de Dany Chamoun et de sa famille. Il *« regrette l'attitude de M. François Mitterrand qui a semblé approuver l'instauration de l'ordre syrien au nom de la paix au Liban ».*

□ **Rectificatif.** – Nous avons attribué par erreur, dans nos éditions datées du 23 octobre, à M. Raymond Eddé une réaction à l'assassinat de Dany Chamoun et sa famille. C'est Mᵉ Roger Eddé, ancien candidat à la présidence de la République, qui estimait que l'objectif de cet assassinat était de *« décimer l'une après l'autre toutes les figures chrétiennes maronites ».*

Premier accroc dans la normalisation des relations irano-irakiennes

Le sort controversé d'un ancien ministre iranien du pétrole, M. Mohammad-Djavad Tondgouyan, pourrait remettre en question la normalisation des relations irano-irakiennes, officielle depuis le 14 octobre.

Lundi 22 octobre, Téhéran a lancé un appel pressant à l'Irak pour qu'il libère M. Tondgouyan, qui avait été fait prisonnier par Bagdad alors qu'il était en tournée d'inspection dans la province frontalière du Khouzistan, au début de la guerre irano-irakienne. Téhéran accuse Bagdad de détenir secrètement l'ancien ministre, Bagdad affirme qu'il est mort durant sa détention.

Il y a un mois, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) avait indiqué avoir reçu de Bagdad son certificat de décès.

Mais M. Mohammad Ali Nazaran, responsable pour la partie iranienne du comité tripartite – Iran-Irak-CICR – supervisant l'échange irano-irakien de prisonniers de guerre, a affirmé dans une interview à l'agence officielle IRNA : *« Il y a des preuves selon lesquelles M. Tondgouyan est toujours vivant et détenu dans une prison secrète en Irak. L'Irak doit démontrer sa bonne volonté et le libérer immédiatement. »*

Cet ultimatum iranien est le plus grave accroc survenu entre Bagdad et Téhéran depuis que le président irakien Saddam Hussein a, le 15 août dernier, accepté toutes les conditions de Téhéran pour un règlement pacifique du conflit irano-irakien.

L'échange de prisonniers de guerre, qui doit reprendre après avoir été interrompu le 15 septembre, s'inscrit dans un marchandage secret et global, compliqué par l'affaire Tondgouyan, estime-t-on de source informée à Téhéran. – *(AFP.)*

ISRAEL

Les agressions commises par des Palestiniens se multiplient

Les Palestiniens sont soumis à un régime de haute surveillance en Israël, dans les territoires occupés et à Jérusalem, tandis que se multiplient les agressions contre des civils et des soldats israéliens.

Alors qu'elles faisaient de l'auto-stop, mardi 23 octobre, sur la route reliant Haïfa à Nazareth – la plus grande ville arabe d'Israël, – deux jeunes femmes, effectuant leur service militaire dans l'armée israélienne, ont été blessées à coups de couteau. Un suspect arabe a été arrêté par des soldats qui se trouvaient sur les lieux de l'attentat.

Après l'assassinat de trois passants dimanche à Jérusalem, un autre civil et deux soldats israéliens avaient été agressés lundi. Les deux militaires ont été blessés à coups de couteau et de hache par des Palestiniens dans la bande de Gaza. Quelques heures auparavant, à la périphérie nord de Jérusalem, un livreur avait été poignardé dans le dos par un Palestinien employé dans le même supermarché. La victime a été grièvement blessée. L'agresseur, qui a été identifié mais a réussi à prendre la fuite, serait connu comme un activiste par les services de sécurité. Depuis dimanche, les autorités israéliennes ont interdit l'accès de Jérusalem aux Palestiniens de Cisjordanie et établi des barrages routiers à toutes les entrées de la ville.

A Jenin, en Cisjordanie, un jeune Palestinien a été tué et sept autres ont été blessés, lundi après-midi, par des tirs de soldats israéliens. D'autre part, un Palestinien de quarante ans, accusé de collaborer avec Israël, a été tué par balles à Khan Younès dans le territoire de Gaza, par trois individus masqués.

L' « inquiétude » de la France

Le porte-parole du ministère français des affaires étrangères, M. Daniel Bernard, a fait part à des journalistes de la *« vive émotion »* de la France après les agressions dont ont été victimes des Israéliens. *« Les autorités françaises sont profondément inquiètes devant la recrudescence de la violence ces dernières semaines, ce qui est la manifestation d'une extrême tension des esprits »*, a-t-il dit. M. Bernard a souligné que le gouvernement français souhaitait *« que chacun fasse preuve du sens des responsabilités au moment où une procédure est engagée devant le Conseil de sécurité »* des Nations unies. Pour la France, a-t-il ajouté, il n'y aura pas de solution au conflit sans une conférence internationale chargée de trouver une solution au problème palestinien.

A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a déclaré que le président George Bush *« déplore l'assassinat tragique de trois Israéliens à Jérusalem-Ouest (...). Ces meurtres rendent encore plus impératif que l'on mette fin au cycle de la violence. Nous appelons toutes les parties à agir pour renforcer la paix et le calme dans la région ».*

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a lui aussi condamné ce triple assassinat et appelé toutes les parties à faire preuve d'un *« maximum de retenue ». « Ces actes de violence,* a-t-il dit, selon un porte-parole, *ne peuvent qu'approfondir l'amertume et la défiance qui prévalent déjà dans la région. »*

Le Conseil de sécurité de l'ONU, réuni en consultations lundi, s'est séparé en fin de journée sans parvenir à s'entendre sur la forme d'une protestation contre le refus israélien de recevoir une mission d'enquête des Nations unies, après la fusillade du 8 octobre à Jérusalem.

Vendredi, M. Javier Perez de Cuellar avait expliqué l'impossiblité devant laquelle il se trouvait d'effectuer une telle enquête. Il a toutefois accepté de remettre un rapport au Conseil sur la protection et la sécurité des Palestiniens vivant sous occupation, en fonction des informations dont il dispose. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Le Sénat américain a voté la livraison de 700 millions de dollars d'armements à Israël.** – Un projet d'aide à l'étranger, incluant un amendement prévoyant la livraison d'armements à Israël, pour un montant d'au moins 700 millions de dollars, a été voté, lundi 22 octobre, par le Sénat américain. Cette aide viendrait s'ajouter à 3 milliards de dollars de crédits et plusieurs autres avantages financiers d'une valeur estimée à plusieurs centaines de millions. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

PROCHE-ORIENT

M. Hamadi Essid n'a pas été reconduit dans ses fonctions d'ambassadeur de la Ligue arabe à Paris

Le conseil de la Ligue arabe réuni lundi soir 22 octobre à Tunis au niveau des délégués, a décidé de ne pas reconduire M. Hamadi Essid dans ses fonctions de représentant de la Ligue à Paris, a-t-on appris des participants.

Le mandat de M. Essid, en poste depuis plus de quatre ans à Paris, expire le 31 décembre 1990. C'est le secrétaire général qui doit, en consultation avec les délégués de la Ligue, nommer son successeur.

Selon les participants, le départ de M. Hamadi Essid a été demandé par l'Arabie saoudite, qui reproche à ce dernier d'avoir tenu des propos non conformes aux résolutions du sommet arabe extraordinaire qui s'est tenu le 10 août au Caire. Tout en condamnant l'invasion irakienne du Koweït et en se déclarant solidaire de la demande saoudienne de déploiement de troupes étrangères, M. Essid aurait également déclaré qu'il comprenait le rejet de la présence des troupes étrangères dans le monde arabe.

A TRAVERS LE MONDE

EGYPTE

Débat autour du meurtre d'un responsable islamiste

L'Organisation égyptienne des droits de l'homme (OEDH) affirme avoir de *« très fortes présomptions »* quant à la responsabilité des services de sécurité égyptiens dans l'assassinat, le 2 septembre au Caire, d'un militant islamiste, Alaa Mohieddine. Ce dernier, arrêté à plusieurs reprises depuis 1981, était le porte-parole de la Gamaat Islamia, dirigée par M. Omar Abdel Rahman. Cette organisation est considérée comme l'émanation du mouvement clandestin Al Jihad, qui organisa et exécuta l'assassinat du président Anouar El Sadate en 1981.

Vétérinaire de formation, la victime prêchait régulièrement le vendredi dans les mosquées. Il a été abattu de plusieurs balles dans le quartier de Talbia, à proximité de la route des Pyramides à Guizeh, non loin du Caire. *« Nous avons réuni de nombreux éléments qui nous amènent à avoir de très fortes présomptions »* concernant la responsabilité de la police dans cet assassinat, a déclaré à l'AFP M. Mohamed Faek, l'un des membres fondateurs de l'OEDH et président de l'Organisation arabe des droits de l'homme (OADH) dont le siège est au Caire. *« Une telle liquidation serait quelque chose de très nouveau en Egypte »*, a affirmé le président de l'OADH, d'autant que, a-t-il ajouté, *« les islamistes ne représentent pas une grande menace pour le pouvoir »*. – *(AFP.)*

INDE

Le parti hindouiste BJP retire son soutien au gouvernement

A la suite de l'arrestation de son chef, Lal Krishan Advani, mardi 23 octobre, alors qu'il se rendait à Ayodhya, dans l'Etat d'Uttar-Pradesh, où hindouistes et musulmans se disputent un site sacré, le parti hindouiste Bharatiya Janata Party (BJP) a annoncé qu'il retirait son soutien au gouvernement de M. V. P. Singh. Le premier ministre a aussitôt affirmé qu'il trouverait une majorité parlementaire, en se passant de l'appoint, jusqu'ici indispensable, du BJP.

Lal Krishan Advani avait récemment menacé de faire tomber le cabinet s'il était interpellé. Il voyageait à bord d'une camionnette décorée comme le char de guerre d'un dieu hindou quand il a été arrêté en début de matinée à Samastipour, dans l'Etat de Bihar. Son intention était de commencer le 30 octobre la construction d'un temple sur un terrain aujourd'hui occupé par une mosquée du seizième siècle. – *(AFP, Reuter.)*

TAÏWAN

Le Japon prié d'abandonner plusieurs îles

Taïwan a demandé, lundi 22 octobre, au Japon de se retirer immédiatement de huit îles revendiquées par les deux pays alors que des manifestations anti-japonaises se développent à Taïpeh. Cette demande a été formulée au lendemain d'un incident entre un navire et des avions japonais et deux bateaux taïwanais à bord desquels se trouvaient des politiciens qui voulaient aller planter des drapeaux taïwanais sur ces îles, à 200 km environ au nord-est de Taïwan. Le Japon a, de son côté, annoncé qu'il allait protester auprès de Taïpeh après l'*« intrusion »* des deux navires taïwanais.

Ces huit petites îles, dont le sous-sol pourrait contenir du pétrole, sont appelées Senkaku au Japon, Tiaoyutai à Taïwan et Diaoyutai en Chine qui en revendique aussi la souveraineté. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : visite du président De Klerk au Maroc.** – Le président sud-africain, M. Frederik De Klerk, s'est déclaré satisfait de l'accueil chaleureux que lui a réservé, lundi 22 octobre, lors d'une brève visite au Maroc, le roi Hassan II, accueil révélateur, selon lui, d'*« un changement fondamental d'attitude »* généralisé à l'égard de l'Afrique du Sud. – *(AFP.)*

□ **BIRMANIE : occupation des monastères par l'armée.** – L'armée a occupé, lundi 22 octobre, 133 monastères bouddhistes de la région de Mandalay pour tenter de contraindre les moines à assurer leur ministère auprès des soldats et de leurs familles. Depuis août, les moines bouddhistes de Mandalay, l'un des foyers de la rébellion lors d'une insurrection démocratique en 1988, refusent les aumônes des soldats et n'assurent plus aucun service religieux pour eux ni leurs familles. Ils réclament des excuses à la junte militaire pour le meurtre de deux d'entre eux, tués le 8 août lors de la répression d'une manifestation, ainsi que la libération de tous les moines arrêtés et le retrait de l'armée des bâtiments religieux. – *(Reuter.)*

□ **GUATEMALA : pourparlers pour la paix.** – Une nouvelle session de pourparlers sur la pacification du Guatemala a commencé mardi 23 octobre à Metepec, à 100 kilomètres au sud-ouest de Mexico. Elle réunit des représentants de l'Unité nationale révolutionnaire (UNRG), de la Commission nationale de réconciliation (CNR), de divers secteurs de la société guatémaltèque ainsi qu'un observateur de l'ONU. Il s'agit de la dernière réunion préparatoire aux négociations prévues entre la guérilla et le gouvernement pour mettre fin à trente ans de guerre civile. – *(AFP.)*

□ **INDONÉSIE : des étudiants musulmans mettent à sac les locaux d'un journal.** – Une cinquantaine d'étudiants musulmans ont saccagé, lundi 22 octobre, les locaux d'un hebdomadaire de Djakarta (*Le Monitor*, catholique) qui avait publié récemment un sondage, selon lequel le prophète Mahomet venait en onzième place des personnalités les plus vénérées en Indonésie, loin derrière le président Suharto, son prédécesseur Sukarno ou le président irakien Saddam Hussein. Les manifestants ont été chassés par la police et des militaires en tenue de combat et l'arme au poing. Plusieurs manifestants et policiers ont été légèrement blessés, et une quinzaine d'étudiants ont été appréhendés, selon un porte-parole de la police. – *(AFP.)*

□ **JAPON : visite de M. Chirac.** – Arrivé lundi 22 octobre dans la soirée à Tokyo, le maire de Paris devait y rencontrer le premier ministre, M. Toshiki Kaifu, et participer, mardi, à la remise du Prix impérial dont il est l'un des conseillers internationaux et qui récompense des artistes non japonais. M. Chirac aura mercredi une audience privée auprès de l'empereur Akihito. L'ancien premier ministre, qui vient de passer quatre jours en Corée du Sud, regagnera Paris vendredi matin. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE : l'« affaire des 26 milliards » de dollars de pots-de-vin

Un ancien premier ministre accuse le pouvoir de ne pas combattre la corruption

Le FLN, qui vit une crise aiguë depuis son échec électoral de juin, traverse de nouvelles turbulences avec les affirmations d'un ancien premier ministre, M. Abdelhamid Brahimi, au sujet de la corruption qui régnerait au sommet de l'Etat et de l'administration.

ALGER

de notre correspondant

M. Brahimi n'en est pas à sa première incartade. C'est, en effet, lui qui, en mars, avait publiquement affirmé qu'en vingt ans, des *« opérateurs économiques algériens »* avaient touché quelque 26 milliards de dollars de pots-de-vin sur les marchés publics signés avec l'étranger (*le Monde* du 3 avril). La précision du chiffre – l'équivalent de la dette extérieure du pays – comme les anciennes responsabilités de M. Brahimi, ministre de la planification et de l'aménagement du territoire de 1979 à 1984 puis premier ministre de 1984 à 1988, avaient donné du crédit à ce que personne, au fond, n'ignorait. Une commission parlementaire d'enquête avait même été chargée de faire la lumière sur ces accusations.

La commission, qui continue à travailler dans le plus grand secret, n'a toujours rien livré de ses conclusions, mais M. Brahimi, qui a récemment démissionné de ses responsabilités au sein du comité central du FLN, est à nouveau démangé par l'envie de parler. L'y ont poussé, cette fois, les déclarations du président de la République, M. Chadli Bendjedid, qui, récemment interrogé par la télévision sur l'« affaire des 26 milliards », avait jugé qu'il s'agissait là de *« propos de salon (...) d'un coup de poignard porté au pouvoir dont* [M. Brahimi] *faisait partie, ainsi qu'au FLN »*. *« Comment, en ayant été ministre de la planification, ne s'est-il pas manifesté plus tôt ? »*, s'était-il encore interrogé en laissant planer un doute sur l'intégrité de son ancien premier ministre.

La réponse ne s'est pas fait attendre. Moins de deux semaines plus tard, M. Brahimi réplique. Non sans ironie, il le fait à travers un long entretien paru dans *El Moudjahid*, quotidien du FLN, qui, en mars, lors de sa première sortie, avait stigmatisé la presse *« d'outre-Méditerranée »* coupable de donner trop d'écho à ses remarques. Le changement d'attitude d'*El Moudjahid* n'est évidemment pas sans relation avec la crise interne que vit le FLN, divisé comme jamais sur les moyens à mettre en œuvre pour rester au pouvoir et dont plusieurs responsables ne cachent plus leur radicale opposition à l'actuel premier ministre, voire au chef de l'Etat.

Comme il y a sept mois, M. Brahimi s'abstient de citer des noms, se contentant de dégager sa responsabilité – *« Je n'avais aucun pouvoir hiérarchique »*, précise-t-il – et de confirmer ce qu'il avait déjà dit. Je n'ai rien dit à la légère, le gouvernement et le chef de l'Etat sont parfaitement informés du problème, affirme-t-il en substance. Et d'ajouter, avec plus de rouerie que de finesse : *« J'ai parlé en termes politiques et économiques, je n'ai pas agi en policier. Je n'ai jamais occupé de fonctions policières. Ce sont les services chargés des investigations qui ont des dossiers et qui sont en mesure de donner des noms. »*

Mutuelles turpitudes

Or, ajoute-t-il, *« il y a absence de volonté politique de lutter contre la corruption (...). Si on veut lutter, les noms existent »*. M. Brahimi ne fait donc pas mystère de ses cibles : M. Mouloud Hamrouche, accusé ouvertement de vouloir fermer les yeux, mais aussi, plus subtilement, le président de la République *« qui tranche en dernier ressort »* et qui était de loin le mieux renseigné. Au lecteur de comprendre pourquoi ni l'un ni l'autre n'a jusqu'alors jugé utile de faire le ménage.

Les deux accusés n'ont jusqu'ici pas répliqué aux déclarations de M. Brahimi et il est douteux qu'ils le fassent publiquement. Mais il est probable que, si réponse il doit y avoir, elle viendra, comme les propos d'aujourd'hui, sous cette forme allusive qui fait le bonheur des spécialistes – nombreux en Algérie – de la lecture entre les lignes. C'est sur ce ton que M. Hamrouche avait réagi à la récente démission de M. Rabah Bitat, président de l'Assemblée nationale, en expliquant que l'opposition à sa politique provenait d'hommes gênés par *« l'assainissement des hommes et du commerce »*. *« Beaucoup de masques vont tomber et beaucoup de noms insoupçonnés vont apparaître »*, avait encore ajouté le premier ministre, visiblement pris à contre-pied par cette démission inattendue.

La violence de ces échanges laisse mal augurer de la suite de la discussion. Emportés par leur passion, les protagonistes sont apparemment à deux doigts de laver leur linge sale en public, quitte à se couler mutuellement en exposant à tous les regards leurs mutuelles turpitudes. La démarche, suicidaire, pourrait éclabousser jusqu'aux plus hauts sommets de l'Etat. Mais les différends sont aujourd'hui si profonds qu'on voit mal qui pourrait retenir le bras des combattants.

GEORGES MARION

RWANDA : souhaitant retirer ses troupes

La Belgique attend un engagement écrit des rebelles sur un cessez-le-feu

La Belgique *« attend une déclaration écrite des rebelles »* rwandais acceptant un cessez-le-feu, a déclaré, lundi 22 octobre, à Nairobi, le porte-parole de M. Wilfried Martens, le premier ministre belge, qui avait été reçu, quelques heures plus tôt, à Entebbe, par M. Yoweri Museveni, chef de l'Etat ougandais. Celui-ci avait annoncé, à l'issue de cet entretien, que les maquisards du Front patriotique rwandais avaient donné leur accord à une suspension des combats. De son côté, M. Mark Eyskens, le chef de la diplomatie belge, a demandé, lundi, à Luxembourg, à ses homologues de la CEE, un *« soutien diplomatique maximal »* aux efforts de Bruxelles pour résoudre cette crise.

BRUXELLES

de notre correspondant

Quelle que soit l'issue du nouveau voyage que M. Martens a entrepris, lundi 22 octobre, en Ouganda et en Tanzanie, la mission des cinq cent trente-cinq parachutistes belges envoyés au Rwanda, début octobre, *« prendra fin à bref délai »*, a décidé Bruxelles. Si M. Martens et les ministres qui l'accompagnent parviennent à faire démarrer des négociations dans un cadre régional (Rwanda, Burundi, Ouganda, Tanzanie et éventuellement Zaïre), *« la présence de nos troupes ne sera plus nécessaire »*, avait dit, samedi, le premier ministre, dans une déclaration à la Chambre. S'il n'y a pas d'arrêt effectif des combats malgré les proclamations mutuelles de bonnes intentions, la Belgique, peu désireuse de *« s'inscrire dans un processus d'enlisement »*, comme a dit le ministre de la défense, M. Guy Coëme, rappellerait ses paras après l'évacuation de ses coopérants.

Cette décision résulte de débats parfois houleux entre les différentes composantes de la coalition gouvernementale, débats qui ont reflété la perplexité de l'opinion publique. Moins blasée que la France, ou moins occupée ailleurs, la Belgique s'est rapidement émue des massacres perpétrés devant son corps expéditionnaire impuissant. Les images atroces montrées par des équipes de télévision très motivées ont rapidement suscité des questions quant à la volonté de réconciliation du régime rwandais. La présence des militaires zaïrois, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils n'ont pas bonne presse à Bruxelles, ne pouvait que renforcer ce malaise

Au sein du gouvernement, les socialistes, ministre de la défense en tête, n'entendaient pas cautionner n'importe quels agissements des autorités en place dans l'ancienne colonie. Les sociaux-chrétiens, notamment M. Martens et M. Eyskens, étaient plus sensibles à la nécessité de conserver des liens privilégiés avec Kigali, en ne se montrant pas plus regardants que ne paraissait l'être Paris. Finalement, M. Martens, s'est tiré de la difficulté en s'engageant à fond dans un activisme diplomatique qui l'a conduit, une seconde fois en une semaine, sous les tropiques. Sa mission vise à rien moins que régler le vaste problème des réfugiés hutus et tutsis dans toute la zone voisine des deux pays (Burundi et Rwanda) où ils se sont si longtemps affrontés.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

□ **Peines de prison pour deux journalistes rwandais.** – Les rédacteurs en chef de deux bimensuels indépendants, MM. Vincent Rwabukwisi et Hassan Ngeze, ont été condamnés, lundi 22 octobre, à quinze ans de prison ferme. Ils étaient poursuivis pour subversion et atteinte à la sécurité de l'Etat. – *(AFP.)*

□ **GABON : condamnation d'un journaliste français.** – M. Jean-François Kahn, directeur de l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi*, a été condamné, lundi 22 octobre, par la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris, à 5 000 francs d'amende pour offense envers M. Omar Bongo, le chef de l'Etat gabonais. M. Kahn avait été accusé d'avoir mis en cause l'intégrité du président dans un article paru le 12 avril et intitulé *« Les pinces d'Omar »*. – *(AFP.)*

□ **SOUDAN : le correspondant de la BBC libéré.** – Arrêté en mars dernier et détenu depuis dans une prison de Khartoum, le correspondant de la BBC au Soudan, Alfred Taban, a été libéré vendredi 19 octobre. Il a déclaré qu'il n'avait subi aucun interrogatoire et que les autorités ne lui avaient fourni aucune explication

PAKISTAN : le scrutin législatif du 24 octobre

Les électeurs vont se prononcer pour ou contre Mme Bhutto

Près de 49 millions d'électeurs sont invités, mercredi 24 octobre, à élire les 215 députés de l'Assemblée nationale. Les Pakistanais auront le choix entre 1 331 candidats. Mais ce scrutin anticipé constituera, avant tout, un vote pour ou contre Mme Benazir Bhutto *(lire nos autres informations page 40).*

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

Dans un pays où l'armée a accaparé le pouvoir pendant vingt-quatre ans et où elle a chassé les civils à trois reprises, le climat d'incertitude, en cette veille d'élections, est nourri par l'expérience. Le général Miza Asam Beg, chef d'état-major de l'armée, répète qu'il n'a pas d'ambition politique, que les Pakistanais ont la *« démocratie dans le sang »*, mais l'expression fait presque sourire par son incongruité. Tout le monde se pose une seule question : pourquoi offrir à Mme Benazir Bhutto, chassée du pouvoir le 6 août, une seconde chance ? L'armée n'aime pas les politiciens, qui n'ont, à ses yeux, pas d'intérêts nationaux. Tel général devient prolixe pour démontrer que chaque nouvelle tentative d'un gouvernement civil s'est soldée par un fiasco.

Ce qui s'est passé au Pakistan depuis le « coup d'Etat constitutionnel » du 6 août n'incline pas les militaires à infirmer leur jugement : le gouvernement intérimaire de M. Ghulam Mustafa Jatoi, installé au pouvoir *manu militari*, s'est révélé incapable de profiter de son avantage, ruinant même la crédibilité de la coalition électorale qu'il soutient, l'Alliance démocratique islamique (IDA). Celle-ci est constituée d'une combinaison hétéroclite de partis politiques et de formations islamiques, dont les chefs se sont disputé les investitures. Trois candidats au moins revendiquent par avance le poste de premier ministre : MM. Jatoi, Junejo (ancien premier ministre du général Zia Ul Haq) et Nawaz Sharif, président de l'IDA.

La « conspiration américaine »

Par une campagne outrageusement partisane, destinée à détruire l'image de Mme Bhutto dans l'opinion publique (elle serait soutenue par les *« lobbies juif et hindou »*), par l'organisation d'un processus judiciaire partial chargé de démontrer la corruption de l'ancien gouvernement, l'exécutif et, par ricochet, ceux qu'il soutient ont réalisé la contre-performance de renforcer la popularité de celle qu'ils voulaient discréditer : aucune preuve tangible n'a été apportée de la culpabilité personnelle de l'ancien premier ministre. Mme Bhutto a quitté le pouvoir sans gloire, dans un fort climat d'affairisme et de corruption, et tente de le reconquérir avec l'auréole de la victime. Même son mari, Asif Ali Zardari, emprisonné depuis le 10 octobre et sur lequel ne pèsent pas moins de treize charges criminelles, fait presque figure de martyr.

Les militaires n'ont donc guère de raisons d'être satisfaits du sens politique manifesté par le président Ghulam Ishaq Khan, le premier ministre et M. Nawaz Sharif. Comme lors des élections de novembre 1988, qui ont porté le Parti du peuple pakistanais (PPP) au pouvoir et mis fin à onze années de dictature, Mme Bhutto est le seul véritable enjeu des élections : les Pakistanais vont voter pour ou contre elle. Le scrutin devient une sorte de référendum sur le diktat constitutionnel prononcé par le chef de l'Etat.

Rien ou presque n'a changé. Les militaires sont toujours là. Physiquement d'abord, puisque des dizaines de milliers d'entre eux seront aux portes des bureaux de vote et que des milliers d'autres resteront en état d'alerte dans tout le pays. Psychologiquement, ensuite, parce que « Big Brother », autrement dit le général Beg, peut à tout moment « rétablir l'ordre » par un pronunciamiento militaire. Tout dépendra du déroulement du scrutin. Les militaires n'agiront qu'en cas de troubles, c'est-à-dire que leur mission ne comporte pas d'intervention pour empêcher une fraude électorale que Mme Bhutto prévoit massive.

L'ancien premier ministre a dénoncé la mise sur pied, au palais présidentiel, d'une « cellule » chargée d'« arranger » les résultats pour la priver de son éventuelle victoire. Au cours des meetings électoraux monstres qu'elle a multipliés dans les quatre provinces, elle a enjoint à ses partisans de venir en force surveiller les opérations électorales, ce qui n'est pas précisément un gage de paix civile. La force de la tactique de Mme Bhutto est d'avoir déjà presque convaincu les Pakistanais et l'opinion publique internationale qu'une victoire de ses adversaires serait obtenue par des moyens déloyaux, ce qui, après tout, relève des mêmes procès d'intention dont elle est victime.

Le plus significatif d'entre eux, qui aura dominé toute la fin de la campagne électorale, est celui de la « conspiration américaine ». Washington, pour « punir » Islamabad de poursuivre ses efforts en vue de se doter d'un armement nucléaire, a suspendu l'intégralité de son aide économique, soit 600 millions de dollars par an. Mme Bhutto est accusée d'avoir conseillé aux Américains d'agir en ce sens, pour affaiblir ses adversaires. Comme toujours au Pakistan, les Etats-Unis résistent mal à la tentation d'influencer le cours des événements politiques. Aujourd'hui, le sentiment de la plupart des Pakistanais est que la reprise de l'aide américaine dépend directement du déroulement « démocratique » ou non des élections, ce qui constitue un coup de pouce indirect – mais embarrassant – pour Mme Bhutto.

Le général Beg lui-même s'est élevé contre ces *« ingérences »*, affirmant que le Pakistan n'est pas prêt à *« marchander ses principes et ses intérêts vitaux »*. Il en a profité pour stigmatiser *« ceux qui recherchent de tels appuis pour promouvoir leurs ambitions politiques »*, dans une claire allusion à Mme Bhutto. Paradoxalement, le scrutin de mercredi pourrait ne pas changer grand-chose à la situation du Pakistan. Si l'hypothèse de la démocratie prévaut, celle-ci sera aussi difficile que par le passé. Ni Mme Bhutto ni ses adversaires ne peuvent prétendre obtenir une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Cela signifie que l'opposition sera suffisamment forte pour bloquer la plupart des initiatives de la majorité.

Mme Bhutto, même réélue, sera toujours pieds et poings liés par une Constitution qui, dans sa forme actuelle, permet au président de dissoudre le Parlement et de renvoyer son premier ministre, et elle restera soumise à la tutelle vigilante de l'armée. Battue, elle pourrait profiter de sa situation de chef de l'opposition, celle-ci étant d'autant plus confortable que le prochain gouvernement sera confronté à une crise économique sans précédent. Reste qu'elle ne sera pas pour autant débarrassée de l'épée de Damoclès que constitue son éventuelle « disqualification » de la vie publique par les tribunaux.

LAURENT ZECCHINI

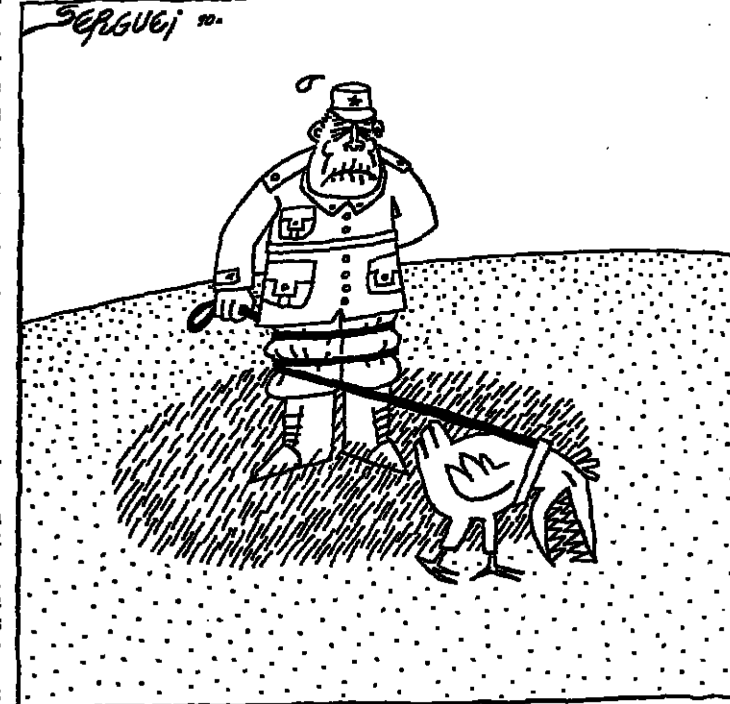
Quand la Chine a peur de Hongkong

Secouée par la tourmente du « printemps de Pékin », la colonie britannique attend avec impatience la disparition de M. Deng Xiaoping

En tournée en Europe pour rassurer ses partenaires économiques sur l'avenir de Hongkong, le gouverneur de la colonie britannique, Sir David Wilson, a séjourné à Paris mercredi 17 octobre. Il a été reçu à l'Assemblée nationale par M. Laurent Fabius et s'est entretenu avec MM. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur, et Tony Dreyfus, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, ainsi qu'avec Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères.

HONGKONG

de notre envoyé spécial



Seize mois après le massacre de la place Tiananmen, la confiance n'est toujours pas revenue à Hongkong. Avec sa liberté d'expression et son laisser-faire économique, elle inquiète même les vieux dirigeants de Pékin, confits dans un communisme orthodoxe d'un autre âge.

On trouve de tout dans ce paradis de la consommation aux portes de la Chine populaire. Comme ce tee-shirt représentant un drapeau anglais à moitié mangé par l'oriflamme rouge de Pékin... à moins que ce ne soit le contraire, selon le sens dans lequel on interprète le travail du peintre représenté au milieu. Symbole de la situation inconfortable de Hongkong.

La colonie britannique a été violemment secouée par la tourmente du « printemps de Pékin ». Seize mois plus tard, elle s'est installée – *« dans le réalisme et la résignation, après s'être débarrassée de ses lunettes roses »*, dit un haut fonctionnaire – dans l'attente du 30 juin 1997, date de son retour dans le giron de Pékin. Mais la situation a changé : si Hongkong a toujours eu peur des soubresauts d'une Chine imprévisible, c'est désormais celle-ci qui s'inquiète du mécontentement des Hongkongais. Le premier ministre Li Peng a dénoncé l'île comme un havre de *« subversion »*.

« Pour eux, même un seul opposant représente une menace », reconnaît M. Helmut Sohmen. Homme d'affaires autrichien, gendre de l'armateur milliardaire Sir Y. K. Pao, souvent considéré comme proche de la Chine, ce dont il se défend, il estime que celle-ci n'a aucun intérêt à étrangler la poule aux œufs d'or. Défenseur des droits de l'homme et bête noire de Pékin, Me Martin Lee n'est pas d'accord : *« Ils croient que la poule va les attaquer. Ils veulent la contrôler, même si cela veut dire qu'elle ne pondra plus ! »*.

Une poule sans ergots

Cette poule, qui continue de pondre, n'a pourtant guère d'ergots. Privée d'institutions représentatives, gérée par une administration dont la tête ne veut pas de vagues et la base n'a plus envie de prendre de risques, Hongkong est deux cents fois moins peuplée que le continent.

Certains accusent l'administration et Londres d'être disposés à tous les *kowtow* (prosternation rituelle) devant les maîtres de la Cité interdite. Ils citent en exemple la censure de films pour ne pas heurter Pékin. *« Il est interdit de dénigrer un gouvernement étranger »*, affirme Mme Maria Tam, membre du Conseil législatif. Cet argument n'a pourtant pas été utilisé contre les films de kungfu anti-japonais ou contre *Rambo* !

Les Démocrates unis (le terme de parti est tabou pour ne pas heurter Pékin), comme Me Lee ou le syndicaliste Szeto Wah – qui a juré de *« mourir à Hongkong »*, – n'en continuent pas moins de tenir haut le pavillon de la démocratie. *« Hongkong n'est pas un problème mineur*, dit-il. *Il est lié à la marche de l'humanité vers la démocratie. C'est la lutte finale contre la dernière forteresse du communisme ! »*

Tout en engrangeant de juteux bénéfices par le biais de ses sociétés locales et en laissant ses cadres sur place se remplir les poches, Pékin a pris des mesures pour que le vent de contestation ne contamine pas le reste du pays. D'où la nomination en tant que représentant à Hongkong d'un « dur », M. Zhou Nan. Ou les déclarations au vitriol d'officiels qui voient partout la justification de leur fumeuse *« théorie du complot »* contre Pékin, comme la décision de Londres de distribuer 50 000 passeports britanniques ou de promulguer une *« déclaration des droits »*.

C'est le propre des régimes faibles que de se croire menacés. Jusqu'en 1989, M. Deng était assez solide pour ouvrir son pays aux influences extérieures. Ce n'est plus le cas, et l'incertitude que fait peser Pékin est le plus lourd handicap pour l'avenir de Hongkong. Au point que même les plus optimistes mettent un bémol à leurs espoirs : il faudra que, d'ici à 1992-1993, la génération de la Longue Marche laisse la place aux jeunes.

Inutile de diviser en *« conservateurs »* et *« libéraux »* les *« technocrates »* de Pékin, nous dit un financier, qui connaît intimement la place : *« Ce sont tous des opportunistes et des médiocres. Ils attendent la disparition des Vieux. Après, ils chanteront la chanson la mieux adaptée pour rester au pouvoir. Dans une situation désespérée, ils doivent trouver un « puits de pétrole politique » pour survivre. Le « puits Mao » est tari. Reste celui du désir populaire de changement. »* Pour cela, ils comptent sur Hongkong.

Cet espoir que Pékin se montrera à nouveau compréhensif, revenant à son libéralisme des années 80 – en moins brouillon – justifie l'optimisme des milieux d'affaires. *« Depuis 1949, le gouvernement chinois s'est toujours montré raisonnable envers Hongkong ; il semble le redevenir*, ajoute ce financier. *Il n'y a pas de raisons pour que cela ne continue pas. Nous sommes condamnés à avoir des relations pratiques avec le gouvernement là-bas, quel qu'il soit ! »*

Si la Chine connaît des soubresauts, la situation s'y améliore, affirme un autre homme d'affaires : *« Il y a quand même eu moins de morts place Tiananmen que pendant la révolution culturelle ! » « Tout dépend de Pékin*, ajoute M. Sohmen. *Rien ne sert de décourager les gens. Nous devons travailler dur pour leur faire comprendre notre situation. »* Dur, en effet, puisqu'il narre comment M. Deng, à qui l'on demandait de faire quelque chose pour restaurer la confiance de la colonie, répondit : *« Il n'y a pas de problème à Hongkong ! »*

« Sauver les meubles »

« Je ne crois pas les capitalistes quand ils affichent leur confiance en l'avenir de Hongkong. Ils pourront toujours prendre l'avion », dit en revanche un vieux compagnon de route de Pékin, aujourd'hui désillusionné. *« Beaucoup de nos dirigeants ne comprennent rien à ce qui se passe ici. Ils se fichent que les gens s'en aillent, pensant pouvoir les remplacer par d'autres venus du continent. »* Il raconte que l'équipe qui avait négocié l'accord de 1984 avec Londres a vite perdu la partie. Dès novembre 1985, bien avant Tiananmen, Pékin était revenue à sa paranoïa du *« complot »*.

Malgré tout, il veut croire que les faits seront assez têtus pour faire plier les bureaucrates de Pékin. Il souhaite la mort de M. Deng *« avant qu'il ne soit trop tard »*. En attendant, *« il ne faut pas laisser Hongkong s'effondrer, mais s'efforcer de sauver les meubles en espérant pouvoir un jour remonter la pente »*.

Pendant ce temps, en dépit d'une recrudescence de la criminalité, l'économie repart – après une année noire de croissance zéro et de fuite massive de cerveaux et de capitaux. Les nouvelles constructions poussent comme bambous après la pluie. De gigantesques projets sortent des cartons, notamment un nouvel aéroport, qui ne sera pas prêt avant 1997 (*le Monde* du 6 septembre).

Considérée par les investisseurs étrangers comme la capitale économique du sud de la Chine, Hongkong semble avoir encore quelques beaux jours devant elle. A condition que les maîtres de Pékin le veuillent bien et cessent de considérer Hongkong comme un simple atout de politique intérieure dans la lutte sourde qu'ils se livrent pour la succession de M. Deng.

PATRICE DE BEER

هكذا من الاصل

Rolf Blum, qui a sauvé une petite fille de trois ans d'une maison en flammes.

Il s'en est fallu de quelques secondes... Nous les lui avons données.

Pour Rolf Blum, il y a des secondes qui valent une vie. Pour lui comme pour tous les pompiers du monde, pouvoir rester quelques instants de plus au contact du feu est vital. Quelques secondes de plus... qui ont demandé plusieurs années de collaboration entre Du Pont de Nemours et les services de sécurité. Le résultat : Le NOMEX* III, une fibre légère, résistante à la chaleur et aux flammes, qui permet de travailler au plus près du foyer.

C'est un équipement en NOMEX III qui a permis à ce pompier de sauver cette petite fille.

Aujourd'hui, les brigades de sapeurs-pompiers de nombreuses villes comme Francfort, Milan et Londres sont équipées de vêtements en NOMEX III.

Du Pont et la vie...

La sécurité est précisément un des domaines dans lequel Du Pont réalise d'importantes innovations. En consacrant un budget de Recherche et de Développement de plus de 7 milliards de francs par an et en travaillant en étroite collaboration avec les spécialistes de domaines aussi variés que l'industrie, l'agriculture et la médecine... Du Pont de Nemours met la technologie au service de la vie.

Pour toute information, contacter : Du Pont de Nemours (France) S.A. ; 137 rue de l'Université, 75554 Paris Cedex 07 - Tél : (1) 45.50.63.81.

* Marque déposée de Du Pont de Nemours



De meilleurs produits pour une vie meilleure.



EUROPE

URSS : l'économie à deux vitesses

La mairie de Moscou va rationner tous les produits de base

La mairie de Moscou a décidé, lundi 22 octobre, de proposer l'introduction dans la capitale d'un système de cartes de rationnement sur les « produits alimentaires de base ». Le Parlement fédéral a commencé le même jour l'adoption d'une loi alourdissant les peines de prison contre les *« spéculateurs »*.

MOSCOU

De notre correspondant

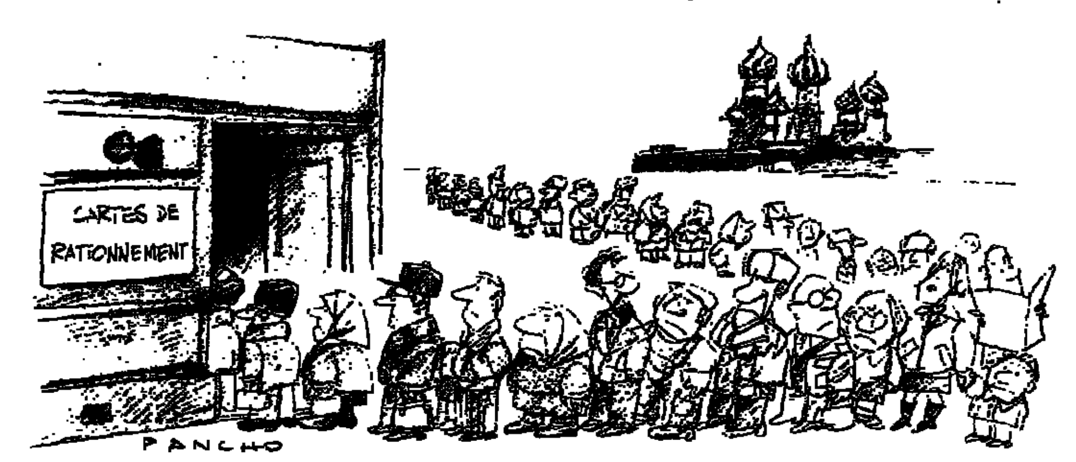
Avant d'entrer en vigueur, la proposition de la mairie de Moscou devra être approuvée, au début du mois prochain, par l'assemblée plénière du conseil municipal. Les débats seront certainement difficiles, mais l'accord du conseil ne fait, cependant, guère de doute car les élus n'ont, en fait, plus le choix. Face à leurs magasins vides, aux queues et aux pugilats que suscitent souvent le moindre arrivage d'oranges vertes sur un trottoir ou d'indéfinissables fromages sur des étals qui n'ont plus que le souvenir des œufs, du beurre et des yoghourts, les Moscovites sont en effet partisans du rationnement. A leurs yeux – plusieurs sondages demandés par la mairie le montrent, – les cartes auraient au moins le mérite de garantir un minimum à chacun et de réduire la durée des épuisantes et permanentes courses au coup de chance.

Il est vraisemblable qu'on apercevra à l'usage qu'il y a là une bonne part d'illusion et que, la crise s'amplifiant, les cartes non seulement ne réussissent pas à répartir la pénurie, mais amplifient au contraire le marché noir.

Reste que la municipalité ne peut ignorer ce besoin de la population d'être rassurée et que le rationnement est, de surcroît, conçu par l'ensemble des économistes réformateurs comme une garantie sociale devant obligatoirement accompagner le *« passage au marché »*.

L'ensemble des plans de réforme – celui qui vient d'être adopté, vendredi dernier, par le Parlement fédéral comme celui de la Fédération de Russie – prévoient ainsi d'assurer à tous un minimum de produits à des prix d'État garantis afin que la libération progressive du marché ne réduise pas les plus démunis à la famine.

Economiste lui-même, le maire réformateur de Moscou, M. Gavril Popov, avait défendu cette idée dès décembre 1989 devant le Parlement fédéral. Sur ce point au moins, l'accord est donc à peu près général et les mesures envisagées lundi par la mairie de la capitale



proposent, dans le même temps, de totalement libérer les prix sur les marchandises vendues par les entrepreneurs privés qui auraient accru par leurs propres moyens le volume de l'offre.

Seul l'impôt – progressif – viendrait alors limiter la marge de profit de ces entrepreneurs. Dès après son adoption par la municipalité de Moscou, ce système pourrait être généralisé à l'ensemble de la Fédération de Russie, que les responsables de la capitale ont déjà appelée à suivre leur exemple.

C'est de cette manière la plus grande part du pays qui pourrait bientôt s'installer dans cette économie à deux vitesses qui s'esquisse depuis l'apparition des coopératives et des entreprises privées à capital soviéto-étranger.

Un choc psychologique brutal

Dès aujourd'hui, ceux qui ont la possibilité de travailler dans ce secteur libre reçoivent des salaires deux, trois ou dix fois plus élevés que dans le secteur d'Etat. Demain, la généralisation progressive des entreprises privées et la différenciation des prix qui s'ensuivra créeront deux sociétés parallèles – celle du minimum vital garanti par l'Etat et celle du marché.

Avec tous les risques de tension sociale que cela comporte, le monde soviétique va devenir caricaturalement inégalitaire. Hier soigneusement dissimulées par les rideaux des limousines et des magasins reservés, les différences sociales vont s'afficher.

Le choc psychologique sera brutal. C'est maintenant que la perestroïka entre – et pour très longtemps – dans sa période la plus difficile et, dès lundi, le Parlement fédéral a adopté en première lecture un projet de loi alourdissant les peines contre les *« spécula teurs »*. Est ainsi visé *« l'achat à l'Etat ou aux coopératives de biens de consommation et leur revente avec profit »*.

En clair, les pouvoirs publics espèrent limiter de cette manière le marché noir qui consiste tout simplement en URSS à détourner la production des circuits normaux de distribution et la revendre, sous le manteau, au prix fort, après avoir organisé la pénurie.

Contrôles douaniers

Il s'agit là d'un véritable troisième secteur solidement assis sur une alliance entre le crime organisé et une partie significative des appareils économiques et d'Etat. Défendant ce projet de loi devant les députés, le vice-ministre de l'intérieur, M. Vassili Trouchine a, par exemple, indiqué que seuls 20 produits de base sur 1 100 étaient aujourd'hui effectivement disponibles dans les magasins. Le reste, pas tout le reste mais beaucoup d'autres produits, existe mais pas en rayons.

Augmentation ou pas des peines de prison, il est en conséquence hautement invraisemblable que le marché noir se résorbe rapidement. Les changements induits par le passage au marché devraient bien au contraire augmenter significativement le volume de la criminalité économique. Dans une conférence de presse commune, le président du KGB, le procureur général adjoint de l'URSS et les ministres de l'intérieur et de la justice, viennent de brosser, lundi encore, un tableau extrêmement sombre de la situation.

Mêlant tout dans un évident souci de mettre sur le même plan agitation politique et crime organisé, mais n'inventant au demeurant rien, ils ont longuement décrit devant la presse la multiplication des désertions et des cas de licenciements de membres du parti ; la généralisation du *« vandalisme »*, c'est-à-dire du renversement des monuments officiels du régime communiste ; la large impuissance des forces de l'ordre devant l'internationalisation du crime organisé soviétique et le développement de son esprit d'entreprise ; l'inadéquation, enfin, des lois actuelles qui continuent, théoriquement, à réprimer le profit mais ne permettent pas de lutter contre l'évasion fiscale.

Autre problème soulevé par ces officiels : l'apparition dans plusieurs Républiques d'embryons d'*« armées »*, des gendarmeries en fait dont le ministre de l'intérieur a relevé qu'il avait proposé leur légalisation à M. Gorbatchev. En Estonie, ce sont les hommes d'une de ces gendarmeries qui viennent d'être chargés de la mise en place de contrôles douaniers aux frontières avec la Russie et la Lettonie.

BERNARD GUETTA

□ **Session extraordinaire du Congrès de Russie le 27 novembre.** – Une session extraordinaire du Congrès des députés de Russie, qui a seul le pouvoir de changer la Constitution de la RSFSR, est prévue le 27 novembre, a annoncé lundi 23 octobre l'agence Tass. Une commission a mis au point un projet de Constitution pour la Fédération de Russie, sans référence directe à l'URSS et ne citant nulle part le mot *« socialiste »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : une décision équivoque

M. Bush oppose son veto à une loi contre la discrimination raciale

Opposer son veto à une loi destinée à lutter contre la discrimination raciale est une entreprise délicate, sinon scabreuse, pour un président américain. C'est pourtant ce que M. Bush s'est décidé à faire lundi 22 octobre, après avoir tenté en vain de faire amender une loi sur les droits civiques (*Civil Rights Bill*) votée à une large majorité par les deux Chambres du Congrès.

WASHINGTON

de notre correspondant

Les promoteurs du texte auquel s'est opposé M. Bush entendaient donner de nouvelles armes légales aux membres des minorités (et aux femmes) qui poursuivent leurs employeurs pour *« discrimination »*, face à une Cour suprême qui, ces dernières années, s'est montrée de plus en plus réticente devant leurs plaintes. Mais le président, aiguillonné par ses conseillers juridiques, a fait valoir que la nouvelle loi amènerait en réalité les employeurs à pratiquer un système de « quotas » dans l'embauche de leur personnel, pour se prémunir contre des actions en justice.

L'argumentation de la Maison Blanche est rejetée avec indignation par les dirigeants des organisations de défense des droits civiques, mais aussi, et c'est plus grave pour M. Bush, par des responsables noirs qui lui avaient fait confiance jusqu'à présent. Certains d'entre eux ont effectué des démarches pressantes, publiques ou privées, auprès du président pour le conjurer de renoncer à son idée de veto. Rien n'y a fait, et cette décision risque de ruiner les efforts déployés par les républicains en direction de l'électorat noir des classes aisées, efforts qui avaient pourtant connu un certain succès.

Une nouvelle « bourde » politique

Pourquoi M. Bush s'est-il lancé dans ce combat douteux ? Les arguments des chefs d'entreprise ont certainement joué un rôle, et on peut comprendre que le président ait souhaité éviter un déferlement incontrôlable d'actions en justice dans un pays où tout est désormais prétexte à procès interminables et ruineux.

Mais ces arguments – d'ailleurs contestés par nombre de spécialistes – semblent un peu légers, si l'on considère tout ce que M. Bush risque de perdre dans l'aventure, lui qui s'était voulu l'apôtre d'une Amérique *« plus douce et plus gentille »*, et qui, jusqu'à ces derniers temps, jouissait parmi les Noirs d'une popularité exceptionnelle pour un président républicain.

Certains mettent en cause son entourage – car nul, même parmi ses critiques les plus véhéments, n'accuse M. Bush de racisme (il a sans doute placé plus de Noirs ou de représentants d'autres minorités à des postes de grande responsabilité qu'aucun de ses prédécesseurs).

D'autres voient dans l'affaire une nouvelle « bourde » politique : non content d'avoir pataugé dans le débat budgétaire et de s'être laissé présenter par les démocrates comme le défenseur des riches, il aggraverait son cas en apparaissant comme l'adversaire du progrès en matière des droits civiques.

Une image brouillée

Mais on peut aussi voir les choses d'une tout autre manière, et accuser M. Bush de tenter, par ce veto, de se « rétablir » auprès des classes populaires, de tous ces gens frustes ou frustrés qui estiment qu'on en fait déjà beaucoup trop pour les Noirs, qui profitent du système, et beaucoup trop peu pour eux, qui travaillent et paient des impôts... Après tout, il y a sans doute plus de voix à gagner en s'opposant à une loi sur les droits civiques qu'en la signant, et le score impressionnant réalisé il y quelques semaines en Louisiane par un ancien membre du Klu Klux Klan, David Duke, qui a recueilli pas moins de 60 % du vote blanc, n'est pas passé inaperçu des responsables politiques.

Le soupçon, pourtant, cadre mal avec ce que l'on croit savoir des dispositions d'esprit de M. Bush, mais les accusations ont commencé à pleuvoir, y compris depuis la tribune de la Chambre des représentants. *« Le président Bush,* s'est écrié un élu (noir), *fournit une couverture aux David Duke, aux skinheads et autres racistes... »* Le chef de l'exécutif a beau jurer qu'il a le plus grand désir de signer un *Civil Rights Bill* à condition qu'il soit rédigé dans un langage qui lui convienne, l'épisode laissera des traces. L'image publique de M. Bush était déjà passablement brouillée. Ce veto équivoque ne fait qu'ajouter à la confusion, et aux doutes.

JAN KRAUZE

DIPLOMATIE

La réunion des ministres des affaires étrangères des Douze à Luxembourg

Le projet de la Commission sur l'union politique européenne diffère de celui de la France

Les ministres des affaires étrangères des Douze, réunis lundi 22 octobre à Luxembourg, ont eu un deuxième débat sur la manière de transformer l'actuelle Communauté en une union politique. Ce thème se trouvera au centre des travaux de la conférence intergouvernementale, convoquée à partir du 15 décembre. M. Roland Dumas a de nouveau insisté sur le rôle essentiel que devrait jouer aux yeux de la France le Conseil européen. La Commission européenne, qui s'exprimait pour la première fois de façon complète sur ce dossier, défend un point de vue quelque peu différent.

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La Commission Delors est favorable à la mise en œuvre progressive d'une politique étrangère et de sécurité commune, à l'élargissement des compétences de la Communauté, au recours plus fréquent au vote à la majorité qualifiée, à un renforcement du contrôle démocratique sur le fonctionnement de la CEE. Mais, dans le même temps, elle met en garde contre des réformes qui, sous prétexte d'ouvrir davantage le champ des activités communautaires, remettraient en cause l'équilibre actuel des pouvoirs, lequel – *« a fait preuve de son dynamisme »* – entre elle-même, le conseil des ministres et le Parlement européen.

Cette crainte l'amène à prendre position contre deux des aménagements envisagés par les Douze lors des débats préparatoires : la commission estime inopportun de partager son droit d'initiative, source première de son pouvoir, avec le Parlement européen ; en outre, elle rejette l'idée chère aux Français et aux Allemands d'un super secrétariat installé aux côtés du Conseil européen. Tels sont les principaux points de l'avis de la Commission, présenté par M. Jacques Delors, lundi, aux ministres des affaires étrangères des Douze, et mardi au Parlement européen.

Renforcer les pouvoirs du Parlement

La mise en place de la politique étrangère et de sécurité commune, constitue aux yeux de la Commission le *« poumon »* de cette nouvelle relance de l'action collective. S'ajoutant aux nouvelles ambitions de la Communauté en matière d'union économique et monétaire, elle justifie que soit consacré *« le rôle d'impulsion du Conseil européen »*. Mais point trop n'en faut, semble dire la Commission. Certes, en raison de *« la forte spécificité »* de la politique étrangère et de sécurité, le droit d'initiative devrait être partagé ici entre la présidence du Conseil, les Etats membres et la Commission. Mais en ce qui concerne la préparation des décisions, à savoir la phase la plus opérationnelle de cette nouvelle politique commune, la Commission propose la création d' *« une institution* ad hoc *»*, comprenant l'actuel secrétariat de la coopération politique (qui serait renforcé) et des représentants de la Commission. Cette cellule de commandement *« garante de la cohérence entre la politique étrangère et les autres politiques communes »*, serait placée auprès du secrétariat général du Conseil des ministres. Il reviendrait aux chefs de gouvernement (le Conseil européen) de décider au coup par coup des domaines des zones d'action relevant de la politique étrangère et de sécurité commune. Une fois le champ d'application ainsi tracé, le conseil des ministres des affaires étrangères prendrait les décisions nécessaires à la majorité qualifiée renforcée (sauf pour les questions directement liées à la sécurité où l'on maintiendrait la règle de l'unanimité).

Le renforcement de la légitimité démocratique suppose celui des pouvoirs du Parlement européen. La Commission recommande l'extension de la procédure de coopération qui permet au Parlement d'intervenir de façon approfondie dans le processus législatif. Elle est d'accord pour qu'il participe désormais à la désignation du président de la Commission ainsi que des autres membres du collège. Elle envisage favorablement que lui soit donnée la faculté *« d'agir sur une partie limitée des recettes »*, autrement dit de lever un impôt communautaire, fût-il symbolique ; mais elle refuse, et c'est là sans doute l'essentiel, de partager avec l'assemblée, son droit d'initiative. *« Il ne faut pas démunir Paul pour habiller Pierre »*, aime à dire à ce sujet M. Jacques Delors.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **La Norvège regrette la rupture des relations diplomatiques avec le Kenya.** – Le gouvernement norvégien regrette vivement la décision du Kenya de rompre les relations diplomatiques et appelle le président Daniel Arap Moi à revenir sur sa décision, a indiqué, lundi 22 octobre, à Oslo, un porte-parole du ministère des affaires étrangères (nos dernières éditions du 23 octobre). Environ quatre cents Norvégiens vivent au Kenya et la plupart risquent d'être expulsés. Samedi, le président Moi avait notamment dénoncé l'intervention de ce pays en faveur des dissidents politiques. – *(AFP.)*

La CEE lève les sanctions contre la Chine et l'Iran et établit des relations avec le Vietnam

Les ministres des affaires étrangères de la Communauté des Douze ont décidé lundi 22 octobre, de lever les sanctions contre la Chine et l'Iran ainsi que d'*« engager des relations diplomatiques et économiques approfondies »* avec le Vietnam.

Plusieurs pays de la Communauté avaient déjà des relations diplomatiques avec Hanoï. La prise de position des Douze va cependant permettre à la Communauté d'engager des programmes d'aide. Un plan pour le rapatriement et la réinsertion des « boat people », auquel participeront des pays tiers (notamment les Etats-Unis, le Japon, le Canada, les pays de l'ASEAN), doit ainsi être présenté le mois prochain par la Commission de Bruxelles.

Le Vietnam, qui faisait l'objet de sanctions depuis l'invasion du Cambodge en 1978, demandait depuis septembre 1987 des relations officielles avec la CEE. Seul le veto britannique empêchait la Communauté de répondre à cette demande depuis quelques mois. Le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, n'a pas caché lundi que l'évolution de Hanoï sur la question des « boat people » réfugiés à Hongkong a été décisive pour la levée de ce veto.

La Chine se voit, elle, récompensée pour la solidarité dont elle fait preuve au Conseil de sécurité des Nations unies à propos de la crise du Golfe. Les sanctions contre ce pays – suspension des contacts à haut niveau, opposition des Douze à l'octroi de crédits par les institutions internationales – avaient été édictées en juin 1989 après la répression des manifestants de Pékin. En revanche, l'embargo sur les livraisons d'armes et l'interdiction de la coopération militaire avec Pékin demeurent.

En ce qui concerne l'Iran, les Douze avaient supendu les contacts diplomatiques à haut niveau avec ce pays depuis la *fatwa* décrétée contre l'écrivain britannique Salman Rushdie par l'imam Khomeiny. Plusieurs pays, dont la France, avaient en fait déjà rétabli ces contacts au plan bilatéral.

La Grande-Bretagne s'est en revanche opposée à ce que le même geste soit fait en direction de la Syrie, opposition fort opportune pour la France. Comme l'a dit M. Roland Dumas, sans lier explicitement le maintien des sanctions contre Damas au comportement de l'armée syrienne au Liban, *« la France n'était pas en état d'affronter le ressentiment britannique »* sur ce sujet. L'interdiction de ventes d'armes à la Syrie et des contacts à haut niveau, ainsi que la limitation de la liberté de mouvement des diplomates syriens en Europe, décidée en 1986 après la participation présumée de Damas à une tentative de sabotage d'un avion israélien au départ de Londres, resteront donc en vigueur. – *(AFP, Reuter.)*

مكبر من الاصل

AMÉRIQUES

CANADA : entre les grands idéaux et le pragmatisme économique

Les forces politiques du Québec tentent de définir une « souveraineté tranquille »

Quelques centaines de séparatistes québécois ont manifesté récemment dans les rues de Montréal pour marquer le vingtième anniversaire de l'« octobre noir » de la Belle Province : une poussée de violence provoquée par les indépendantistes, qui ébranla la démocratie canadienne. Aujourd'hui, le Québec n'a toujours pas trouvé sa place dans la Confédération. La reprise des discussions sur la Constitution est peut-être l'occasion d'exorciser les vieux démons.

MONTRÉAL

de notre correspondante

On ne voit et n'entend qu'eux. A la télévision, à la radio, dans les journaux du Québec, les anciens acteurs de la crise d'octobre 1970, qu'ils aient été à l'époque terroristes, otages, ministres ou simples témoins, sont invités à commenter à satiété *« les quatre-vingt-six jours qui ébranlèrent la démocratie canadienne »*. Enlèvement du diplomate britannique James Cross, assassinat du ministre québécois du travail Pierre Laporte : le Canada, pour la première fois de son histoire, se trouvait confronté à des actes terroristes, ceux du Front de libération du Québec (FLQ), qui réclamait l'indépendance par la *« révolution prolétarienne »*.

Vingt années plus tard, cet épisode *« troublant »* pour les uns, *« sordide »* pour les autres, cesse subitement d'être tabou et les langues n'en finissent plus de se délier. Ainsi, estime-t-on aujourd'hui, que l'influence du *« pouvoir parallèle défiant l'autorité élue du pays »* invoquée par M. Pierre Elliott Trudeau, alors premier ministre du Canada, pour justifier l'imposition au Québec d'une sévère *« loi des mesures de guerre »* (suspension des libertés civiles) avait été grossièrement exagérée. Dans la panique, tous ceux reconnus de près ou de loin comme indépendantistes ou « gauchistes » étaient devenus suspects. Près de cinq cents personnes avaient été arrêtées en deux jours, parmi lesquelles de nombreux membres du tout nouveau Parti québécois de René Lévesque, né de la « révolution tranquille » de la précédente décennie.

Vague courant de sympathie

La thèse du complot contre la démocratie, amplifiée à l'époque par le maire de Montréal en campagne électorale, parait aujourd'hui dérisoire. Les rangs du FLQ n'ont jamais compté qu'une trentaine de jeunes « révolutionnaires » vaguement castristes, et plus romantiques qu'organisés. Le vague courant de sympathie qu'avait suscité, après l'enlèvement de James Cross, la lecture de leur manifeste brouillon et populiste sur les ondes de la radio s'était brusquement tari lorsque le corps de Pierre Laporte – l'un des bras droits du premier ministre libéral Robert Bourassa, arrivé au pouvoir cinq mois plus tôt à Québec – avait été retrouvé dans le coffre d'une voiture, deux jours après l'entrée en vigueur des mesures exceptionnelles. La « révolution » avait pris fin devant ce drame, et les francophones québécois ont depuis exclu toute forme d'extrémisme dans leur lutte pour leur émancipation, dont les succès ont été plus manifestes sur le plan économique que politique.

La crise d'octobre n'a certes pas empêché le Parti québécois (social-démocrate) de prendre le pouvoir six ans plus tard, mais son actuel vice-président, M. Bernard Landry, estime aujourd'hui que l'échec du référendum de 1980 sur la souveraineté-association du Québec avec le reste du Canada *« est en partie lié »* au traumatisme qu'elle avait laissé dans les mémoires.

Sortis de prison depuis plusieurs années déjà, après un exil à Cuba et en France pour certains, les anciens terroristes du FLQ se sont étonnamment bien réinsérés dans la société québécoise. Les éditeurs, professeurs d'université, scénaristes ou même « conseillers en communication » qu'ils sont devenus regrettent leurs excès mais ne s'en excusent pas. Tout comme Pierre Vallières, autrefois considéré comme le « théoricien » du FLQ après la publication en 1985 de son livre *Nègres blancs d'Amérique*, ils rêvent de voir un *« Québec libre et socialiste »* sortir des urnes, au moment où la Confédération canadienne est sérieusement menacée d'éclatement.

Processus « sans fracture »

Après l'échec, en juin dernier, du processus qui aurait permis au Québec d'adhérer à la Constitution du Canada à des conditions minimales rejetées par deux provinces anglophones, les forces politiques de la Belle Province se sont unies pour tenter de définir les tenants et les aboutissants d'une sorte de « souveraineté tranquille ». Au milieu des réminiscences de la crise d'octobre, la commission parlementaire « élargie et non partisane » constituée à cet effet vient de commencer ses travaux. Dirigée par deux hommes d'affaires réputés, elle devra, d'ici à mars prochain, mener ses réflexions sous le signe du plus grand pragmatisme. Pour M. Bourassa, revenu aux commandes du Québec en 1985, les nouvelles formules politiques à trouver doivent être clairement *« subordonnées à l'intérêt économique du Québec »*. A ses yeux, la *« sécurité économique »* de la province commande impérativement le maintien d'une monnaie commune et la libre circulation des biens au sein d'un Canada renouvelé, qu'il verrait bien doté d'un Parlement *« supranational, néo-fédéral ou communautaire »*. Une *« harmonisation fiscale »* et une *« mise en commun de la défense et de la politique étrangère »* seraient à ses yeux *« pertinentes »* pour un Québec totalement maître de ses politiques en matière d'immigration, de culture, d'enseignement et de communication.

Le Parti québécois, dont la cote est actuellement à 43 % dans les sondages (huit points de plus que pour le Parti libéral), est, selon son vice-président, *« prêt à offrir une association économique particulière aux autres parties du Canada pouvant aller jusqu'à une monnaie commune »*, mais rejette toute idée de structure supranationale. Il réclame la pleine compétence du Québec sur toutes ses lois et sur ses impôts, ainsi que le pouvoir de signer des traités. Il envisage *« une armée québécoise de taille modérée »*, qui opérerait en étroite collaboration avec celles du reste du continent nord-américain. Il offre enfin d'assumer *« une juste proportion »* de l'énorme dette (56 % du PIB canadien) accumulée par Ottawa et propose de récupérer en échange les actifs fédéraux au Québec dans la même mesure. Le tout serait à négocier avec Ottawa dans le cadre d'un processus « sans fracture », à l'issue duquel le peuple québécois serait invité à adopter, par voie de référendum, la Constitution d'un Québec souverain.

« Nous ne cherchons pas la gabegie mais l'indépendance dans la plus grande harmonie possible », déclare M. Landry. Tout autant que le Parti libéral, le Parti québécois a donc aujourd'hui le souci *« de ne pas trop effaroucher le reste du Canada »* pour l'amener progressivement à accepter un nouveau type de partenariat susceptible de satisfaire, dans toute la mesure du possible, les intérêts économiques bien compris de chacune des parties.

Reste à savoir si Ottawa et les autres provinces, bien attentistes pour le moment, trouveront que le jeu en vaut la chandelle.

MARTINE JACOT

POLITIQUE

Polémiques municipales

Nice : au conseil, comme au spectacle

La première séance de travail du conseil municipal de Nice depuis la démission de M. Jacques Médecin, le 16 septembre dernier, s'est tenue lundi 22 octobre. Le nouveau maire, M. Honoré Bailet, sous les critiques de l'opposition de gauche et du Front national, ainsi que des quolibets de la salle, s'efforce de remettre de l'ordre dans le monde associatif local.

NICE

de notre envoyé spécial

Les Niçois se souviendront du lundi 22 octobre 1990, et de la séance de travail du conseil municipal qui s'est tenue ce jour-là. Sans un Médecin ! Du jamais vu depuis soixante-deux ans, depuis que le père, Jean, puis le fils, Jacques, ont régné sur la ville. Dans la salle du conseil aux couleurs défraîchies, le *« grand Jacques »* ne figure pas encore près de papa dans la galerie de portraits des maires de la ville. Mais la grande ombre du fuyard passe encore sur les travées.

Dans les rangs du public qui s'est rué dès 8 h 30 au spectacle, on se souvient encore de ses grands coups de gueule, des séances qu'il rendait interminables afin d'épuiser les contestataires. Sur son trône aujourd'hui, la perche de son micro en guise de sceptre, le vieux dauphin Honoré Bailet, flanqué de son grand chambellan au nom prédestiné, Paul Guerrier, ancien trésorier payeur général du département, adjoint aux finances depuis 1989, dernière clé de voûte du branlant édifice municipal. En face, la cour des médecinistes désœuvrés, magma politique silencieux qui a appris depuis belle lurette à voter comme un seul homme, ne se réveillant que lorsqu'on attente à l'honneur de celui qui les a placés là. Et puis, aux derniers rangs de cette curieuse assemblée, une travée de socialistes et de communistes, une dernière ligne constituée par le Front national interpellant dans le même amusement, par dessus les têtes de cette majorité muette, le maire sénateur et le premier adjoint pédagogue.

Le maire bafouille ses premiers mots. *« Vous l'entendez parler ? »*, gronde le public, incapable de se plier à la loi du silence. Déclaration d'intention : *« L'heure n'est plus aux vaines paroles mais à l'action. Je veux donner aux Niçois les moyens de manifester leur dynamisme et leur créativité. »* Il promet *« une gestion rigoureuse »*, souligne que *« la sécurité est le premier droit du citoyen »* et annonce *« un service de nettoiement plus performant »*.

Mais le fond de la salle réclame un autre nettoyage. La moitié du « groupe » communiste – deux élus – fulmine : *« Vous êtes en train de vous réfugier derrière le fantôme de Jacques Médecin. Il n'est plus possible de laisser ce système là en place. »* Le maire : *« On n'est pas dans un palais de justice, on est ici pour travailler. »* Les socialistes ironisent : *« Ce n'est pas sans émotion que nous assistons à cette première séance officielle du conseil sans Médecin. Nous avons une pensée émue pour celui qui s'est réfugié à Punta-del-Este, mais développer une politique de boucs émissaires sur le dos d'un absent, ce n'est pas glorieux. »* Le maire : *« La récréation est terminée. »* L'avocat du Front National, Jacques Peyrat la prolonge : *« Votre légitimité n'existe plus. Vous tous qui devez à Jacques Médecin vos mandats de conseiller général, régional, de sénateur, de député, vous faites la sourde oreille. Ce replâtrage ne résistera pas aux intempéries. »* Le public : *« Quelle pagaille ! »*, *« tout cela, c'est la même clique ! »*, *« si c'est du spectacle, il faut faire payer ! »*, *« pauvre Nice ! »* Le maire entonne son couplet : *« Je suis ici pour unir, pas pour désunir. »*

Six cents associations

Les dossiers sont nombreux. Il faut remplacer Jacques Médecin et les conseillers démissionnaires dans les diverses commissions municipales. En signe de rigueur et de bonne volonté, le nouveau maire annonce qu'il délaissera toutes les présidences. Pendant une heure, la composition de la commission d'appel d'offres – *« quelque chose de très sérieux »*, précise le maire, – fera l'objet de discussions et de votes. Un socialiste, champion toutes catégories en expertise des finances locales, le vieux Max Cavaglione, en sera.

Paul Guerrier en vient ensuite au chapitre *« restructuration du paysage associatif »*. Frissons dans le public où l'on sait qu'il existe à Nice six cents associations paramunicipales. L'adjoint se lance dans une longue dissertation sur les théories du délit d'ingérence et de la comptabilité de fait. *« On n'est pas à la communale ! »*, proteste l'opposition. Six cents associations : 2 milliards de francs de subventions engloutis en neuf ans. Première décision : retirer le maire et les élus des présidences, harmoniser les statuts.

Le défilé commence. Nice-Télévision : trente-cinq personnes pour deux heures et demie d'antenne quotidienne ; 6 millions de francs de matériel acheté en 1985 : *« On va revenir à l'orthodoxie. »* L'office HLM de la Ville : 3 milliards de budget présenté sur un document manuscrit ; les communistes sont *« époustouflés par un tel artisanat »* ; 1,2 million de francs dépensés l'an dernier *« pour voyages et réceptions »* ; 152 millions de francs au chapitre *« débiteurs divers »*.

Nice-Communication, est un des autres scandales de la cité. Une nouvelle plainte en faux et usage de faux a été déposée la semaine dernière auprès du procureur de la République. Elle concerne la demande, en juillet, auprès de la Banque française de crédit coopératif, d'un nouveau prêt de 30 millions de francs. Le maire confirme la dissolution de cette association le 9 novembre prochain. Un liquidateur sera nommé... par la mairie. Les dossiers défilent comme autant de preuves à charge. Les socialistes lèvent un nouveau lièvre. L'association de gestion des tennis Vauban : 28 560 mètres carrés en ville. Prix de location annuelle : 1 200 francs. *« Ce ne sont pas les statuts de ces associations qu'il faut changer, ce sont les hommes, les nuisibles, les parasites qu'il faut chasser »*, s'emporte Pierre Joselet, porte-parole du PS. Le FN appuie la démonstration : *« Vous ne voulez pas rendre la parole aux Niçois et vous voulez faire oublier maintenant que c'est vous qui avez appliqué cette politique de Jacques Médecin. »* Protestation de Paul Guerrier : *« Jacques Médecin avait parfaitement vu le problème. J'avais reçu une lettre extrêmement gentille de lui, le confirmant. »*

Les médecinistes – jusqu'alors – silencieux tempêtent contre les socialistes. Et Nallet, et Angoulême, et Montpellier ! Accroché à la perche de son micro, Honoré Bailet se plaint : *« Il y a moins d'un mois que j'occupe ce fauteuil et vous voudriez que tout soit réglé. Que cela me fait de la peine ! »*

DANIEL CARTON

Orléans : la gestion passée de M. Douffiagues est mise en cause

La gestion de M. Jacques Douffiagues (UDF-PR), ancien magistrat de la ville, est mise en cause après la plainte contre X, avec constitution de partie civile, déposée par le maire d'Orléans, M. Jean-Pierre Sueur (PS), à propos des activités d'une société d'économie mixte, la CEMOPA (CEM Orléans Parc-Auto), entre 1983 et 1988 (*le Monde* du 6 octobre).

ORLÉANS

de notre correspondant

L'ancien ministre des transports du dernier gouvernement Chirac, qui avait démissionné de ses fonctions de maire à l'automne 1988 – il est aujourd'hui président-directeur général d'une maison d'édition – est sorti de sa réserve et a qualifié de *« gesticulations politiciennes »* la plainte de M. Sueur. M. Douffiagues a expliqué qu'il n'avait exercé *« aucune fonction ou responsabilité au sein de la CEMOPA »*. Durant la période visée, la présidence de cette société a, en effet, été assurée par un adjoint municipal, M. Jean-Louis Bernard (UDF Radical), qui fut élu maire après la démission de M. Douffiagues, avant d'être battu par M. Sueur en mars 1989. Aujourd'hui chef de l'opposition municipale, M. Bernard se refuse à tout commentaire.

Ce sont les conclusions de trois rapports, rendus publics en juillet, de la chambre régionale des comptes, présidée par M. Jean Recoules, sur l'état des comptes de la ville qui ont incité M. Sueur à porter plainte. Ces rapports *« montrent, preuves et chiffres à l'appui, la grande légèreté avec laquelle nos prédécesseurs avaient engagé des fonds publics importants »*, a déclaré le maire d'Orléans, lors d'une réunion du conseil municipal. *« Les faits concernant la CEMOPA sont d'une évidente gravité »*, estime M. Sueur.

Dépenses de publicité

La chambre régionale des comptes a, en effet, épluché la comptabilité de cette société d'économie mixte, chargée de la gestion des parkings de la ville. Elle a relevé toute une série d'anomalies. Après avoir observé que la situation de son directeur était *« particulièrement confortable »*, les enquêteurs ont constaté, durant la période de 1983 à 1988, d'importantes dépenses de publicité, plus de 3 millions de francs, c'est-à-dire 5 % du chiffre d'affaires de la société. Le principal bénéficiaire de ces dépenses a été une société parisienne, la SIPRESS, chargée par ailleurs de l'édition du bulletin municipal, qui a perçu 425 000 francs à titre de « conseil » de la CEMOPA. Ainsi, *« SIPRESS, qui est déjà rémunérée par la CEMOPA, en qualité de démarcheur pour les insertions dans* Orléans-Magazine [bulletin municipal] *se rémunère également pour avoir conseillé à la CEMOPA de s'être adressée à* Orléans-Magazine *et donc à SIPRESS »*, fait remarquer la chambre régionale des comptes.

A première vue, les exploitants de parking ont surtout besoin d'informer leurs clients plutot que de se faire de la publicité, observe encore la chambre des comptes. Pourtant la CEMOPA s'est offert des encarts publicitaires pour la somme de 800 000 francs dans *le Républicain du Loiret* (organe très confidentiel des militants locaux du Parti républicain). Plus grave encore, des sommes importantes ont été engagées pour des prestations inconnues ou inexistantes, si l'on en croit la chambre des comptes. Au point que cette dernière est en droit de réclamer au comptable de la ville la somme de 2 466 474,70 francs.

Ce dossier, dérangeant pour MM. Douffiagues et Bernard, n'est pas le seul à avoir été examiné par la chambre des comptes. Celle-ci s'est penchée sur la comptabilité de l'ADECO (Association pour le développement économique d'Orléans), mise en place naguère par M. Douffiagues, chargée de la prospection économique et de la promotion de la ville. Bien qu'elle ait été active – elle a, en effet, démarché la venue de *Scott Paper* à Orléans, – M. Sueur a pourtant mis fin à son existence. La chambre des comptes a aussi émis des réserves sur des contrats passés à l'époque avec deux sociétés. CFD-RAMI – spécialisée à l'origine dans le commerce du diamant – et le cabinet ODIC (Olivier Dassault international communication). Le rapport de la chambre des comptes *« justifie pleinement la décision de dissoudre l'ADECO »*, a déclaré M. Sueur.

RÉGIS GUYOTAT

Montpellier : les fabiusiens reprochent à M. Frêche ses critiques envers M. Mitterrand

MONTPELLIER

de notre correspondant

Dans une lettre adressée à M. Pierre Mauroy, les partisans de M. Laurent Fabius dans l'Hérault demandent la traduction du maire de Montpellier, M. Georges Frêche, membre du courant 1 (Mauroy-Mermaz-Jospin), devant la commission nationale des conflits. Ils lui reprochent d'avoir tenu publiquement, le 12 octobre, lors de l'inauguration du futur centre international d'affaires du quartier Antigone, à Montpellier, des propos hostiles au ministre délégué au budget, M. Michel Charasse, au ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, ainsi qu'au président de la République.

Les fabiusiens s'émeuvent qu'un membre du Parti socialiste ait pu *« traiter le président de la République d'incapable »* et ils estiment anormal que *« l'on puisse tenir des propos aussi scandaleux et continuer à siéger sur des bancs socialistes »*. Leur porte-parole, M. Michel Crespy, avait annoncé, le 19 octobre – après avoir quitté, la veille, avec ses amis, la séance de la commission éxécutive fédérale – leur intention de saisir le secrétariat national du PS.

Dans ses déclarations publiques, le 12 octobre, M. Frêche avait affirmé : *« Nous sommes à Mitterrand 2. C'est le retour de la centralisation... C'est l'axe Mitterrand, Joxe, Charasse. C'est le retour des Parisiens. »* Evoquant la couverture d'un livre sur la décentralisation, qu'il se prépare à faire paraître, M. Frêche avait expliqué qu'elle serait illustrée par *« une Marianne, avec des cordes, enserrée dans les égoïsmes d'une centralisation idiote qui est en train de se renforcer »*. Ajoutant que *« ce pays est incapable de bander ses forces pour l'avenir »*, il avait ironisé sur son intention de se *« faire naturaliser allemand, pour aller là où les choses bougent »*.

Ayant appris la démarche des fabiusiens, M. Frêche a regretté, à la fin de la semaine dernière, *« le procès en sorcellerie »* qui lui est fait. Pour le maire de Montpellier, *« le Parti socialiste est un parti démocratique, et la critique y est admise »*. *« Mme Edith Cresson*, a-t-il observé, *a, elle aussi, relevé un certain manque de dynamisme au niveau des exportations, et personne ne doute qu'elle soit une amie du président de la République. En tant que socialiste, je suis inconditionnellement derrière le premier ministre et le président de la République. Tout le reste n'est qu'effet médiatique de troisième ordre. »*

JACQUES MONIN

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Christian Estrosi

Après l'article paru dans le Monde *du 12 octobre sur la situation municipale à Nice, M. Christian Estrosi, député RPR des Alpes-Maritimes, nous écrit :*

Je tiens à vous faire connaître qu'au-delà des qualificatifs déplacés dont je suis affublé dans cet article, de graves inexactitudes en entachent l'objectivité.

Ainsi, il est prétendu que la société Speed 06, dont la création est antérieure à mon entrée dans la vie politique, a été déclarée en faillite en 1984.

Faux.

Cette société avait pour objet l'exploitation d'une écurie de compétition pour les championnats du monde.

En arrêtant la compétition, j'ai arrêté l'activité de cette société ; celle-ci n'a jamais fait faillite et ne doit pas un centime à qui que ce soit.

Vous faites, en outre, allusion à une décision de M. Alain Juppé, alors ministre du budget, atténuant les effets d'un redressement fiscal contre cette société.

D'autres ont tenté de faire la même exploitation avant vous et font aujourd'hui l'objet d'une poursuite pour complicité de recel de vol de documents actuellement instruite par M. le doyen des juges d'instruction de Nice.

Je vous précise qu'une inculpation a été demandée par M. le procureur de la République de Nice et que le juge d'instruction saisi de l'affaire a lancé une convocation aux fins d'inculpation le 18 octobre.

Je poursuivrai par les voies de droit utiles tous ceux qui se permettront de se prévaloir de ce document.

Quant au golf de Nice construit dans la plaine du Var, il est indiqué que la propriétaire du terrain est mon épouse, Mme Dominique Estrosi. Cela est parfaitement faux.

Mon épouse fut simplement porteur de 33 % des parts d'une société de mars 1986 à novembre 1988, date à laquelle elle a revendu ses parts.

Les amalgames qui sont faits entre ma personne et d'autres sociétés installées sur ce golf sont tout simplement tendancieux car je n'ai jamais été mêlé ni de près ni de loin aux activités de ces sociétés.

En réalité, je fais l'objet, par la campagne menée contre moi, d'un petit règlement de comptes dont les Niçois et les Niçoises jugeront lorsqu'ils auront, je l'espère, à se prononcer le plus rapidement possible dans le cadre de prochaines élections municipales.

[Dans son *Bulletin des petites annonces*, semaine du 30 septembre au 6 octobre 1988, le greffe du tribunal de commerce de Nice publiait un extrait du jugement (numéro 3978) en date du 30 septembre 1988, concernant *« la liquidation des biens des Ets C. Estrosi, SARL au capital de 268 000 F, siège : Nice, commerce au détail et réparation de cyclomoteurs et motos. »* Nous confirmons par ailleurs l'intervention, dans un courrier daté du 13 janvier 1987, de M. Alain Juppé, alors ministre délégué chargé du budget, en faveur de M. Christian Estrosi. Nous notons que M. Estrosi ne la conteste pas. Concernant le golf de Nice, la presse locale a maintes fois rapporté, sans être démentie, que M. Estrosi en était le maître d'œuvre. Son épouse a effectivement abandonné ses parts en novembre 1988. Cette modification de statuts n'a jusqu'à présent pas encore été déclarée au greffe du tribunal de commerce de Nice. – D. C.]

Boulogne-sur-Mer : le maire, M. Muselet est victime d'une « mutinerie »

Le conseil municipal de Boulogne-sur-Mer a pris (*le Monde* du 17 octobre), la décision de suspendre les délégations du maire de la ville, M. Jean Muselet. Ce retrait de délégations, adopté par vingt-trois voix contre dix-huit est la manifestation spectaculaire et exceptionnelle d'une crise qui secoue la majorité municipale et, au-delà, le conseil tout entier depuis près d'un an. C'est un nouvel épisode de la guerre fratricide qui oppose le maire à son premier adjoint et qui a été émaillée de multiples incidents. La décision n'empêchera pas la mairie de fonctionner mais elle contraindra le premier magistrat à soumettre toute une série de décisions mineures au conseil municipal.

BOULOGNE-SUR-MER

de notre correspondant

« La vie n'est pas un long fleuve tranquille », déclarait, en juin dernier, le nouveau maire de Boulogne-sur-Mer lors d'une réception aux allures de meeting de soutien, organisée à la mairie à sa propre initiative. Un an auparavant, M. Muselet était entré triomphalement dans le même hôtel de ville. Sa « victoire » (avec 50,89 % des suffrages) sur le maire socialiste sortant, M. Guy Lengagne, ancien secrétaire d'Etat à la mer, premier magistrat de la ville depuis 1977, réélu dès le premier tour en 1983 avec 63 % des suffrages, avait été l'une des grandes surprises du scrutin municipal de mars 1989.

Certes, M. Muselet n'était pas un inconnu pour les Boulonnais. Fondateur et président-directeur général d'une chaîne d'une vingtaine de supermarchés, encore aujourd'hui en pleine expansion, il a créé en trente ans un bon millier d'emplois dans la région et pratiqué une politique de participation et d'intéressement des salariés dans son entreprise. Il avait réussi en entreprise ; il pouvait, pensait-il, réussir en politique. Ou plutôt en apolitique, car c'est sous ce label qu'il conduisit la liste « Réussir Boulogne » constituée en grande partie à l'instigation de M. Jacques Girard, directeur d'un mensuel local très polémique et très sévère à l'égard de la municipalité sortante d'alors.

« Situation ubuesque »

Mais les choses n'ont pas tardé à se gâter entre le maire, ancien du MRP et du PSU, où il avait fait de rapides passages, pour ne croire ensuite qu'en l'entreprise et en l'intéressement de ses salariés, et son second qui, lui, est très antisocialiste. Le premier reproche au second de dévier de la ligne apolitique définie au départ ; le second estime que le maire ne fait que poursuivre, de façon moins heureuse, l'action de son prédécesseur ; il lui fait grief notamment d'avoir repris à son compte le grand projet du Centre de la mer lancé par M. Lengagne mais de ne pas faire avancer les autres dossiers. La crise a éclaté publiquement en décembre 1989 quand le maire a retiré sa délégation à son premier adjoint.

Depuis, les péripéties n'ont pas manqué : retrait ou abandon de délégations pour plusieurs adjoints, pétitions, polémiques. Le maire est même allé jusqu'à requérir – en vain – l'intervention de la police pour interdire l'entrée d'une réunion à son premier adjoint.

Une nouvelle étape a donc été franchie. Le maire voit son autorité sérieusement entamée : certes, dix-huit des trente-cinq élus de sa liste se sont opposés au retrait de ses délégations mais treize ont suivi M. Girard dont l'objectif est d'obtenir sa démission. Cette majorité relative risque de ne plus lui suffire, car il ne peut plus compter sur une attitude attentiste et bienveillante de son opposition.

« Nous ne pouvons indéfiniment tenter de compenser vos coups de barre malencontreux et les manœuvres aventureuses d'un équipage en perpétuelle mutinerie », avait déclaré, dès le mois de juin, l'ancien maire, M. Lengagne au nom de ses amis socialistes. Il l'a répété. Quant aux trois élus communistes ils ont adopté la même attitude, espérant que cesse au plus vite cette *« situation ubuesque »* dans laquelle se débat un maire qui n'est plus à leurs yeux que *« d'opérette »*. Un maire qui, pourtant, se déclare *« toujours décidé à poursuivre* [sa fonction] *dans un esprit d'ouverture, de tolérance et de communication »*.

JEAN-RENÉ LORE

Grenoble : M. Carignon et un Minitel contre FR 3

Le maire de Grenoble a-t-il perdu son sang froid, samedi 20 octobre, derrière les caméras de FR3-Grenoble ? C'est en tout cas ce que prétendent les journalistes de la station, au premier rang desquels leur rédacteur en chef, M. Laurent.

A l'occasion d'un reportage consacré aux vols et aux manipulations financières commis sur le compte du comité de soutien de M. Carignon par sa sœur, qui était alors sa secrétaire particulière (*le Monde* du 23 octobre), le maire de Grenoble avait affirmé, dans un très bref entretien enregistré quelques heures plus tôt, que cette affaire était de nature privée. Mais, le soir, après avoir regardé l'ensemble de la séquence, M. Carignon décroche son téléphone pour protester auprès du journaliste chargé de l'enquête, en qualifiant au passage les salariés de la station, selon ces derniers, de *« salauds »* et de *« pourris »*. Invité à venir s'expliquer, le maire arriva peu après dans les couloirs de FR 3, accompagné par deux membres de son service de communication. Au cours de l'altercation, le patron de la rédaction affirme avoir été menacé par le maire de Grenoble, qui aurait brandi sur lui un Minitel, ce que dément M. Carignon. Le maire de Grenoble affirme avoir été *« ulcéré »* par la diffusion, dans le journal de 19 h 10 d'un reportage qu'il qualifie d'*« injurieux »*. – *(Corresp.)*

صكرا من الأصل

POLITIQUE

L'application en Nouvelle-Calédonie des accords de Matignon

Les nouveaux juges du « Caillou » à l'avant-garde des réformes

De toutes les réformes qui contribuent à l'amélioration de la situation en Nouvelle-Calédonie – où la principale formation indépendantiste, l'Union calédonienne, prépare son congrès pour faire un premier bilan de l'application des accords de Matignon sur l'avenir du territoire, – celles qui concernent le domaine judiciaire sont les plus significatives d'une volonté collective de renouveau.

NOUMÉA

de notre correspondant dans le Pacifique sud

Lifou n'a pas le charme ténébreux des Marquises, mais c'est une île. Et Hilaire Gyre est ensorcelé par les îles. Baroudeur des mers du Sud, il a ramené de Papeete des souvenirs de livreur de lait et de speaker à Radio-Tahiti. De l'île fétiche de Jacques Brel, où il fut instituteur dans une vallée enclavée, il a hérité un patronyme autochtone, Teikinuititaaoa. Lifou pouvait donc s'attendre à tout de sa part, sauf à l'allure hautaine d'un notable.

Débarque-t-il, début 1990, nommé magistrat au tribunal de Lifou fraîchement créé, sans logement de fonction immédiatement disponible? Le voilà qui élit domicile à la tribu de Hnang, dont il fréquente assidûment les cérémonies coutumières. « *Si un événement touche le clan dans lequel je suis intégré, je suis aussitôt concerné* », dit-il. Il ne faut jamais laisser Teikinuititaaoa livré à lui-même sur une île, ne fût-ce qu'un petit moment.

Le nouveau juge de Lifou s'offusquerait certainement si on disait de lui qu'il symbolise, avec son collègue de Koné (province Nord), le nouveau cours de la justice sur le « Caillou ». Pourtant, quel changement de paysage! Réceptacle de toutes les passions de ces dernières années, les tribunaux calédoniens constituent aujourd'hui le chantier de réformes le plus spectaculaire des accords de Matignon. La décentralisation en est la face émergée : les caldoches de brousse et les Canaques des tribus ont désormais pour interlocuteur le magistrat de la « section détachée » du tribunal de Nouméa dans leur province – Nord ou îles Loyauté. Voilà le traditionnel clivage opposant la brousse à Nouméa sérieusement émoussé. Dans le même esprit, une quinzaine d'assesseurs civils viennent d'être nommés dans les trois provinces, conformément à la loi du 13 juin 1989 sur l'organisation judiciaire en Nouvelle-Calédonie, dont la philosophie est de « *rapprocher la justice du justiciable* ».

Onde de choc

Mais le changement n'est pas que dans le décor. Les mœurs suivent. L'application locale du code civil fait ainsi l'objet d'une révolution silencieuse. Comment qualifier autrement ces jugements récemment rendus qui prennent à contre-pied des décennies de tradition farouchement assimilationniste où, en cas de dilemme, le statut de droit commun l'emportait sur le statut de droit particulier, reconnu par l'article 75 de la Constitution de 1958 aux « autochtones » des territoires français? A travers la réhabilitation du droit particulier, la coutume canaque n'est plus la grande sacrifiée des affaires civiles. Ce n'est pas rien.

Ce jour-là, Valentine Rokuad et Watenge Hmeun, originaires de Lifou et dotés du statut particulier, ne se doutaient probablement pas que le règlement de leur litige venait de faire sauter un verrou. Souhaitant obtenir de Watenge Hmeune, son ex-mari dont elle a divorcé coutumièrement, le versement d'une pension alimentaire, Valentine Rokuad cherchait à abandonner le statut de droit particulier pour celui de droit commun. Tel était pour elle le seul moyen de saisir le tribunal civil de Nouméa. Démarche à haut risque : la renonciation au statut de droit particulier par un parent entraînait jusque-là, *de facto*, la perte de ce statut pour les enfants, dès lors dépossédés de leurs prérogatives coutumières. Le 22 mai 1989, le tribunal civil de Nouméa créait un précédent : les enfants de Valentine Rokuad conserveraient leur statut de droit particulier, et ce en dépit des choix de leur mère.

On n'a pas fini de mesurer l'onde de choc créée par cette simple affaire. Les magistrats s'y réfèrent, dorénavant, chaque fois qu'ils jugent nécessaire de remettre en question la suprématie du droit commun. Un enfant naturel de statut de droit particulier est-il reconnu par un adulte au statut de droit commun? Il ne perd pas son statut original, comme c'était le cas jusqu'à présent.

Un couple canaque de statut de droit particulier souhaite-t-il obtenir l'adoption plénière d'un enfant métis de statut de droit commun? Impossible il y a encore un an, une telle requête est maintenant recevable. L'enfant quittera tout simplement le droit commun pour le droit particulier, alors que, jusqu'alors, seul l'inverse était admis. A chaque fois que le tribunal rend un jugement en ce sens, le parquet fait appel afin que la chambre d'appel confirme la décision.

L'affaire fera ainsi jurisprudence. Les magistrats de Nouméa se livrent à une véritable chimie du code civil : le droit particulier n'est plus soluble dans le droit commun en Nouvelle-Calédonie.

Cela signifie-t-il pour autant que, à trop vouloir reconnaître à la coutume son « droit à la différence », on prive les Canaques de tout recours face à d'éventuels abus des autorités traditionnelles? La question est assurément au cœur des réformes en cours, et la jeune génération canaque n'y est pas insensible. Mais là aussi on pose des garde-fous. La justice ne s'opposera jamais à ce qu'un Canaque désireux de s'affranchir de son environnement coutumier obtienne le statut de droit commun.

De même, le parquet n'hésitera pas à donner suite à des plaintes pour violences sexuelles déposées par des victimes non satisfaites du laxisme des autorités coutumières en la matière. Ou le juge civil pourra prononcer un divorce bien qu'il n'y ait pas de feu vert coutumier – le divorce coutumier est en effet assez rare – dans le seul but d'inciter les chefs à sortir de l'impasse. Fote Trolue, l'unique magistrat canaque du palais de justice, ne cesse de plaider pour une synthèse entre les deux régimes. « *J'explique aux chefs que nous entrons dans une nouvelle ère. Si vous ne levez pas certains blocages coutumiers, leur dis-je, les gens vont fuir votre autorité.* »

Ce type d' « ingérence » du droit commun suscite parfois quelques grincements de dents dans les chefferies. « *Notre travail est un exercice de funambule* », reconnaît Robert Finielz, procureur de la République. Mais gérer un dossier en Nouvelle-Calédonie n'a-t-il jamais été autre chose qu'un exercice de funambule?

FRÉDÉRIC BOBIN

A « L'heure de vérité »

« Le gouvernement est le plus progressiste que la France pourrait avoir »

déclare M. Jean-Pierre Chevènement

Interrogé, lors de « L'heure de vérité » sur A 2, lundi 22 octobre, sur les incidents de Vaulx-en-Velin et les manifestations lycéennes, considérés par certains comme l'indice d'une crise de la jeunesse, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense et ancien ministre de l'éducation nationale, a déclaré : « *Il y a une crise (...) beaucoup plus grave (...) une crise d'identification, que l'on pourrait décrire comme une crise d'autorité, comme une crise de la responsabilité ou même comme une crise de la nation (...) Tout individu doit pouvoir s'identifier à des valeurs collectives, avoir le sentiment qu'il y a quelque chose qui est plus grand que lui, qui le dépasse (...) C'est notre rôle que de ne pas laisser la France à Le Pen, c'est notre rôle que de montrer que le riche héritage du patriotisme républicain est toujours actuel. De ce point de vue-là, je trouve que l'intégration des beurs ne peut pas se réaliser simplement parce qu'on réparerait les ascenseurs, car ce ne sont pas seulement les ascenseurs qui sont en panne. Même à Vaulx-en-Velin, ils marchent. Ce qui est en panne, c'est quelque chose dans la tête qui ne marche plus, en particulier l'amour de la France, la volonté de s'identifier à elle.* »

M. Chevènement s'est déclaré, d'autre part, « *choqué* » de la tournure prise par l'affaire Bousquet.

Enfin, le ministre de la défense a estimé que « *le gouvernement, tel qu'il est, est aujourd'hui le plus progressiste que la France pourrait avoir, compte tenu de ce qu'est la France* ».

Un sondage de la SOFRES sur l'action du gouvernement

La bonne image de M. Rocard

Après deux ans d'exercice du pouvoir, l'image de M. Michel Rocard reste globalement bonne (1). Une très nette majorité de Français (53 % contre 33 %) continue d'approuver l'action du premier ministre, mais a nettement l'impression (54 %) que le premier ministre agit « *au jour le jour sans savoir où il va* ».

Si les jugements positifs sur la politique menée depuis 1988 ont tendance à s'effriter (48 % de satisfaits en 1989, 40 % en 1990), une large majorité (54 %) souhaite que M. Rocard reste à Matignon, au moins jusqu'en 1993.

En dépit de ces bons résultats, le premier ministre souffre pourtant d'un handicap préoccupant pour un ministère de gauche. L'opinion publique estime en effet que l'action du gouvernement profite plus aux catégories privilégiées (36 %) qu'aux couches défavorisées (12 %) de la population.

On estime que M. Rocard « réussit » plutôt en économie ou en matière d'environnement et que ses points de faiblesse sont la gestion de l'immigration, du chômage et de l'éducation nationale.

(1) Sondage realisé du 6 au 10 octobre 1990, pour un groupe de journaux de province, auprès d'un échantillon de mille personnes.

Hebdomadaire du PS

« Vendredi » met en garde les socialistes contre les « guerres fratricides suicidaires »

Vendredi, hebdomadaire du Parti socialiste, consacre un article, dans son numéro daté 19 octobre, à la bataille pour la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui s'était achevée, le 10 octobre, par l'élection de M. Jean Auroux, fabiusien, contre M. Henri Emmanuelli, jospiniste. Intitulé « La synthèse n'est pas un long fleuve tranquille », l'article affirme que cette affaire « *a plongé le PS dans l'atmosphère empoisonnée qui avait disparu depuis le congrès* ».

Après avoir relevé que le courant Socialisme et République de M. Jean-Pierre Chevènement, refusant d'être « *cantonné dans un rôle de supplétif* » de l'« *axe Rocard-Jospin* », avait « *provoqué les premiers remous* » en présentant et en maintenant jusqu'au bout son propre candidat, « *précipitant ainsi l'échec* » de M. Emmanuelli, Jean-Pierre Bédeï indique que les rocardiens, qui avaient voté, eux, pour le député des Landes, « *s'interrogent sur la confiance qu'ils peuvent placer en leurs alliés jospinistes* ». « *Ils leur reprochent*, écrit-il, *de se tromper dans leurs évaluations. (...) Déjà, à Rennes, Lionel Jospin et son entourage n'avaient-ils pas été surpris par le score de Laurent Fabius?* ».

L'auteur de l'article observe que les « *déclarations maladroites* » de M. Michel Rocard sur une majorité associant ses amis et ceux de M. Jospin « *n'ont pas été pour rien dans le mécanisme qui devait être fatal au député des Landes* ». « *La défaite d'Henri Emmanuelli*, écrit-il, *repose la question de l'axe majoritaire envisagé, à Rennes, au sein du courant Mauroy-Jospin. Dès le lendemain de l'élection de Jean Auroux, Pierre Mauroy a rappelé qu'il refusait l'idée d'un « axe majoritaire » Rocard-Jospin, qui reléguerait Laurent Fabius dans l'« opposition » du parti.* »

« *Aux socialistes de savoir maintenant*, conclut *Vendredi*, *s'ils veulent replonger dans des guerres fratricides suicidaires ou s'ils préfèrent retrouver leur unité dans de véritables débats de fond.* »

A la suite d'une nouvelle demande

L'Assemblée européenne refuse de lever l'immunité parlementaire de M. Le Pen

STRASBOURG

de notre correspondant régional

L'Assemblée européenne a refusé, lundi 22 octobre à Strasbourg, par soixante-dix-huit voix contre dix et sept abstentions de lever l'immunité parlementaire de M. Jean-Marie Le Pen. Les députés européens ont ainsi suivi les recommandations de M. Gil-Roblès (démocrate-chrétien espagnol), rapporteur de la commission du règlement, saisi par le ministère français de la justice.

Mis en cause par un tract diffusé en juin 1989 par la section locale du Front national, M. Jacques Brunhes, député communiste et maire de Gennevilliers, avait porté plainte auprès du tribunal de grande instance de Nanterre. Le rapporteur parlementaire a considéré que « *le requérant ne donnait aucune preuve, ni aucune indication du fait que M. Le Pen fût effectivement l'auteur dudit tract ou même qu'il en eût ordonné la distribution* ».

En moins d'un an, l'Assemblée de Strasbourg a levé par deux fois l'immunité parlementaire du président du Front national. La majorité des parlementaires européens n'a visiblement plus l'intention de poursuivre dans cette voie. Voilà quinze jours, les députés des Douze avaient déjà rejeté une demande de levée d'immunité contre M. Le Pen.

MARCEL SCOTTO

هكذا من الأصل

14 Défense : le Salon du Bourget.
15 Les écoutes téléphoniques à la mairie de Paris.
16 Jazz : les festivals de Paris et de Lille.
17 Massenet à Saint-Etienne.
18 La mort de Louis Althusser.
22 Le débat sur la reprise de la Cinq.

Cinq mille manifestants dans les rues de Paris

Les lycéens maintiennent la pression

Quelque cinq mille lycéens ont manifesté à Paris, lundi 22 octobre, pour réclamer davantage de professeurs et de moyens pour leurs établissements. Une délégation reçue par le ministre de l'éducation nationale est sortie déçue de cet entretien et a confirmé le projet d'une nouvelle manifestation à Paris le 24 octobre. D'autres manifestations de lycéens ont eu lieu lundi à Mende (Lozère), Dinan (Côtes-d'Armor) et Sablé (Sarthe).

Les lycéens sont imprévisibles. Alors qu'on pouvait s'attendre, après la pause du week-end, à voir s'essouffler leur mouvement, ils étaient quatre à cinq mille, lundi 22 octobre, à Paris, à défiler de la place Saint-Michel jusqu'au ministère de l'éducation nationale, rue de Grenelle.

Ravis de l'après-midi buissonnière, étonnés d'être si nombreux, la plupart des manifestants étaient descendus de leur lycée de banlieue, de Montreuil à Bondy et d'Argenteuil à Champs-sur-Marne, tandis que la présence de rares élèves des établissements parisiens faisaient mieux ressortir le calme actuel des lycées de la capitale.

Excités par l'ambiance de monôme, les lycéens obéissaient tant bien que mal aux aînés de SOS-Racisme chargés d'encadrer un service d'ordre improvisé et un peu débordé. *« Non aux lycées ghettos »* : imprimée sur des autocollants distribués par la FIDL (Fédération indépendante et démocratique des lycées), la formule ornait la plupart des blousons.

D'autres jeunes arboraient, comme un pied de nez à la « petite main » des années 80, un autocollant marqué d'un grand pied vert et d'une question sans appel : *« Est-ce que j'ai une gueule de génération à se laisser sacrifier ? »*. Du coup, tout était dit ou presque : ces mots tenaient lieu d'emblème au cortège joyeux, bruyant, mais avare de slogans, si ce n'est la formule rituelle et interchangeable : *« Jospin t'es foutu, les lycées sont dans la rue »*.

Déçus par M. Jospin

La coordination de Montreuil brandissait l'une des rares banderoles proclamant *« Des lycéens en colère. Au lycée, c'est la galère »*. Laure, élève de BEP, venue défiler avec une centaine d'autres élèves de son LEP de Nemours, évoquait *« les profs qui manquent et les bacs professionnels qui doivent être créés et qu'on ne voit pas venir »*. Véronique et Gladys, du lycée Jean-Renoir de Bondy, occupaient le pavé *« à cause des effectifs »*.

« On est trop nombreux. On ne comprend rien et les profs – il faut les comprendre – refusent de répéter plus de trois ou quatre fois la même chose, expliquait Gladys. *On est quatre-vingts élèves de terminale G au lycée. Au lieu de faire trois classes, ils en ont fait deux. Pas de salle, pas de prof : c'est pour ça qu'on est là »*. Une délégation de huit lycéens de Bondy, Montreuil, Rosny et Argenteuil a été reçue par M. Lionel Jospin. Au terme d'une bonne heure de discussion, le ministre de l'éducation nationale a indiqué, lors d'une conférence de presse, qu'il *« prenait l'engagement d'examiner avec le gouvernement les moyens de renforcer la surveillance dans les lycées »*. Et il a annoncé qu'il créerait auprès de chaque recteur *« un conseil de la vie lycéenne »*.

Il a en outre rappelé que, d'ici au 15 novembre, les conseils de délégués d'élèves devraient être en place dans les établissements. *« Il est nécessaire de réfléchir sur les lycées*, a conclu le ministre, *pas seulement sur les problèmes d'encadrement, d'effectifs et de locaux, mais aussi sur les aspects pédagogiques. Les lycéens souhaitaient avoir des réponses immédiates sur tel ou tel problème particulier. Ce n'est pas possible, il faut du temps »*.

Mais dans les rangs de la délégation, c'était plutôt l'impatience et la déception qui dominaient après cette entrevue. *« Nous n'avons rien obtenu, rien de concret*, disait Kader. *Le ministre nous a écoutés, puis il nous a dit qu'il allait se tourner vers le gouvernement. On va maintenir la pression. »* Rendez-vous est donc pris pour mercredi 24 octobre, où une nouvelle manifestation est prévue de Denfert-Rochereau à l'Assemblée nationale.

CHRISTINE GARIN

A malaise global, réponse globale

par Henri Tincq

« AUTREFOIS, on manifestait parce qu'il y avait trop de pions. Aujourd'hui, les lycéens défilent pour en avoir plus » : en deux phrases, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, décrivait, lundi, dans le cadre du premier comité interministériel de la jeunesse (*lire par ailleurs*), la courbe d'un mouvement qui, parti d'une contestation globale de la société en 1968, visait l'école de l'inégalité et de l'oppression en 1986, l'école de l'insécurité et du manque de moyens en 1990.

Il n'y a pas si loin de Vaulx-en-Velin à Bondy ou Saint-Denis. Dans la rue ou au lycée, c'est bien le même sentiment d'exclusion qui s'exprime. Angoisse de l'avenir, dégradation du tissu social urbain, délabrement des locaux et faiblesse de l'environnement éducatif, besoin de lieux d'expression : c'est la même crise qui traverse la jeunesse de banlieue.

Et il y avait une certaine contradiction à qualifier l'affaire de Vaulx-en-Velin d' *« incident de parcours »*, comme l'a fait lundi M. Michel Rocard et à traiter en même temps de ce mal-vivre de jeunes *« qui se sentent rejetés par la société dans laquelle ils vivent, qui ne perçoivent d'autre horizon que celui borné par les murs de leurs cités et qui risquent de sombrer dans toutes les formes de la désespérance : chômage, délinquance et drogue »*.

La jeunesse est gavée de beaux discours et le premier ministre n'avait sans doute pas l'intention d'en rajouter, mais, incapable de mesurer exactement l'actuelle poussée de fièvre lycéenne et plus impuissant encore à y répondre, il s'en est tenu à des propos compréhensifs, mais vagues. Le premier ministre ne nie pas l'existence d'*« un vrai problème d'encadrement de professeurs et de surveillants »*, mais il n'a fait aucune proposition nouvelle pour le résoudre, rappelant seulement l'effort budgétaire de la France en matière d'infrastructures, de recrutement de maîtres, d'accueil de jeunes en nombre de plus en plus grand au lycée et à l'université.

La crise actuelle s'expliquerait, selon M. Rocard, par le retard pris depuis quinze ans en matière de constructions scolaires, conjugué avec la poussée démographique et l'ambitieux objectif d'amener 80 % de la jeunesse au niveau du bac. Certes, mais il faudra bien un jour, pour parler de l'école, sortir de ce discours statistique, voire comptable.

A malaise global, apparaît le besoin d'une réponse globale . MM. Rocard, Joxe, Bambuck n'ont fait que l'esquisser, en insistant sur les *« actions de proximité »*, susceptibles de créer ou d'encourager un dialogue entre l'administration, la police, les élus et les jeunes.

Le premier ministre s'est notamment montré soucieux de mettre en place, avec le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, de nouveaux *« lieux d'écoute »* en dehors des lieux institutionnels classiques, comme l'école, la maison de jeunes ou le local associatif. *« Il faut du temps »*, plaide le premier ministre. L'absence de politique globale, coordonnant actions administratives, sociales et associatives en direction de la jeunesse, ne date évidemment pas d'aujourd'hui, mais le désarroi qui s'empare des milieux politiques, dès que les lycéens descendent dans la rue, est révélateur de cette impuissance collective à prendre, à temps, la mesure de ces *« déprimes »* à répétition de la jeunesse.

Réunion du premier Comité interministériel de la jeunesse

M. Rocard, premier ministre, a réuni pour la première fois, lundi 22 octobre à Marly-le-Roi (Yvelines), le Comité interministériel de la jeunesse. Mme Dorlhac (famille), MM. Joxe (intérieur), Durieux (santé), Bambuck (Jeunesse et sports), Gillibert (handicapés), Kouchner (action humanitaire), de Beaucé (Relations culturelles internationales) participaient à cette réunion. M. Rocard a souhaité une meilleure coordination de toutes les actions administratives en faveur de la jeunesse. Avant d'inaugurer à Marly l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), le premier ministre, en compagnie du ministre de l'intérieur, a commenté devant la presse les manifestations lycéennes.

Devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris

Le sort judiciaire de M. René Bousquet suscite un débat technique et politique

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris est-elle, oui ou non, compétente pour connaître des faits de crimes contre l'humanité imputés, après les plaintes déposées en 1989, à M. René Bousquet, qui fut secrétaire général à la police du régime de Vichy du 18 avril 1942 au 31 décembre 1943 ? La première section de la chambre d'accusation, présidée par M. Albert Moatty, a consacré deux heures d'audience à huis clos, lundi 22 octobre, à l'examen des thèses en présence, à propos de cette question décisive pour l'avenir de la nouvelle procédure déclenchée contre M. Bousquet, quarante-cinq ans après la première (*le Monde* des 26, 28 septembre, 10 octobre et daté 21-22 octobre).

Le parquet de la cour d'appel de Paris et les avocats de M. René Bousquet, Mes Louis Bousquet (son frère) et Guy Bousquet (son fils), soutiennent, en une argumentation identique, que la chambre d'accusation de la cour d'appel doit se déclarer *incompétente*, les actes reprochés à l'ancien secrétaire général à la police de Vichy demeurant de la compétence de la Haute Cour de justice dite de la Libération, instaurée par une ordonnance du 18 novembre 1944. M. Bousquet a, du reste, déjà été condamné en 1949 par cette juridiction à cinq ans de dégradation nationale, peine dont il avait été aussitôt relevé en raison des services qu'il aurait rendus à la Résistance.

Les parties civiles se sont d'ailleurs efforcées de contester la convocation adressée à M. Bousquet et l'intervention de ses avocats à ce stade de la procédure, l'ancien secrétaire général à la police n'étant, à ce jour, pas inculpé. Mais le ministère public soutient que l'existence de réquisitions nominatives dirigées contre M. Bousquet équivaut à une inculpation et ouvre à ce dernier les prérogatives d'un inculpé.

Mes Joë Nordman et Alain Levy, avocats de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes, auteur de l'une des plaintes, estiment, au contraire, que M. Bousquet n'est *« pas recevable à comparaître, ainsi qu'il a été jugé par la chambre criminelle de la Cour de cassation le 23 mai 1976. Celle-ci n'a pas admis M. Touvier, qui n'était pas encore inculpé, à présenter un mémoire en défense »*.

Quant à la juridiction compétente pour examiner les faits reprochés à M. Bousquet, les avocats de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes et ceux de l'Association des fils et filles de déportés juifs de France (que préside l'avocat Serge Klarsfeld) opposent une analyse politique à l'argumentation technique du parquet de la cour d'appel et des avocats de l'ancien fonctionnaire de Vichy.

Cette dernière est la suivante : puisque l'ordonnance du 18 novembre 1944 n'a pas été abrogée et, dès lors qu'aucun transfert des compétences de la Haute Cour de justice de la Libération à une autre juridiction n'a eu lieu, la Haute Cour de justice, *« à l'exclusion de tout autre juridiction »* – précise l'ordonnance de 1944, – peut seule éventuellement juger M. Bousquet.

Me Klarsfeld et la jeunesse de M. Mitterrand

Dans leur riposte politique, les parties civiles invoquent les « précédents » (les affaires Leguay et Papon) et les *« errements de la présente procédure »* pour demander *« si la comparution sous l'incrimination de crimes contre l'humanité d'un haut fonctionnaire de Vichy doit être écartée par une échéance future mettant fin à la procédure par extinction de l'action publique »*.

Plus explicite, Me Klarsfeld insistait, dans les couloirs du Palais de justice, sur la cause première de ces péripéties judiciaires qui serait, selon lui, la réticence du chef de l'Etat à voir évoqué avec trop de précision Vichy, *« où il a passé un an, un peu plus ou un peu moins »*, ce qui laisserait aujourd'hui à M. Mitterrand, suggère l'avocat, une certaine nostalgie *« du cadre, du décor de sa jeunesse heureuse »*.

En droit, les adversaires de M. Bousquet invoquent la loi du 27 octobre 1946, qui précisait (article 30) : *« Les affaires actuellement pendantes devant la Haute Cour, instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944, resteront soumises à cette juridiction. »* Pour eux, *a contrario*, la procédure ouverte quarante-trois ans plus tard n'était donc pas pendante en octobre 1946 et ne pouvait donc être soumise à l'ancienne Haute Cour de justice de la Libération. En outre, les parties civiles soulignent que la chambre criminelle de la Cour de cassation a jugé, en février 1975, que la juridiction de droit commun est compétente en matière de crimes contre l'humanité.

La chambre d'accusation rendra son arrêt le 19 novembre.

MICHEL KAJMAN

Deux ans après l'assassinat de la fillette à La Motte-du-Caire (Alpes-de-Haute-Provence)

L'un des deux meurtriers présumés de Céline a bénéficié d'un non-lieu

DIGNE

de notre correspondant

Depuis vingt-quatre heures, il n'y a plus qu'un seul violeur et assassin présumé de la petite Céline Jourdan, *sept ans, dont le corps martyrisé* avait été retrouvé le 27 juillet 1988 dans un verger à La Motte-du-Caire (Alpes-de-Haute-Provence). Lundi 22 octobre, M. Yves Bonnet, juge d'instruction à Digne, a en effet officiellement informé Mme Joëlle Maurel, la mère, et M. Gilbert Jourdan, le père de la petite Céline, qu'il avait rendu le jour même une ordonnance de non-lieu en faveur de Richard Roman, trente et un ans, l'un des deux inculpés en détention provisoire à la prison des Baumettes à Marseille depuis plus de vingt-six mois. Le parquet général de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, en accord avec le procureur de la République de Digne, a fait appel de cette décision.

Pour beaucoup, il s'agit d'un revirement difficile à admettre compte tenu des accusations précises et circonstanciées qui avaient été portées au moment des faits non seulement par les enquêteurs mais également par le parquet, à l'encontre de Richard Roman et Didier Gentil. Deux jours après la découverte du corps de la fillette, tous les deux avaient été inculpés de séquestration, viol, homicide volontaire avec préméditation accompagnés d'actes de torture et de barbarie.

Le second inculpé accusait le premier, qui faisait à l'époque figure d'instigateur. Mais dès sa première comparution devant le juge d'instruction, Roman était revenu sur ses aveux et depuis n'avait eu de cesse de crier son innocence. Un comité de soutien animé par son frère s'était même constitué pour réclamer, depuis Paris, la révision des pièces figurant au dossier. La reconstitution *le 16 juin 1989* avait dû être interrompue après que, dans une atmosphère d'émeute, une partie de la population du village eut molesté Mes Henri Leclerc et Henri Juramy, défenseurs des deux inculpés.

« Elle est pourrie la justice ! J'ai honte de dire que je suis français ! », s'est exclamé André Jourdan, le grand-père de Céline, en apprenant la décision de non-lieu. Selon Me Jean-Michel Pesenti, l'avocat de la famille, le juge – quatrième magistrat instructeur à s'occuper de l'affaire – a estimé que la préméditation ne pouvait pas être retenue contre Richard Roman parce qu'il ne pouvait pas savoir qu'il disposerait d'un véhicule le soir du meurtre de Céline. Il a également la conviction que Richard Roman n'a pas eu le temps de commettre les actes incriminés.

A sa sortie des Baumettes, Richard Roman a simplement indiqué qu'il était *« innocent et hanté »* par le deuil de la famille Jourdan. Révolté, Alain Jourdan, l'oncle de Céline, a de son côté réussi à s'introduire dans la cour du palais de justice d'où il a lancé des pierres, brisant plusieurs vitres et blessant légèrement le concierge avant d'être maîtrisé par les policiers.

FRANCOIS DE BOUCHONY

Aux assises de Saône-et-Loire

Pierre Chanal, handicapé du sentiment

Depuis le lundi 22 octobre, l'ancien adjudant-chef Pierre Chanal, quarante-quatre ans, comparaît devant la cour d'assises de Saône-et-Loire pour le viol et la séquestration d'un jeune auto-stoppeur hongrois. En toile de fond, celui qui fut un moine-soldat est aussi soupçonné d'être le responsable de la « disparition » de sept jeunes gens entre 1980 et 1987 dans la région de Mourmelon, où il fut en poste.

CHALON-SUR-SAONE

de notre envoyé spécial

Puisque la presse l'avait surnommé « Rambo », on attendait un athlète. Or Pierre Chanal, sous-officier méritant radié des cadres de l'armée pour cause de déviance sexuelle prononcée, est apparu tel un spectre, l'œil bleu délavé et fixe, le visage vide de chair, étrange insecte appliqué à se tenir bien droit devant ses juges.

Ce ne sont pas ces traits qu'il faut observer si l'on veut le percer mais sa gorge où la pomme d'Adam, comme l'aiguille de fer d'un sismographe, décrit ses émotions. On peut aussi arrêter son regard sur ses mains dont les doigts longs et fébriles s'agitent au rythme des froids comptes-rendus des experts psychiatres sur sa sexualité médiocre, voire nulle, ses impuissances supposées, son sadisme repéré.

Oui, seuls ces gestes furtifs pouvaient trahir, lundi 22 octobre, ce soldat-métronome, qui ne se souvient pas d'avoir pleuré de sa vie. En attendant l'audience de mardi – au cours de laquelle seront évoquées les tortures morales et physiques qu'il imposa en août 1988 à un auto-stoppeur de vingt et un ans, – il a donc enduré sans mot dire le saccage de sa pauvre vie privée, lui qui se donnait tant de mal pour présenter aux autres le visage policé d'un sous-officier parfait, passionné de parachutisme, grand amateur d'ULM.

Car Chanal, incarnation de l'ordre dans toute sa rigidité, est avant tout un grand handicapé du sentiment, qui aura attendu ses dix-huit ans pour découvrir sa première famille : l'armée. Avant qu'elle ne lui octroie un vocabulaire refuge (*« affirmatif »*, *« négatif »*), n'avait-il pas survécu, lui le cinquième rejeton d'une fratrie de dix-sept enfants, dans le plus extrême des dénuements affectifs ? Son premier enfermement. Logé dans le local à grains ou sous l'escalier de la petite ferme parentale dans la Loire, il fut cet enfant surprenant derrière une maigre cloison les attouchements rudimentaires de ses parents, sa mère s'offrant pour assurer la paix de la maisonnée. Aujourd'hui encore, il serait bien en peine de se souvenir d'un seul baiser qu'il aurait reçu de son père, ivre plus souvent qu'à son tour.

Voilà qui n'excusera rien au moment de l'examen des faits, mais donne le vertige. Les fondations furent bancales, le reste à l'avenant. Déniaisé sous l'empire de l'alcool à vingt-deux ans, au cours d'une bordée entre militaires, il se risquera dans quelques tristes parties carrées pour finir par se réfugier dans la masturbation, puis l'homosexualité à éclipses. Un expert psychiatre le décrit comme une *« personnalité compulsive, obsessionnelle, sadique »*. L'attirail découvert dans son camping-car en témoigne : sangle et liens savamment réglés pour entraver les membres de sa victime, caméra-vidéo servant à filmer sa proie, vibromasseur, etc. Chanal le puritain, Chanal le conformiste, celui qui se faisait un devoir d'interdire les revues pornographiques introduites dans les chambrées des appelés, s'était recroquevillé sur des rites sexuels excluant toute sensualité et toute affection.

« Je n'ai jamais été amoureux », a-t-il confié à l'expert psychologue. A l'audition de cet aveu, ses doigts se tordent légèrement mais il ne cille pas. Ses lèvres sont comme mangées par le temps et la solitude. Il n'a plus d'âge, déjà vieux, désincarné. Entend-il les deux jeunes femmes, qui furent ses camarades au club de parachutisme de Mourmelon, venues raconter ses bons côtés : son dévouement, ses prévenances, son professionnalisme et sa méticulosité qui sécurisaient les sportifs sur le point de sauter. Voit-il seulement cette ombre drapée dans un méchant manteau de laine beige, maman Chanal, silhouette épuisée par tant de grossesses, accourue, elle aussi, afin de plaider pour ce fils qui, dans un autre monde, alla représenter la France au Liban et en ramena la croix de la valeur militaire avec étoile d'argent pour *« ses qualités de sang-froid et de détermination »* ?

Verdict mardi 23 octobre.

LAURENT GREILSAMER

SOCIÉTÉ

JUSTICE

La journée nationale des avocats, magistrats et fonctionnaires

M. Rocard : « La justice n'a pas encore la place qui devra être la sienne »

A la veille de la journée nationale d'action des avocats, magistrats et fonctionnaires, qui, mardi 23 octobre, devait sinon conduire à la paralysie de la machine judiciaire, du moins provoquer de sérieuses perturbations, M. Michel Rocard a écrit à l'intersyndicale. Tout en se déclarant *« conscient »* de ce que *« la justice n'a pas encore la place qui devra être la sienne »* et en réaffirmant qu'elle est *« l'une des priorités du gouvernement »*, le premier ministre refuse pour le moment de satisfaire à la demande d'audience des syndicats et les appelle à trouver le chemin du dialogue avec le garde des sceaux, M. Henri Nallet.

La réponse du premier ministre est arrivée, par porteur spécial, lundi 22 octobre en fin d'après-midi, au siège de la fédération justice de la CFDT, porte-parole de l'intersyndicale des magistrats, avocats et fonctionnaires, qui, dès le 1er octobre, avaient annoncé le déclenchement de leur journée nationale de grève et d'action. Elle est claire : il n'est pas question pour le premier ministre de recevoir une délégation de l'intersyndicale, comme celle-ci l'avait demandé, par lettre recommandée datée du 8 octobre. Le premier ministre a donc pris un long temps de réflexion pour rédiger une lettre de trente lignes, qui a plutôt fait sourire les syndicats.

Après avoir annoncé, le 22 février, au cours d'un discours solennel prononcé à la chancellerie, qu'il entendait faire de la justice l'une de ses priorités en 1991, M. Rocard pouvait difficilement écrire le contraire quelques mois plus tard. Au moment où, un peu partout en France, tout le monde judiciaire et une partie du monde pénitentiaire s'apprêtent à descendre dans la rue, au moment même où le nouveau garde des sceaux doit défendre à l'Assemblée nationale un budget dont les syndicats affirment qu'il n'est pas à la hauteur des effets d'annonce du printemps, M. Rocard renvoie la balle dans le camp de M. Nallet. Que le dialogue se noue d'abord avec le nouveau garde des sceaux, et M. Rocard réfléchira à la nécessité de rencontrer personnellement les syndicats.

Le premier ministre estime cependant que le budget de 1991 *« marque à la fois un effort significatif en faveur du service public de la justice et des avancées concrètes »*. M. Rocard affirme qu'il faut agir *« sur le moyen terme »*, rejoignant ainsi le ministre de la justice, qui avait affirmé au congrès de l'Union syndicale des magistrats à Lyon (*le Monde* daté 21-22 octobre) qu'il fallait rompre avec la logique du *« tout tout de suite »*. En attendant, le monde judiciaire et pénitentiaire réuni dans un mouvement sans précédent (la grève du mois de juin ne concernait que les magistrats) entend faire de la journée du 23 octobre un test, qui pourrait, si les réponses du gouvernement restent aussi floues, déboucher sur de nouvelles actions.

AGATHE LOGEART

□ **M. Georges Kiejman souhaiterait *« plus de garanties »* pour la loi sur la presse.** – Le nouveau ministre délégué à la justice, M. Georges Kiejman, affirme dans *Libération* du 22 octobre *« non seulement ne pas vouloir exercer des pouvoirs plus répressifs à l'égard de la presse »* mais, au contraire, dans le cas d'une modification de la loi, souhaiter *« lui donner plus de garanties »*. M. Kiejman, précise qu'il *« élargirait la théorie de la bonne foi, laisserait à l'accusation le soin de prouver la mauvaise foi de la presse et élargirait les conditions dans lesquelles le journaliste peut faire la preuve des faits qu'il dénonce »*. Le ministre délégué à la justice avait déclaré récemment : *« Il n'y aura pas de projet de loi sur la presse »*, en réponse à ceux qui l'accusaient après un article dans *le Débat*, de vouloir restreindre la liberté des journalistes (*le Monde* du 20 octobre).

DÉFENSE

Du 23 au 27 octobre au Bourget

Soixante-dix missions étrangères invitées au Salon des matériels d'armement naval

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a inauguré, mardi matin 23 octobre, au Bourget, la douzième exposition de matériels pour les forces navales, qui doit durer jusqu'au 27 octobre et qui n'est pas ouverte au public. La Délégation générale pour l'armement, qui l'organise tous les deux ans depuis 1968, et la centaine d'exposants français qui y participent, ont invité plus de soixante-dix missions étrangères, dont la Chine populaire. En parallèle à ce salon statique, des démonstrations plus dynamiques ont été prévues en mer par la marine nationale, dans la rade de Brest.

Trois systèmes navals de prestige sont montrés au Bourget, avec l'avion de patrouille maritime Atlantique-2 (de Dassault), le bâtiment antimines océanique (de la Direction des constructions navales et Thomson), et l'hélicoptère NH-90 (étudié par Aérospatiale en coopération européenne) pour la lutte anti-sous-marine et anti-surface à partir de bateaux.

Outre cette gamme de produits, qui complète les sous-marins traditionnels, les frégates, les vedettes rapides et les bâtiments de surface dits *modulaires*, le Salon du Bourget présente une série de technologies avancées, comme le lancement vertical de missiles par un navire de surface (plus sûr que le lancement tangentiel davantage soumis à l'état de la mer), un sonar de grande profondeur ou de nouveaux matériaux de synthèse. Enfin, une maquette du plus gros navire à effet de surface jamais construit, l'*Agnès-200*, qui déplace 250 tonnes à pleine charge, est exposée, avec sa coque catamaran et son coussin d'air déployable à tout moment.

En France, l'ensemble de la construction navale militaire occupe 40 000 personnes et son chiffre d'affaires (hors électronique, qui peut représenter 55 % du coût du navire) est estimé à 20 milliards de francs, dont 3 milliards à l'exportation.

C'est cette situation actuelle de faiblesse commerciale mais aussi, avec elle, la prolifération des crises régionales – où l'embargo naval risque de jouer un rôle accru, – qui font dire aux experts que le marché de l'armement sur mer ne pourrait que reprendre. Pour la France, par exemple, des discussions ont lieu avec la Malaisie (pour des sous-marins), avec la Corée du Sud (pour des Atlantique-2), avec l'Arabie saoudite (pour des frégates), avec la Turquie, Singapour ou le Pakistan (pour des chasseurs de mines) et avec l'Inde (pour une assistance à la mise en chantier sur place de porte-avions).

MÉDECINE

Pour améliorer la prévention du sida

Une grande étude sur la sexualité des Français va être réalisée

M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, et le professeur Jean-Pierre Levy, directeur de l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS), ont présenté, lundi 22 octobre, à Paris, un bilan de cet organisme gouvernemental créé en novembre 1988.

L'ANRS, dont la mission est de mobiliser, d'évaluer et de coordonner la recherche sur le sida, anime *« 25 essais thérapeutiques en cours ou à l'étude »*, a indiqué le professeur Jean-Paul Levy. Trois médicaments antiviraux (AZT, ddI, FddC) ont fait l'objet d'essais. D'autres, portant sur l'association de médicaments, sont prochainement prévus. Certains permettront de tester des produits immunitaires (« immunogène Salk », le vaccin mis au point par le professeur Salk, en mars 1991, et immunoglobulines anti-HIV1, avant la fin 1990).

Le nombre d'équipes (fondamentalistes et cliniciens) impliquées dans la recherche sur le sida est passé de 200 équipes en 1987, à 280 en 1989 et 320 en 1990, et le nombre de bourses allouées de 35, en 1987 à près de 110 en 1990.

« Une grande étude sur la sexualité des Français sera réalisée, sous réserve de son approbation définitive par la CNIL (Commission nationale informatique et liberté) », a déclaré M. Curien. Elle *« débouchera sur une connaissance des modes de contamination et permettra un suivi fiable des campagnes de prévention »*.

□ **Un juge californien refuse tout droit de garde à une mère porteuse.** – Un juge américain a refusé, lundi 22 octobre, à une mère porteuse tout droit de garde de l'enfant qu'elle avait mis au monde. Dans ses attendus, le magistrat a reconnu que Mme Anna Johnson avait *« joué un rôle important »* dans la naissance de l'enfant mais que cela ne lui donnait pas le droit de le garder. L'enfant est né d'un ovule et de sperme fournis par ses parents légaux, Mark et Crispina Calvert, qui ont payé les services de la mère porteuse 10 000 dollars. Anna Johnson avait demandé la garde de l'enfant en faisant valoir qu'elle s'était attachée à lui durant sa grossesse. Déjà, en 1987, un juge du New-Jersey avait accordé la garde définitive de l'enfant né de la mère porteuse Mary Whitehead à son père biologique, William Stern (*le Monde* du 2 avril 1987). – *(Reuter.)*

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

La Sorbonne ré-occupée

L'ÉTÉ n'en finissait pas. Comme chaque samedi, le quartier Latin s'emplissait de banlieusards en quête de distractions incertaines. Une manifestation achevait de paralyser les abords de la Sorbonne: Des banderoles réclamaient de meilleurs salaires pour les enseignants. Un protestataire d'une quarantaine d'années lançait des slogans au porte-voix. D'une Porsche immobilisée par le cortège sortit un cri :

« Regimbart !

Le manifestant au mégaphone se retourna et reconnut le conducteur du bolide.

– Hussonnet !

– Ça alors !, dirent-ils, en même temps.

Ils ajoutèrent, avec un ensemble dont la perfection les fit rire :

– Tu sais que tu n'as pas changé ?

Regimbart et Hussonnet ne s'étaient pas revus depuis vingt-deux ans. Responsables de mouvements révolutionnaires minuscules et concurrents, ils administraient la Sorbonne « occupée ». Leur ascendant sur les étudiants et la frousse qu'ils inspiraient aux autorités les grisaient. Campés du côté de l'amphi Richelieu, ils vivaient sur un nuage, à force d'utopies, d'insomnies et de joints. La classe ouvrière et le pays entier allaient-ils partager leur écœurement de nantis moyens devant la « consommation », et plébisciter leur appétit de pouvoir ?

L'été 68 les avait dessaoulés. Après un commencement de psychanalyse et un début de roman, Regimbart avait passé le CAPES. Il enseignait Nerval dans un lycée technique à 11 612 francs par mois, tout en militant au SNES et chez les rénovateurs communistes. Les événements d'Europe de l'Est l'avaient jeté dans une nouvelle psychanalyse. Il était chauve.

Hussonnet, lui, avait parcouru l'Inde, bouclé une vague licence de socio, et ouvert un cabinet de conseil en communication, qui lui rapportait dix briques par mois, net d'impôts. Il grisonnait à peine.

– Laisse-moi passer, et laisse tomber tes pancartes, ce n'est plus de ton âge !, dit Hussonnet. Viens plutôt voir comment j'ai ré-occupé la Sorbonne !

Regimbart prit congé de ses collègues en marchant de côté et les pieds en dedans, signe, chez lui, de mauvaise conscience. La Sorbonne hébergeait, pour le week-end, le « non-stop des winners », une rencontre de milliers d'étudiants avec cinquante stars des affaires, ou autres. Hussonnet obtint pour Regimbart un badge auprès des hôtesses à blazer prune qui s'empressaient à le servir, par dizaines.

Le hall du grand amphi portait les sigles de compagnies pétrolières ou électroniques.

– C'était bien la peine !, marmonnna Regimbart, qui n'était pas revenu à la Sorbonne depuis les nuits de « mai ». Si on avait imaginé qu'un jour...

Malgré le prêt des locaux par le rectorat, et les dons des sponsors, les étudiants devaient payer 30 francs à chaque entrée d'amphi.

– Un événement à but lucratif, en plus ! dit Regimbart.

Hussonnet avait le sourire madré que lui donnaient, vingt ans plus tôt, ses provocations contre le « pouvoir ». Il entraîna Regimbart vers le grand amphi. Sur un écran, Georges Pompidou annonçait la réouverture de la Sorbonne « libre ».

– Mais c'est une revanche politique à retardement !, essaya de crier Regimbart.

– La revanche du réel, le calma Hussonnet.

Après quelques images de fusées et d'embryons (« confusionnisme », soupira Regimbart), le film montrait l'ancien recteur donnant du « maître » à un magnat de l'automobile.

– Les rois du pognon s'offrent la Sorbonne comme une catin, râla Regimbart. Façon de donner un label intellectuel au néant de leurs slogans publicitaires !

– On se calme !, dit Hussonnet.

– Quand je pense qu'ici même nous avons empêché Sartre et Duras de parler, pour cause de collusion avec la bourgeoisie !

Des industriels de la télévision et des gérants de chaînes s'extasiaient sur l'avenir de la « haute définition ».

– L'intérêt d'une image meilleure, glapit Regimbart, si c'est pour projeter des jeux et des séries débiles !

– Chut !, exigea Hussonnet. Lis plutôt mon texte du programme : « Ce procédé nourrira la pensée pour comprendre le monde et, qui sait, le changer. »

Regimbart n'y tint plus :

– Toi !, dit-il avec une solennité navrée. Comment oses-tu ?

Un perturbateur tenta d'interrompre l'hymne unanime à la « haute définition » par une dérision des coupures publicitaires. Devant le succès de rire, on le laissa faire. Mais la seconde interruption n'obtenant pas le même succès, on lui délégua des vigiles musclés.

– La dictature de l'audimat, s'indigna Regimbart.

– *La cruelle loi du marché*, corrigea Hussonnet. Même les Russes y viennent.

– Les vraies pensées n'ont jamais fait un rond !, fulmina Regimbart, avant de quitter les lieux.

Il erra vers l'amphi Richelieu. Une surprise de poids l'y attendait. Parmi les « gagneurs » exposés en vitrines, figurait un cardinal. « Ascension... jusqu'au Vatican ? », supputait le programme, avec gourmandise.

– Et la laïcité ? Et les marchands du Temple ? pleurait presque Regimbart. Pas un Lebel, pas un Lapassade, pour remettre les choses à leur place !

Répondant à une étudiante en commerce et communication (les trois quarts de l'assistance) sur « Foi et business », le prélat observa que l'Evangile ne défendait pas d'être « habile », et que si vous renonciez à une promotion par scrupule, la Providence vous ferait peut-être trouver « autre chose de mieux ».

– Au nom du Dieu des perdants ! Ah, si Maurice Clavel était encore en vie !, lança Regimbart, si fort que dix vigiles et autant d'hôtesses le reconduisirent dans le hall.

Dans l'amphi voisin, l'éditorialiste d'un journal ami de la fête s'affirmait marginal et indifférent à l'argent, avant de « vomir » 68, le communisme, les socialistes, Geismar et Mitterrand.

L'ovation qui suivit arracha à Regimbart ce cri :

– Si ce n'est pas de la politique, ça ! Et pas une voix contre ! On croirait un meeting du PC... Si *l'Huma* réclame la Sorbonne pour sa prochaine fête, le rectorat manquera d'argument pour la lui refuser !

– Viens plutôt voir mon ami Alain, à Turgot, dit Hussonnet. Parti de rien, il a fait de son nom une marque. Treize pour cent du marché !

– Vous découvrez la « success story » américaine avec cinquante ans de retard !, s'attrista Regimbart.

– Le tout est de choper un créneau, enchaîna Hussonnet, de surfer sur les tendances ; le talent, quoi !

– Hussonnet ! Toi !, s'indigna Regimbart.

Croyant calmer son ami, Hussonnet entraîna Regimbart vers la salle Louis-Liard, où se soutenaient naguère les thèses, dans un silence de reposoir.

– L'industrie de luxe est créatrice de valeurs humaines, professait un patron de cosmétiques.

– Le bonheur, pour moi ?, allait confesser un propriétaire de grandes surfaces et de troupeaux au Brésil : ne pas s'ennuyer ! Comme au service militaire !

Regimbart ôta ses lunettes, soudain embuées.

– Le haut lieu du savoir désintéressé !, *murmura-t-il*, dans un sanglot. Puis, se penchant à l'oreille d'Hussonnet :

– Tu te souviens, la soutenance de Robert ? Tous ces vieux messieurs à cols cassés et sans le sou qui discutaient de virgules à perte de vue, pour la gloire de la pensée et de la Sorbonne, avant de reprendre leur métro vers la porte d'Orléans ?...

S'il avait su, Regimbart n'aurait pas insulté ces Justes comme il l'avait fait en 68. Une boule sucrée lui barrait la gorge ; quelque chose comme du remords.

La nuit, bleu marine, tombait derrière la chapelle.

– Tu te souviens ?, rêva encore Regimbart. Il y avait un piano à côté de la statue de Hugo. On jouait à quatre mains *« Oh, when the Saints... »*. Le cantique des vaincus !

Hussonnet comprit que la dose de réalisme libéral infligée à son ancien complice était trop forte. Il lui offrit un pot place Auguste-Comte, là où ça sentait si bon le lacrymogène et le palais d'été. Sa troisième épouse les rejoignit en minijupe.

– Qui est-ce ce looser ? demanda-t-elle, sans même jeter un œil vers Regimbart, les coudes sur les genoux, le regard à terre.

– Au fait, lança Hussonnet, qu'est-elle devenue, cette conne catho-trotskiste qui te courait après, dans ses grandes jupes paysannes ?

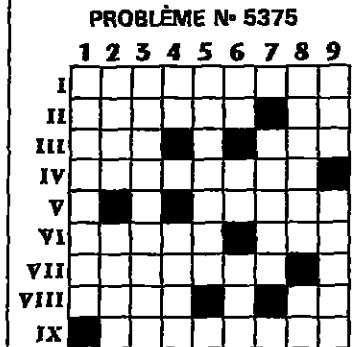
Regimbart laissa passer le carillon de la Sorbonne, de tintante mémoire.

– Psycho-orthophoniste, bafouilla-t-il, honteux de sa honte. On a quatre enfants. »

□ **Trois membres d'une même famille découverts égorgés à leur domicile à Nogent-sur-Marne.** – Trois membres d'une même famille – la mère et deux enfants, de neuf et treize ans – ont été découverts égorgés lundi 22 octobre dans la soirée par le père, de retour à son domicile à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) après avoir promené son chien. La brigade criminelle a été chargée de l'enquête.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 5375



HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui peut travailler à la chaîne. – II. Fait la pluie mais pas le beau temps. Possessif. – III. Quittera donc les lieux. Peut se faire tirer par les cheveux. – IV. Est sur certaines lèvres. – V. On en a vite fait le tour. – VI. N'avait pas l'esprit de famille. Fait refaire. – VII. Aimait les études. – VIII. Sert à prendre. Simplifie le travail. – IX. Font du propre. – X. Pronom. Pour celui qui a du travail sur la planche. – XI. Ont leur place près des « fourchettes ». Qui pourrait se faire passer un savon.

VERTICALEMENT

1. Quelqu'un qui suit des cours. A sa place dans de nombreux décors. – 2. Qui n'a pas été sage. On dormait près d'elle. – 3. C'est quand elle est là qu'il faut repasser. – 4. Conjonction. Se fit du mauvais sang. – 5. Reçoit bien plus qu'il ne donne. Que l'on a donc conservé dans la « cafetière ». – 6. Bois à table. Avant nous. Il peut y avoir beaucoup à en tirer. – 7. Se passe après l'aube. Préposition. – 8. Tel que des traits sont effacés. Un qui visait juste. – 9 Perce les ténèbres. Fait du mal.

Solution du problème no 5374

Horizontalement

I. Bouteille. – II. Estampées. – III. Dé ; Sue. – IV. Ores ; Ciel. – V. Navigable. – VI. Niel. – VII. Aérium ; As. – VIII Torve. – IX. Trilitère. – X. Séoul ; Vis. – XI. An ; Egal.

Verticalement

1. Bedonnants. – 2. Oseraie ; Réa. – 3. Ut ; Eversion. – 4. Tassili ; Lu. – 5. Emu ; Utile. – 6. Ipéca ; Mot. – 7. Le ; Ibo ; Rêva. – 8. Lebel ; Avril. – 9. Es ; Lé ; Sées.

GUY BROUTY

NOMINATION

M. Etienne Guyo directeur de l'Ecole normale supérieure

M. Etienne Guyon a été nommé directeur de l'Ecole normale supérieure de Paris, par décret du 17 octobre, publié au *Journal officiel* du 21 octobre. Il succède à M. Georges Poitou, décédé en décembre 1989. L'école était, depuis, dirigée par Mme Josyane Serre, administrateur provisoire.

[Né le 31 mars 1935 à Paris, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé de physique, M. Etienne Guyon est docteur ès sciences. Attaché puis chargé de recherches au CNRS (1961-1967), il est nommé maître de conférences (1967), puis professeur à l'université Paris-XI (Orsay) et à l'Ecole supérieure de physique et chimie de Paris. Président du comité d'orientation de la Cité des sciences de La Villette (1986), M. Guyon était directeur du Palais de la découverte depuis 1988.]

SPORTS

□ **VOILE : tour du monde en solitaire.** – Le navigateur français Alain Gautier a été le premier des vingt-quatre concurrents du BOC Challenge, le tour du monde en solitaire avec escales, à franchir la ligne d'arrivée de la première étape Newport (Etats-Unis) - Le Cap (Afrique du Sud). Si le sloop de 18,28 mètres, baptisé *Generali-Concorde*, du régatier de Lorient est le premier à mouiller dans les mers du Sud, il ne peut pourtant pas encore être considéré comme le vainqueur officiel de l'étape. Une pénalité de seize heures trente minutes, infligée par les organisateurs pour s'être présenté en retard à Newport le 15 septembre, l'oblige à attendre le temps de ses suivants, les Français Christophe Auguin et Philippe Jeantot.

SOCIÉTÉ

L'affaire des écoutes téléphoniques à la Mairie de Paris

M. Jean Tibéri sanctionne deux fonctionnaires

Oui, il y a eu des écoutes téléphoniques à la mairie de Paris. M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire, l'a confirmé, lundi 22 octobre. L'enquête ordonnée la semaine dernière à la suite de la publication par *le Canard enchaîné* d'un article révélant que des fonctionnaires de la Ville se seraient livrés à des écoutes sauvages *(le Monde* du 19 octobre), a abouti à la conclusion que *« les faits sont exacts »*. Deux fonctionnaires appartenant à l'inspection générale de la Ville sont licenciés. Leur supérieur hiérarchique, chef de service, a demandé à être relevé de ses fonctions.

En confiant, mercredi 17 octobre, à M. Rémy Chardon, préfet hors cadre, la mission de vérifier l'existence, à l'intérieur de la mairie de Paris, d'écoutes illégales décrites par *le Canard enchaîné* et d'établir les responsabilités, M. Tibéri avait promis que cette enquête serait menée rondement et que ses conclusions seraient rendues publiques. Cinq jours plus tard, le premier adjoint confirme : *« Les faits sont exacts »*. Et il explique : *« Les auditions et les investigations ont permis de découvrir que ces écoutes résultaient de l'initiative individuelle d'un agent de l'inspection générale, prise dans le cadre d'une enquête administrative concernant la gestion des restaurants administratifs de la ville »*.

C'est bien, comme l'écrivait *le Canard enchaîné*, sur le poste de M. Maurice Guilmault, chef de l'exploitation des restaurants de l'action sociale pour les personnels de la ville, qu'un matériel d'écoute, *« qui n'a pas été acquis sur des deniers publics »*, avait été posé. Il s'agit, selon le rapport d'enquête, d'un *« geste isolé dont l'auteur n'a pas mesuré la portée réelle »*. Si, précise encore le rapport, *« aucune instruction* (encourageant cet acte) *n'a, bien évidemment, été donnée par le maire, son cabinet ou l'un de ses adjoints, »* l'enquête a permis de *« mettre au jour un certain nombre de faiblesses dans le fonctionnement de l'inspection générale de la Ville de Paris »* auxquelles l'enquêteur propose de remédier par une série de propositions.

Il a été immédiatement mis fin au contrat à durée déterminée du fonctionnaire incriminé, M. Hubert Rosenzweig. Son supérieur hiérarchique direct, le commissaire en retraite, M. Jacques Bèque, « qui a fait preuve au minimum d'une *négligence grave dans la surveillance des activités de son collaborateur »*, voit, lui aussi, son contrat résilié. Quant au chef du service du contrôle à l'inspection générale, M. Guy Legris, il a lui-même demandé à être relevé de ses fonctions et recevra une autre affectation.

Pour les responsables municipaux, *« l'affaire est close »* et, en l'absence de plainte, n'appelle pas de prolongement judiciaire. Ils soulignent toutefois qu'ils tiennent tous les documents à la disposition de la justice, *« en tant que de besoin »*.

CHARLES VIAL

Un marché florissant

Suite de la première page

La société des champagnes Moret avait demandé la mise sur écoutes d'un employé soupçonné d'indélicatesses.

Evidemment, tous ces clients de la Century lui renvoient la balle : ils avaient demandé des enquêtes, pas des écoutes, lesquelles n'en étaient pas moins facturées 30 000 F la semaine ! Afin de surprendre les « privés », les policiers ont eux aussi procédé à des écoutes, autorisées celles-ci par un magistrat. Ils ont ainsi découvert un système parfaitement rôdé. La Sentinelle faisait appel à des petites entreprises travaillant en sous-traitance avec les PTT. Le raccourci idéal pour accéder aux boîtiers téléphoniques installés dans les caves d'immeuble ou sur la voie publique. Selon un enquêteur, la vingtaine de clients qui ont pu être identifiés ne constituerait que la *« partie émergée de l'iceberg »*. D'autant que des employés de La Sentinelle posaient, pour leur propre compte, des écoutes à la demande d'entreprises tentées par l'espionnage commercial.

Espionnage commercial

Un exemple parmi d'autres, cette PME des Yvelines qui, de 1985 à 1988, fut espionnée par un de ses concurrents. *« On a failli boire la tasse*, se souvient M. Bernard Beis, gérant de cette entreprise de chauffage, France-Thermique. *Nous perdions tous nos marchés. Des clients nous avertissaient que la société MGFT leur avait proposé les mêmes services que nous, à des prix beaucoup plus serrés. »* N'osant imaginer la présence d'une « taupe » dans leurs rangs, les dirigeants de France-Thermique commencèrent par jeter des regards affolés sous les tables. Puis ils démontèrent en vain les combinés de téléphone. Début 1988 enfin, lors de l'installation d'une « ligne rouge », les employés PTT repérèrent un micro-émetteur et, à moins de dix mètres du répartiteur téléphonique, une voiture avec, à son bord, un système de réception et d'enregistrement.

Par nature, l'ampleur des écoutes privées ou « sauvages » est impossible à évaluer. Peu regardants sur les méthodes, des détectives ou des agences privées de recherches exploitent le créneau. *« Pour les traditionnelles affaires de maris jaloux, d'héritages ou de procédures de divorces*, reconnaît M. Christian Borniche, directeur du Centre d'information sur les détectives. *Mais aussi, et de plus en plus, car les tarifs sont conséquents, pour des affaires d'espionnage industriel, de concurrence déloyale ou de surveillance d'employés soupçonnés de détournements et de vols »*. Créneau porteur, s'il en est, puisque les factures de certaines officines spécialisées atteindraient dix à quinze mille francs la journée d'écoute, selon M. Borniche.

« Opération HLM »

Les « privés » ont, il est vrai, un semblant d'excuse : les écoutes illégales fleurissent aussi du côté des services de l'Etat. *« On assiste depuis plusieurs années à une inflation des écoutes sauvages, tant de la part des services officiels que des sociétés privées qui ne présentent, elles, aucune garantie tant sur la qualité et la rigueur des personnels et des méthodes utilisées, que sur la confidentialité des résultats obtenus »*, souligne le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC). Majoritaire chez les inspecteurs de police, le SNAPC réclame une législation couvrant l'ensemble des écoutes et garantissant le respect des libertés fondamentales.

Aujourd'hui, n'importe quel abonné du téléphone peut en effet être espionné par l'Etat. Grâce aux écoutes dites administratives, qui n'ont aucune existence légale. Depuis les sous-sols de l'hôtel des Invalides à Paris, le Groupement interministériel de contrôle (GIC) tisse ses toiles. Avec une discrétion d'araignée, puisque la circulaire qui l'a fait naître en 1960, en pleine guerre d'Algérie, a placé ses activités sous le boisseau du secret-défense. Et que la réglementation organisant le travail de cet organisme de l'ombre n'a jamais été publiée . Comment réglementer au grand jour des pratiques illégales ? Le GIC n'en centralise pas moins les demandes d'écoutes administratives qui émanent de la France entière.

L'aval de trois ministères – intérieur, défense, postes et télécommunications – est nécessaire pour qu'un service de police ou de renseignement demande au GIC de *« construire »* une ligne (le jargon policier parle d'une *« opération HLM »*). Des câbles spéciaux relient alors les centraux téléphoniques aux salles d'enregistrement des Invalides, les branchements étant réalisés par des agents des PTT. Il y a peu, la Direction de la surveillance du territoire (DST) disposait de deux cents lignes permanentes au service du contre-espionnage. Entre 1986 et 1988, dans le cadre des règles de bonne conduite de la cohabitation, la présidence de la République disposait de son propre contingent d'écoutes.

Les tribunaux et les « zonzons »

« Utiles à la manifestation de la vérité », selon la formule consacrée par le code de procédure pénale, les écoutes judiciaires sont, quant à elles, prisées des juges d'instruction. Il leur suffit de rédiger une commission rogatoire donnant mission à un officier de police judiciaire (OPJ) *« d'assurer par tous moyens techniques appropriés la surveillance de la ligne téléphonique numéro ... attribuée à ... »*. La ligne sera alors dérivée par les PTT – des équipes spéciales sont de permanence, y compris la nuit et le week-end – vers les services chargés de l'enquête. Chaque section de recherches de la gendarmerie dispose ainsi d'une pièce spécialement aménagée à cette fin. Dans les services de police, on l'appelle la *« pièce à zonzons »*. Mais s'il s'agit d'unités moins bien équipées, les OPJ feront alors appel à des spécialistes du secteur privé qui procèderont à la pose des écoutes, voire au relevé des cassettes.

Les *« zonzons »* font ainsi partie des mœurs judiciaires françaises. A Nanterre, Meaux ou Compiègne, les tribunaux ont acheté des matériels d'enregistrement. D'autres parquets se contentent de les louer, fort cher, à des entreprises privées.

Dans ses publicités, la société Elektron France *« s'honore ainsi de nombreuses références : 171 tribunaux de grande instance (sur 176), plus de 450 juges d'instruction et procureurs, plus de 1 500 OPJ... »*. A l'instar de ses nombreuses consœurs, cette entreprise profite d'un vide juridique : les décrets d'application de la loi du 17 juillet 1970 sur la protection de la vie privée n'ont jamais été promulgués. Or ils sont censés réglementer la fabrication, la vente et l'acquisition des matériels d'écoutes téléphoniques. Curieuse situation que celle de ces équipements d'espionnage industriel ou privé : depuis vingt ans, leur vente est libre, alors que leur utilisation est illégale (*lire d'autre part*).

La promesse d'une loi

Judiciaires, ces écoutes n'en sont pas moins exposées à des dérapages, comme le souligne M. Georges Moréas, ancien patron de l'Office central de répression du banditisme (OCRB) et auteur d'un ouvrage récent sur le sujet (1) : *« Un magistrat peu scrupuleux ou plus prosaïquement aveuglé par la volonté de résoudre une affaire épineuse* [fera] *placer une écoute en s'abritant derrière un autre dossier. Un petit braquage bidon* [servira] *de support à une écoute judiciaire sur le téléphone d'une personne intéressant une tout autre enquête »*. Car les tentations grandissent à la mesure des prouesses techniques : établir une « bande Dett » – liste recensant tous les numéros de téléphones appelés (ou appelant) sur une même ligne, avec les noms des abonnés et les horaires correspondants – est un jeu d'enfant. Aussi les policiers s'efforcent-ils d'obtenir des commissions rogatoires dont le contenu suffisamment flou leur permettra de poser n'importe quelle écoute au gré des enquêtes préliminaires. Tellement plus facile qu'une laborieuse filature...

On comprend donc que la Cour européenne de Strasbourg ait condamné, en avril dernier, la justice française pour violation de la Convention européenne des droits de l'homme, affirmant qu'en l'absence de toute réglementation précise, les écoutes judiciaires françaises sont *« attentatoires »* au respect de la vie privée. Devant ce sévère avertissement, la chancellerie a promptement réagi en demandant, par une note du 27 avril, que les commissions rogatoires soient *« désormais suffisamment explicites »* et permettent aux magistrats *« d'élargir leur contrôle sur les modalités de mise en œuvre des écoutes téléphoniques »*.

Un rappel à l'ordre insuffisant tant qu'il ne pourra s'appuyer sur une loi précise. En Grande-Bretagne et en Allemagne, un cadre légal précise les modalités d'interception des communications, définit les procédures d'enregistrement, de transcription et de destruction des cassettes, tandis qu'une commission *ad hoc* contrôle l'ensemble. A l'inverse, malgré de nombreux engagements contraires, l'Etat français, gouvernements de droite et de gauche confondus, a toujours jalousement préservé ses « grandes oreilles », à l'abri desquelles prolifèrent les écoutes sauvages. A moins qu'il ne faille enfin prendre au sérieux l'énième promesse énoncée par le ministre des postes et des télécommunications, M. Paul Quilès, le 12 octobre, d'un projet de loi ou la proposition récente de M. Jacques Toubon, député (RPR) de Paris, d'une haute autorité chargée de la protection de la vie privée...

ERICH INCIYAN

(1) Georges Moréas, *Ecoutes et espionnage*, Stock Edition nº 1, 99 F.

La panoplie de l'espion

Dans une galerie marchande des Champs-Elysées, un écriteau aguiche les badauds : *« Matériel non agréé, réservé à l'exportation »*. Derrière la vitrine, des écrite aux moins hypocrites proposent toute la panoplie de l'espionnage électronique. Les *« orionneurs »* à la petite semaine y trouveront un *« micro-émetteur – discrétion assurée dans l'enregistrement : 2 100 F »*, un *« micro-espion à déclenchement vocal : 6 500 F »* ou un *« coffret d'écoute et de repérage – matériel professionnel : 4 900 F »*. Et aussi, juste à côté des armes de poing et des fusils à pompe, le terrible *« Exterminator brouilleur micros : 5 800 F »*.

« C'est pour répondre aux besoins des chefs d'entreprise que j'ai ouvert ma société, il y a quatorze ans », confie Mme Carmella Brunet, ex-miss Allemagne, dans sa boutique discrète, au fond d'une allée du quinzième arrondissement. Ses clients n'admettraient pas qu'on les questionne sur la finalité de leurs achats. Tout juste saura-t-on que certains espionnent des salariés soupçonnés de renseigner la concurrence sur les fichiers de clientèle, les devis ou les appels d'offres. Et que des candidats à l'embauche sont soumis à une quarantaine très spéciale : des cabinets de « chercheurs de têtes », qui apprécient cette méthode *« plus concrète qu'un test graphologique »*, n'hésitent pas à les placer sur écoutes. Mme Brunet goûte la métaphore de l'armurier : *« Quand il vend un fusil, il ignore si c'est pour chasser le gibier ou pour tuer quelqu'un. Quand je vends mes matériels, c'est la même chose. »* Au gré des catalogues de vente par correspondance, on croise des émetteurs camouflés dans des briquets, des cendriers, des stylos ou des attachés-cases. Des capsules d'émission de la taille d'un sucre, des récepteurs gros comme un paquet de cigarettes, des systèmes d'écoutes à travers les murs. Dans une luxueuse brochure en quadrichromie, une société de province s'enorgueillit de *« références sérieuses : ambassades, ministères, services spéciaux, grandes entreprises nationalisées et privées, professionnels de l'enquête, VIP... »*, M. Jean-Marc Cohen, directeur d'une entreprise de la banlieue parisienne, assure de l'utilité de ses *« matériels d'investigation »*. Rien ne vaut ces équipements, renchérit la brochure de cette entreprise, pour *« surveiller votre personnel, vous assurer de la fiabilité de vos collaborateurs, de vos employés, pour aller au-devant des désirs de votre clientèle, pour doubler vos adversaires sur un marché de plus en plus difficile... »* Peu importe donc le secret médical, le secret professionnel ou celui des affaires ! Sans parler du simple respect de la vie privée puisque l'une de ces réclames propose les délices de *« l'écoute de son conjoint et de ses enfants »*.

E. In.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 21 octobre :

UN DÉCRET

– Nº 90-935 du 19 octobre 1990 relatif aux attributions du ministre délégué à la santé.

UNE CIRCULAIRE

– Du 17 octobre 1990 relative à la protection juridique des logiciels.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

CULTURE

MUSIQUES

Combien êtes-vous dans votre quartet ?

Le Big Band de Carla Bley au Festival de Paris. Michel Portal et l'ONJ au Festival de Lille

C'est Paul Desmond, le subtil saxophoniste de Dave Brubeck quartet qui le raconte. Il voulait en faire le titre de ses mémoires. Il n'a pas eu le temps. Aux frontières, lorsqu'il annonçait le quartet dont il s'occupait, il se trouvait toujours un douanier pour lui demander ombrageusement : *« Et combien vous êtes dans votre quartet ? »*

La formule la plus fréquente aujourd'hui en jazz est la petite formation. Mais on note, un peu partout, un retour de ces grandes phalanges, les big bands, pas forcément rétros, pas nécessairement revivalistes, inventifs même, aventureux, malgré les difficultés de gestion et d'animation de ces ensembles sur la planète du jazz. Le Very Big Carla Bley Band, ostensiblement traditionnel, a fait un triomphe pour l'ouverture du Festival de Paris. L'ONJ (Orchestre national de jazz) qui accueillait Michel Portal à Lille est sans conteste la formation la plus suscitante du moment : unique, sérieuse, folle, sans exemple, elle ne ressemble à rien. Entrons dans le détail.

Les petits groupes, leur nom, leur intitulé, sont très révélateurs de la frénésie individualiste qui nous secoue. Un trio ? Un quartet ? Un quintet ? Alignez les noms s'il vous plaît, sans préséance, par ordre alphabétique, dans le même corps sur l'affiche. Si du moins il s'agissait d'un effet libertaire ? D'une sorte de disparition du leader ? Rien du tout. C'est tout le contraire, le triomphe du chacun chez soi, la chalandonnette musicale, l'extravagance de l'ego : tous petits chefs, plus de stars, rien que des starlettes.

Extrait du Bottin

Pour un Charlie Rouse qui avait l'extrême délicatesse de nommer son groupe du prénom de Monk disparu, Sphere, combien d'orchestres dont la dénomination ressemble à un extrait du Bottin ? Effet induit sur les formations plus lourdes : chacun exige par contrat son solo. Les concerts ressemblent de plus en plus à des auditions au conservatoire de la préfecture. Quant au public, traitant comme une affaire immobilière la musique, il a pris l'habitude de réclamer deux rappels – le premier est d'ailleurs généralement prévu dans les partitions – et, les soirs de fête, trois. Ce qui se passa pour la belle Carla Bley, généreusement créditée d'un succès que Duke Ellington, Bud Powell, Coltrane et quelques autres n'ont pas souvent connu.

Il faut dire que tout est réglé dans sa prestation pour appeler ce déchaînement : la splendeur lumineuse des arrangements, un goût remarquable des cuivres, la réduction drastique des solos aux seuls éléments tranchants de l'orchestre (Gary Valente, Lew Soloff, Andy Sheppard et Wolfgang Puschnig), une rythmique de rêve (Steve Swallow et Victor Lewis) et quelques autres avantages présentés avec goût, avec élégance, avec cœur, avec efficacité... Que demande le peuple ? Ça tombe bien, le peuple ne demande plus rien, il s'éclate. Mise en place et direction d'orchestre impeccables. Une femme change quinze hommes en régiment, et cela dans un climat de discipline souriante, moderne, si moderne...

Inutile de vouloir à tout prix savoir pourquoi il y a vingt ans Carla Bley signait les luxuriants arrangements du Liberation Music Orchestra (Charlie Haden), pourquoi les solistes de l'époque avaient cette liberté dévergondée, cette intrépidité aujourd'hui changées en un expressionnisme de foire, pourquoi on est passé d'un répertoire révolutionnaire ou prémonitoire (*Escalator over the Hill*) à un rappel pénible, aussi « churchy » que la messe de *La vie est un long fleuve tranquille*... La question ne sera pas posée. Probablement pourrait-on aussi se passer des gags trop téléphonés sur les accords finaux, mais il faut toujours penser que chaque soir naissent des spectateurs nouveaux. Et l'humour (la « distance ») a ses raisons.

Question humour, justement, Karen Mantler, la fille de Carla Bley, avait ouvert le feu avec un orchestre d'enfants : Mingus (le fils), Sanborn (le fils de David), un guitariste qui ressemblait au fils qu'auraient pu avoir Rufus et Bourvil, le tout en plein second degré (hélas dans ces cas-là, le premier monte toujours la garde), ironique, délicieusement post-moderne, assez bien fignolé, métaphysiquement aussi intéressant qu'un film de Woody Alen et musicalement aussi réussi que ses prestations à la clarinette. Mais, il faut le dire : très bien exécuté. Sur des tempos presque lents, les plus difficiles on le sait, ceux que l'on réserve aux dieux, comme une musique militaire qui passerait dans un cumulo-nimbus de marijuana. Du groupe de Karen Mantler, réplique exacte de sa mère, belle comme elle, avec ces cheveux qui rappellent ceux des Dupont quand ils ont pris par erreur les pilules du docteur Müller, on pourrait dire ce que dit non sans vivacité Frédéric Goaty : *« Une musique mineure jouée par des gens à peine majeurs »*. Ce n'est pas faux. C'est très exagéré. Assez injuste. Un charme indicible perce sous l'ennui. Et ça a beaucoup plu.

Un collectif sans rivalités

Un qui ne connaît pas l'ennui, c'est l'Orchestre national de jazz de Claude Barthélemy. Rayonnant, affirmé, au bout de sa première année d'exercice, ayant intelligemment intégré les deux expériences de ses prédécesseurs (François Jeanneau et Antoine Hervé) l'ONJ de « Barthé », c'est ainsi qu'on l'appelle, est à voir, à découvrir, tout de suite. Pressez-vous, ils n'ont plus qu'une année ensemble. Ils souffrent déjà de devoir se séparer.

Sans contrainte ni ruse, Barthélemy a réussi à créer une amitié, un collectif sans rivalités, qui sont aussi rares dans les orchestres – ce n'est d'ailleurs pas le seul cas du jazz – que la fantaisie dans un ensemble de cornemuses. Les compositions sont fortes, charpentées, très bien traitées, ne donnent jamais le sentiment d'une orchestration protocolaire (à chacun son solo), mais défilent au contraire comme des images, comme des paysages mentaux, avec cette vitesse si caractéristique de Barthélemy.

Brillamment rejoint par Portal qui fut son maître dans un des Portal Unit, l'ensemble s'est pris au jeu, dynamisé, finissant par donner à la musique un champ, une liberté qu'elle n'a pas tous les matins, qu'elle a de moins en moins. Séquences proches ou au-delà du rock, éclats de blues, sonneries brillantes, inventions pures, traversées très contemporaines, vivacité et chaleur d'ensemble, l'émotion et l'esprit du jazz présents à plein en permanence, l'ONJ échappe à toutes les modes actuelles, à tous les modèles, à toutes les tendances.

Dans une sortie de soi assez rare, chaque musicien joue mieux qu'il ne sait le faire. L'orchestre les porte au-delà d'eux-mêmes. Avec une nécessité qui s'impose d'un bout à l'autre. Comme on raconte une histoire. Comme une divine surprise, nouvelle, éclatante, disant du monde d'aujourd'hui ce qu'on n'en sait pas encore.

FRANCIS MARMANDE

► Michel Portal au Festival de Lille : avec Carolyn Carlson, les 30 et 31 octobre ; avec l'Orchestre national de Lille, le 2 novembre ; Métissage des clarinettes, avec Eddie Daniels, Jean-Pierre Malgloire, le Quatuor Suk, Miroslav Vitous, Jean-François Jenny-Clark, Claude Faucomprez, N'Guyen Lé, le 12 ; avec le Quatuor Kodaly, le 13 ; avec Dave Liebman, Mino Cinelu et Trilok Gurtu, le 16 ; avec l'Amsterdam Mozart Players le 22. Tél. : 20-30-81-00 ou 20-42-09-89.

► Festival de Paris : Gerry Mulligan Quartet, le 23 au Rex ; Louis Sclavis Sextet, le 25 à La Cigale ; Charles Lloyd Quartet, le 26 à la Cigale ; Timna Brauer and Eli Meiri trio, Bob Belden Big Band, le 27 à la Cigale. Tél : 42-21-06-01.

□ **A propos de *Relâche*.** – Trompé par une erreur dans le programme de l'Opéra de Lyon, nous avons écrit (*le Monde* daté 21 et 22 octobre) que le ballet *Relâche*, pour lequel René Clair avait réalisé un intermède filmé, était le fruit de la collaboration de Satie avec Picasso. Il s'agissait de Picabia.

ARTS

Livres-objets, objets rares

Les ventes de livres d'artistes, à Drouot, ont été un succès. La Bibliothèque Nationale a été très active

« Le marché a bien tenu », dira un éditeur visiblement soulagé à l'issue de la première vente publique marathon de plus de huit cents ouvrages illustrés contemporains. La Bibliothèque Nationale, les grands libraires parisiens et quelques collectionneurs ne se sont pas trompés. Ils étaient tous là, le samedi 20 octobre, à Drouot, pour ces livres-objets, rares en librairie et encore plus en salles de vente. Les résultats furent éloquents : moins de 10 % de lots invendus. *« Ce que l'on a adjugé aujourd'hui constituera les grandes collections et les ventes publiques dans vingt ans »*, affirmera l'expert Soizic Audouard. Pourtant rien n'était joué d'avance, confiera-t-elle, peu avant l'ouverture des portes, car *« la cote du livre d'artiste très contemporain qui passe pour la première fois à Drouot est inconnue »*.

Les grands noms de la peinture et de la sculpture d'aujourd'hui commencèrent avec *The poet assassinated*, de Guillaume Apollinaire, une version américaine de 1968, illustrée de trente-deux photos-montage de Jim Dine qui partait pour 6 000 francs. La Bibliothèque Nationale s'empressait de préempter *Passe-temps* (1971) d'Arman, 16 000 francs pour des feuillets 385 x 375, protégées par un étui de Plexiglas avec un collage de montres éclatées. Dans la foulée, la BN emportera *la Cravate éclatée* (1972), un livre d'Enrico Baj (35 000 francs).

Après les stars, les étoiles montantes. Les années 50 revenant à la mode, Gianni Bertini était à l'honneur, le peintre, mais également l'écrivain, le dessinateur, l'aquarelliste et le relieur. *Epilogo per un arte atuale*, dont la couverture incrustée d'un Plexiglas transparent à compartiments a été exécutée en 1950, par l'artiste, s'est adjugé 25 000 francs. La Bibliothèque Nationale remontera au créneau avec une pochette géante d'allumettes de Michel Butor (1975) où s'inscrit en lettres de feu *« allumettes pour un bûcher dans la cour de la vieille Sorbonne »*. Les textes concernent Jean de Cahors, professeur de droit à l'université de Toulouse, qui fut brûlé vif en 1532. Les enchères reprendront l'après-midi avec *Variation sur une courbe*, de Servulo Esmeraldo, reliée par Jean de Gonet, enlevée par le libraire Pierre Berès pour 36 000 francs. En revanche, il s'inclinera devant la Direction du Livre qui préemptera, pour 16 500 francs, *Eclats du temps* de Jean Follain, illustré d'un collage et gravure en couleur de Staritsky et relié par Leroux.

Après les reliures « classiques » qui constituaient près d'un tiers de la vacation, la reliure-objet. Les deux mains gantées de veau noir enserrant *d'Ici et là*, de Christian Guez Ricord (2 600 francs), précédait l'emboîtage de Lucio Fontana qui s'envolait à 82 000 francs. *Les folies françaises d'après L.*, de Jean-Clarence Lambert et sa reliure de plastiques – femmes à demi-nues en moulage fluorescent éclairées par des ampoules de Noël – partait à 100 000 francs. La BN préempta *Limbo* du couple Lambert-Baj – une boîte de peintre avec palettes et collages de Baj – pour 45 000 francs. Elle se manifesta encore pour emporter *Hôpital silence*, de Tilman, une édition originale illustrée de quatre sérigraphies en couleur de Raynaud (7 500 francs).

Les œuvres de jeunes artistes, peu connus, pour la plupart, et qui subissaient pour la première fois le feu des enchères, partiront pour des prix raisonnables, pour le plus grand bonheur de quelques particuliers. Que ce soient les pliages, jeux de miroirs, collages et photographies, de Sylvain Morand et Maurice Salmon (3 500 francs), l'exemplaire unique du livre en tissu noir, surpiqué de fils mordorés, de Maria Lai (3 000 francs), *le Petit matelot de Paris*, rédigé en 1856 par Cesari Farrenc et recouvert de nombreux collages, notes, photographies et dessins de Charles Debierre, vers 1974 (2500 francs). Ou encore cet exemplaire unique de Michel Jacobs, daté de 1987, composé de collages – tissus, timbres, tickets d'autobus et dessins appliqués sur une page d'annuaire téléphonique, – (2 200 francs). Le clin d'œil de la journée sera l'adjudication d'*Enigma* de Panzani, un cylindre de plastique, renfermant des petites lettres sous forme de pâtes alimentaires. Un libraire l'achètera pour 400 francs devant une audience hilare.

ALICE SEDAR

CULTURE

MUSIQUES

Le réveil de Cléopâtre

Saint-Etienne défend l'œuvre de Massenet – un enfant du pays – en lui consacrant une biennale

SAINT-ETIENNE

de notre envoyé spécial

La parution, dans les années 70, d'une série d'enregistrements d'opéras de Massenet oubliés depuis longtemps – *Esclarmonde, le Cid, la Navarraise, Sapho, Thérèse, le Roi de Lahore, Cendrillon* – semblait être l'effet d'une mode dont certains affirmaient qu'elle ne durerait pas. En 1988, la Maison de la culture et de la communication de Saint-Etienne (MCC), encouragée sans doute par l'attachement traditionnel des Stéphanois à un compositeur né à La Terrasse (l'actuelle place Massenet), se risqua à présenter *Amadis* dont la partition valait mieux que ce qu'en avait dit la critique lors de la création posthume en 1922. Cette réhabilitation connut un vif succès, les sceptiques reconnurent que les opéras les plus oubliés de Massenet méritaient d'être réexaminés.

En 1989, le choix de Jean-Louis Pichon, directeur de la Maison de la culture et de la communication, se porta sur *Thérèse* dont la valeur musicale était déjà connue grâce au disque; la réalisation ne fut pas tout à fait à la hauteur, mais on savait que le projet d'un festival Massenet qui serait biennal était en gestation : le Centre de création lyrique, musical et chorégraphique, doté d'un budget propre, allait prendre son autonomie au sein de la MCC. Son objectif était clair : *« faire revivre le patrimoine musical français de la fin du dix-neuvième et du début du vingtième siècle autour de l'œuvre de Massenet »*.

Pour sa première édition, le Festival Massenet fait la part belle à l'auteur de *Manon* encore que le récital de mélodies donné par Francis Dudziak (le 20 octobre) et le concert de musique de chambre (le 23 octobre) soient partis à la découverte d'œuvres de ses élèves : Ernest Chausson, Charles Kœchlin, Gustave Charpentier, Reynaldo Hahn, Max d'Ollone, Gabriel Pierné. Mais une fois encore ce sont les pans inconnus de la production de Massenet qu'on a choisi d'explorer : l'opéra *Cléopâtre* et l'oratorio *la Vierge* (1) d'une part, des pages symphoniques *(Suite de Phèdre, Fantaisie pour violoncelle, Ouverture Brumaire, Scènes hongroises* et *Scènes napolitaines)* (2).

Cléopâtre est l'ultime opéra de Massenet. Il y travailla à partir de 1911 et en acheva l'orchestration au début de juin 1912, deux mois avant de mourir. La partition est représentative de la dernière manière du musicien : une sobriété qui n'exclut pas l'invention, un sens infaillible de l'essentiel, une netteté de conception et d'exécution qui rejoint la tragédie lyrique classique. L'ouvrage fut créé à Monte-Carlo en 1914 avec Marie Kousnetzoff – bien que Massenet l'eut expressément conçu pour Lucy Arbell dont la voix de contralto lui inspira les héroïnes de ses derniers opéras – puis repris à Paris en 1919 avec Mary Garden dans le rôle-titre. Joué encore ici ou là, il finit par quitter l'affiche. La publication, au printemps prochain, d'un enregistrement réalisé par la firme Koch-Schwann en co-production avec le festival devrait empêcher que le silence ne retombe une seconde fois sur ces pages.

Tout n'est, certes pas, d'un égal intérêt dans *Cléopâtre* mais tout n'y prétend pas : la musique de l'armée romaine victorieuse se contente d'être caractéristique sans excès de platitude (elle ne saurait, sans manquer son but, être raffinée), le cortège virginal d'Octavie devait être traité aussi chastement que possible par un diatonisme inaltéré; les premières danses, dans les jardins de Cléopâtre, ne devaient pas être aussi sensuelles que les suivantes, pour ménager une progression dont le drame profite. A chaque tableau, Massenet part de rien; l'intérêt croît avec d'autant plus de vigueur par la suite. Au dernier acte cependant l'atmosphère de désolation sublime s'impose dès le début et tient sans faiblir jusqu'à la mort de Cléopâtre qui clôt l'opéra.

Éloquence secrète

Par sa tenue, le livret de Louis Payen tranche sur ceux dont Massenet a souvent dû se contenter, et la perversité cruelle de l'héroïne, son ambiguïté, les rapports tendus tissés entre les personnages assurent à la pièce une réelle qualité dramatique. Mais les sujets antiques font peur aux metteurs en scène d'opéra et Guy Coutance arguant du fait qu'on a paradoxalement beaucoup filmé d'opéra à l'époque du cinéma muet, a choisi de situer l'action dans un studio des années 20 ! Le spectateur assiste donc au tournage d'un film sur Cléopâtre. Passé le premier moment d'étonnement, ce n'est pas plus gênant que lorsque la télévision est présente dans une salle d'opéra. Par ce stratagème on nous présente même de vrais centurions et de vrais cortèges d'Egyptiennes dans les costumes somptueux de Frédéric Pineau. On songe seulement à ce qu'a dit Hoffmann sur la manière de briser l'illusion théâtrale par des incidents techniques. Et c'est bien ce qui se produit d'autant que les chanteurs dirigés sans doute comme au temps du cinéma muet, jouent volontiers un peu «gros».

On a peine à y croire mais la musique aide beaucoup et porte les chanteurs. Kathryn Harris qui fut une superbe Didon dans *les Troyens* du Festival Berlioz de Lyon n'est pas moins remarquable en Cléopâtre. Didier Henri (Marc Antoine) se hisse presque à la même hauteur. Le Spakos de Jean-Luc Maurette est une révélation; son intelligence et sa finesse vocale rendent le personnage émouvant. Le rôle d'Octavie semble un peu tendu pour la tessiture et la résistance de Danielle Streiff dont le médium est d'une belle qualité. Dans le rôle moins exposé de Charmion, Martine Olmeda est plus à l'aise.

Le Nouvel orchestre de Saint-Etienne a gagné encore en sûreté et en homogénéité; Patrick Fournillier en obtient des demi-teintes, des transitions d'une grande souplesse, des éclats contrôlés qui rendent justice à la partition car les bois, mais aussi les cordes sont amenés à jouer en soliste. La régularité avec laquelle Patrick Fournillier dirige des opéras de Massenet, son enthousiasme et un souci de fidélité bien comprise au texte musical lui ont permis d'aborder *Cléopâtre* avec une sûreté stylistique et surtout une sensibilité d'une justesse irréprochable.

Le lendemain, il dirigeait *la Vierge* avec la même aisance bien que le ton de cet oratorio de 1878 soit entièrement différent. Avec Michèle Command, Maryse Castets, l'Orchestre symphonique de Prague et les Chœurs de l'Orchestre national de Lyon il a su faire naître dans le public cet enthousiasme que le compositeur voulait précisément obtenir. On peut préférer le charme plus secret de *Cléopâtre* mais la vocation de ce festival est de présenter l'œuvre de Massenet dans toute sa diversité. Ce n'est qu'un début, il y aura dans l'avenir bien des surprises.

GÉRARD CONDÉ

(1) *Cléopâtre* sera redonné le 25 octobre, à 20 h 30, au Grand Théâtre; *la Vierge* les 24 et 27, à 20 h 30, à la Grand'Eglise.

(2) Les pages symphoniques rares seront données les 25 et 26 octobre à la Grand'Eglise, par l'Orchestre symphonique de Prague.

Le nouveau Cassard est arrivé

Hier encore, ce jeune pianiste se cherchait. Il s'est trouvé

Lors de ses débuts à Paris, salle Gaveau, Philippe Cassard était si nerveux, si impatient, devant le clavier de son piano, qu'il tenait mal la distance, se prenait les pieds dans le tapis à tout bout de champ. Il venait de terminer ses études à Vienne et voulait trop prouver. Depuis, il a beaucoup joué, passé deux ou trois concours, remporté la première édition de celui de Dublin, en Irlande.

Sept ans plus tard, Cassard a retrouvé, le 18 octobre, la même salle et le Steinway tout neuf qu'elle vient de recevoir. Il a appris à se maîtriser, sans perdre pour autant sa fraîcheur. Qu'il joue Mozart *(Variations sur un menuet de Duport)*, Debussy (premier livre des *Préludes*), Schubert *(Sonate en ré majeur D 850)*, ce jeune pianiste de vingt-huit ans épate par son aisance à se couler dans des styles si différents sans rien abdiquer d'une individualité qui lui fait souvent prendre le contre-pied de traditions solidement établies on ne sait pourquoi. Mais Cassard n'est pas un iconoclaste, il ne se force pas à prendre *la Cathédrale engloutie* dans un tempo rapide, ce n'est pas par hasard qu'il joue *Des pas sur la neige* avec une pesanteur de voyageur las ou la *Sonate* de Schubert avec une énergie presque joyeuse, une vivacité que l'on n'associe pas avec la musique de ce compositeur. Sa volonté unificatrice est sans doute utopique, mais diablement passionnante et laisse augurer un avenir rayonnant. Au train où il va, Cassard risque de brûler quelques étapes et marcher sur les brisées de Christian Zacharias, un artiste dont la démarche n'est pas si éloignée de la sienne.

Sans cesse aux aguets, cet ancien élève de Dominique Merlet et de Nikita Magaloff s'aventure sur des chemins escarpés sans jamais vaciller; il oblige le public à le suivre là où il le veut. Car, s'il ne convainc pas toujours, son jeu ne connaît jamais de baisse de « régime », un peu à la manière de Nikolaus Harnoncourt quand il interprète Mozart ou Schubert avec le Concertgebouw d'Amsterdam. On peste parfois contre l'excès de détails, les tempos inhabituels, une certaine afféterie, mais on écoute. Et quelle sonorité! Cassard est un caméléon qui sait imiter la guitare dans la *Sérénade interrompue*, faire oublier les marteaux du piano dans *Voiles* et, mieux encore, ressusciter dans *les Danseuses de Delphes* la sonorité moelleuse et grave du vieux Bechstein de concert qu'il vient de choisir pour enregistrer l'intégrale des *Préludes* de Debussy (1). Un enregistrement dont on ne saurait trop recommander l'écoute.

ALAIN LOMPECH

(1) Deux compact-discs Adda vendus au prix d'un à l'occasion du dixième anniversaire de l'éditeur.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

La mort de Louis Althusser

Dans la lignée de Marx et de Spinoza

Des textes courts, peu nombreux, écrits dans une langue claire et dense. Des articles ou des recueils d'articles plutôt que des livres proprement dits. Des prises de position brèves mais précises, lucides, froides. Un refus constant de la publicité, une certaine indifférence aux polémiques, un goût marqué pour l'isolement intellectuel... Ce ne sont pas là, en général, les caractéristiques d'un auteur à la mode. Pourtant, Louis Althusser a été lu avec passion, par ses détracteurs comme par ses partisans. Il a reçu, dans son petit bureau de l'Ecole normale supérieure, tout ce que notre époque a compté comme intellectuels marxistes de renom. Et il reste aujourd'hui, qu'on soit marxiste ou non, le philosophe français le plus représentatif de sa génération.

Un savoir rigoureux

Comment expliquer une telle influence ? D'abord, évidemment, par la nouveauté qui caractérise, dans les années 1960-1965, sa lecture de Marx. Lecture « symptomale » – au sens freudien du terme, – c'est-à-dire attentive au non-dit tout autant qu'au discours explicite, mais inspirée également par les travaux de Bachelard sur la naissance des sciences. Scrutant les textes avec une rigueur peu commune, Althusser montre l'existence d'une coupure radicale entre les *Manuscrits de 1844* et des livres plus tardifs comme le *Manifeste du parti communiste* : plus précisément, il montre comment cette coupure s'opère à travers un ouvrage ambigu et complexe, *l'Idéologie allemande*, dont les *Thèses sur Feuerbach* représentent la premières ébauche. « Avant » la coupure, Marx n'est pas marxiste ; il ne le devient qu'à partir du moment où à la philosophie humaniste et hégélienne qui était celle de sa jeunesse succède une approche plus « scientifique », à la fois matérialiste et historique, des sociétés réelles.

Telle est, du moins, l'opinion d'Althusser, qui désire répéter, pour son compte, cette coupure primordiale. Autrement dit, il s'agit d'en finir avec la version humaniste, bavarde et idéologique du marxisme vulgaire (dont Roger Garaudy représente, à l'époque, le symbole), et de donner le jour à une véritable pratique révolutionnaire, fondée sur un savoir rigoureux. *Pour Marx* (1) et *Lire le Capital* (1) sont donc des pavés dans la mare. En les lançant, Althusser nous invite à rien de moins qu'à rompre avec toutes les philosophies dominantes et à le suivre, enfin, sur la voie royale qui nous mènera vers la société sans classes.

Cette vision de Marx se veut originale, et elle l'est bien : pourtant, elle n'est pas sans rapport avec les idées que d'autres chercheurs, totalement étrangers au marxisme, formulent alors dans leur propre domaine. Lacan, d'abord : Althusser est d'ailleurs le premier à montrer, dans un article resté longtemps confidentiel, l'analogie entre la lecture que ce dernier opère de Freud et celle qu'il effectue lui-même de Marx, toutes les deux inspirées par la même exigence de rigueur. Canguilhem, ensuite, dont l'enseignement a complètement renouvelé l'épistémologie française et l'idée que les philosophes se faisaient de la science. Foucault ou Lévi-Strauss, enfin, qui, l'un comme l'autre, cherchent à donner une plus grande cohérence théorique à des disciplines empiriques comme l'histoire ou l'ethnologie. Entre ces travaux que tout sépare – leurs objets comme l'idéologie de leurs auteurs – se nouent alors des liens complexes, souterrains, fascinants. Un même terme, dans l'opinion, sert à les englober : *structuralisme.* Et bien qu'Althusser s'en défende – ainsi que les autres, d'ailleurs, – il n'en est pas moins rattaché de force à ce mouvement, dont il constitue même, pour beaucoup, l'un des principaux représentants.

Pourtant, entre marxisme et structuralisme, les convergences ne vont pas de soi – comme l'avait dit le premier Lucien Sebag. Althusser se voit donc accusé, par les communistes traditionnels comme par les humanistes chrétiens, de négliger l'histoire au profit des structures, ou d'insister sur les déterminismes au détriment de la liberté. On lui reproche de trahir le marxisme. On ne cessera, d'ailleurs, de le lui reprocher, bien qu'il ait pris la peine de renvoyer l'argument à ses adversaires dans une vibrante *Réponse à John Lewis* (2). De toute manière, par l'usage qu'il fait des concepts structuralistes (causalité absente, instance, surdétermination), Althusser va dans le sens d'un courant qui, jusqu'en 1968, paraît irrésistible.

Les *Cahiers pour l'analyse*, publiés par un groupe de ses élèves à l'Ecole normale supérieure, deviennent alors l'un des bréviaires de l'avant-garde intellectuelle. Attirés par le modèle chinois plus que par le modèle russe, jugé peu orthodoxe, quelques-uns de ses disciples fondent même un mouvement étudiant maoïste, rejeté par les instances officielles du parti. Le phénomène semble marginal, mais il fait bruit. Et, si la mode dure peu, elle est spectaculaire. Les événements de mai 1968 viennent, de façon inattendue, y mettre un terme. Pendant quelques semaines, le mouvement déborde les militants ; les événements semblent relever d'une logique du désir plus que de celle du marxisme ; « l'imagination au pouvoir » ne fait décidément pas bon ménage avec la rigueur althussérienne. Puis c'est, après les élections de la fin du mois de juin, le grand reflux.

« Je me suis trompé »

Pendant les treize années qui suivent, la gauche ne se remet pas d'avoir laissé échapper le pouvoir. Amorcé par la découverte des camps, un mouvement intellectuel se dessine qui vise à remettre en question les fondements du marxisme. Même Althusser est touché par le doute : mais ce doute porte sur l'interprétation qu'il a donnée de Marx, non sur les principes mêmes de l'idéal communiste qui resta, jusqu'au bout, sa raison de vivre et de lutter.

C'est alors que paraissent ces *Éléments d'autocritique* (3), diversement interprétés et pourtant si significatifs. Rares sont, en effet, les philosophes capables de dire : « je me suis trompé » sans chercher, du même coup, à attirer sur eux les feux de la rampe. L'autocritique d'Althusser, elle, est un exemple de modestie. Elle dénonce le « théoricisme » dans lequel baignaient ses deux premiers livres, c'est-à-dire la façon un peu trop schématique dont il opposait alors le « matérialisme historique », comme science de l'histoire, à l'idéologie bourgeoise ; et le « matérialisme dialectique », comme théorie de la pratique scientifique, à la philosophie bourgeoise. Sans récuser l'existence d'une coupure à la naissance du marxisme, Althusser en limite désormais la portée théorique : il ne suffit plus de se dire marxiste pour échapper automatiquement à l'idéologie. En outre, il ne faut pas faire du marxisme « une science comme les autres », car il s'agit d'abord d'une science révolutionnaire, – et c'est ce fait, ajoute Althusser, qui le rend inacceptable pour les structuralistes. Quant à la philosophie, elle doit être conçue, tout simplement, comme l'expression de la lutte des classes dans la théorie : formule sans doute trop rapide, mais qui a l'avantage de replacer les débats d'idées dans leur contexte historique et politique...

En même temps qu'il opère ces rectifications, Althusser se retourne vers les philosophes classiques et place sa propre démarche sous le patronage de Spinoza. De Spinoza, en effet, il a bien hérité l'indépendance d'esprit, le goût de la rigueur géométrique et une sorte de passion pour la vérité. Ces traits n'ont certainement pas contribué à rendre ses travaux aisément acceptables, ni au sein du parti ni au dehors. Pourtant, au-delà des polémiques auxquelles ils n'ont pas fini de donner lieu, et par-delà la tragédie de novembre 1980 que rien ne peut justifier même si Althusser lui-même en a payé très cher les conséquences, ses principaux livres continuent de mériter notre respect : moins pour leurs conclusions, toujours discutables, que pour la leçon de courage et d'honnêteté intellectuelle qu'ils nous dispensent.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE

(1) Maspero, 1965.
(2) Maspero, 1967.
(3) Hachette, 1974.

Le combat perdu contre la déraison

Le dimanche 16 novembre 1980 au matin, Hélène Althusser, épouse du philosophe, fut trouvée morte dans l'appartement de fonction qu'elle occupait avec son mari à l'Ecole normale supérieure à Paris. Louis Althusser lui-même, en état de choc, s'était précipité dans la cour vers 8 heures en criant : *« Ma femme est morte ! »* Puis il était venu trouver le médecin de l'école, le docteur Etienne, à qui il confiait avant de tenir des propos incohérents : *« J'ai tué ma femme »*. Alarmé par son état de confusion et d'abattement, le docteur Etienne le faisait aussitôt hospitaliser dans le service du professeur Pierre Deniker, à Sainte-Anne.

Rue d'Ulm, où pourtant les graves et anciens troubles psychiques intermittents de Louis Althusser sont connus, on se refuse d'abord à croire *« la folle rumeur »* – ainsi s'exprime Jean Bousquet, alors directeur de l'école.

Mais dès le 17 novembre, les résultats de l'autopsie confirment la mort par strangulation d'Hélène Althusser, née Rytmann. Après l'ouverture d'une information judiciaire, Guy Joly, juge d'instruction à Paris, se rend dans la soirée du même jour à l'hôpital Sainte-Anne dans l'intention d'y notifier au philosophe une inculpation d'homicide volontaire . Il renonce toutefois à cette démarche : Louis Althusser ne semble pas mesurer le sens et la portée de cet acte judiciaire. Le magistrat délivre seulement un mandat d'amener afin que Louis Althusser soit conduit ultérieurement à son cabinet.

Le 23 janvier 1981, le juge d'instruction clôt par une ordonnance de non-lieu l'information ouverte pour meurtre contre le philosophe marxiste. Trois experts psychiatres désignés par le juge d'instruction concluent que le meurtrier se trouvait en état de démence au moment des faits . Les experts révèlent du même coup ce que les proches du philosophe savaient depuis longtemps : après avoir donné des signes de déséquilibre mental lors de sa captivité en Allemagne, Louis Althusser a été hospitalisé une vingtaine de fois à partir de 1947 dans des établissements psychiatriques en raison d'une *« psychose maniaco-dépressive donnant lieu à des accès répétitifs mélancoliques »*.

En même temps, le procureur de la République Christian Le Gunehec publie un long communiqué consacré au déroulement de la procédure avant sa conclusion par application du célèbre article 64 du code pénal. Car la polémique s'est insinuée dans le drame pour en faire une « affaire ». Un journal, *le Quotidien de Paris*, a fait état dès le 18 novembre 1980 d'une *« conspiration »* des amis du philosophe visant à *« lui éviter des ennuis »*. Cinq ans plus tard, le *Figaro-Magazine* publiera sous le titre « j'ai retrouvé Althusser... » un reportage présenté comme *« un exploit »*. *« Nous avons réussi à (...) retrouver l'homme le mieux caché de l'establishment : Louis Althusser (...) qui vit en liberté après avoir, en 1980, tué sa femme... »*

La réalité est moins spectaculaire. Le philosophe marxiste qui écrivait en 1978 à l'un de ses premiers maîtres, Jean Guitton : *« Mon univers de pensée est aboli. Je ne puis plus penser »*, l'intellectuel adulé qui s'égarait à la même époque à Rome pour tenter de se faire recevoir par le pape ou à Londres pour y effectuer des achats somptuaires, reculant sans cesse dans un combat bientôt perdu contre la déraison, sera d'abord interné à Sainte-Anne, avant de partager son temps entre un appartement parisien et des lieux de soins. Ses bizarreries de comportement éloignent progressivement une partie de ses proches. Ne restent plus autour du philosophe qui s'épuise en tentatives généralement avortées de renouer avec la pensée et l'écriture qu'un ultime carré de fidèles.

MICHEL KAJMAN

Le « caïman » du Parti communiste

Membre du Parti communiste depuis 1948, Louis Althusser avait joué, à partir du début des années 60, un rôle discret mais influent dans les débats idéologiques de ce parti, par son enseignement à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm et à travers ses ouvrages théoriques ou polémiques. Il s'était opposé, en 1976, à l'abandon par le PCF de la notion de « dictature du prolétariat ». En 1978, il avait publié dans *le Monde* une série d'articles critiquant la direction du parti.

« Caïman », c'est-à-dire responsable des études de philosophie à l'ENS de la rue d'Ulm, Louis Althusser a exercé sur les élèves attirés par le marxisme et par le mouvement communiste un magistère comparable à celui de Lucien Herr, le bibliothécaire de l'école à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci, inspirateur de Jean Jaurès, de Léon Blum et de Charles Péguy. Cette influence, à la fois intellectuelle et politique, s'est traduite, dans la crise que connaît le communisme, ébranlé par les révélations du rapport Khrouchtchev sur le stalinisme en 1956, par la formation dans les années 60, au sein de l'Union des étudiants communistes, d'un courant dogmatique se réclamant de la position antikhrouchtchévienne du PC chinois.

Althusser lui-même ne s'est pas engagé dans cette voie, préférant demeurer et débattre au sein du PCF. La parution de son livre *Pour Marx*, en 1965, marque la naissance d'un *« antihumanisme théorique »*, opposé à la vision du marxisme que propose le philosophe alors soutenu par la direction du parti, M. Roger Garaudy. La session du comité central à Argenteuil, en mars 1966, consacrée aux problèmes idéologiques et culturels, est l'occasion d'un débat qui s'achève par la victoire de M. Garaudy, dont les thèses sont reprises dans les conclusions présentées par le rapporteur des travaux, l'écrivain Louis Aragon. Pour sortir du stalinisme et de sa version française, le thorézisme, le PCF choisit, politiquement, l'union de la gauche et, idéologiquement, l'abandon de sa prétention à exprimer – et à imposer à ses militants – un point de vue théorique sur les sciences, les arts et les lettres.

Cette orientation « réformiste » est combattue par une partie des intellectuels et des étudiants qui, formés à la lutte contre la guerre d'Algérie, puis contre celle que les Etats-Unis mènent au Vietnam, imaginent un monde capitaliste cerné par les « foyers révolutionnaires » du tiers-monde, lesquels viendraient à bout, aussi, de la sclérose du communisme en Union soviétique et dans les pays qu'elle domine. C'est dans ces milieux que naît la tendance prochinoise, dont l'une des branches – l'Union des jeunesses communistes (marxiste-léniniste) (UJCML) – est créée à l'Ecole normale supérieure, en décembre 1966, par d'anciens élèves d'Althusser. Elle contribuera au mouvement de mai 1968 et à ses prolongements « maoïstes » du début des années 70.

« Déferlement droitier »

La génération suivante de jeunes communistes sur laquelle s'est aussi exercée l'influence d'Althusser refuse le « gauchisme » et s'efforce de le concurrencer sur son terrain. L'Union des étudiants communistes fait le pari du programme commun de gouvernement et de l'alliance avec un Parti socialiste rénové, tout en s'efforçant d'attirer à elle les jeunes qui refusent les impasses « petites-bourgeoises » de l'extrême gauche et sans perdre de vue que *« l'union »* avec le PS *« est un combat »*. Dans cette période, les « althussériens » se veulent les défenseurs des orientations révolutionnaires contre les penchants réformistes qu'ils décèlent à la direction du PCF. C'est l'époque où M. Roland Leroy, qui a choisi de s'opposer à M. Georges Marchais sur sa gauche et qui exerce la responsabilité du secteur des intellectuels, aime à se déclarer proche des idées du philosophe de la rue d'Ulm.

Lorsque, en 1976, M. Marchais décide de faire franchir un pas symbolique important à l'*aggiornamento* de son parti en renonçant, lors du vingt-deuxième congrès, à la notion marxiste et léniniste de « dictature du prolétariat », afin de démontrer que le PCF s'engage irrévocablement dans la voie démocratique, Althusser et ses partisans dénoncent cet *« abandon théorique »*, porteur, selon eux, d'un risque de *« déferlement droitier »*. Leur opposition, cependant, ne gène guère la direction du PCF, qui leur permet de s'exprimer et peut, ainsi, mettre en valeur ses propres efforts d'ouverture.

Deux ans plus tard, la rupture de l'union de la gauche et son échec aux élections législatives de mars 1978 amènent Althusser à intervenir de nouveau, et de façon moins académique, dans les débats internes du PCF. Dans une série de quatre articles publiés par *le Monde* en avril, il dénonce méthodiquement, avec une verve polémique ravageuse, *« ce qui ne peut plus durer dans le Parti communiste »*. Sa critique, venant après celle qu'a formulée M. Jean Elleinstein dans le même journal, évite cependant, à la différence de cette dernière, de poser crûment les problèmes politiques auxquels doit faire face, alors la direction du parti. Celle-ci choisit, une fois encore, de dialoguer prioritairement avec les althussériens, notamment lors de la rencontre entre le bureau politique et les intellectuels, en décembre.

Néanmoins, tandis que la part personnelle prise par Althusser à ces débats diminue avec l'aggravation de sa maladie, ses partisans s'engagent davantage dans le combat interne. Certains d'entre eux seront à l'origine, en 1980, de la pétition « Pour l'union dans les luttes », qui rassemblera des dizaines de milliers de signatures communistes et socialistes et contribuera, en refusant la logique de défaite à laquelle obéit la statégie de la direction du parti, à la victoire de M. François Mitterrand en mai 1981.

PATRICK JARREAU

Le dernier philosophe marxiste

Né le 16 octobre 1918 à Birmandreis (Algérie). Louis Althusser était entré en 1939 à l'Ecole normale supérieure, où il devait faire, au lendemain de la guerre, toute sa carrière comme maître-assistant de philosophie et comme secrétaire général. Auparavant, mobilisé alors qu'il était encore élève de l'Ecole, il devait passer cinq ans comme prisonnier en Allemagne. Catholique avant la guerre (Jean Guitton, qui l'a eu pour élève dans sa khâgne de Lyon, en a témoigné dans ses Mémoires), Louis Althusser adhère au PC en 1948. Il ne le quittera jamais.

C'est avec *Montesquieu, la politique et l'histoire*, un petit livre limpide d'introduction à la pensée de Montesquieu, que commence son œuvre en 1959. En 1965 paraissent ses trois livres majeurs : *Pour Marx*, recueil d'articles publiés au cours des années précédentes, en particulier dans *la Pensée*, où avaient paru en 1961, 1962 et 1963 les textes importants que sont *Sur le jeune Marx, Contradiction et surdétermination, Sur la dialectique matérialiste* ; et *Lire* le Capital, en collaboration avec plusieurs de ses élèves, Etienne Balibar, Roger Establet, Pierre Macherey, Jacques Rancière, résultat d'un séminaire tenu à l'Ecole en 1965. Viennent ensuite *Lénine et la philosophie* en 1969 puis *Réponse à John Lewis* en 1973, texte d'un long article paru quelques mois auparavant dans *Marxism Today*, revue du Parti communiste anglais, dans lequel Althusser analyse la *« déviation stalinienne »*. En 1974, il publie *Philosophie et philosophie spontanée des savants*, cours de philosophie pour scientifiques donné en 1967, et *Eléments d'autocritique*, dans lequel, sans renier ses travaux antérieurs, il condamne sa déviation *« théoriciste »*.

En 1975, Louis Althusser soutient une thèse de doctorat « sur travaux » à l'Université d'Amiens. L'année suivante, il rassemble dans *Positions* plusieurs textes, dont celui de sa soutenance de thèse, et en 1976 donne une préface au livre de Dominique Lecourt sur Lyssenko, dans lequel il affirme notamment que *« le système répressif stalinien, camps compris, subsiste en URSS, comme y subsiste l'essentiel des pratiques staliniennes dans la vie sociale, politique et culturelle »*. En 1978, il publie *Ce qui ne peut plus durer dans le parti communiste*, qui réunit les quatre articles parus la même année sous ce titre dans *le Monde*.

► A l'exception du *Montesquieu* (PUF), des *Eléments d'autocritique* (Hachette) et de *Positions* (Editions sociales), les ouvrages de Louis Althusser ont été publiés aux éditions Maspero, devenues La Découverte, dans la collection « Théorie » dont il était le directeur.

Le maître brisé

Suite de la première page

Il eut jusqu'à la fin quelques amis admirables, qui diront, quand ils en auront le courage, ce qu'il était, et la grandeur de ce naufrage. Pour moi, qui ne l'ai accompagné que de loin en loin, il reste une admiration intacte, et plus de tendresse que jamais, pour ce maître brisé. Simplement, il ne faut pas se raconter d'histoires : Louis Althusser, toutes ces années, fut l'homme le plus malheureux qu'il me fut donné de rencontrer.

Mais je reviens aux étudiants d'aujourd'hui. Ils ne s'intéressent plus guère au marxisme, qui leur semble réfuté par l'histoire. Quant à le considérer comme une science !... Pourquoi s'intéresseraient-ils à ce philosophe d'un autre âge, qui prit cette scientificité au sérieux et qui voulut en faire une philosophie ? Il faudrait relire les textes. Il me semble qu'en effet cette partie de son œuvre, qu'il critiqua lui-même pour sa tendance théoriciste, a quelque peu vieilli. Le *« flirt avec la terminologie structuraliste »*, comme il dira plus tard, fit sans doute beaucoup pour son succès – il y a des modes en philosophie comme en tout – mais ne fera guère, je le crains, pour sa survie... Quant à la prétendue scientificité du marxisme, elle est par lui toujours postulée et, bien sûr, jamais établie... L'essentiel est ailleurs, me semble-t-il. Il y avait, d'abord, cette lecture « philosophique » de Marx, d'une précision et d'une intelligence sans égales. Il y avait la critique de l'humanisme théorique (qui veut tout expliquer par « l'essence humaine » et privilégie, dans le marxisme, les travaux du jeune Marx), l'analyse de l'idéologie comme illusion nécessaire (*« seule une conception idéologique du monde a pu imaginer des sociétés sans idéologies »*, disait-il, et cela reste d'actualité), la volonté de *« soumettre la dialectique au primat du matérialisme »*...

Il y avait, surtout, ce qu'il appelait lui-même, à propos de Lénine, *« une pratique nouvelle de la philosophie »*. Nouvelle en quoi ? En ceci, me semble-t-il, qu'elle ne se faisait pas d'illusions sur elle-même ni, en général, sur la philosophie. *« La philosophie n'est pas une science »*, disait-il : ses catégories ne sont pas des concepts scientifiques, ses thèses ne sont pas des théorèmes, ses arguments ne sont pas des démonstrations. Non, certes, qu'on puisse dire n'importe quoi : une position philosophique, comme une position politique, peut être plus ou moins juste. Mais cela n'a de sens qu'au sein d'un rapport de forces déterminé. Il s'agit toujours, en dernier ressort, de *« penser son combat »*, et la *« guerre philosophique »* – toutes ces expressions sont de lui – est en cela la vérité de la philosophie. Il s'en était fait un mot d'ordre : *« lutte de classe dans la théorie »*.

C'est ce qu'il pratiqua, avec cette rigueur presque exagérée qui n'appartenait qu'à lui *« Oui*, reconnaîtra-t-il en 1975, dans la *Soutenance d'Amiens*, *j'ai consciemment affronté et traité le rapport entre les idées comme un rapport de force »*, et c'est ainsi qu'il nous apprit à philosopher. On ne pense pas pour passer le temps.

Pragmatisme ? Non pas. La vérité reste objective, à quoi l'action comme la pensée doivent se soumettre. Mais la vérité ne suffit pas, et c'est pourquoi il faut philosopher. A la croisée entre sciences et politique, la philosophie ne pouvait conquérir de *justesse*, selon lui, que dans ce double rapport à la vérité (des sciences) et à l'action (des hommes ou, comme il disait, des masses). Cela donnait à sa pensée cette urgence, cette gravité, cette tension qui nous fascinaient. *« Penser aux extrêmes »*, disait-il. La philosophie, pour lui, n'était ni un jeu ni un art, ni une science ni un métier : c'était un combat, et quand bien même il aurait perdu le sien, ce qui se peut, il reste la leçon de cette lucidité, et de cette exigence.

ANDRÉ COMTE-SPONVILLE

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Sida : Lueur d'espoir à Kinshasa

Dans la capitale du Zaïre, les initiatives de prévention sont nombreuses et variées
Les spécialistes commencent à y observer un ralentissement de la progression de l'épidémie

KINSHASA

de notre envoyé spécial

CETTE nuit-là, Matonge, vieux quartier kinois de tous les plaisirs, enterrait à ciel ouvert l'un des siens. Avant les funérailles au grand jour, on s'était réuni pour le *« réveillon mortuaire »*, bouleversant deuil collectif. A la lumière rouge des chandelles, agitant des rameaux, les femmes chantaient et pleuraient au rythme d'un orchestre invisible. Dans la nuit, on devinait à distance la foule, mâle et silencieuse. Matonge, cette nuit-là, était étrangement vide. Passé minuit, au Bon Samaritain, chez Sans-chemise, aucune excitation. Et, beaucoup plus tard, chez Petit Jean et chez Kitoni Mayard, on ne comptait que quelques couples buvant de la bière locale. Pour l'ambiance, il fallait remonter vers les alcools étrangers et la musique zaïroise des night-clubs climatisés. Non loin du fleuve, quelques voitures ce soir-là roulaient lentement sur le boulevard du 30-Juin et l'avenue de la Justice à la recherche des « Londoniennes », ces femmes « libres » ainsi baptisées à cause de leur goût pour les minijupes et les vêtements occidentaux.

L'amour et la mort

S'amuse-t-on encore dans la capitale zaïroise ? Rien n'est moins sûr. Matonge est triste et *« Kin la joie »*, *« Kin l'ambiance »*, a changé depuis peu de visage. Le sida ici n'est plus une menace. Il est devenu un véritable fléau. On apprend à vivre au jour le jour avec cette infection rampante qui dépasse dans l'insupportable tous les maux connus, puisqu'il ne s'agit rien de moins que du sexe et d'une maladie qui associe plus qu'aucune autre l'amour à la mort. Kinshasa prend conscience de l'ampleur de son drame. Et, après l'avoir longtemps caché, elle ne craint plus de le montrer au grand jour, alors que les spécialistes qui surveillent l'épidémie sur l'ensemble du continent noir commencent à nourrir pour cette ville envoûtante et sombre quelques timides espoirs. A la différence de la plupart des grandes concentrations urbaines de l'Afrique centrale, la capitale du Zaïre semble parvenir à contenir la progression de l'infection qui la frappe. Les épidémiologistes assurent que, si 7 % à 8 % des adultes de la capitale sont infectés par le virus du sida, cette proportion, certes dramatique, n'augmente plus depuis plusieurs années déjà. Bien sûr, il n'y a là aucun bulletin de victoire, mais cette stabilisation apparente autorise à de timides espérances. Comment comprendre ce qui se passe ici quand on sait qu'à Abidjan, Lusaka, Kigali ou Kampala le pourcentage des séropositifs adultes ne cesse de progresser ? Les Occidentaux présents à Kinshasa supposent, sans pouvoir le démontrer, que les Zaïrois ont changé de comportement sexuel après avoir connu dans leur entourage un ou plusieurs cas mortels. De nombreuses confidences féminines témoignent des nouvelles attitudes de leurs partenaires. S'agirait-il, au contraire, d'un phénomène naturel ? L'épidémie ayant atteint une sorte de plateau, le virus ne pourrait plus, pour diverses mystérieuses raisons, continuer sa diffusion.

« Prudence »

Dans l'attente d'une explication et surtout d'une confirmation du phénomène, on ne peut que souligner le nombre des initiatives de prévention entreprises ici depuis quelques années et qui font de la capitale du Zaïre le centre d'expériences tout à fait novatrices, en même temps qu'un modèle dont pourraient s'inspirer nombre de cités africaines frappées de plein fouet par l'épidémie. D'abord, bien sûr, le préservatif masculin, dont Kinshasa a appris depuis peu l'existence et qui est devenu aujourd'hui une prophylaxie essentielle. La diffusion du préservatif à Kinshasa est le plus bel exemple de ce que les spécialistes appellent, faute de mieux, le *« marketing social »*. Il s'est agi d'abandonner la distribution, presque toujours inefficace, dans les dispensaires ou les centres de santé, et d'avoir recours au circuit habituel de la commercialisation. Puis de réinvestir les profits ainsi dégagés pour augmenter la diffusion du produit. Le Zaïre est ainsi devenu l'un des territoires privilégiés de l'action de Populations Services International, une association américaine sans but lucratif qui a entrepris, depuis trois ans, d'intensifier la distribution des préservatifs fournis gratuitement par les Etats-Unis via l'US AID. Fabriquées par Ansell Corporation, les « capotes américaines » sont reconditionnées à Kinshasa sous la marque francophone Prudence, avec un logo à l'africaine, une panthère sur fond de pleine lune, et un slogan explicite : *« le préservatif de l'homme sûr de lui »*. Prudence a envahi Kinshasa au point que la marque y est devenue synonyme de préservatif. Prudence est partout, sur les affiches, les calendriers, les tee-shirts, les dessous de verres à bière... Ce qui ne va pas sans choquer les prudes clientes



ALAIN KELLER/ODYSSEY

Village de Kasmenye : le mari de cette femme est mort du sida.

de l'Hôtel Intercontinental. Prudence est vendu 30 centimes le paquet de trois, et il est facile de s'en procurer dans les night-clubs, les entreprises ou les locaux militaires. Les ventes décollent. *« De 20 000 en 1987, nous allons cette année atteindre les 9 millions de préservatifs distribués et nous visons pour l'an prochain les 16 millions »*, explique M. Carlos Ferreros (Populations Services International). Les Prudence sont achetés neuf fois sur dix par des hommes. Soixante-dix pour cent des utilisateurs reconnaissent y recourir d'une à trois fois par semaine, et vingt-deux pour cent plus de quatre fois. M. Ferreros, qui se félicite de l'attitude des autorités catholiques, officiellement hostiles à l'utilisation des préservatifs masculins – une attitude de plus en plus difficile à tenir – mais qui, en pratique, ne s'opposent pas à l'action de son association, annonce l'extension prochaine des distributions à l'ensemble du pays, en dépit de nombreux problèmes de transport. Le travail sera long, notamment dans les zones rurales du Zaïre où plusieurs enquêtes révèlent que l'immense majorité des femmes n'a jamais vu et ne connaît pas même l'existence du condom.

Douze « chasseurs »

Depuis deux ans, Kinshasa est aussi le théâtre d'une autre initiative de prévention tout à fait exemplaire. Animée par le docteur Marie Laga (Institut de médecine tropicale d'Anvers), elle s'inscrit dans le projet national « sida » financé par les Américains et les Belges et que dirige à Kinshasa le docteur Nzilambi Nzila, spécialiste d'épidémiologie. La capitale du Zaïre est ainsi devenue, avec celle du Kenya, l'une des rares métropoles d'Afrique noire où les réflexions sur le sida et la prostitution sont enfin sorties des cénacles de spécialistes. *« Au départ, c'était en 1988, il s'agissait pour nous d'étudier les relations pouvant exister entre les maladies sexuellement transmissibles et l'infection par le virus du sida*, explique le docteur Laga. *Nous souhaitions apporter une réponse à cette question qui demeure très controversée. Aujourd'hui nous estimons avoir démontré que l'existence de maladies sexuellement transmissibles favorise l'infection virale. Dès lors, la prévention du sida passe impérativement par celle de la gonorrhée, des trichomonases ou des infections à chlamidiae. En pratique, nous avons ainsi engagé un travail de prévention sur une large échelle. »*

Déjà en 1985 le docteur Nzila avait établi, à partir d'une étude menée sur trois cents prostituées, que 27 % d'entre elles étaient séropositives. Médecins belges et zaïrois entreprirent alors une longue quête pour former l'une des plus importantes « cohortes » de prostituées jamais constituées en Afrique.

Bénéficiant des restes des services d'hygiène coloniaux, grâce à l'embauche de douze « chasseurs » – six hommes et six femmes – et en réussissant à persuader les femmes qu'il s'agissait là d'une action dont elles ne pouvaient être que bénéficiaires, les médecins belges et zaïrois rassemblèrent plus de mille deux cents prostituées sur Kinshasa. Ce long travail permit d'établir, pour la première fois sans doute, une esquisse cartographique du monde très complexe de la prostitution dans cette ville de près de quatre millions d'habitants.

Une enquête d'autant plus difficile qu'elle était menée en dehors de tout contexte policier. Si elle est officiellement illégale au Zaïre, la prostitution y est tout à fait tolérée et existe, assure-t-on, en dehors de toute forme de proxénétisme. Le seul argument utilisé par les médecins a été la persuasion, associée parfois, il est vrai, à une forme de rémunération. Dans une maison achetée en plein centre de Matonge, qui ne porte aucun nom précis, et surtout aucun caractère distinctif, chaque médecin effectue, au rythme de plusieurs dizaines de consultations par jour, des examens gynécologiques, réitère sans relâche les conseils essentiels de prévention et distribue les préservatifs Prudence (plus de vingt-cinq mille par mois). On explique, à l'aide d'un pénis en bois, aussi à celles qui ne savent pas ou qui n'osent pas demander, comment les utiliser. Au départ plus de 20 % des prostituées ignoraient tout de l'utilisation du préservatif et certaines croyaient qu'elles devaient les avaler.

Les médecins belges et zaïrois viennent de rendre publics leurs résultats. En 1988, 2 % seulement des prostituées disaient avoir recours au condom ; aujourd'hui toutes ou presque disent y avoir recours... une fois de temps à autre. Il y a bien sûr le refus du client qui (six fois sur dix), ayant payé, estime avoir droit à une relation sexuelle sans préservatif. Il y a aussi (une fois sur trois) ce que les médecins définissent comme une « négligence », la femme expliquant ne plus y avoir pensé.

Prostitution sordide

Il y a enfin les rapports beaucoup plus complexes avec le partenaire régulier où la « confiance mutuelle » qui caractérise la relation interdit le recours au préservatif, accusé soit de diminuer le plaisir sexuel, soit d'avoir une action contraceptive, alors qu'il y a presque toujours désir d'enfant. Ce phénomène est d'autant plus problématique que ce « partenaire régulier » a fréquemment lui-même plusieurs partenaires et est souvent infecté.

Ces deux dernières années une trentaine de femmes de ce groupe sont mortes du sida. En 1988, on comptait 38 % de séropositives. Elles sont 40 % aujourd'hui. Une progression relativement faible si on la compare à celle observée chez les prostituées de Kigali ou Nairobi. Mais, pour en arriver là, les médecins ont dû, à la différence de la plupart de leurs collègues de santé publique, sortir dans la « vraie vie » nocturne du grand Kinshasa et ne pas se limiter aux « Londoniennes » et aux femmes travaillant dans ces bordels plus ou moins discrets que l'on nomme ici « bars » ou « hôtels ». Le plus difficile dans cette étude fut sans doute d'atteindre les « Mingandos », ces femmes ainsi nommées en référence à une tribu ayant jadis vu disparaître tous ses hommes, et qui, souvent âgées, se prostituent dans les conditions les plus sordides.

Cette longue enquête imposa aussi de s'intéresser à des pratiques jusqu'ici fort mal connues, comme celle qui consiste pour les femmes à s' « assécher le vagin » à partir de nombreux composés organiques ou minéraux, dans le but soit de donner plus de plaisir au partenaire, soit de se « désinfecter ».

Sida oblige, il fallut s'intéresser aux mille et un aspects de la sexualité « kinoise » et tenter de modifier certains comportements parmi les plus dangereux. Un travail souvent ingrat et difficile, comme celui mené avec l'aide de la Banque commerciale zaïroise auprès de cent soixante dix-huit couples « discordants », formule signifiant que l'un des deux conjoints est séropositif. Là encore, la seule arme reste le préservatif, utilisé systématiquement aujourd'hui par 75 % de ces couples. Dernier indice chiffré témoignant de l'impact du sida sur la sexualité : la diminution considérable en cinq ans des affaires de « criminalité adultérine » jugées par les tribunaux de Kinshasa, diminution qui, selon les spécialistes zaïrois, ne peut s'expliquer que par la tendance croissante à la monogamie et à l'abstinence sexuelle.

Sans doute est-il trop tôt pour établir un lien de causalité entre ces nouveaux comportements et la relative stabilisation de l'épidémie dans la capitale zaïroise. Pour autant, Kinshasa apparaît bien aujourd'hui comme une cité-observatoire, le modèle de ce qui pourrait être fait en Afrique noire si les responsables politiques acceptaient de prendre l'exacte mesure du fléau qui les frappe aujourd'hui. A l'hôpital Mama Yemo de Kinshasa (deux mille lits pour deux mille six cents malades), on meurt de plus en plus du sida ; sur les deux cents patients du service de médecine interne que dirige le docteur Kapita, on compte en moyenne cinquante sidéens, le plus souvent en phase terminale. Les médecins ici font ce qu'ils peuvent, avec les très faibles moyens dont ils disposent et en l'absence de tout médicament antiviral. Car la multinationale pharmaceutique Wellcome, producteur de l'AZT, seul produit efficace, n'a, semble-t-il, pas encore trouvé les voies d'une collaboration humanitaire avec les pays africains les plus touchés au monde par cette nouvelle et terrible maladie.

JEAN-YVES NAU

Le « modèle zaïrois »

En investissant, comme c'est le cas depuis deux ans, dans un programme original d'information et de lutte préventive contre le sida, le Zaïre sait-il à quel point il peut faire œuvre utile ? A dire vrai, beaucoup plus que les autorités zaïroises, on trouve, à l'origine du « projet sida » de Kinshasa, un petit groupe de médecins étrangers et de bailleurs de fonds réunissant, pour l'essentiel, la Belgique, la CEE et les Etats-Unis. Les liens issus de l'histoire coloniale et les intérêts géopolitiques n'étant pas toujours incompatibles avec les impératifs sanitaires, cette initiative et ce financement permettent aujourd'hui la mise en œuvre d'actions concrètes de prévention, qui, on peut du moins l'espérer, ne sont pas étrangères au ralentissement notable, voire à la stagnation, de l'épidémie dans la capitale de ce pays.

Rien, bien sûr, n'est acquis. Sans doute conviendrait-il d'intensifier au plus vite l'action entreprise. Le recours aux préservatifs, s'il a augmenté dans des proportions très importantes, est encore loin d'être la règle dans l'ensemble du pays, et le dépistage des donneurs de sang infectés par le virus et donc infectieux n'est pas, contrairement à ce qu'on pourrait espérer, effectué de manière systématique.

Frileuses, les plus hautes autorités du pays craignent encore d'aborder publiquement ce sujet. Un silence d'autant plus regrettable, d'autant plus malheureux qu'on imagine sans mal l'impact considérable que pourrait avoir dans un tel pays un discours politique sur ce thème. Or, si l'on met à part quelques campagnes plus ou moins spectaculaires, aucun responsable gouvernemental n'ose encore évoquer publiquement la réalité de l'épidémie et les moyens de lutte anti-sida qui doivent impérativement être mis en œuvre, tant à l'échelon individuel que collectif.

Maigre bilan

Il n'en est pas moins vrai que le Zaïre, mieux que la plupart des autres pays d'Afrique noire confrontés à cette épidémie sans précédent, commence à montrer la marche à suivre. Il le fait grâce au remarquable travail du professeur Peter Piot et de ses confrères de l'Institut de médecine tropicale d'Anvers relayés sur place par de courageux médecins zaïrois. Un travail d'autant plus intéressant qu'il ne conçoit pas le sida comme une maladie à part, mais qu'il intègre sa prévention, au moyen du préservatif, dans la lutte contre toutes les maladies sexuellement transmissibles, si fréquentes sur le continent africain.

Un tel « modèle zaïrois » est-il exportable ? Sur le fond, c'est tout l'enjeu de l'expérience de Kinshasa. Si, comme on peut l'espérer, le groupe qui a mis au point et développé ce projet parvient à faire la démonstration à court terme de son efficacité, on peut penser que les autorités sanitaires et politiques des pays africains accepteront enfin d'amplifier leur action contre la dissémination du virus dans les groupes – prostituées, camionneurs et personnes ayant de multiples partenaires sexuels, etc. – les plus soumis aux risques d'infection mais aussi les plus à même d'être infectés et donc infectieux.

La France, comme la plupart des pays industrialisés, est-elle, ici, en mesure de se poser en exemple ? Rien n'est moins sûr. Si l'on excepte quelques campagnes télévisées incitant à l'usage de préservatifs, le bilan des actions concrètes auprès des enfants et des adolescents demeure, quoi qu'on en dise, bien maigre. Sans doute pourrait-on objecter, d'après les données épidémiologiques disponibles – on compterait en France moins de 200 000 personnes séropositives (*le Monde* du 22 octobre), – que l'épidémie n'a pas la même gravité qu'en Afrique noire. Il n'en est pas moins tout à fait regrettable que, devant cette dramatique réalité, l'éducation nationale n'ait pas encore perçu l'urgence qu'il y a aujourd'hui à évoquer devant les plus jeunes les risques, parfois mortels, inhérents à la sexualité humaine.

J.-Y. N.

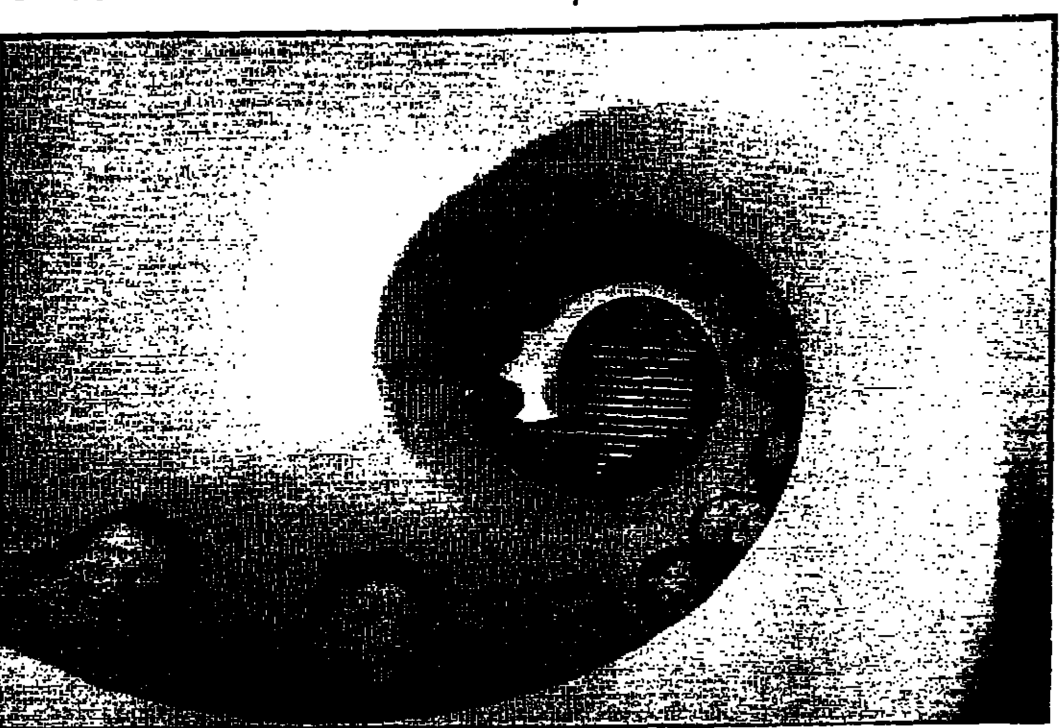
Le génome hexagonal

La France choisit sa méthode pour établir le registre des gènes humains

EN annonçant le lancement d'un programme national de recherche sur le génome humain *(le Monde* du 19 octobre), M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, aura sans doute rassuré la soixantaine de laboratoires qui, en France, possèdent déjà le mot «génome» dans leur intitulé de recherche.

Leurs travaux, qui visent à dresser dans la décennie à venir la carte intégrale du patrimoine héréditaire de l'espèce humaine, bénéficieront désormais de trois nouveaux atouts : un budget plus qu'honorable (200 millions de francs en 1991, 250 millions en 1992), un groupement d'intérêt public (GIP) chargé de coordonner l'ensemble des recherches, et une réelle politique scientifique. Les précurseurs américains du projet international «Génome humain» ont choisi la méthode la plus ambitieuse, la plus chère et la plus longue : le séquençage intégral de l'ADN humain. Faute de moyens aussi importants, la France opte désormais pour une formule plus pragmatique : la cartographie des gènes.

Dans le noyau d'une cellule, prise au hasard parmi les cent milliards qui composent un être humain, se trouvent vingt-trois paires de chromosomes, chacun composé d'une longue molécule enroulée sur elle-même en double hélice : l'ADN (acide désoxyribonucléique), support de notre patrimoine génétique.


MARTINE FRANCK/MAGNUM

Les banques d'ADN devraient permettre d'accélérer l'établissement de la carte génétique humaine.

Un « Apollo de la biologie »

Déroulées et alignées bout à bout, ces vingt-trois molécules forment un filament d'ADN de plus d'un mètre de long, dans lequel se succèdent les quatre unités chimiques – les bases G (guanine), C (cytosine), A (adénine) et T (thymine) – qui déterminent le message génétique. Trois milliards et demi de bases déclinées sur un alphabet de quatre lettres, dont la «séquence» forme les mots – les gènes – caractéristiques de l'espèce humaine.

C'est donc cela, le séquençage : décrypter, d'un bout à l'autre, les maillons de cette chaîne du vivant, afin de connaître l'enchaînement exact des bases qui la composent. De quoi remplir deux mille volumes de cinq cents pages chacun, et mobiliser près de dix mille hommes à temps plein pendant dix ans...

Un projet fou, grandiose, un «Apollo de la biologie» à la mesure du gigantisme des Etats-Unis, qui n'ont pas hésité à y investir, dans un premier plan de cinq ans, un budget de 200 milliards de dollars (plus de 1 milliard de francs) par an. Face à une ambition aussi démesurée, que pouvait faire la France pour rester dans la compétition internationale?

Ne disposant pas des appareils lourds mis en place aux Etats-Unis (séquenceurs automatiques d'ADN, systèmes informatiques de gestion des données), le séquençage paraissait hors de sa portée. Prenant appui sur les recherches déjà menées par les biologistes moléculaires, elle privilégie donc une approche moins systématique que celle choisie par les Américains, mais tout aussi essentielle : la cartographie des dizaines de milliers de gènes que contiennent les chromosomes humains.

A première vue, il est vrai, les deux approches se ressemblent fort. La différence est pourtant de taille. Sur les 3,5 milliards de bases qui s'enchaînent le long de notre ADN, 5 à 10 % seulement entrent dans la composition des gènes, c'est-à-dire des séquences génétiques que la machinerie cellulaire va traduire en protéines. Quant aux 90 à 95 % d'ADN restants, leur rôle est pour l'essentiel inconnu.

En optant délibérement pour la cartographie des gènes, la recherche française sur le génome humain a donc choisi une stratégie complémentaire de la méthode américaine, moins coûteuse et plus riche de retombées thérapeutiques immédiates. Sur les cinquante mille gènes dont l'homme dispose pour vivre et se reproduire, deux mille ont été, à ce jour, localisés de façon précise sur nos chromosomes. Grâce aux outils de la biologie moléculaire, certains permettent déjà d'effectuer le diagnostic prénatal de graves maladies héréditaires, comme la muscoviscidose, la myopathie ou la thalassémie. D'autres aident à dépister la probabilité de contracter des pathologies complexes, telles que le diabète, la sclérose en plaques, certains cancers ou rhumatismes.

Trois mille maladies génétiques

Au-delà de ces quelques exemples, on recense actuellement trois mille maladies humaines dans lesquelles sont impliqués, de près ou de loin, des défauts génétiques. Trois mille affections dont le diagnostic et le traitement restent difficiles, si ce n'est impossibles, faute de connaître la position et la nature des gènes concernés. C'est dire les promesses que recèle, pour les biologistes et les médecins, la cartographie intégrale des gènes humains.

Reste à savoir, face à ce défi sans précédent, comment va s'organiser la recherche française. Désormais dotée d'un budget confortable, mobilisant déjà plus de cinq cents chercheurs, ingénieurs et techniciens, celle-ci ne souffre pas moins d'une relative désorganisation, peu propice à l'élaboration d'un projet d'une telle envergure. La comparaison avec les laboratoires nord-américains ou britanniques travaillant dans ce domaine *«fait ressortir cruellement la pesanteur des structures françaises»* (1), estime ainsi Bertrand Jordan, responsable du groupe génétique moléculaire humaine au Centre d'immunologie de Marseille-Luminy (CNRS-INSERM). Il appartiendra au GIP «Génome humain» récemment créé de donner un nouveau souffle à cette recherche trop dispersée, au risque de voir la France, à terme, se laisser distancer par ses partenaires européens.

Dans cette compétition internationale aux enjeux encore incalculables, le principal atout de la France réside aujourd'hui dans les résultats accumulés par le Centre d'étude du polymorphisme humain (CEPH). Créé à Paris en 1984 par le professeur Jean Dausset, prix Nobel de médecine en 1980, cet organisme, qui a pour objet de découvrir les gènes impliqués dans les maladies héréditaires, centralise la banque d'ADN humain la plus étudiée du monde. Un trésor génétique d'une qualité irremplaçable, collecté sur huit cents individus appartenant à soixante familles exceptionnellement nombreuses.

Utilisées comme matériel de référence par soixante-dix laboratoires dans le monde, ces banques d'ADN devraient permettre d'accélérer considérablement l'établissement de la carte génétique humaine. *«Avec deux mille gènes localisés, 25 % du travail est déjà derrière nous,* précise Daniel Cohen, vice-président du CEPH. *Il suffirait en effet de disposer de dix mille marqueurs pour pouvoir, par récurrence, localiser n'importe quelle séquence intéressant la génétique humaine.»*

D'ores et déjà doté de moyens semi-industriels et financé à 50 % par le ministère de la recherche (20 millions de francs par an), le CEPH devrait également jouer un rôle prépondérant dans l'élaboration du projet européen «Labimap 2001», qui prévoit de développer et de commercialiser, dans les années à venir, une chaîne d'automates capables d'effectuer les opérations, ô combien complexes, de la biologie moléculaire.

CATHERINE VINCENT

(1) *Médecine/Sciences* n° 8, octobre 1990.

La contraception au masculin

Menée sous l'égide de l'OMS, une étude internationale démontre l'efficacité de la contraception hormonale pour les hommes

Contrairement à la révolution qu'elle a permis de réaliser avec la contraception féminine, l'endocrinologie n'a pas encore trouvé de solution permettant de bloquer efficacement la production des spermatozoïdes sans provoquer d'ennuyeux effets secondaires. La contraception masculine se limite donc, pour l'essentiel aujourd'hui, à l'utilisation des préservatifs ou à la vasectomie, stérilisation chirurgicale adoptée par près de quarante millions d'hommes à travers le monde, alors qu'on estime à soixante millions les utilisateurs de préservatifs.

Les temps pourtant changent, comme en témoignent les résultats de la première étude internationale démontrant l'efficacité d'une technique considérée comme marginale, qui permet d'obtenir, par voie chimique, une stérilisation effective et réversible. Réalisée sous l'égide de l'OMS et coordonnée à Genève par le docteur GMH Waites, directeur du Groupe spécial de recherches sur la reproduction humaine, cette étude a été réalisée dans sept pays, dont la France (1). Elle a, au total, porté sur 271 hommes fertiles, en parfaite santé, âgés de vingt et un à quarante-cinq ans et mariés à des femmes de moins de trente-cinq ans, fertiles elles aussi et n'ayant recours à aucune forme de contraception.

La technique utilisée consistait à injecter, chaque semaine, par voie intramusculaire, 200 milligrammes de testostérone. Les concentrations de cette hormone masculine ainsi obtenues dans l'organisme ont pour effet de modifier l'équilibre endocrinien naturel et, en bloquant l'action de substances hormonales sécrétées par le cerveau, de mettre les gonades «au repos» et, ainsi, de tarir la production de spermatozoïdes.

En pratique, le blocage de cette production (on considère qu'une concentration de spermatozoïdes inférieure à un million par millilitre de sperme équivaut à une stérilité masculine) a pu être obtenu dans les six mois suivant la première injection et maintenu sans difficulté pendant un an, durée retenue pour cette étude. Point important : l'arrêt des injections hormonales a été suivi d'une nouvelle production de spermatozoïdes en moins de quatre mois et d'un retour à la normale en six mois.

Soixante-cinq pour cent d'efficacité

A ce bilan tout à fait positif, il convient toutefois d'apporter un correctif dans la mesure où cette efficacité n'a pu être obtenue que chez 65 % (157 personnes) des volontaires. Chez les autres (114 personnes), l'arrêt de l'expérience a eu pour origine, dans 27 cas, des effets secondaires très variés (apparition d'acné, augmentation de la libido, prise de poids, troubles lipidiques, hypertension artérielle, etc.), des difficultés lors de l'injection (8 cas) et, surtout (68 cas), l'inefficacité du traitement hormonal, ce dernier ne parvenant pas, sans qu'on sache expliquer pourquoi, à bloquer la production de spermatozoïdes. Une seule grossesse non désirée a été enregistrée dans le groupe des volontaires chez lesquels ce blocage avait été considéré comme effectif, grâce à des spermogrammes répétés.

Un contrôle *a priori* de l'efficacité

Au total, les auteurs de la communication du *Lancet* considèrent que cette technique est au moins aussi efficace en pratique que la contraception hormonale féminine (injectable ou orale), le stérilet ou le préservatif.

« Pour notre part, nous sommes très satisfaits de constater que cette étude confirme les premiers résultats que nous avions publiés sur ce thème, il y a huit ans », nous a déclaré le docteur Jean-Claude Soufir (hôpital du Kremlin-Bicêtre), qui a collaboré pour la partie française à ce travail international. *« En France, la contraception hormonale masculine se développe comme il convient, avec prudence. Entre autres avantages, elle permet un contrôle* a priori *de son efficacité, à la différence de la contraception féminine, où l'inefficacité se traduit par une grossesse non désirée. Je pense toutefois que la contraception masculine ne pourra pas à l'avenir connaître un développement équivalent à celui de la contraception féminine. »* L'équipe parisienne propose actuellement aux couples qui le souhaitent certaines variantes associant notamment une hormone progestative orale et une nouvelle formule de stéroïde, présentée sous forme de gel et utilisable par voie percutanée (2).

On sait d'autre part que le procédé étudié par l'Organisation mondiale de la santé fait l'objet d'améliorations techniques. Celles-ci devraient permettre à court terme d'espacer les injections contraceptives intramusculaires, qui deviendront mensuelles et non plus hebdomadaires, ce procédé se rapprochant ainsi des contraceptifs retard injectables déjà utilisés, notamment dans certains pays du tiers-monde chez les femmes.

J.-Y. N.

(1) L'étude internationale a été menée par des équipes chinoises, britannique, australienne, finlandaise, américaine, suédoise et française.

(2) En France, plusieurs services parisiens viennent d'ouvrir des consultations spécialisées dans lesquelles une contraception masculine peut être proposée. Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du docteur Jean-Claude Soufir à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre. Tél. : (1) 45.21.21.21.

□ **Précision.** – Ancienne école dentaire, la faculté de Garancière est une faculté d'odontologie, qui fait partie de l'université de Paris-VII, et non une université de stomatologie comme nous l'avions indiqué, par erreur, dans l'article consacré au blanchiment des dents *(le Monde* du 17 octobre).

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : **André Fontaine, directeur de la publication**

Anciens directeurs : **Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)**

Directeur de la rédaction : **Daniel Vernet**

Administrateurs délégués : **Antoine Griset, Nelly Pierret**

Rédacteurs en chef : **Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé**

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :

15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15

Tél. : **(1) 40-65-25-25**

Télécopieur : **(1) 40-65-25-99** ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :

1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Tél. : **(1) 40-65-25-25**

Télécopieur : **(1) 49-60-30-10** ; Telex 261311 F MONDSIR

Sans toit ni murs

Les conséquences tragiques du séisme de Manjil (Iran) sont dues en grande partie à la mauvaise qualité de la construction

« SI un violent séisme se produit à Téhéran (1), les trois quarts des grands immeubles s'écrouleront ou seront, au moins, endommagés au point d'être inhabitables. Ils ont les mêmes défauts de construction que ceux qui se sont effondrés en tout ou partie lors du tremblement de terre de Manjil du 21 juin dernier. Je propose donc que l'Association française du génie parasismique (AFPS) coopère avec les autorités iraniennes pour conforter ces bâtiments. »

La déclaration de M. Victor Davidovici, président de l'AFPS, est à prendre tout à fait au sérieux. Elle a été faite le 18 octobre, à Paris, lors de la présentation du rapport de la mission française envoyée, du 11 au 17 juillet, par le ministère de l'équipement à la demande du premier ministre et du ministre des affaires étrangères, dans les provinces iraniennes de Guilan et de Zanjan ravagées par le séisme du 21 juin. M. Abbas Ahmad Akhondi, vice-ministre du logement et de l'urbanisme et directeur général de la Fondation du logement, qui assistait à la présentation, a remercié les spécialistes français de cette offre, s'est déclaré prêt à en discuter et a souligné qu'un protocole d'accord portant sur divers sujets était en cours de négociation entre la France et l'Iran.

Le bilan du séisme du 21 juin est tragique : outre quelque 40 000 morts, on a dénombré 200 000 blessés et 500 000 sans-abri ; 90 000 maisons villageoises et 10 000 maisons ou immeubles urbains ainsi que 1 755 écoles (soit 10 000 classes) ont été détruits.

Certes, la magnitude du tremblement de terre était d'environ 7,3, c'est-à-dire que l'énergie libérée a été quatre fois supérieure à celle du séisme d'Arménie du 7 décembre 1988 (magnitude 6,9). Certes, l'Iran est un pays connu pour sa forte sismicité : MM. Philippe Masure (Bureau de recherches géologiques et minières) et Bagher Mohammadioun (Commissariat à l'énergie atomique) ont montré une liste de treize tremblements de terre de magnitude supérieure à 5,5 qui se sont produits de 855 à 1896 dans un rayon de 200 kilomètres autour de l'épicentre du séisme du 21 juin. L'Iran, d'ailleurs, est équipé d'un petit réseau sismologique et des cartes de zonage sismique y existent depuis longtemps. Certes, la région ravagée est constituée en grande partie par la fertile plaine deltaïque du fleuve Safid Rud (un tributaire de la mer Caspienne) où la densité de la population est de 140 habitants au kilomètre carré. Certes, les villes de Manjil (25 000 habitants) et de Roudbar étaient quasiment sur l'épicentre.


ANDRÉ BERQUIN/MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT

Une maison de Manjil après le séisme. La ville a été détruite à 100 %, et 90 % des 25 000 habitants ont été tués ou blessés.

Mais il n'empêche que les procédés de construction traditionnels ou plus « modernes » étaient trop souvent totalement inadaptés aux effets d'un violent tremblement de terre. Comme l'ont expliqué MM. Didier Costes (Conseil des ponts et chaussées) et Philippe Bisch (société Séchaud et Metz), les immeubles ou maisons à structure de béton ou d'acier qui se sont écroulés étaient dépourvus de chaînages et de liaisons solides. Les soudures y étaient mal faites. Les dalles d'étage, constituées souvent de poutrelles métalliques et de remplissage de briques, étaient trop lourdes. Tous ces défauts ont empêché les constructions de rester cohérentes : les poutrelles ont flambé ou sont tombées, si bien que les remplissages et les planchers de briques se sont effondrés. MM. Costes et Bisch ont montré des photos terribles d'immeubles ramenés à leur seule carcasse métallique.

Réduits à de simples tas de débris

En outre, les plans étaient souvent aberrants : largeur d'immeuble insuffisante par rapport à la hauteur, façades à rentrants et saillies, lourds balcons en porte-à-faux. Toutes ces erreurs de conception n'ont fait qu'augmenter les faiblesses structurelles.

A la campagne, des villages entiers ont été réduits à de simples tas de débris divers. Les murs de petite maçonnerie ou de torchis n'ont pas tenu. Alors qu'ils auraient résisté avec un chaînage simple ou l'incorporation de bonnes poutres de bois. D'ailleurs les maisons à ossature de bois ont bien résisté aux secousses.

Pour M. Pierre E. Allard (Architectes sans frontières), il est possible de reconstruire selon les normes parasismiques sans rompre avec les traditions. Les villageois pourront ainsi bâtir eux-mêmes leurs nouvelles maisons, mais en s'adaptant impérativement à des règles strictes adaptées à la géologie locale.

Il y a eu enfin les barrages qui, miraculeusement, ont résisté au tremblement de terre. Même le barrage à contreforts construit de 1960 à 1965 sur le Safid Rud (106 mètres de haut, 417 mètres de long, 1,76 milliard de mètres cubes de retenue d'eau) a tenu alors qu'il était presque sur l'épicentre. M. Alain Carrière (société Coyne et Bellier) n'y a vu que des fissures proches de la crête : de simples injections de béton dans cette partie du barrage suffiront à réparer ces dommages. Le barrage du Safid Rud prouve, s'il en était encore besoin, les qualités de résistance des grands ouvrages bien conçus et bien réalisés selon les « règles de l'art ».

YVONNE REBEYROL

(1) La population de la capitale iranienne approche les 10 millions d'habitants.

Des cristaux pris en défauts

Les anomalies des cristaux leur donnent de curieuses propriétés. Il reste à les comprendre et à les maîtriser

Il est des défauts qui sont des qualités. Toute l'industrie électronique est d'ailleurs fondée sur ce paradoxe. Les « puces » qui constituent les entrailles des ordinateurs sont en effet fabriquées depuis toujours à partir d'un matériau semi-conducteur (le silicium), que l'on « dope » en y incluant des ions (atomes « épluchés » d'un ou plusieurs électrons) de bore, d'arsenic ou de phospore. Ces « impuretés », parfois enfoncées de force dans les pastilles de silicium à l'aide d'accélérateurs de particules, leur confèrent les propriétés électriques nécessaires pour qu'on les utilise à la fabrication de transistors, diodes ou circuits intégrés.

L'étude des « défauts », apanage des cristallographes, physiciens du solide et métallurgistes, est actuellement en pleine expansion. Ces recherches, de caractère très fondamental ou théorique, n'en trouvent pas moins le plus souvent une application industrielle rapide. Parfois, même, elles permettent d'expliquer des propriétés étonnantes d'une substance, déjà utilisées, après avoir été découvertes par hasard par des expérimentateurs.

Ainsi, les chercheurs sont persuadés que le secret des céramiques supraconductrices à haute température découvertes récemment (*le Monde* du 8 avril 1987) réside dans l'absence d'une partie des atomes d'oxygène dans l'un des plans du cristal. De très nombreuses équipes tentent de mettre en évidence ce défaut, cette « lacune », et, peut-être, d'expliquer ainsi la supraconductivité (absence totale de résistance au passage du courant électrique) que la théorie n'avait pas prévue à cette température.

Les découvertes d'une équipe du CNRS travaillant sous contrat pour la société Du Pont de Nemours, sont un autre exemple édifiant de l'interaction étroite entre la recherche fondamentale et ses applications. Il s'agit de travaux théoriques de cristallographie qui ont permis à la firme américaine de reprendre l'avantage sur ses concurrents pour la fabrication de fibres de carbone de deuxième génération, plus rigides et plus résistantes.

Elément de base de matériaux composites utilisés dans le spatial et l'aéronautique, ces fibres ont, pendant longtemps, été tirées de fibres acryliques (analogues au Dralon ou à l'Orlon) oxydées, puis carbonisées à plus ou moins haute température. Aujourd'hui, elles sont de plus en plus souvent tirées directement d'un brai, substance visqueuse provenant de la distillation du pétrole ou de la houille, dont on extrait la « mésophase », ou cristal liquide (1) carboné, au terme d'une « cuisine » dont les recettes sont jalousement gardées secrètes par les fabricants.

L'équipe dirigée par M. Xavier Bourrat (CNRS, Pau) a pu démontrer que des « disinclinaisons » (défauts d'orientation du cristal sur lui-même), observées dans le cristal liquide de brai se retrouvaient, après le filage. Il devient ainsi possible de provoquer sciemment dans la fibre ce « défaut » majeur, obtenu jusqu'à présent de manière empirique et incontrôlée, qui confère au produit fini une rigidité et résistance à la rupture améliorées, tout en conservant les propriétés d'élasticité caractéristiques de la fibre de carbone.

Ces résultats, évoqués récemment lors de la réunion annuelle des chercheurs spécialisés dans l'étude des défauts, ont convaincu les derniers réfractaires à la symbiose de la recherche et de l'industrie, se réjouit un physicien. *« Ceux qui pensaient qu'un phénomène comme les disinclinaisons ne présentait aucun intérêt industriel, comme ceux qui ne comprenaient pas pourquoi de purs scientifiques se penchaient sur les fibres de carbone. »*

« Des possibilités énormes »

L'histoire aurait, pourtant, dû les éclairer. L'étude des défauts cristallins est née, dans les années 30, des énigmes rencontrées par les métallurgistes. Face à des déformations et à une plasticité variable de certains métaux, incompatible avec la théorie, ils émirent l'hypothèse que ces phénomènes pouvaient être dus à une forme particulière de défauts – baptisés « dislocations » – dans les réseaux critallins. A la même époque, des électrochimistes eurent la surprise de découvrir que des cristaux de chlorure de sodium (sel de cuisine) ou de bromure d'argent, substances normalement isolantes, pouvaient, dans certaines conditions, laisser passer le courant électrique. Seule explication possible : les ions « transporteurs » de l'électricité traversaient ces solides en empruntant les « lacunes », sautant d'un trou à l'autre dans les espaces laissés par les atomes manquants des cristaux.

Ces défauts, dont les dimensions sont de l'ordre du nanomètre (millionième de millimètre), restèrent, évidemment, longtemps du domaine de l'hypothèse. D'expérimentation en expérimentation, leur existence se confirma pourtant peu à peu. Aujourd'hui, on arrive à se faire une idée assez précise des réseaux cristallins en faisant s'y diffracter des rayons X. On commence aussi à observer directement les couches de molécules des cristaux liquides au microscope électronique à effet tunnel.

« Les possibilités offertes par l'étude et la maîtrise des défauts cristallins sont énormes », estime M. Louis Bonpunt, cristallographe (CNRS-université de Bordeaux). Si l'on ne comprend (et maîtrise) pas toujours bien les propriétés de certains corps cristallins, c'est parce que, souvent, ils ne sont pas suffisamment purs. Hautement purifiés, la plupart des cristaux ont un comportement totalement différent. Il suffit alors de réintroduire les défauts pour contrôler finement les phénomènes recherchés. Ce fut le cas dans le passé avec le silicium pour les semi-conducteurs. Cela se reproduira peut-être avec les « perovskites » (céramiques supraconductrices à haute température).

Autre domaine en pleine expansion : l'étude des cristaux organiques, dans lesquels les atomes sont remplacés par de grosses molécules. *« J'ai assisté récemment au Japon à un congrès sur les défauts dans les semi-conducteurs qui comportait une session sur les défauts dans les cristaux moléculaires organiques »*, témoigne M. Bonpunt. Cette discipline en est encore à ses balbutiements. Mais la chimie organique est celle du vivant. Des chercheurs ont déjà mis en évidence des similitudes entre les tissus biologiques et les cristaux liquides. Et ils rêvent de réussir à mimer un jour la nature pour appliquer ses « trucs » dans des domaines aussi variés que l'électronique ou les matériaux.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Un cristal est composé d'atomes rigoureusement ordonnés dans un réseau rigide à trois dimensions. Par analogie, dans un cristal liquide, les molécules, bien que mobiles, sont ordonnées soit en étant orientées dans le même sens, soit rangées dans des plans supperposés, soit des deux. Dans un liquide « classique », elles s'agitent en tous sens de manière totalement anarchique.

COMMUNICATION

M. Lagardère s'engage à faire de la Cinq une chaîne pour la famille

Hachette et ses alliés se sont soumis, lundi 22 octobre, à l'audition publique du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Les « sages », qui n'ont pas voulu lancer un nouvel appel d'offre, pour la Cinq, devraient décider, d'ici à la fin de la semaine, si une recomposition du capital permet à Hachette de devenir l'opérateur de la chaîne en lieu et place du groupe Hersant. D'ores et déjà, les actionnaires ont ouvert le processus d'augmentation de capital.

Parfaits. Chacun à sa place, et à chacun son rôle : celui d'examinateurs scrupuleux et courtois, pour les membres du CSA ; celui d'élèves attentifs et sûrs d'eux, pour les actionnaires de la Cinq. Pas d'intrigue ni de coup de théâtre. Pas de fausse note dans la distribution ni d'erreur dans le texte. Une pièce jouée pour un public absent de la salle des auditions : la classe politique et les milieux professionnels.

Chacun n'en prit pas moins son rôle très au sérieux. Le CSA questionna sans relâche ; le groupe Hachette répondit sans fléchir, épaulé au début par M. Yves de Chaisemartin, bras droit de M. Robert Hersant, actuellement souffrant, et soutenu plus tard par M. Silvio Berlusconi. Le bel accord ! Et l'harmonie splendide !

Qui donc avait cru prédire la mort de la Cinq ? Tous, des groupes Hersant, Hachette, Berlusconi et des investisseurs bancaires se sont, pendant trois heures, employés à prouver l'absurdité d'un tel propos et à démontrer la cohésion d'un tour de table *« prestigieux, unique et solidaire »*. Invité à parler le premier, M. de Chaisemartin fut formel : *« Il n'est pas question un instant de fermer cette entreprise. Il n'y a eu ni abandon ni retrait de l'autorisation. La Cinq existe par son audience et ses téléspectateurs, avant d'exister par ses actionnaires. La Cinq existe par ses dirigeants et son personnel. Par son journal... Cette entreprise doit se poursuivre. Les actionnaires le veulent, y compris le groupe Hersant. Son personnel et ses téléspectateurs tout autant. Il ne viendrait à l'idée de personne de décider qu'il existe dans la presse écrite un journal de trop. »*

Venait le tour de M. Jean-Luc Lagardère. A lui d'expliquer le profil de la nouvelle Cinq : *« Nous voulons être un atout pour rééquilibrer le paysage audiovisuel »*, *« un pôle de commande pour les producteurs français de programmes divers de fiction »* ; *« un vrai partenaire pour le cinéma français »* ; *« une alternative pour le marché publicitaire »* ; et *« un associé de Berlusconi, premier acteur en Europe dans le domaine de la télévision »*. Enfin, une ligne de programmes, à travers laquelle on puisse sentir *« la signature de Hachette »* : la Cinq sera donc *« une chaîne généraliste, pour le plus grand nombre, de qualité haut de gamme. (...) Si je fais une comparaison, ce seraient : le Livre de poche, les encyclopédies et les livres de référence, les programmes d'Europe 1. Nous insisterons sur l'éducatif, le culturel, le divertissement... Enfin, nous privilégierons la famille et la jeunesse. »*

« Nous ne sommes pas des croisés »

Restait, après le rêve, à se frotter aux réalités. Et répondre aux questions d'un président du CSA avant tout préoccupé de légalité. M. Jacques Boutet ayant écarté d'emblée toute éventualité d'appel d'offres – *« il ne s'agit en aucune façon d'accorder une nouvelle autorisation »*, – Hachette se devait de justifier la régularité de son montage financier et la viabilité de ses ambitions.

Ses partenaires financiers prêts à la suivre dans son aventure, étaient-ils de vrais investisseurs ou de simples prête-noms ? *« Un partenaire intervenant en fonds propres »*, répondait le Crédit lyonnais, premier banquier du groupe Hachette en France et dans le monde. *« Un investisseur*, insistait la banque Kleinwort Benson. *Il n'y a pas l'ombre d'un accord entre nous et le groupe de M. Jean-Luc Lagardère. »*

L'alliance Hachette-Hersant portait-elle en germe le risque d'un abus de position dominante ? *« Nos deux groupes sont associés dans une société : la Cinq »*, a répondu M. Lagardère, écartant tout rapprochement dans la presse hebdomadaire de télévision notamment, où les deux géants de la presse française occupent des positions-clés. *« Le CSA n'hésiterait pas, en tout cas, à saisir le Conseil de la concurrence »*, a menacé M. Boutet.

Loin d'être dominant, a plaidé M. Lagardère, le groupe Hachette, qui reste en deçà des seuils anti-concentration fixés par la loi, s'est présenté au contraire comme un élément pondérateur sur le marché publicitaire. Un marché où *« le péché, en France, ne vient pas des supports »*, selon l'expression de M. Sabouret, mais plutôt des centrales d'achats d'espace envers lesquelles Hachette ne prétend même pas jouer le rôle de justicier. *« Nous ne sommes pas des croisés »*, a lancé son PDG au président Boutet, qui ne lui en demandait pas tant.

Que pèse la Cinq, s'est également interrogé M. Lagardère, face à TF1, qui s'adjuge à elle seule 40 % de l'audience, plus de 50 % de la publicité télévisée, 65 à 70 % de la publicité drainée par les chaînes commerciales et 90 % de cette dernière si le cinquième réseau venait à disparaître ?

Voilà, sans doute, pour rassurer des « sages » inquiets de la puissance de Hachette. Mais pas de quoi garantir la viabilité économique d'une aventure sur laquelle MM. Lagardère et Sabouret se sont montrés, pourtant, pleins de certitudes. *« Nous atteindrons l'équilibre en 1994 »*, ont-ils réaffirmé, reconnaissant toutefois avoir établi des projections de rentrées publicitaires trop optimistes dans les prévisions remises au CSA. La crise du Golfe et le ralentissement des investissements publicitaires sont passés par là (*le Monde* du 20 octobre).

Une erreur de diagnostic qui a jeté le trouble sur la viabilité du projet. La réussite de la future Cinq semblait, en effet, moins reposer sur ses propres ressources, que sur des changements extérieurs dont rien n'est venu garantir l'existence ou le bienfondé : l'extension du réseau de la chaîne pour desservir d'ici à la fin 1992 85 % des Français ; une croissance de la part d'audience de 12 à 18 % en deux ans ; une évolution de la réglementation avec la libéralisation des « coupures » publicitaires. Et, surtout, la conclusion d'alliances avec d'autres chaînes.

Avec Antenne 2 et FR3, par exemple, avec lesquelles pourraient être conclus des accords de coproduction. Avec M6, surtout, comme le souhaitent le CSA et le gouvernement, pour que se constitue, face à TF1, un deuxième pôle privé de télévision commerciale. M. Lagardère a entamé des conversations avec M. Jérôme Monod, PDG de Lyonnaise-Dumez, l'un des principaux actionnaires de la sixième chaîne. Des conversations que l'on se disait prêt, à M6, à poursuivre si, les pouvoirs publics accordaient en contrepartie, un assouplissement du carcan réglementaire étouffant la télévision privée.

ANNICK COJEAN et PIERRE-ANGEL GAY

Quand M. Hersant faisait des promesses

C'était en 1987, le mercredi 18 février. Devant la CNCL, M. Robert Hersant défendait son projet pour la cinquième chaîne de télévision. *« Condamnés que nous sommes désormais à prouver que nous sommes les meilleurs, nous allons être sans modestie »*, prévenait le patron de presse en détaillant les *« six points forts »* de son dossier.

Premier point : *« Une société vivante, respectant l'esprit même de la loi, (...) une vraie équipe unie et cependant pluraliste. »* Deuxième point : une équipe de *« professionnels accomplis. La communication, c'est notre métier. Nous ne cédons pas aujourd'hui à la mode ou à une lubie. Nous allons investir dans la cinquième chaîne, mais plus encore nous allons nous investir, et ce, cœurs et biens. »* Troisième point : *« Nous sommes la continuation. Le 28 février, l'écran ne sera pas vide. Les téléspectateurs de la Cinq, dont le nombre va croissant, trouveront la suite de leurs programmes. Le personnel conservera son emploi, la chaîne continuera de tourner. »* Quatrième point, les installations techniques : *« Aucune chaîne au monde ne possède de tels moyens intégrés. »* Cinquième point : *« Nous avons un grand dessein : faire de la cinquième chaîne la grande chaîne francophone et européenne. »*

Sixième et dernier point : *« Nous ferons la meilleure télévision. J'ai dit que nous entendions nous investir personnellement, totalement. Cela est vrai. Mais également, nous investirons financièrement le plus. (...) La qualité est à ce prix. Quand des professionnels de bonne capacité s'investissent personnellement le plus et investissent davantage, ils font forcément une meilleure télévision, plus riche, plus dense, plus imaginative. »* Côté production, la Cinq *« va enfin pouvoir sans délais mettre au travail la SFP et les producteurs indépendants français. C'est ainsi qu'elle portera très haut le fanion de la télévision française. »*

M. Hersant concluait lyriquement à l'attention des treize sages : *« Votre choix est d'importance nationale. Le vingt est unième siècle sera celui de la communication. Des nations vont perdre pied et leur langue le droit d'exister. L'histoire de la France commande de ne pas manquer cet ultime rendez-vous où nous nous présentons déjà en retard. La géographie de l'Europe désigne Paris pour cœur de cette grande bataille. Nous sollicitons de vous que vous donniez sa chance à la France. »* Trois ans plus tard, M. Hersant jette l'éponge et veut quitter la direction d'une chaîne déficitaire, plus connue comme « robinet à séries américaines » que comme étendard de la francophonie.

Le rachat de MGM par M. Parretti

Pathé Communications aurait réuni les fonds nécessaires à son OPA

Le groupe Pathé Communications de M. Giancarlo Parretti a annoncé, lundi 22 octobre, avoir déposé sur un compte bloqué 967 millions de dollars en vue d'acquérir la grande compagnie de cinéma américaine Metro Goldwyn Mayer/United Artists. Ajoutée aux 353 millions de dollars déjà versés (*le Monde* du 25 août), cette somme complète, avant la date limite du 23 octobre, le montant de l'OPA lancée par M. Parretti il y a maintenant sept mois (*le Monde* du 9 mars).

Où M. Parretti a-t-il trouvé les quelque 7,6 milliards de francs nécessaires pour s'offrir la firme de cinéma au lion rugissant ? Pathé a passé un accord avec M. Ted Turner, qui s'engage à acheter pour ses télévisions des films de MGM/UA, pour un montant estimé supérieur à 100 millions de dollars. M. Parretti a également vendu ses intérêts en France dans Pathé-France et le groupe Rivaud pour un montant difficilement estimable.

Selon Pathé Communications, les deux tiers de l'OPA proviennent de fonds propres du groupe, le reste de ventes, anticipées d'actifs à MGM. Ces ventes doivent encore être approuvées par un conseil d'administration de MG M. Sous réserve de cet accord, M. Parretti espère conclure son OPA d'ici à vendredi.

M. C. I.

AGENDA

CARNET DU Monde

Décès

– Jean-François Minder,
son fils,
Pierre Mauroy,
premier secrétaire du Parti socialiste,
Jean Poperen,
ministre chargé des relations avec le Parlement,
Yvette Roudy,
ancien ministre,
Les membres du bureau exécutif du Parti socialiste,
Les membres du conseil d'administration de l'ISER,
Et Renée Frégosi,
sa directrice,
La section des écrivains du Parti socialiste,
ont la douleur de faire part du décès de

Colette AUDRY,
écrivain,
présidente de l'ISER,

survenu, le samedi 20 octobre 1990, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Un hommage lui sera rendu dans l'amphithéâtre de l'hôpital Corentin-Celton, le jeudi 25 octobre, à 9 h 45.

Son corps reposera dans l'amphithéâtre de l'hôpital Corentin-Celton, le jeudi 25 octobre, de 10 h 15 à 12 h 15.
67, boulevard Gambetta,
92130 Issy-les-Moulineaux.

(*Le Monde* du 23 octobre.)

– Jeannette Barel,
Ses enfants
Et ses proches,
font part aux amis et connaissances de

Yves BAREL,

de son décès brutal, survenu à Paris, le 18 octobre 1990.

Ils souhaitent remercier tous ceux dont l'assistance a été précieuse lors de sa maladie comme aux derniers instants.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Le président de l'université des sciences sociales de Grenoble,
Les personnels enseignants,
Chercheurs et administratifs,
ont la tristesse de faire part du décès de

Yves BAREL,
directeur de recherche au CNRS,

survenu le 18 octobre 1990.

Un hommage lui sera rendu, vendredi 26 octobre, à 11 heures, salle Jean-Maillet, université des sciences sociales de Grenoble.

– Mme Pierre Blanchard,
M. Frédéric Blanchard,
M. et Mme Jean-Marie Desce
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Clavier
et leurs enfants,
M. et Mme André-Jean Tudesq
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Blanchard
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BLANCHARD,

à Paris, le 21 octobre 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 25, à 11 heures, en l'église Saint-François-d'Assise, à Antony.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Paul-Bourget,
92160 Antony.

– Nous avons appris le décès de

René CHARBONNEAU.

[Né le 2 avril 1911 à Rochefort-sur-Mer, René Charbonneau part très jeune outre-mer avec ses parents. Officier sorti de Saint-Cyr en 1932, il rejoint le Tchad, où il commandera le poste de Bardaï au Tibesti. De 1937 à 1946, il est en Indochine, et sera secrétaire de rédaction de *Tropiques*, avant de quitter l'uniforme en 1947 pour quinze ans de carrière commerciale tournés vers l'Afrique. Sa vocation journalistique s'épanouira après 1963 dans les périodiques *Marchés tropicaux et méditerranéens* et *Industries et travaux d'outre-mer*. Spécialiste de l'économie africaine, René Charbonneau est aussi l'auteur de nombreux ouvrages, dont *Marchés et marchands d'Afrique noire* (1961) et *les Parias de la victoire* (1980).]

(*Le Monde* du 23 octobre.)

– Jean Chardard,
Sébastien, Elodie et Guillaume,
Jean et Yvette Valette,
ont la douleur de faire part du décès de

Eve-Marie CHARDARD,
née Valette,

le 21 octobre 1990.

Un culte sera célébré au temple de Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris-7e, le jeudi 25 octobre, à 17 h 30.

« Si ton regard est intègre,
Tu seras tout entier dans la lumière. »
Evangile selon Matthieu VI, 22.

17, rue des Petits-Hôtels,
75010 Paris.
Le Mas de Roumieux,
Pommiers 30120 Le Vigan.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– M. et Mme Marc Fornacciari,
Louise et Claire,
Mme Robert Fornacciari,
M. et Mme François Terré,
Mme Simone Quinel,
Mlle Yvonne d'Estourmel,
M. et Mme Gabriel Ardouin-Dumazet,
Mlle Sylvie Terré,
Mme Matthieu Fournier
et ses enfants,
M. et Mme Michel Terré
et leur fille,
ont la très grande douleur de faire part du décès, le 20 octobre 1990, de

Pierre FORNACCIARI,

né le 31 août 1990,

leur fils, frère, petit-fils, petit-neveu, neveu et cousin,

Les obsèques seront célébrées le mercredi 24 octobre, à 8 h 30, en l'église de la Trinité, Paris-9e.

– Mme Chuna Grinbaum,
son épouse,
M. et Mme Motel Glaswand,
sa sœur et son beau-frère,
Amy et Herman Glaswand,
Simone et Marc Jelen,
ses nièces et neveux,
Sarah et Lara,
ses petites-nièces,
Les familles Traiman, Rapaport, Jelen et Soustre,
Et tous ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Chuna (dit Charles) GRINBAUM,

le mercredi 17 octobre 1990, au CHU du Kremlin-Bicêtre.

Il a fait don de son corps à la science.

9, rue Rémy-Dumoncel,
75014 Paris.

– Yolande et Henri Baudet,
Elise Couzens,
Denise et Bernard Fallet,
Charlotte Goldner,
Madeleine Peltin-Meyer,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur ami

Charles GRINBAUM,

survenu le 17 octobre 1990.

Ceux qui ont connu et aimé ce jeune homme de quatre-vingts ans pour sa bonté et son intelligence ne l'oublieront jamais et témoignent toute leur sympathie à Nelly, sa fidèle compagne.

Il n'y a pas eu d'obsèques, Charles Grinbaum a donné son corps à la médecine.

– Hélène Ungemach-Benedite,
son épouse,
Pierre, Caroline et Patrick,
ses enfants,
Sarah, Selim, Laura, Isabelle, Sandra, Pierre,
ses petits-enfants,
Martine Fourcaut,
sa belle-fille,
Les familles Ungemach, Finkelstein, Ullern, Davidson, Paillard, Boraud, Turpault, Frydman et Ducamp,

ont la tristesse de faire part du décès de

Daniel UNGEMACH-BENEDITE,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,

survenu, le 15 octobre 1990, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité de sa famille et de ses amis le vendredi 26 octobre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Communications diverses

– **Centre juif laïc-Cercle Bernard Lazare, Vichy et le statut des juifs.** – Sous la direction conjointe de **Henry Bulawko**, président de l'Association des déportés juifs de France et de **Jean Elleinstein**, historien, **Pierre Birnbaum**, Paris-I, **Daniel Lindenberg**, Paris-VIII, **Pascal Ory**, Paris-Xe, et **Henri Rousso**, IHIP-CNRS, en feront l'analyse et étudieront les conséquences de son application. **Jeudi 25 octobre, à 20 h 30.** CBL, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris. Tél. : 42-71-68-19.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

هكذا من الاصل

Programmes du mercredi 24 au mardi 30 octobre

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Vendémiaire (1918), de Louis Feuillade, 16 h ; Hommage à Ranguel Valtchanov : l'Amour est un oiseau infidèle (1990, v.o. s.t.f.), de Ranguel Valtchanov, 19 h ; Jean Giono et le cinéma : Angèle (1934), de Marcel Pagnol, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma des pays nordiques : Rêves de femmes (1955, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, Visage de Karin (1986, v.o. traduction simultanée), d'Ingmar Bergman, 17 h 30 ; Après la répétition (1983, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Paris, le cinéma des photographes : Jeune public : Japanam (1987) de Yann Piquer et Jean-Marie Naddedu, Chat c'est Paris (1966) de Abe Levitow, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Eclair journal, 16 h 30 ; Agnès Varda : Opéra mouffe (1958) d'Agnès Varda, l'Une chante, l'autre pas (1976) de Agnès Varda, 20 h 30 ; Carte blanche : : Aventure-évasion : Henri Alekan opérateur (1984) de Fernand Moszkowicz, le Cinéma des pêches (1989) de Gabriel Gonnet, 18 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI !. (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CRY-BABY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

DÉTOUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FULL CONTACT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

> **Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.**
> **Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LUNG TA (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MADO POSTE RESTANTE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MOI, LA COMTESSE (Bul., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

48 HEURES DE PLUS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU. Film canadien de Michael Rubbo : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (à partir de vendredi3-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JEAN GALMOT AVENTURIER. Film français d'Alain Maline : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JOURS DE TONNERRE. Film américain de Tony Scott, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA. Film américain d'Andrew Bergman, v.o. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAILOR ET LULA. (*) Film britannique de David Lynch, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FESTIVALS

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). La Taverne de la Jamaïque, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une femme disparaît, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Trente-Neuf Marches, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Rideau déchiré, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

ANDRZEJ MUNK (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). De la veine à revendre, dim. à 14 h ; Un homme sur la voie, jeu. 18 h ; Eroica, ven. à 16 h 30, mar. à 14 h, 18 h ; la Passagère, Les Hommes de la croix bleue, mer. 16 h 30, 21 h 30, sam., lun. à 14 h.

ANDY WARHOL-PAUL MORRISSEY (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Trash, ven. 21 h 40, mar. 13 h ; Heat, mer. 13 h 15 ; Lonesome Cow-boys, ven. 13 h ; Flesh, jeu. 13 h, sam. 13 h 20, lun. 21 h 40.

CARY GRANT (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Indiscrétions, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sylvia Scarlett, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cette sacrée vérité, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Impossible M. Bébé, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Honeymoon, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Mr Lucky, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Soupçons, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CINÉ VACANCES, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). A bout de souffle, lun. 17 h 10 ; Boudu sauvé des eaux, mar. 17 h 10.

CINÉ-IMA : REGARD SUR LE CINÉMA MAROCAIN (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38). Le Jour du forain, sam. 17 h ; le Grand Voyage, sam. 19 h 30 ; Transe, dim. 17 h ; le Coiffeur du quartier des pauvres, dim. 19 h 30.

CYCLE PEDRO ALMODOVAR (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Matador, mer., sam., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Dans les ténèbres, ven., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça!, jeu., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Films surprises, jeu. 20 h 30.

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES, Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68). Les Problèmes existentiels d'une jeune métisse, jeu. 21 h, 21 h 35, 22 h (court métrage en présence de la réalisatrice T. U. : 25 F).

EN ATTENDANT WENDERS (v.o.), Saint-André-des-Arts 1, 6e (43-26-48-18). Paris, Texas, mer. à 13 h 40, 16 h 15, 18 h 50, 21 h 25 ; l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty, jeu. à 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; Nick's Movie, ven. à 14 h 30, 16 h 20, 18 h 10, 20 h, 22 h ; l'Ami américain, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Etat des choses, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Faux Mouvement, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Carnet de notes sur vêtements et villes, mar. à 14 h 30, 16 h 20, 18 h 10, 20 h, 22 h.

L'ACMA PROPOSE :, Accatone, 5e (46-33-86-86). Nous étions un seul homme, mar. 21 h 40 (en pésence du réalisateur et de Serge Avedikian).

L'ETOFFE D'UNE STAR (v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04). Arizona Junior, sam., dim. 12 h 10 ; Eclair de lune, dim. 12 h (T.U. : 30 F.).

LA FOLIE ALMODOVAR (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). La Loi du désir, mer., sam. à 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Dans les ténèbres, dim. à 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça!, ven., lun. à 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Femmes au bord de la crise de nerfs, jeu., mar. à 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

LE CINÉMA ITALIEN (v.o.), Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Intervista, mer. à 14 h, 18 h 50 ; Identification d'une femme, mer. à 16 h 20, 21 h 20 ; Padre Padrone, jeu. à 14 h, 16 h 20 ; l'Air paisible de l'occident, jeu. à 19 h 45, sam. 16 h 20, mar. 20 h (Grand Prix du festival d'Annecy 1990) ; Matilda, jeu. à 22 h, lun. 16 h 20 (Prix spécial du jury Annecy 1990) ; la Classe ouvrière va au Paradis, ven. 14 h, 18 h 50 ; l'Affaire Mattei, ven. à 16 h 20, 21 h 20 ; Mort à Venise, sam. à 18 h 30 ; Blow up, sam. 14 h, 21 h 10 ; le Guépard, dim. à 14 h 15 ; Ces Messieurs Dames, dim. à 20 h ; Moi Peter Pan, dim. 17 h 20 (Annecy 1990) ; Jamais pour toujours, dim. 22 h (prix du public Annecy 1990) ; Deux sous d'espoir, lun. 14 h, 18 h 30 ; la Dolce Vita, lun. 21 h ; Miracle à Milan, mar. à 14 h, 18 h ; Rome ville ouverte, mar. à 16 h, 22 h.

LE CINÉMA PORTUGAIS (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Le Passé et le Présent, Conversa Acabada, Transparences argentées, ven., de 0 h à l'aube.

LES MARX BROTHERS (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). La Soupe au canard, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Un jour aux courses, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une nuit à l'opéra, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Marx au grand magasin, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Un jour au cirque, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Chercheurs d'or, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Monnaie de singe, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

MARDIS JEAN VIGO, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Mélo, mar. 20 h 30.

OPÉRAS RUSSES (v.o.), Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52). La Dame de Pique, ven., dim., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après, ; Boris Godounov, mar., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; le Prince Igor, mer., sam., lun., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; la Khovantchina, jeu., séances à 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15 film 15 mn après.

ORSON WELLES (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). La Soif du mal, mer. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Citizen Kane, jeu. à 12 h, 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Jane Eyre, ven. à 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Macbeth, sam. à 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Falstaff, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Voyage au pays de la peur, lun. à 12 h, 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; la Splendeur des Amberson, mar. à 12 h, 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITÉ (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). A strange love affair, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h 05 film 10 mn après ; Flesh, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h 05 film 10 mn après ; Prick up your ears, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h 05 film 10 mn après ; Cruising, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h 05 film 10 mn après ; Mort à Venise, dim. à 13 h 50, 16 h 15, 19 h 30, 21 h 55 film 10 mn après ; l'Escalier, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h 05 film 10 mn après ; Taxi zum Klo, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h 05 film 10 mn après.

LES SÉANCES SPÉCIALES

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., ven., sam., dim., lun. 19 h, jeu. 20 h.

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., lun. 12 h 20.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven. 20 h, dim. 17 h 40.

LES AVENTURES DE PINOCCHIO (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, 16 h 30 sam., dim. 15 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun., mar. 20 h, jeu., ven. 16 h, sam. 18 h.

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 17 h.

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer. 14 h, jeu., mar. 16 h, dim. 18 h 30.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 17 h 30, jeu. 21 h 45, lun. 22 h 10, mar. 19 h 45.

•LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer. à 14 h, 16 h 10, 19 h 50, 22 h film 10 mn après.

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., avec.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, mar. 15 h 15.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 30.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, ven. 13 h 30, sam. 15 h, dim. 13 h 15.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

FANTASIA (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 14 h, 16 h, sam., dim. 15 h 30, jeu., ven. 18 h, lun., mar. 13 h 50.

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., ven., dim., mar. 16 h 15.

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 19 h.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h 20.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 15 h.

LE JOURNAL D'UN CURÉ DE CAMPAGNE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h 05.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

KEY LARGO (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. 12 h T.U. : 20 F.

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., dim., lun. 22 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, dim. 21 h 30.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 13 h 45, dim. 16 h 30.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., mar. 15 h, dim. 14 h ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim., lun. 15 h 30, mar. 14 h.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., lun. 10 h, 14 h, sam., dim. 14 h, mar. 10 h, 16 h 20 ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15, dim. 10 h 15 (25 F) lun. 13 h 40.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, lun. 22 h 30.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 21 h 30, sam. 19 h 40.

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., sam., lun. 22 h.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15, sam. 16 h 45.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 24 OCTOBRE

« Découverte de l'art contemporain dans les galeries du quartier rive droite », 14 heures, café Relais Matignon, 32, avenue Matignon (M. Fodor).

« L'aménagement du Grand Louvre », 14 h 15, 2, place du Palais-Royal (Tourisme culturel).

« Rues, maisons du Moyen Age autour de Saint-Gervais », 14 h 30, église Saint-Gervais (Paris pittoresque et insolite).

« Le village de Montmartre », 14 h 30, sortie métro Abbesses (D. Fleuriot).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Réalistes, symbolistes et pompiers au Musée du Petit Palais », 15 heures, hall d'entrée du musée, avenue Winston-Churchill.

« Originalité et diversité de l'art juif », 15 heures, entrée du musée, 42, rue des Saules (Monuments historiques).

« Sculpture au Musée des monuments français. De l'époque mérovingienne à l'époque romane », 15 heures, entrée du musée, palais de Chaillot (Paris et son histoire).

« Au cœur du Marais, nouvelles restaurations », 15 heures, angle rue Pavée et rue Malher (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

30, avenue George-V, 14 heures : *la Dieu de la danse*, film de R. Kohn ; 16 heures : « Tibet : art et civilisation » ; 18 heures : « Tibet en France ». Entrée libre (Espace Kronenbourg-Aventure).

6, rue Ferrus, 17 heures : « La crise du Golfe, aspects stratégique, diplomatique et économique », débat avec l'amiral P. Lacoste, B. Kodmani-Darwish et G. Corm (IFRI).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « La Pologne face à l'économie de marché », avec R. Piasecki (Maison de l'Europe).

Toit de la Grande Arche (la Défense), 17 h 30 : « Enfants d'immigrés : réussir à l'école », avec S. Boulot et S. Fradet (L'Arche de la fraternité).

146, rue Raymond-Losserand, 20 h 15 : « Mincir par hypnose », par D. Varma. Entrée libre (Soleil d'or).

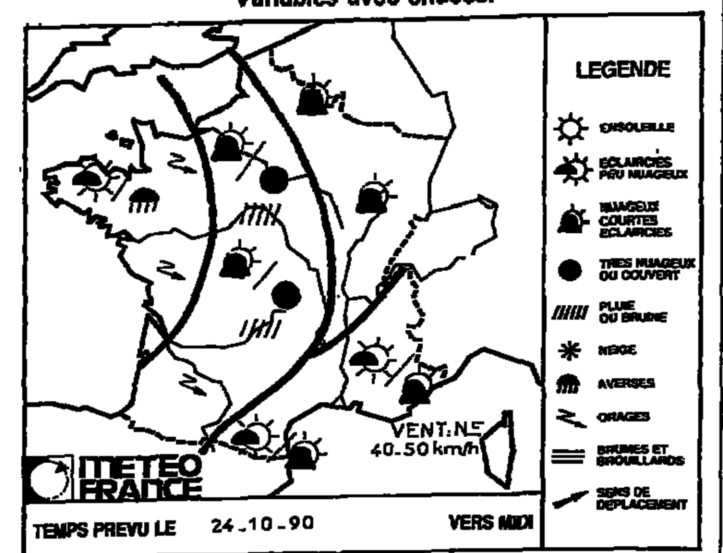
Centre Georges-Pompidou (studio 5), 20 h 30 : « Renzo Piano, interrogé par A. Guiheux » (La tribune des architectes).

AGENDA

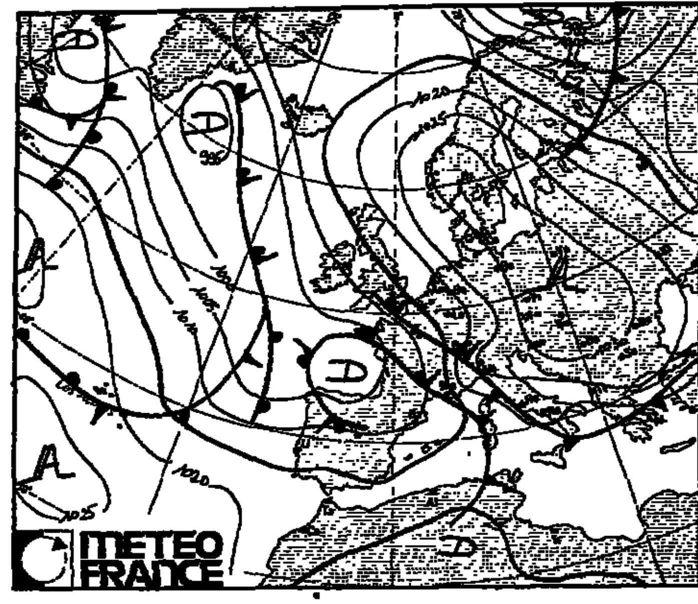
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le jeudi 25 octobre 1990

Variables avec ondées.



SITUATION LE 23 OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU



Jeudi : Pluies sur la moitié nord. – Sur le Nord-Picardie, l'Ile-de-France, le Centre et le Poitou-Charentes, la journée débutera sous un ciel couvert avec des pluies éparses. Rapidement, le soleil fera quelques courtes apparitions mais de fréquentes averses se produiront.

Sur le quart nord-ouest, le ciel sera très changeant avec une alternance d'éclaircies et de passages nuageux accompagnés d'averses, de plus, le vent de sud-ouest soufflera assez fort.

Sur les régions du nord-est le temps sera couvert et faiblement pluvieux.

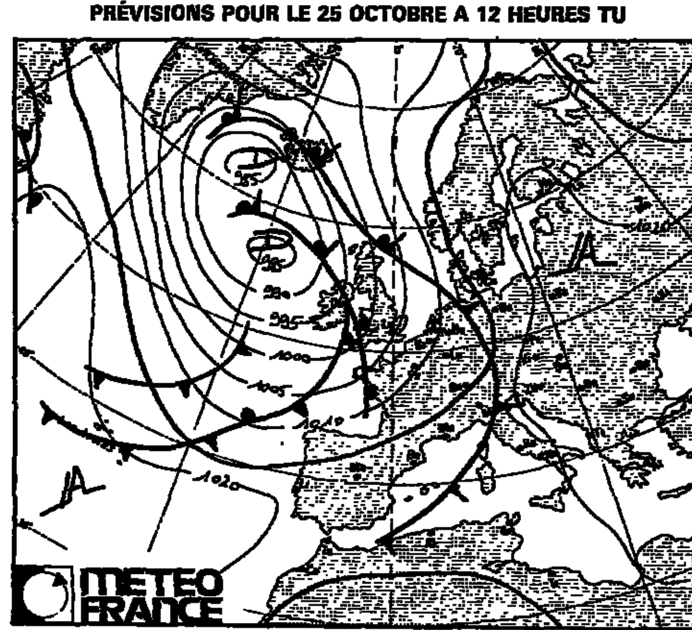
Sur l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Limousin, l'Auvergne et la Rhône-Alpes, le ciel sera souvent nuageux avec des ondées çà et là.

Sur le pourtour méditerranéen le temps sera ensoleillé en début de journée puis, quelques nuages viendront cacher le soleil l'après-midi. Un léger mistral se lèvera le soir.

Les températures matinales seront comprises entre 7 degrés et 9 degrés sur la moitié ouest, 2 degrés à 5 degrés sur la moitié est mais atteindront 10 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Les températures maximales s'échelonneront entre 13 degrés et 15 degrés sur la moitié nord-ouest, et 16 degrés à 18 degrés sur la moitié sud-est.

PRÉVISIONS POUR LE 25 OCTOBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-10-90 à 6 heures TU et le 23-10-90 à 6 heures TU — le 23-10-90

FRANCE

AJACCIO	23	12	P
BIARRITZ	16	13	P
BORDEAUX	19	11	B
BOURGES	19	11	C
BREST	17	12	P
CAEN	16	11	N
CHERBOURG	14	12	N
CLERMONT-FER.	19	12	C
DIJON	15	7	C
GRENOBLE-St-M-H	19	10	P
LILLE	15	3	D
LIMOGES	19	10	P
LYON	19	11	P
MARSEILLE-MAR.	22	13	P
NANCY	11	1	D
NANTES	20	12	N
NICE	22	13	P
PARIS-MONTS.	16	9	N
PAU	15	8	N
PERPIGNAN	20	16	N
RENNES	18	12	N
ST-ETIENNE	20	12	P
STRASBOURG	13	1	D
TOURS	19	11	N
TOULOUSE	21	8	N
POINTE-A-PITRE	31	22	N

ÉTRANGER

ALGER	30	12	O
AMSTERDAM	12	2	D
ATHÈNES	25	13	P
BANGKOK	35	24	C
BARCELONE	22	12	P
BELGRADE	8	1	D
BERLIN	10	1	D
BRUXELLES	14	3	D
LE CAIRE	31	19	B
COPENHAGUE	11	4	D
DAKAR	32	27	D
DELHI	17	14	D
DJERBA	29	19	N
GENÈVE	13	8	C
HONGKONG	27	25	D
ISTANBUL	12	9	P
JERUSALEM	28	15	D
LISBONNE	16	14	P
LONDRES	13	8	C
LOS ANGELES	31	16	D
LUXEMBOURG	12	1	D
MADRID	16	11	P
MARRAKECH	18	14	N
MEXICO	26	13	B
MILAN	12	4	N
MONTRÉAL	17	7	C
MOSCOU	-1	-3	N
NAIROBI	24	17	C
NEW-YORK	22	14	P
OSLO	3	0	C
PALMA-DE-MAJ.	25	14	C
PÉKIN	18	10	D
RIO-DE-JANEIRO	23	23	D
ROME	21	10	N
SINGAPOUR	32	26	A
STOCKHOLM	7	-1	N
SYDNEY	17	15	C
TOKYO	21	13	C
TUNIS	30	20	C
VARSOVIE	5	-4	N
VENISE	14	3	D
VIENNE	9	-2	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 23 octobre

TF 1

20.35 **Cinéma : Opération tonnerre.** ■ Film britannique de Terence Young (1965).
22.55 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
0.50 **Journal, Météo et Bourse.**
1.10 **TF1 nuit.**

A 2

20.40 **Cinéma : A la poursuite du diamant vert.** ■■ Film américain de Robert Zemeckis (1984).
22.25 **Cinéma : C'est la faute à Rio.** □ Film américain de Stanley Donen (1983).
0.05 **Journal et Météo.**
0.25 **Documentaire : Sans frontières.** Au bord du vide.

FR 3

20.35 **Téléfilm : Une table pour six.** De Gérard Vergez, avec Sabine Haudepin.
22.05 **Journal et Météo.**
22.30 **Télévision régionale.**
23.10 **Traverses.** Grand reporter (rediff.).
0.05 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Wall street.** ■ Film américain d'Oliver Stone (1987).
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Téléfilm : Une femme parfaite.** De Charlotte Brandstrom (v.o.).
0.00 **Cinéma : Cinglée.** ■ Film américain de Martin Ritt (1987) (v.o.).

LA 5

20.40 **Cinéma : Comme un boomerang.** □ Film français de José Giovanni (1976).
22.20 **Magazine : Goool.**
23.20 **Série : Le voyageur.**
23.50 **Magazine : Ciné Cinq.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm : Les rescapés de l'Alaska.**
22.15 **Téléfilm : Juin 44, opération Cobra.** De Marwin Chomsky.
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Magazine : Ciné 6.**
0.20 **Musique : Boulevard rock' and hard.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

21.00 **Magazine : Mégamix.**
22.00 **Magazine : Dynamo.**
22.30 ▶ **Téléfilm : Trois amours.** De Lars Molin (1re partie).

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le rythme et la raison.** Bohuslav Martinu, la musique, la vie... 2. Le mouvement.
20.30 **Archipel science.** A quoi sert l'Académie des sciences ?
21.30 **Paroles de Nobel, propos de grands académiciens.** Avec Louis de Broglie, Louis Neel et Jacques Monod.
22.40 **Les nuits magnétiques.** Les promeneurs solitaires.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Les dames du jazz.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Haïku.**
20.30 **Concert** (en direct de l'auditorium 106) : œuvres de Schubert, par le Chœur de Radio-France, dir. Marcus Creed, Alain Planes, piano, François de Orador, piano.
23.07 **Poussières d'étoiles.** Entretiens avec Brian Ferneyhough.

Mercredi 24 octobre

TF 1

14.25 **Club Dorothée.**
17.35 **Série : Starsky et Hutch.**
18.20 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.17 **Tirage du Tac-O-Tac.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.45 **Divertissement : Pas folles, les bêtes !**
19.50 **Tirage du Loto.**
20.00 **Journal, Tapis vert, Météo et Loto.**
20.40 **Variétés : Sacrée soirée.** Spécial Pagnol. Avec Yves Robert, Philippe Caubère, Didier Pain, Nathalie Roussel, Alain Souchon, Liane Foly, Bon Jovi...
22.40 **Sport : Football.** Coupe d'Europe de l'UEFA. Odessa-Monaco, en différé.
0.25 **Journal, Météo et Bourse.**
0.45 **Série : Intrigues.**
1.05 **TF1 nuit.**

A 2

14.35 **Eric et toi et moi.**
16.30 **Jeu : Le chevalier du labyrinthe.**
17.00 **Magazine : Giga.**
17.35 **Jeu : Des chiffres et des lettres junior.**
18.00 **Magazine : Eve raconte.** Gabrielle Chanel (8e partie).
18.15 **Série : Quoi de neuf, docteur ?**
18.51 **Divertissement : Drôles de têtes.**
19.05 **Série : Mac Gyver.**
19.59 **Journal et Météo.**
20.40 **Feuilleton : Le mari de l'ambassadeur.** De François Velle (6e épisode).
21.35 **Série : Hôtel de police.** Tartevin disparaît, de Marion Sarraut.
22.25 **Magazine : Etoiles.** Présenté par Frédéric Mitterrand. Albert Camus.
23.30 **24 heures sur l'A 2.**
23.45 **Journal et Météo.**
23.50 ▶ **Documentaire : Les grands entretiens.** D'Antoine Spire. 2. Michel Tournier.

FR 3

14.05 **Magazine : Thalassa** (rediff.).
14.50 **Questions au gouvernement.** En direct de l'Assemblée nationale.
17.05 **Magazine : Graine d'infos** (rediff.).
17.30 **Allô Bibizz.**
17.45 **Série : La famille Fontaine.**
18.15 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 **Jeux : La classe.**
20.40 **Magazine : La marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada. Poussières de guerre, de Frédéric Laffont et Christophe de Ponfilly. 2. Le temps des larmes.
22.20 **Journal.**
22.40 **Magazine : Faut pas rêver.** Présenté par Sylvain Augier. Bulgarie : La vallée des roses ; Angleterre : L'île aux contrebandiers ; France : Le sorcier de Vesoul.
23.35 **Téléfilm : Tables séparées.** De John Schlesinger.
1.30 **Musique : Carnet de notes.** Symphonie no 59 (allegro assai), de Haydn.

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : Vengeance sur mesure.** Film britannique, de D. Wheatley (1988).
14.55 **Football.** Match aller du deuxième tour des Coupes d'Europes : Odessa-Monaco. Commentaires de Thierry Gilardi et Philippe Doucet.
16.50 **Dis Jérôme : «...» ?**
17.00 **Les Nuls... l'émission.**
18.30 **Ça cartoon.**

En clair jusqu'à 20.30

18.50 **Top 50.**
19.20 **Nulle part ailleurs.**
20.05 **Football.**
20.30 **Sport : Football.** Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes : Montpellier-Bucarest.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Sans pitié.** ■ Film américain de Richard Pearce (1986).
0.20 **Cinéma : La salle de bain.** ■ Film français de John M. Lvoff (1988). Avec Tom Novembre, Gunila Karlzen, Jerzy Piwcwarczyk.
1.50 **Documentaire : Une vie de crack.** De Jean-Louis Burgat.

LA 5

14.35 **Série : L'enquêteur.**
15.35 **Série : Soko, brigade des stups.**
16.25 **Dessins animés.**
18.30 **Série : Happy days.**
19.00 **Journal images.**
19.10 **Jeu : Télé-contact.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Histoires vraies.** Tel père, tel fils, téléfilm de Stuart Millar.
22.20 **Débat : Alcool, tabac, tranquillisants : petites manies, grandes dépendances.** Animé par Gilles Schneider et Béatrice Schonberg.
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

14.45 **Téléfilm : Alerte à l'école.** De Glenn Jordan, avec Marsha Mason, Robert Gunton.
16.45 **Série : Magnum.**
17.35 **Variétés : Tungstène.** Emission présentée par Fatine.
18.00 **Série : Campus show.**
18.25 **Jeu : Zygomusic.**
18.54 **Six minutes d'informations.**
19.00 **Série : La fête à la maison.**
19.25 **Série : Roseanne.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : Retour d'exil.** De William Johnston.
22.05 **Série : Brigade de nuit.**
23.00 **Documentaire : 60 minutes. Irak, la république de la peur.** *Rediffusion d'un document réalisé par Charles Glass un an et demi avant l'invasion du Koweït.*
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Musique : Boulevard des clips.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

14.00 **Cours d'italien** (1).
14.30 **Histoire parallèle.**
15.30 **Mégamix.**
16.30 **Documentaire : Passée sous silence.** De Marianne Gosset.
17.45 **Documentaire : Les documents interdits.** De Jean-Teddy A. Filippe.
18.00 **Cinéma : Vingt jours sans guerre.** ■■ Film soviétique d'Alexeï Guerman (1976).
19.40 **Portrait d'Alexeï Guerman.**
20.00 **Musiques de l'Afrique noire** (2).
21.00 **Documentaire : Mr et Mme Thaw sur la route de la soie** (1). De Lawrence Thaw.
22.15 **Cinéma d'animation : 25 octobre, 1er jour.** De Youri Nornstein.
22.25 **Documentaire : Les documents interdits.**
22.30 **Cinéma : Le maître de poste.** ■■ Film soviétique de Sergueï Soloviov (1972).
23.35 **Courts métrages.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.** Romani Chib ou l'épopée de la langue tzigane.
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Les nuits magnétiques.** Les promeneurs solitaires.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Les dames du jazz.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Grand Auditorium) : Symphonie pour cordes no 12 en sol mineur, de Mendelssohn ; Concerto pour violon et orchestre no 4 en ré majeur K 218, de Mozart ; Symphonie no 97 en ut majeur, de Haydn, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Reinhard Peters ; sol. : Joshua Bell, violon.
23.07 **Poussières d'étoiles.** Jazz-club en direct des Caves-du-Vermont à Clermont-Ferrand : Le quintette du pianiste Donald Brown avec Tom Harrell, trompette ; Vince Herring, saxophone ; James Genus, contrebasse ; Carl Allen, batterie, et la chanteuse Anita Moore.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

26 Le prix du foncier au Japon.
27 Les grèves dans les transports.
27 L'insertion professionnelle des jeunes.
28 Technologies.
38 Marchés financiers.
39 Bourse de Paris.

BILLET

Banque d'affaires ou organisme international ?

Les quarante et un actionnaires de la nouvelle Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est (BERD) sont réunis à Londres du 22 au 24 octobre. Une rencontre de ce genre, à la mi-juillet, avait suscité une série d'interrogations sur le rôle personnel qu'entend jouer le président désigné de la Banque, M. Jacques Attali. Des critiques sur son autoritarisme et son manque d'expérience dans le monde des affaires avaient alors été émises.

Nul doute que le climat de la réunion de cette semaine ne sera pas totalement serein. Après tout, ce n'est pas tous les jours que l'on crée un organisme international. Celui-ci doit commencer à opérer au printemps et la plupart des participants assistent pour la première fois à un évènement. Mais justement, à quel point la BERD est-elle un véritable organisme international ?

Avec sa vocation de conseil aux privatisations et autres fusions et acquisitions, la mission de la BERD est en partie différente de celle de la Banque mondiale ou des diverses banques régionales de développement. La nature du personnel, recruté à Wall Street ou dans les grandes banques européennes pour beaucoup, le prouve.

Les frictions sont inévitables entre des actionnaires qui, comme les Américains et les Japonais, réclament un conseil d'administration puissant, un droit de regard attentif sur les activités, et de nouveaux embauchés qui se sentent avant tout appartenir à une structure légère. *« Si je devais trancher, je choisirais plutôt les banquiers »* a déclaré M. Attali vendredi 19 octobre à Amsterdam, au sortir d'une conférence sur la transition du plan au marché.

Pourtant, une organisation internationale comptant parmi ses actionnaires trente-neuf pays (la RDA figurait parmi les fondateurs, mais a disparu depuis) et deux institutions, dont la tâche est d'aider 400 millions de personnes à changer de système économique, peut difficilement se gérer aussi souplement que le département de fusions et acquisitions d'une banque new-yorkaise. En clair, on reproche à la Banque de n'être pas assez institutionnelle, et à son président, conseiller du président François Mitterrand pendant près d'une décennie, de ne pas être assez banquier. L'équilibre sera difficile à trouver.

F. L.

Les conséquences de la crise au Proche-Orient

Les signes d'apaisement dans le Golfe contribuent à une chute des prix du pétrole

La rechute des cours du pétrole, amorcée il y a une semaine, s'est accélérée lundi 22 octobre, l'apaisement des tensions politiques dans le Golfe ayant retourné la psychologie des opérateurs. Sur les marchés internationaux, les cours sont repassés lundi sous la barre des 30 dollars par baril. A Londres, le brent britannique a perdu plus de quatre dollars en une séance, s'établissant à 26,80 dollars par baril. Mardi matin les cours se raffermissaient, le brent repassant au-dessus de 28 dollars. Sur les marchés des changes, le dollar était en hausse, ouvrant mardi à Paris à 5,09 francs français (contre 5,06 la veille).

Le marché pétrolier est-il devenu fou ? 20 dollars le 2 août, 30 dollars le 4 septembre, 40 dollars il y a une semaine, moins de 30 aujourd'hui. Ces soubresauts mettent à rude épreuve les nerfs des responsables économiques occidentaux. Ils s'expliquent pourtant aisément : depuis plus de deux mois, le marché n'a plus aucun garde-fou.

En retirant de la circulation 4 millions de barils/jour depuis le début du mois d'août, le blocus de l'Irak et du Koweït a ôté au système toute souplesse et toute régulation. Pour combler ce « trou », il a fallu que tous les producteurs poussent au maximum leur rythme d'extraction et que les compagnies puisent dans leurs stocks.

Résultat : l'OPEP qui, jusque-là, parvenait tant bien que mal, grace à sa souplesse, à maintenir les cours autour d'un prix cible en jouant le rôle de producteur marginal d'appoint, a perdu tout pouvoir. Et le système, fonctionnant sans aucune marge de sécurité, a imposé une prime de risque implicite, qui varie selon l'ampleur estimée dudit risque. Les cours surréagissent donc à la moindre variation de l'offre ou de la demande de brut, comme à l'évolution de la situation politique dans le Golfe. Une cargaison de trop ou une petite phrase de Saddam Hussein suffisent pour plonger les marchés dans les transes.

En septembre, et jusqu'à la semaine dernière, tout poussait à la hausse : la tension croissante entretenue par l'Irak et les Etats-Unis au Proche-Orient, les premiers effets du blocus qui désorganisait les circuits habituels d'approvisionnement et les achats de précaution effectués par les consommateurs (particuliers, industriels, etc.) notamment en Extrême-Orient, qui gonflaient artificiellement la demande.

Brusquement, la tendance s'est inversée. Sur le plan politique, la tension a fait place à des tentatives de négociation plus ou moins secrètes qui éloignent, du moins apparemment, le spectre de la guerre. Lundi, les propos conciliants du prince Sultan, ministre saoudien de la défense, ont achevé de convaincre les marchés que le processus de règlement diplomatique s'engageait. La prime de risque attachée aux cours du brut a donc diminué. Sur le plan strictement pétrolier, le marché s'est lui aussi lentement rééquilibré. Les cargaisons de compensation en provenance notamment d'Arabie saoudite ont fini par arriver sur les marchés (elles étaient jusque-là en mer) au moment où la demande se calmait. La fin de l'été a en effet réduit la consommation de carburant, tandis que la douceur du climat retarde le gonflement traditionnel de celle de fioul domestique. Enfin, les achats de précaution ont cessé, notamment au Japon où les cuves sont pleines.

Il ne faudrait pourtant pas s'y tromper : ce n'est qu'un répit. Il suffirait d'une vague de froid brutale, d'une rupture accidentelle d'approvisionnement, même minime, liée par exemple à une marée noire ou à un incident sur une plate-forme, il suffirait surtout d'une nouvelle escalade militaire dans le Golfe pour relancer les cours en sens inverse.

VÉRONIQUE MAURUS

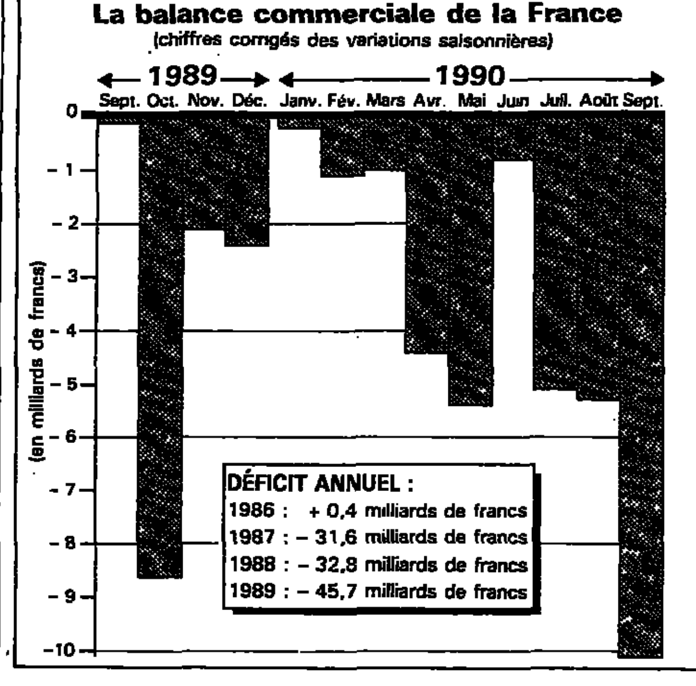
Le déficit commercial a atteint 10,1 milliards de francs en septembre

Le déficit du commerce extérieur de la France a été fortement aggravé en septembre par le renchérissement des prix du pétrole. Le mois dernier, le prix moyen du brut importé a atteint 30,4 dollars le baril contre 21,5 dollars en août, ce qui représente une augmentation de 41,4 % d'un mois sur l'autre. Depuis le début de l'année, le déficit du commerce extérieur de la France atteint 32,9 milliards de francs.

Les conséquences de la crise du Golfe ont bien été celles que l'on attendait sur la balance commerciale dont le déficit a atteint 9,4 milliards de francs et même 10,1 milliards si l'on prend en compte les chiffres corrigés des variations saisonnières fournis par les services des douanes. Ce dernier chiffre est à rapprocher des (104,3 milliards de francs), s'ils restent stables par rapport à août, augmentent fortement sur un an : + 9,5 % par rapport à septembre 1989.

Peut-être faut-il voir là, les effets d'un décalage conjoncturel entre la France qui apparemment connaît encore une activité soutenue – ce qui expliquerait la progression de ses importations – et le ralentissement de la croissance du commerce mondial qui serait à l'origine de la mauvaise tenue de nos exportations.

Facteur aggravant : l'excédent agro-alimentaire qui chaque mois approche ou dépasse les 4 milliards de francs (quatre fois depuis le début de l'année la barre des 5 milliards a même été franchie), cet excédent n'a été que de 3 milliards de francs. Peut-être ne s'agit-il que d'un résultat isolé... Mais on peut aussi y voir le début d'une période moins favorable pour nos exportations de céréales.



déficits précédents qui en moyenne sur les quatre derniers mois, évoluaient aux environs de 4,2 milliards de francs. L'année dernière, le déficit avait atteint 45,7 milliards de francs, correspondant à une moyenne mensuelle de 3,8 milliards de francs.

Un autre chiffre traduit le choc pétrolier de l'été : c'est celui du déficit de la seule balance « énergie » qui a atteint 9,9 milliards de francs le mois dernier contre – 7,8 milliards de francs en août, – 6,9 milliards en moyenne mensuelle 1989 et – 5,5 milliards en 1988.

Décalage conjoncturel

Mais le choc pétrolier n'explique pas tout. Un autre sujet d'inquiétude vient de l'arrêt de la progression de nos exportations. En septembre, celles-ci ont atteint 94,2 milliards de francs, après correction des variations saisonnières, soit 4,2 milliards de moins qu'en août (– 4,3 % en un mois). En un an, c'est-à-dire par rapport à septembre 1989, nos ventes à l'étranger ont même tendance à légèrement reculer (– 1 %). Cela alors même que les achats à l'étranger

En septembre, la balance des biens industriels s'est heureusement ressentie de la vente de six Airbus pour un total de 1,3 milliard de francs. Son déficit n'en a pas moins atteint 7,5 milliards de francs, un chiffre nettement supérieur aux – 4,7 milliards de francs enregistré en moyenne mensuelle l'année dernière.

L'accumulation de ces informations plutôt inquiétantes ne peut faire oublier deux choses. La première est le dynamisme de la demande en provenance d'Allemagne, pays avec lequel notre déficit chronique a tendance à diminuer :– 3,8 milliards de francs en septembre contre – 4,9 milliards de francs en moyenne mensuelle l'année dernière. Le second facteur positif pourrait être la poursuite d'une baisse des prix pétroliers qui, – si elle se confirmait, – allégerait rapidement et sensiblement le déficit du commerce extérieur de la France.

Mais la crise du Golfe a connu trop de rebondissements pour que la perspective d'une embellie apparaisse comme autre chose qu'une simple possibilité.

Al. V.

Le réveil de la machine-outil française

Num prend le contrôle de l'italien Servomac

La société française Num, numéro deux européen dans les commandes numériques, a pris le contrôle de Servomac, leader en Italie dans le domaine des moteurs et variateurs pour machines-outils. L'annonce a été faite lundi 22 octobre à Milan à l'occasion d'une foire professionnelle.

Cette acquisition significative est un peu l'arbre qui cache la forêt. Filiale de Télémécanique, Num fait figure d'alibi dans une industrie française de la machine-outil à qui les années 80 ont été fatales. La plupart des constructeurs ont disparu ou n'ont survécu qu'au prix d'alliances passées avec des fabricants étrangers et notamment japonais (reprises d'Ernault-Somua par Toyoda, de Promecam par Amada).

Avec un chiffre d'affaires de 482 millions de francs, une croissance soutenue (de l'ordre de 25 % par an) et un résultat net de 38 millions en 1989, Num, qui a bénéficié de plusieurs dizaines de millions de francs d'aides et de prêts bonifiés de 1982 à 1984, est la seule réussite des innombrables plans machines-outils français.

Leader incontesté dans le domaine des commandes numériques en France, cette filiale de Télémécanique (groupe Schneider) se range en effet au quatrième rang mondial derrière le géant japonais Fanuc (40 % du marché mondial), son compatriote Mitsubishi et l'allemand Siemens. Une position acquise de haute lutte grâce à une spécialisation très pointue mais qui n'en reste pas moins fragile. Depuis une bonne dizaine de mois, les constructeurs japonais de machines-outils multiplient les implantations en Europe en prévision du grand marché européen.

Fanuc, le concurrent le plus dangereux pour la firme d'Argenteuil, s'apprête ainsi à ouvrir une ligne de production sur le Vieux Continent, à Luxembourg. L'usine, qui reçoit actuellement les dernières couches de peinture doit ouvrir ses portes en 1991. Fanuc, qui vend déjà près de cinq mille commandes numériques en Europe, prévoit d'y produire pas moins de cinq cents commandes numériques par mois et ce, dès l'an prochain.

80 % du marché français

Cette attaque frontale a, semble t-il, décidé le français – qui disposait déja de filiales en RFA et en Italie – à passer à l'offensive. Num, qui réalise 40 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, dispose certes sur le Vieux Continent d'un réseau commercial raisonnablement étoffé. Toutefois ses implantations industrielles y restent minces. Un handicap dans un métier où la proximité du client (les industriels utilisateurs d'automatismes) est un paramètre stratégique essentiel.

Depuis le rachat en 1981 des activités suisses et allemandes de Guttinger AG, le principal constructeur helvétique de commandes numériques, Num n'a procédé à aucune opération de croissance externe significative à l'étranger. En convalescence, le constructeur a d'abord consacré le gros de ses efforts à consolider sa position sur le marché national. La reprise en 1986 du département « commandes numériques et équipements électroniques » de Matra Manhurin Automatique, son principal concurrent, lui a ainsi conféré en France, une position indéboulonnable : 80 % du marché français de la commande numérique.

En mettant la main sur Servomac (100 millions de chiffre d'affaires et 125 salariés), Num, peu présent dans le domaine des moteurs et variateurs, parfait son intégration et renforce sa position sur le marché transalpin des automatismes. Il n'en reste pas moins que, dans la course aux parts de marché, le dernier grand français de la machine-outil risque encore de souffrir d'un handicap sérieux : sa taille. Même épaulée par Schneider, et en dépit des énormes efforts de recherche développement consentis (ce budget représente 13 % de son chiffre d'affaires), Num demeure un poids léger par rapport à un Fanuc ou un Siemens.

CAROLINE MONNOT

Création d'un pôle mondial dans les satellites de télécommunications

Alcatel, Aérospatiale et Selenia s'allient à l'américain Loral

Les groupes français Alcatel et Aérospatiale, alliés à l'italien Selenia, vont prendre une participation pouvant aller jusqu'à 49 % dans le capital de l'américain Space Systems/Loral. Cette alliance donne naissance à l'un des pôles les plus importants au monde dans les satellites de télécommunications, avec 6,5 milliards de francs de chiffre d'affaires et 5 000 personnes.

L'industrie spatiale européenne fait un pas décisif aux Etats-Unis : unissant leurs forces à celle de l'italien Selenia, les deux français Alcatel et Aérospatiale viennent de signer un protocole d'accord (memorandum of understanding) – destiné à entrer en vigueur au début de 1991 après avoir obtenu le feu vert des diverses autorités – pour entrer jusqu'à concurrence de 49 % dans le capital de la société Space Systems/Loral, née en juillet dernier à la suite de la reprise de Ford Aerospace par le groupe américain de défense Loral (*le Monde* du 26 juillet)

Cette opération est importante à plusieurs titres : d'abord, l'émergence du tandem européo-américain permettra la création d'un ensemble capable de jouer dans la cour des grands puisqu'il talonnera dans les satellites civils les champions comme Hughes (Etats-Unis, 7 milliards de francs de chiffre d'affaires), devançant des ensembles comme le franco-britannique Matra-Marconi (3,5 à 4 milliards de francs) et celui en gestation entre l'américain General Electric et Deutsche Aerospace (3 à 4 milliards également).

Ensuite, elle permet aux deux français de prendre leur revanche aux Etats-Unis : ils avaient tous deux cherché à racheter Ford Aerospace. Alliés chacun à des partenaires américains différents (Aérospatiale avec Westinghouse, Alcatel avec Hughes Aircraft), ils s'étaient vu souffler l'affaire par un « outsider », Loral, un groupe peu connu du grand public, trentième fournisseur de l'armée avec un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de dollars en 1989. A l'époque, son patron, M. Bernard Schwartz, avait juré la main sur le cœur aux observateurs qu'*« en l'état actuel, aucune cession n'est envisagée »*.

Enfin, elle marque un changement de stratégie de la part des deux français : depuis l'an passé, ils tentaient sans succès de fusionner leurs activités au sein d'une joint-venture à 50/50. L'affaire, bien que bénie par les pouvoirs publics, avait achoppé sur une question de leadership au sein de l'entreprise, Aérospatiale tenant beaucoup à un accord équilibré.

Mais le marché des satellites civils change et face aux grands groupes américains (Hughes, General Motors, Ford Aerospace marié à Loral), les Européens ne peuvent plus se contenter de la formule traditionnelle des consortia, formés au coup par coup pour répondre à chaque appel d'offre : ne pouvant fusionner, les deux Français ont néanmoins voulu consolider leur alliance par un accord technique, commercial et industriel. Ils joignent à leur pôle l'italien Selenia (filiale de l'IRI *via* Finmeccanica), avec lequel ils nouent un accord de rationalisation pour éviter les doubles emplois. Une fois constitué ce tandem ils concluent une alliance américaine (comme les Allemands, d'ailleurs), au prix d'une mise de fonds de 60 millions de dollars environ chacun (300 millions de francs), prix à payer pour atteindre une dimension mondiale.

FRANÇOISE VAYSSE



ÉTRANGER

Après une envolée vertigineuse

Les prix du foncier commencent à baisser au Japon

***« Même un vieux têtu a dû capituler devant l'argent. »* Cette pancarte sur les ruines de ce qui fut une modeste maison d'un des derniers quartiers du vieux Tokyo, Tsukudajima, témoigne de ces petits drames quotidiens des habitants des grandes villes chassés par la spéculation foncière. Le vieil artisan têtu est parti avec sa rancœur vers une lointaine banlieue mais, aujourd'hui – juste retour des choses peut-être, – ce sont les promoteurs spéculateurs et leurs banquiers, ce monde de l'argent dont il fut victime, qui ont les nerfs à fleur de peau.**

TOKYO

de notre correspondant

La *« bulle monétaire »*, dilatée par la spéculation boursière et foncière s'alimentant l'une l'autre, est en train de se dégonfler. Après la Bourse, les prix des terrains, qui ont connu depuis cinq ans une envolée vertigineuse, commencent à baisser. Vont-ils s'effondrer et entraîner de graves conséquences sur le système financier nippon, risquant de conduire à une crise des financements internationaux ?

« C'est une grenade dégoupillée », estime un banquier : une chute brutale des prix fonciers pourrait se traduire par une débâcle financière en raison de la « surexposition » des banques et des diverses sociétés de crédit qui se sont lancées à corps perdu dans les prêts aux spéculateurs. Le jeu était simple : donnant en garantie un terrain, ces derniers plaçaient l'argent obtenu auprès des banques au *« casino »* de la Bourse puis réinvestissaient leurs gains dans l'immobilier, renouvelant l'opération et accumulant des profits. Aujourd'hui, la *« fête de l'argent »* facile, l' *« inflation des actifs »* et les plus-values outrancières sur les terrains touchent à leur fin.

En moyenne annuelle, entre 1985 et 1989, les prix fonciers dans les six plus grandes villes du Japon ont augmenté de 21,2 %. En 1987, à Tokyo, la hausse a été de 57,8 %. Cette année-là, le total des actifs immobiliers japonais représentait 4 fois celui des Etats-Unis et le coût moyen d'un logement dans la banlieue de Tokyo 7,5 fois le revenu annuel d'un ménage (37,5 fois dans le centre de la capitale). Au cours du premier semestre 1990, la progression a été plus lente (+ 13,4 %), mais le prix moyen du mètre carré dans la capitale nippone reste le plus cher du monde : 858 000 yens en moyenne (soit 35 000 francs) dans le « grand Tokyo » (la nébuleuse urbaine que forme la capitale avec ses quelques trente millions d'habitants) et 38 millions de yens (1 520 000 francs) dans le centre.

Atterrissage en douceur

L'atterrissage s'opérera-t-il en douceur ou bien risque-t-on un écroulement ? Si la seconde hypothèse semble être à écarter, le dégonflement des prix fonciers risque cependant d'être douloureusement ressenti par les spéculateurs sauvages comme par leurs bailleurs de fonds. Pour certains cette baisse pourrait être fatale. Selon une étude de l'institut de recherche économique du quotidien *Nihon Keizai*, si les prix des terrains baissent de 30 %, la croissance du PNB diminuerait de 2,6 points en termes réels. Un tiers des sociétés immobilières enregistreraient des pertes plus importantes que leurs bénéfices d'exploitation et 10 % d'entre elles seraient au bord de la faillite.

Or l'encours des emprunts de ces sociétés s'élève à quelque 3 500 milliards de yens, dont la moitié serait difficilement récupérable. Au cours des six dernières années, le total des prêts à l'immobilier s'est élevé à 100 000 milliards de yens. Les banques ont augmenté considérablement le montant de leurs prêts (+ 23 %) : 55 000 milliards de yens, soit pratiquement un quart de leurs engagements. Certaines sont particulièrement exposées : c'est le cas des banques Meiyo et Musashino (la moitié de leurs prêts ont servi à financer des opérations immobilières) et, parmi les grandes institutions, Sumitomo (26 %). Les autres organismes financiers (sociétés de crédit, compagnie d'assurances, etc.) ont fourni pour leur part quelque 32 000 milliards de yens.

Plusieurs facteurs favorisent la baisse des prix des terrains : tout d'abord, ils ne correspondent plus à rien (en vendant Tokyo au prix du marché, les Japonais pourraient s'acheter les Etats-Unis !) ; surtout, la source financière qui alimentait la spéculation s'est tarie : la réduction des liquidités (due à une hausse des taux d'intérêt et à un resserrement du crédit), qui a déjà étranglé la Bourse, jugule aujourd'hui les ardeurs des spéculateurs fonciers.

Ecart de rendement

En outre, l'écart de rendement entre les placements immobiliers et ceux effectués sur le marché obligataire, consécutif à une hausse du taux d'intérêt à long terme, constitue un facteur potentiel de chute de l'immobilier. Enfin, le gouvernement prépare un projet de réforme de la fiscalité foncière qui entretient artificiellement une situation de pénurie de terrain et de curieuses anomalies : 36 000 hectares de terrains du grand Tokyo sont encore consacrés à l'agriculture et 23 000 sont inoccupés...

L'impôt foncier actuel étant très favorable aux entreprises, le patronat s'oppose à une réforme drastique. Dernier facteur de baisse des prix fonciers : en graves difficultés, certains établissements non bancaires (sociétés de crédit) pourraient être amenés à vendre une partie de leurs actifs pour faire face à une crise de liquidités, tirant les prix de l'immobilier vers le bas.

Signe que quelque chose est en train de changer : depuis le début de l'année, le cours des actions des sociétés connues pour leurs activités immobilières a baissé plus que les autres. Il n'y a pas si longtemps, les actions de telles sociétés étaient au firmament : le système s'était si bien emballé que l'évaluation de la valeur de l'action ne tenait plus seulement compte de la valeur estimée au prix du marché des terrains détenus par la société en question mais intégrait la valeur future, *après réalisation (souvent hypothétique)* des projets d'aménagement gouvernementaux.

Partie de Tokyo, la flambée de spéculation foncière avait gagné les autres grandes villes. C'est aujourd'hui à la périphérie de celles-ci que se font sentir les premiers signes de refroidissement du marché. Depuis le printemps, les prix des terrains dans les banlieues des grandes villes du Kansai (région d'Osaka) ont commencé à baisser (- 20 %).

En août, à Osaka, les propositions de vente de biens immobiliers ont augmenté de 433 %, mais le nombre des affaire conclues avait diminué de 10 %. Cette chute concerne les quartiers d'habitation mais non les quartiers commerciaux. Au centre d'Osaka ou de Tokyo, les prix restent élevés. Dans le quartier central de Chiyoda-ku, à Tokyo, les terrains sont possédés par les grands groupes et on n'a enregistré pratiquement aucune transaction depuis deux ans.

Les autorités manifestent une volonté évidente de dégonfler la *« bulle monétaire »* et de moraliser quelque peu le jeu des prix fonciers, facteur d'un malaise social de plus en plus perceptible. Récemment, la chaîne de télévision nationale, NHK, a consacré cinq émissions de plus d'une heure, en soirée, moment de fort taux d'écoute, à la question foncière, témoignant des préoccupations qu'elle suscite chez le plus grand nombre.

« Etalon foncier »

L'envolée des prix est à l'origine de graves disparités sociales. D'abord un écart grandissant entre les régions : seulement 20 % des terrains de l'archipel sont objet de spéculation. A Muroran, ville de 180 000 habitants de l'Hokkaido, île septentrionale de l'archipel, le prix du terrain n'a pas bougé depuis dix ans. Résultat : si on vendait la ville, on ne pourrait guère acheter que quelques dizaines de mètres carrés à Tokyo. – et encore pas au centre. L' *« étalon foncier »*, nouvelle expression à la mode employée comme autrefois quand on parlait de l'*« étalon or »*, a d'autre part fait voler en éclats le sentiment qu'avaient la majorité des Japonais d'appartenir à la classe moyenne. Les salariés moyens sont repoussés toujours plus loin des centres, et, même là, à la mixité sociale d'autrefois a fait place le *« zonage »* selon la richesse : dans la ville de Chiba, périphérie de Tokyo, les nouveaux quartiers se distinguent selon les revenus de leurs habitants (ceux où les maisons coûtent plus de 500 millions de yens, ceux aux appartements de 100 millions, etc.).

Facteur de mécontentement latent, les salariés ont vu fondre la valeur de l'épargne d'une vie : elle n'est plus suffisante pour acquérir un logement décent à proximité du lieu de travail. Même si soudainement les prix fonciers n'augmentaient plus, il faudra plus de dix ans à un salarié avant que ses revenus lui permettent d'acquérir un logement en ville : en septembre, les achats de nouveaux appartements par des particuliers avaient baissé de 11 % par rapport au même mois en 1989. En revanche, ce sont les entreprises qui se portent acquéreurs de terrains : en 1989, à Tokyo, les ménages ont vendu plus d'immobilier qu'ils n'en ont acheté, alors que les entreprises en ont acquis plus qu'elles n'en ont vendu. La superficie moyenne d'un logement demeurant très faible (59,5 mètres carrés, contre 94,5 mètres carrés à Séoul par exemple).

Enfin, la spéculation foncière a progressivement raison du petit commerce des villes (un tiers des boutiques ont disparu du quartier de Bunkyo-ku, à Tokyo) et les naufrages des fins de vie sont de plus en plus nombreux, les vieillards étant chassés de leurs maisons. A partir du siècle prochain, estiment les sociologues, le Japon sera le pays aux inégalités sociales les plus apparentes.

Sauvegarder l'épargne, pallier des inégalités sociales qui peuvent avoir des conséquences politiques graves pour les conservateurs et assainir le marché foncier paraissent assurément guider la politique des autorités. Mais elles agissent aussi avec prudence, craignant de mettre à mal le système financier nippon, déjà affecté par la hausse des taux d'intérêt et la baisse du marché boursier. Une demande importante et persistante de terrains, notamment pour les bureaux, conjuguée à la stabilité de certains bastions immobiliers, tels que le centre des villes, aux mains des grands groupes, devraient permettre d'assurer un atterrissage sans trop de casse des prix fonciers.

PHILIPPE PONS

ÉCONOMIE

SOCIAL

Le travail temporaire continue de croître

L'insertion professionnelle des jeunes reste difficile

Selon une étude que publie le CEREQ (Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications), l'insertion professionnelle des moins de vingt-cinq ans reste difficile, malgré les mesures « jeunes » et le recul du chômage pour cette tranche d'âge.

Chaque année, de 640 000 à 700 000 jeunes se présentent sur le marché du travail et ils ne sont que 400 000 à occuper un emploi neuf mois plus tard, *TUC* et *SIVP* compris. Le passage par un statut précaire (intérim et contrat à durée *déterminée)* devient la règle pour ceux dont la formation est inférieure au baccalauréat.

La reprise de l'emploi ne suffira pas à résorber ces difficultés, note le CEREQ. L'écart entre le nombre de sortants du système scolaire et le recrutement annuel de jeunes était de 23 000 en 1973 ; il était de 300 000 en 1983 et de 200 000 en 1989. Alors que les entreprises ont, globalement, recruté 3,3 millions de personnes, dont 14 % de jeunes, en 1989, il faudrait qu'elles en embauchent 4,5 millions pour absorber l'ensemble des nouveaux arrivants.

Dès lors, le chômage, les stages, l'inactivité et l'emploi précaire se développent pour les moins diplômés. 70 % des non-diplômés sortis en 1979 avaient un emploi stable trois ans après, contre 30 % en 1986. Un jeune sur trois qui a commencé sa vie active par un TUC, *en 1986, n'a connu qu'une* succession de mesures « jeunes » ou de chômage au cours des trois années suivantes. Sur les 300 000 jeunes de 1986 qui avaient un niveau inférieur au baccalauréat, deux tiers n'ont vécu depuis que la précarité.

Le même jour que le CEREQ, *le* ministère du travail a rendu public un bilan sur l'activité du travail temporaire en 1989. On y apprend que le nombre de contrats, de l'ordre de 6,6 millions, est supérieur de 22,4 % à celui de 1988, qui était lui même en progression de 31,7 % par rapport à 1987. Le volume de travail effectué est supérieur de 29,1 % à 1988, déjà en hausse de 30,4 %. Au total, l'intérim équivaut à 309 000 postes à temps plein et représente 2,3 % de l'em*ploi salarié. Selon les premières* indications, le premier semestre de 1990 serait marqué par un ralentissement de ce rythme. Le nombre de contrats signés n'augmenterait plus que de 16,4 % en glissement annuel.

Les partenaires sociaux se donnent plusieurs mois pour réformer la formation professionnelle

Le patronat et les syndicats, qui se sont rencontrés le 22 octobre au siège du CNPF pour ouvrir une négociation pour réformer le système de formation professionnelle, se sont mis d'accord sur la procédure et un calendrier. Trois groupes de travail préparatoires se réuniront à partir du mois de novembre. Les prochains rendez-vous en séance plénière sont prévus pour les 5 février et 5 mars 1991 et les discussions pourraient être conclues avant l'été.

De longue date, M. Jean-Pierre Soisson avait souhaité, pour 1991, faire adopter une loi qui réformerait la loi Delors de 1971. Le ministre du travail avait demandé aux partenaires sociaux de négocier sur le sujet et avait promis qu'il tiendrait compte d'un éventuel accord. Il paraît maintenant difficile que son texte soit présenté, au mieux, avant la session parlementaire de l'automne 1991.

En réalité, les partenaires sociaux sont soucieux de la gestion paritaire de la formation professionnelle,alors que les régions ont leur mot à dire et que l'Etat peut vouloir dicter ses choix par voie parlementaire. Le CNPF avance l'idée d'un *« co-investissement entreprises-salariés »* et la CGPME souhaite que les dépenses puissent donner lieu à des *« exonérations fiscales »* .

Dans le même temps, la fédération de la métallurgie (UIMM) est parvenue à un accord sur la formation des salariés de plus de quarante-cinq ans. Le texte a été rejeté par la CGT et signé par FO et la CGC. La CFDT et la CFTC doivent consulter leurs instances.

Les grèves dans les transports devraient entraîner des perturbations plus fortes en fin de journée

Le mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures de la CGT était peu suivi, le mardi 23 octobre, dans la matinée, mais la direction de la RATP s'attendait à ce que des perturbations apparaissent vers 11 h, lorsque la manifestation prévue devant le siège de la Régie battrait son plein. La dégradation du service atteindra son maximum en fin de journée, plusieurs syndicats comme le SAT (autonomes), la CFTC et FO exécution ayant appelé, par voie de tracts, leurs adhérents à se joindre au mouvement. Le trafic du métro et du RER pourrait tomber à deux trains sur trois. La CGT entend s'opposer par cet arrêt de travail à l'éclatement du comité d'entreprise de la RATP en dix unités décentralisées.

En province aussi, la CGT bat le rappel de ses troupes, mais pour des motifs salariaux, cette fois. Elle y rencontre un plus grand succès puisque plusieurs grandes villes connaissaient, le 23 octobre, de sérieuses perturbations de leurs transports en commun et notamment Lyon, Marseille, Bordeaux et Toulouse. Tout se passe comme si la centrale de Montreuil cherchait à maintenir la tension dans un secteur où elle conserve des capacités de mobilisation pour faire pièce à la contribution sociale généralisée (CSG) qui devrait être adoptée au Parlement en novembre.

□ **Ouverture des négociations sur les bas salaires dans la métallurgie.** – L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) a proposé de lier les discussions sur les bas salaires à la révision des mécanismes d'ancienneté. Lundi 22 octobre, lors de l'ouverture des discussions consacrées aux minima garantis, l'UIMM a suggéré de stabiliser la prime d'ancienneté à son niveau actuel (15 % du salaire au maximum après quinze ans) mais de transformer celle-ci en dépenses de formation, en temps libre capitalisable ou encore en une contribution additionnelle aux régimes de retraite complémentaires ARRCO. Les syndicats se sont montrés très réservés.

□ **Chez Fiat, 70 000 salariés en chômage technique.** – Le groupe automobile italien Fiat a décidé de doubler les mesures de chômage technique décidées pour faire face au ralentissement des ventes automobiles. Il prévoit un arrêt de travail d'une semaine pour 70 000 salariés à la fin novembre. Fiat avait annoncé en août dernier la mise au chômage technique de 30 000 personnes, soit un tiers de ses effectifs employés dans l'automobile, afin de diminuer sa production de 70 000 unités. – *(AFP.)*

INDUSTRIE

Associés dans la fabrication de disques optiques

Du Pont et Philips mettent fin à leur alliance

Associés depuis quatre ans à parts égales au sein de PDO (Philips-Du Pont Optical) dans la fabrication de disques optiques (disques compacts et disques vidéo pour le grand public, disques professionnels pour le stockage de données, etc.), la firme néerlandaise Philips et le géant américain de la chimie Du Pont de Nemours, ont décidé de se séparer.

PDO va être dissoute. D'ici à la fin de 1990, Philips reprendra, pour un prix confidentiel, la branche « grand public » (1,3 milliard de francs de chiffre d'affaires), dont une bonne partie sera recédée à sa filiale Polygram. La First Boston Corp. de New-York a été chargée par les deux entreprises de trouver un acquéreur pour les activités professionnelles.

Lancée par les firmes d'Eindhoven et de Wilmington en novembre 1985, l'opération industrielle avait paru prometteuse. Philips et Du Pont de Nemours s'étaient fixés comme objectif de devenir ensemble un grand mondial du disque optique. La réalité a été tout autre. Jusqu'ici, tous les exercices de PDO, à l'exception du premier, ont été déficitaires à cause de la branche professionnelle. En même temps, les prévisions de ventes se sont révélées complètement erronées. Normalement, le chiffre d'affaires de PDO aurait dû atteindre 1 milliard de dollars cette année : or il ne s'élèvera qu'à 325 millions de dollars (1,7 milliard de francs environ). Car PDO avait largement tablé sur un rapide développement, encore attendu, du marché des disques professionnels pour le stockage de données. Mais, dans ce domaine, l'informatique n'a pas dit son dernier mot.

L'échec tient aussi à des divergences entre les deux associés. Philips était beaucoup plus intéressé par la branche « grand public » et Du Pont par la division professionnelle. Le mariage aurait peut-être survécu si Philips n'avait pas été confronté à des problèmes structurels et financiers aigus avec 2 milliards de florins de pertes prévus pour cette année.

Son divorce d'avec Du Pont s'inscrit dans la droite ligne de son plan de restructuration dans les semiconducteurs et l'informatique visant à un recentrage sur les secteurs bénéficiaires. Pour l'heure, aucune information n'a encore filtré sur le sort des quatre usines de pressage de disques possédés par PDO, à Hanovre (RFA), Louviers (France), Blackburn (G.-B.), Kings Mountain (Laroline du Nord-E.-U.). Mais cet abandon constitue une victoire par défaut pour les fabricants japonais, qui dominent largement le marché du disque optique.

ANDRÉ DESSOT

□ **Transports maritimes : accord entre l'allemand Hapag-Lloyd et deux armateurs japonais.**– La grande compagnie maritime allemande spécialisée dans le transport par navires porte-conteneurs Hapag-Lloyd a conclu un accord commercial avec les armateurs japonais Mitsui OSK Line et Nippon Yusen Kaisha pour la desserte des lignes entre l'Europe et l'Extrême-Orient. Une flotte moderne de dix-huit grands navires sera opérationnelle à partir du 1er mars 1991. En Europe seront desservis les ports de Hambourg, Rotterdam et Le Havre.

CEE

A la veille du Conseil européen

Réunion exceptionnelle des Douze sur le dossier des subventions agricoles

Les ministres des affaires étrangères des Douze, ou leurs représentants, qui étaient réunis lundi 22 octobre à Luxembourg, ne sont toujours pas parvenus à s'entendre sur « l'offre » à soumettre aux partenaires du GATT (l'organisation qui réglemente le commerce mondial) pour assainir les échanges agricoles mondiaux. Il a donc été décidé de convoquer, vendredi, à Luxembourg, à la veille du conseil européen une réunion extraordinaire où siégeront conjointement les ministres de l'agriculture et leurs collègues du commerce extérieur.

LUXEMBOURG
(Communautés européennes.)
de notre correspondant

« La balle est dans le camp de la Commission européenne. Sa proposition est récente et nous lui avons demandé d'y apporter des modifications [touchant au maintien de la préférence communautaire lors d'importations dans la CEE, au *« rééquilibrage »* de la protection à l'entrée dans la CEE, aux mesures d'accompagnement à proposer aux agriculteurs en contrepartie des sacrifices qui leur seront demandés]. *C'est à elle de voir quelle réponse elle peut nous donner. Il faut qu'un conseil des ministres puisse discuter sur la base de propositions révisées de la Commission »*, a commenté Mme Guigou, ministre chargé des affaires européennes.

De fait, la responsabilité de la Commission, divisée davantage encore que le Conseil, est considérable dans l'imbroglio actuel. M. Ray Mac Sharry, le commissaire chargé des affaires agricoles, avait préparé une proposition centrée sur l'idée que, en 1996, le soutien accordé par la CEE à ses agriculteurs devrait être réduit de 30 % par rapport à son niveau actuel. Il ressort des débats que, moyennant certains aménagements, cette offre aurait pu être reprise à leur compte par les Douze.

Préserver l'unité

Mais la Commission n'a pas accepté telle quelle la proposition Mac Sharry et, à l'initiative de M. Frans Andriessen, son vice-président chargé des relations extérieures, y a ajouté trois clauses (sur la réduction de la protection à l'importation dans la CEE, sur le niveau des importations de soja et de produits de substitution des céréales pouvant être toléré, sur la politique de subvention à l'exportation), qui vont largement dans le sens souhaité par les Etats-Unis et les autres pays producteurs. Pour préserver l'unité de la Commission, M. Jacques Delors, son président, s'était alors prononcé pour l'inclusion des « clauses Andriessen » dans l'offre à présenter au conseil des ministres.

Celui-ci, dans sa très grande majorité, a considéré qu'il n'y avait pas lieu, surtout au moment où s'amorcent les négociations, de se montrer aussi laxiste. Il s'emploie, depuis lors, à faire disparaître les « clauses Andriessen ». Lors d'une précédente réunion, M. Sacomandi, le ministre italien de l'agriculture, avait présenté, avec la coopération complice de M. Mac Sharry, un projet de compromis, qui se rapprochait de ce qui est le point de vue majoritaire parmi les Etats membres.

Mais la Commission, en raison de l'obstruction de M. Andriessen, n'a pas voulu aider cette tentative et a maintenu inchangées ces propositions, qui ne plaisent qu'aux Britanniques, aux Néerlandais et aux Américains ! Ce sont ces propositions que la France et l'Allemagne ont maintenant clairement invité la Commission à réviser. Vendredi, MM. Andriessen et Mac Sharry siégeront côte à côte à Luxembourg !

PHILIPPE LEMAITRE

COMMERCE EXTÉRIEUR

Nette réduction du déficit britannique en septembre

Le déficit commercial de la Grande-Bretagne s'est nettement contracté en septembre, revenant à son plus bas niveau depuis trois ans et demi. Les statistiques publiées lundi 22 octobre par l'office statistique du gouvernement indiquent que, en septembre, le commerce extérieur de la Grande-Bretagne a enregistré un déficit de 850 millions de livres sterling (8,3 milliards de francs), contre 1,2 milliard en août. Cette amélioration a été rendue possible par une nouvelle contraction des importations, provoquée par la baisse de la demande outre-Manche : les achats à l'étranger se sont élevés à 9,6 milliards de livres en septembre, contre 9,8 milliards en août. Les exportations ont pour leur part progressé, passant de 8,6 à 8,8 milliards.

TECHNOLOGIES

Enjeu d'un marché de plusieurs centaines de milliards de francs

La directive européenne contre le piratage informatique déchaîne les passions

En faisant saisir le 4 octobre, des copies de logiciels dans les locaux de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), les éditeurs de programmes informatiques ont fait un coup d'éclat. Une intervention qui vient à point nommé. Une directive communautaire sur la propriété des logiciels est actuellement en discussion à Bruxelles.

« Depuis vingt ans que je suis à la Commission, je n'avais jamais vu un dossier comme celui-là ; avec un lobbying aussi intense. » Le dossier dont à la charge ce haut fonctionnaire de la CEE – harassé par les centaines de coup de téléphone et de visites – apparaît à première vue plutôt austère. Et pourtant, il déchaîne les passions : il s'agit de la protection des logiciels. Il faut dire que les sommes en jeu ne sont pas négligeables. Selon la société d'études américaine IDC, le marché mondial des logiciels s'élevait à 126 milliards de dollars (630 milliards de francs) en 1988 et devrait atteindre 238 milliards de dollars (1,2 billiard de francs) en 1992. Mais si ces logiciels sont peu ou mal protégés, ce sera la débandade.

Rien de plus facile, en effet, que de copier un programme. Il faut, pour y parvenir, beaucoup moins de temps que pour photocopier un roman ; et à l'arrivée, la qualité est identique à celle de l'original... Dans le domaine des logiciels pour micro-ordinateurs, ce sujet défraie la chronique depuis plusieurs années ; les copies de programmes de gestion de fichiers saisies le 4 octobre dans les locaux de l'INPI l'ont à nouveau mis sur le devant de la scène. Mais les logiciels pour micro-ordinateur ne sont pas les seuls à attiser les convoitises. Les programmes pour grands systèmes font aussi des envieux. Au pays du Soleil-Levant en particulier, où les constructeurs d'ordinateurs comme Nec ou Fujitsu ont réussi à rattraper les constructeurs occidentaux dans le domaine du matériel mais sont encore très en retard dans la conception de programmes. Pour les grands constructeurs et concepteurs de logiciels, la protection du logiciel est donc aussi une préoccupation majeure.

Jusqu'à présent, les programmes d'ordinateurs étaient protégés en France par la législation des droits d'auteur. Mais les différents pays de la Communauté n'étant pas tous, à cet égard, logés à la même enseigne, la Commission décidait il y a près de deux ans d'élaborer une directive pour harmoniser la législation en la matière. Satisfaits de cette initiative, les fournisseurs de programmes n'en furent pas moins sur le qui-vive. Car en fait, leurs positions respectives divergent.

Trois camps s'affrontent

D'un côté, les ultra-rigoristes (IBM jusqu'à présent en tête, bien qu'il ait depuis peu assoupli sa position) militent en faveur d'une protection absolue. A l'autre extrême, les constructeurs japonais (Fujitsu en particulier) essaient de convaincre les autorités des bienfaits d'une législation plus souple. Au milieu, les Européens (Bull notamment, mais aussi les principales SSII représentées par leur syndicat, le Syntec-Informatique) (1) ont une position plus nuancée. Tout en reconnaissant la nécessité d'un système de protection fort, ils estiment que la législation des droits d'auteur à la française est trop rigoureuse, et fait, en particulier, le jeu des sociétés « en position dominante », comme IBM. Car elle limite la connaissance des *« interfaces »*, ces programmes *« frontières »* qui permettent de connecter des ordinateurs de marques différentes ou de faire travailler ensemble des programmes d'éditeurs différents. En outre, elle interdit de *« modifier, visualiser, adapter, analyser, traduire un programme »*, explique Philippe Dreyfus vice-président de Cap Gemini-Sogeti et vice-président de Syntec-Informatique. *« Ce qui en particulier interdit toute recherche d'erreur, et est absurde »*, ajoute-t-il. Le Cigref, club informatique des grandes entreprises françaises, est aussi de cet avis.

La première version de la directive communautaire sur la propriété des logiciels, élaborée en janvier 1989, était assez proche du système français des droits d'auteur. Conséquence : les lobbies se déchaînèrent. Et le texte, présenté devant le Parlement européen en juin dernier, fut fortement amendé. Au nom de l'*« interopérabilité »*, c'est-à-dire de la possibilité de faire travailler ensemble des programmes d'auteurs différents, les amendements autorisent, dans certains cas bien précis, la *« décompilation »* des programmes d'interface, à savoir la traduction en langage évolué d'un programme écrit en langage machine. Ce qui jusqu'à présent est considéré comme de la copie ; et est donc interdit.

La directive amendée, qui donne satisfaction aux *« modérés »* – les constructeurs européens et les grandes SSII, – ne convient guère aux Japonais, qui la jugent encore trop restrictive. A l'autre extrême, à IBM et chez les éditeurs de logiciels pour micro-ordinateurs (représentés par plusieurs associations dont Sage, Software Action Group for Europe et en France l'Association française des éditeurs de logiciels, AFEL micro-informatique) ; on ne se sent nullement concerné par les considérations d'interopérabilité, mais, en revanche, on est particulièrement vulnérable aux copies. Ils estiment donc qu'ils auraient tout à perdre et rien à gagner des amendements votés. IBM, considérant que les Japonais en profiteront pour copier les programmes, juge naïves les thèses défendues par ses concurrents européens au nom de l'interopérabilité.

« Ce discours en faveur de l'interopérabilité sous prétexte qu'il améliore le confort des utilisateurs est une fausse barbe », affirme Olivier de La Fouchardière, responsable, entre autres, des questions de propriété intellectuelle à IBM France. *« Pour résoudre les problèmes d'interface, il suffit d'établir des normes »*, propose-t-il. *« Ceux qui s'opposent à la directive sous prétexte qu'elle permettra tous les abus, tiennent une position absurde »*, s'insurge au contraire Philippe Dreyfus. *« Ce qui est grave, c'est d'interdire quelque chose que tout le monde ferait forcément ; comme ci on autorisait la circulation dans une ville, mais que l'on interdise le stationnement. »*

Ayant été amendée, la directive doit être à nouveau adoptée par le Conseil avant de repartir en deuxième lecture devant les parlementaires européens. Les groupes rivaux n'ont donc guère relâché la pression. Jeudi dernier, un nouveau texte de directive était présenté au Conseil. Il inclut la plupart des amendements votés au Parlement, en particulier ceux relatifs à la décompilation. Les autres étapes pourraient être franchies avant la fin de l'année, l'actuel président de la Commission considérant le sujet prioritaire. A moins que l'on assiste à un nouveau retournement de situation. *« Sur cette affaire, il faut s'attendre à tout »*, avouent, fatalistes, les responsables du dossier.

ANNIE KAHN

(1) Lire l'entretien avec Roger Gallois, directeur chez Bull, dans *le Monde* du 5 janvier dernier.

Pour entendre un chœur d'opéra aussi bien qu'un solo de flûte

Les ordinateurs modèlent l'acoustique des salles de spectacle

Pour être rentable, une petite salle de spectacle doit pouvoir programmer tant des comédies musicales que des pièces de théâtre ou des concerts de musique de chambre. Des spectacles qui nécessitent tous une acoustique différente. Un système néerlandais permet désormais d'adapter le champ sonore de la salle à chacun de ces programmes, sans bouger la moindre cloison.

Excellente solution pour les uns, compromis incontournable pour les autres, les salles de spectacle dites polyvalentes n'en sont pas moins de plus en plus nombreuses. Près de deux salles sur trois actuellement à l'étude en Europe du Nord sont conçues pour accueillir tout aussi bien un orchestre, une troupe de théâtre ou une convention commerciale avec laser et fumée. Cette tendance correspond à une réalité économique : le fragile équilibre des budgets des infrastructures culturelles, notamment dans les villes nouvelles et en province, incite à « viser » un large public. L'exercice est toutefois périlleux, sur un plan tant artistique que technique.

La simple lecture du cahier des charges d'une salle polyvalente montre que les contraintes acoustiques sont vastes et souvent contradictoires. De plus, ces contraintes croissent avec la capacité d'accueil du lieu. Indice d'intelligibilité et temps de réverbération devront être adaptés à chaque cas : un temps de réverbération court, inférieur à une seconde, et une intelligibilité maximale pour un conférencier ; une acoustique plus diffuse, une réverbération de l'ordre de deux à trois secondes pour un orchestre classique.

Dans ce contexte, la prévision et la simulation acoustiques des salles dès leur conception, sur table, réduisent sinon les contraintes, du moins la marge d'erreurs et d'incertitudes. Plusieurs méthodes se côtoient, depuis la modélisation de la salle réalisée sous la forme d'une maquette à échelle réduite jusqu'à la simulation informatique.

Disponible depuis peu, le logiciel Soundbase permet de visualiser l'évolution du champ sonore dans une salle donnée. Il donne des indications sur la réverbération, l'intelligibilité, la « couleur » acoustique de la salle, etc. Citons également le programme Epidaure, développé à Grenoble par le laboratoire d'acoustique du CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment). Ce programme de simulation permet de tester et d'écouler directement au casque les différentes solutions envisagées après saisie des caractéristiques architecturales de la salle d'étude.

Une fois cette salle créée, on peut ensuite en modifier le volume intérieur en fonction du type de spectacle. On utilise pour cela des plafonds à hauteur variable. Panneaux absorbants, diffuseurs et réflecteurs mobiles et escamotables complètent ce dispositif. Cette méthode pose toutefois certains problèmes. Ainsi, le maniement des panneaux nécessite l'intervention d'un personnel compétent. Très rares sont les régisseurs formés à ce délicat exercice. Résultat, de variable, l'acoustique devient au fil des représentations modulable, puis fixe. Le coût élevé de chaque installation, les difficultés d'exploitation quotidienne réservent l'acoustique variable à certaines salles parmi les plus ambitieuses. Citons notamment l'espace de projection de l'IRCAM, où le contrôle des surfaces mobiles (périactes) est géré par ordinateur.

Les progrès réalisés récemment en matière de diffusion électro-acoustique assistée par ordinateur permettent d'obtenir le même résultat, mais sans modifier le volume de la salle. Ainsi, le tout nouveau système néerlandais ACS prouve qu'il est désormais possible de faire varier l'acoustique d'une salle en utilisant un système de diffusion de haute qualité, contrôlé en temps réel par ordinateur.

Ce système recrée artificiellement divers espaces acoustiques préalablement programmés. Un simple clavier à touches permet de sélectionner les paramètres acoustiques calculés par le microprocesseur en fonction de chaque exploitation : théâtre, musique instrumentale, chant, conférence, etc. Quant au changement de configuration, il est immédiat. Nul besoin d'être technicien ni spécialiste. Il s'agit là d'un argument de poids pour un exploitant !

Un secret jalousement gardé

Le système ACS fonctionne selon le double principe du renforcement sonore et du traitement en temps réel. Le champ sonore direct est capté en permanence à l'aide d'une batterie de micros placés au-dessus de la scène. Le signal audio résultant est alors traité à l'aide d'un processus spécifique. Le processeur fait varier le filtrage, le temps de réverbération et la valeur du retard des premières réflexions latérales en temps réel.

L'aspect logiciel est évidemment primordial. Le département acoustique de l'université de Delft a largement contribué à l'élaboration des algorithmes de calcul acoustique, dont le secret est jalousement gardé. Ultrarapide, la vitesse de calcul rend le système informatique par lui-même imperceptible à l'oreille.

Une fois traité, le signal est diffusé sur une soixantaine d'enceintes dissimulées et disséminées dans la salle. Comme le précise Christian Simmons, l'un des ingénieurs qui participe à l'installation du système, *« il ne s'agit pas d'amplifier le son mais plutôt de le retarder et de le distribuer dans la salle de façon homogène et aussi naturelle que possible »*. Chaque emplacement de haut-parleur est donc choisi avec un soin extrême afin de gommer toute éventuelle perception artificielle, et d'accentuer ainsi l'aspect naturel du champ sonore électro-acoustique.

Récemment équipé, le théâtre suédois de Göteborg constitue un excellent terrain d'expérimentation. Les tests musicaux et mesures acoustiques qui viennent d'y avoir lieu sont concluants. Le temps de réverbération naturelle de la salle passe de huit dixièmes de seconde à près de quatre secondes. De quoi couvrir, comme l'exigeait le cahier des charges du théâtre, une vaste gamme de spectacles (comédie musicale, musique de chambre, etc.).

Les limites d'un tel équipement sont de deux ordres. La salle à équiper doit avoir un temps de réverbération d'origine très court, inférieur à une seconde. En effet, le système ne peut qu'ajouter de la réverbération et non en enlever. Enfin, la salle et sa programmation artistique deviennent entièrement tributaires d'une éventuelle défaillance du système, même si le constructeur affirme que le risque est minime. Les six salles polyvalentes équipées par ACS aux Pays-Bas, en Suède et au Royaume-Uni devraient fournir sur ce dernier point des éléments de réponse intéressants.

DENIS FORTIER

▶ ***Les Cahiers techniques du bâtiment*** **ont édité un numéro spécial consacré à l'acoustique des salles. « L'acoustique des salles de spectacle : les grands principes ». Commins-BBM, 33, rue des Petits-Ruisseaux, BP 81, 91371 Verrières-le-Buisson. Tél. : (1) 60-13-32-50.**

Espionner pour le plaisir

« Bob, mon voisin, a une liaison, peux-tu me vendre une antenne ? » A en croire le très sérieux quotidien américain *Wall Street Journal*, aux Etats-Unis le voyeurisme s'est mis à l'heure de l'électronique. Le commerce des scanners et antennes, jusqu'alors essentiellement utilisés pour traquer les conversations d'un concurrent ou d'un conjoint infidèle, a trouvé là un profitable débouché. Les scanners sont des « récepteurs », sorte de poste de radio qui balayent automatiquement une plage de fréquences. Ces appareils permettent ainsi de capter sans difficulté les conversations tenues avec des téléphones sans fil. Ou même d'entendre tous les bruits et les dialogues échangés dans une maison équipée d'un dispositif pour écouter les pleurs de bébés. Un passe-temps qui fait les beaux jours de Bob Grove, ancien professeur, reconverti dans la vente par correspondance de dispositifs d'écoute. *« C'est bien mieux que les séries télé et on n'est pas interrompu par la publicité »*, affirme-t-il. Toujours selon le *Wall Street Journal*, il éditerait même un mensuel, le *Monitoring Times*, rempli d'histoires de voyeurisme électronique et d'astuces techniques, diffusé à 30 000 exemplaires. En France, un scanner coûte environ 2 000 francs. Quelques personnes en utilisent à des fins ludiques ; des radioamateurs essentiellement. Mais à en croire les revendeurs spécialisés dans le commerce de ce type de matériel, pour espionner son voisin, le scanner n'aurait pas encore détrôné la bonne vieille paire de jumelles.

Un dispositif pour ne pas s'endormir au volant

Un accident de voiture sur quatre serait dû à la fatigue. Selon le magazine *l'Usine nouvelle*, Renault devrait prochainement y remédier. Le constructeur automobile aurait mis au point un dispositif capable de prévenir le conducteur que le sommeil le guette. Ce système électronique est basé sur une analyse des coups de volant. Son prix devrait être inférieur à 2 000 francs. D'autres centres de recherches s'intéresseraient aussi au problème. Les laboratoires du CNRS de Toulouse et de Strasbourg en particulier, qui ont choisi un autre paramètre : la mesure des variations de la pression des mains sur le volant.

هكذا من الأصل

Le Monde des Cadres

LA COMMAUTÉ URBAINE DE LILLE (NORD)
ÉTABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF REGROUPANT
86 COMMUNES ET PLUS D'UN MILLION D'HABITANTS
recrute

Deux secrétaires généraux adjoints

(Echelle indiciaire de ville de plus de 400 000 habitants)
par voie de détachement ou de recrutement direct

1er POSTE

Ce cadre de haut niveau sera chargé d'une mission d'inspection générale et de contrôle de gestion des services nécessitée par l'importance de la structure et les projets du conseil de communauté.

– Recrutement selon conditions statutaires (emploi fonctionnel) :

soit par voie de détachement d'un administrateur territorial ou d'un fonctionnaire titulaire d'un grade ou d'un emploi dont l'indice terminal est au moins égal à l'indice brut 966.

soit par recrutement direct (article 47 de la loi du 26 janvier 1984) n'entraînant pas titularisation dans la fonction publique territoriale (bac + 5).

2e POSTE

Au sein de l'équipe de direction, il sera chargé notamment de la coordination des services d'administration générale et d'action foncière.

– Postes à pourvoir dès que possible.

Renseignements auprès de M. le Secrétaire général (tél. : 20-06-92-08).

3 administrateurs

par voie de mutation ou sur liste d'aptitude

– 1 administrateur pour le service de contrôle de gestion.
– 1 administrateur pour les affaires financières.
Ces deux cadres de haut niveau seront rattachés au secrétariat général.
– 1 administrateur qui s'intégrera dans l'équipe de direction des services financiers.

4 administratifs

DU CADRE D'EMPLOI DES ATTACHÉS TERRITORIAUX
(Attachés de 2e ou 1re classe - Attaché principal ou directeur territorial)
par voie de mutation ou sur liste d'aptitude

– 1 pour être affecté au contrôle de gestion
– 1 pour être affecté aux services financiers
– 1 pour être affecté à la direction des personnels
– 1 pour être affecté à l'action foncière.

Adresser **candidatures avec curriculum vitae détaillé et photo à :**
M. le Président de la COMMUNAUTÉ URBAINE DE LILLE
1, rue du Ballon, boîte postale 749, 59034 LILLE CEDEX.

PARIS

Directeur d'Agence : négociateur et animateur

Nous sommes une société prestigieuse dans le domaine du transport au niveau mondial. Nous développons, à Paris, une agence qui doit répondre au défi qui découle de nos accords existants et futurs avec de nouveaux partenaires. Votre rôle sera d'être le " Manager " d'une équipe de commerciaux et de gestionnaires (20 personnes). Avec eux, vous aurez à garantir une qualité de services et à assurer le développement continu de nos affaires. Vous aurez aussi à animer les forces de ventes de nos représentations régionales. De plus, homme de terrain, vous mènerez vous-même la négociation avec certains des clients les plus importants. Nous cherchons un homme de 35 ans minimum, avec à son actif une expérience réussie de Directeur Commercial, acquise dans le secteur des transports ou dans la vente de " services " aux entreprises. Une bonne approche " marketing ", un charisme évident, une personnalité équilibrée, seront plus déterminants que la connaissance du secteur. L'anglais est un must.

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature, sous réf. VD/1M, à notre Conseil : INFRAPLAN - 83, boulevard Raspail - 75006 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

FORCE 3

INFRAPLAN PARIS/BARCELONE

GROUPE INTERNATIONAL
13.000 personnes, 12 Milliards de C.A.

recherche pour sa principale filiale industrielle et commerciale en France (1.200 personnes) son

Directeur des ressources humaines

Plus de 30 ans, Grandes Ecoles, Universitaire (maîtrise au moins), vous justifiez de 2 expériences professionnelles dont une dans la fonction Personnel.

Dans notre Société à forte rentabilité, dont l'environnement est particulièrement concurrentiel, vous aurez à gérer, développer les ressources humaines, à coordonner votre action avec la Société Holding en France pour améliorer encore les performances de l'Entreprise grâce entre autres, à votre sens du dialogue.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous référence A 10 15 à notre Conseil Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

FAVEREAU CONSULTANTS

La Direction du Personnel d'un des Premiers Groupes Européens de Services, recherche son :

RESPONSABLE DES ETUDES ET RELATIONS SOCIALES

Rattaché au Directeur du Personnel du Groupe le candidat retenu aura notamment en charge :

- *La gestion de tous les indicateurs économiques et sociaux (bilan social, analyses statistiques...).*
- *Le développement et le suivi de l'intéressement et de l'actionnariat du personnel.*
- *La préparation des divers comités (CE, CCE, Comité de Groupe...) et des élections professionnelles.*
- *L'animation d'un certain nombre de commissions et la conduite de diverses négociations.*
- *Des études ponctuelles sur des sujets variés.*

*Ce poste s'adresse à un candidat d'une trentaine d'années issu de préférence d'une **Grande Ecole d'Ingénieurs** qui saura faire la preuve d'une palette très diversifiée de compétences :*
Grande puissance de travail, très bonne faculté rédactionnelle, réelle souplesse relationnelle, sens développé de l'analyse, goût et maîtrise des chiffres, qualité d'écoute éprouvée.

*Les candidats intéressés par ce challenge passionnant qui requiert un **remarquable équilibre et une grande adaptabilité** sont priés d'adresser un dossier complet (lettre, CV, photo et rémunération souhaitée) sous réf. LM/189 à notre Conseil : ORYADE*
François PELLETIER - 16 Avenue Hoche - 75008 PARIS

oryade

Filiale d'un important groupe industriel, nous produisons des verres techniques dans notre usine de 700 personnes située dans le sud de la Seine et Marne.
Notre contexte de croissance et une autonomie récente dans la gestion de notre unité nous amènent à créer le poste de

RESPONSABLE DES ACHATS
USINE

Rattaché au Directeur de l'usine, c'est avec une forte délégation, que vous créerez le service qui prendra en charge l'ensemble des achats industriels. Vous interviendrez au niveau de la recherche, de la mise en concurrence et du choix des fournisseurs. Vous négocierez en direct ou assisterez nos techniciens dans leurs négociations. Vous serez le garant du meilleur rapport qualité prix, de la rigueur et des délais de nos conditions d'achat.

A 30 ans environ, de formation ingénieur ou diplômé d'une école supérieure de commerce, l'expérience confirmée que vous possédez dans une fonction similaire en milieu industriel, vous permettra de devenir un acteur déterminant dans nos résultats.

L'environnement international de notre usine nécessite une bonne maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 7504, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

Manager

POUR NOTRE DIRECTION DU CONTENTIEUX

Filiale d'une banque française, nous sommes un groupe de sociétés financières spécialisées dans les opérations de crédit, crédit-bail et location.

Nous recherchons notre futur Directeur du Contentieux.

Pour ce poste, basé à Paris, une expérience de manager de centre de profit, par exemple dans une société de recouvrement, est un avantage. Une formation juridique est requise.

Chargé d'animer une équipe de 30 personnes environ, vous vous attacherez tout particulièrement à optimiser le recouvrement de nos créances et vous concourrez à l'organisation et l'informatisation du service.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser candidature + photo et prétentions sous référence 6976 à

MEDIAPA 50/54 rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

FRANCE CONSTRUCTION

Société de promotion immobilière, habitat résidentiel région parisienne, nous recherchons

RESPONSABLE DE PROGRAMME CONFIRME(E)

Vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur et possédez une expérience de 3 / 4 ans dans la gestion d'opérations en promotion immobilière.
Assisté(e) d'une équipe de 3 responsables programme adjoints, vous participerez au montage des opérations et assurerez :

- la définition de la stratégie commerciale des opérations,
- le suivi de la commercialisation,
- la gestion acquéreur,
- l'établissement des bilans d'opérations,
- la livraison des opérations en collaboration avec le service technique.

Si vous souhaitez nous rejoindre, envoyez C.V. + lettre + photo à l'attention de
Laurence VAN EECKHOUT
FRANCE CONSTRUCTION - 42, rue de Bellevue
92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

MEDIAPA

FILIALE BOUYGUES IMMOBILIER

هكذا من الأصل

Hôtesses • Stewards

Un métier plein d'énergie

Déjà tout petit, vous saviez que votre avenir était dans l'air. Aujourd'hui, vous avez l'opportunité de rejoindre AIR INTER.

Accueillant, communicatif, disponible et vigilant, vous assurerez la qualité de service que nous souhaitons offrir à notre clientèle.

Un métier qui repose sur votre dynamisme, votre implication et vos qualités relationnelles... un métier plein d'énergie : le style AIR INTER.

Agissez... **46.75.67.89** : le numéro de téléphone qui vous donnera des ailes... et écrivez-nous **sous référence LM 10/90** à AIR INTER
Département Emploi – DP/YR
91551 Paray-Vieille-Poste Cedex.



D E S T I N A T I O N   R É U S S I T E

Coordonnez notre communication, développez notre image !

SAFEGE — *Filiale d'un grand groupe français, nous exerçons notre métier - l'ingénierie de l'environnement - dans le monde entier. Notre excellente notoriété, notre forte croissance, nous amènent à créer le poste de*

Responsable communication marketing

Rattaché (e) à notre Direction générale, vous mettrez en œuvre une politique de communication cohérente auprès de nos clients publics et privés, français et étrangers.

A 30 ans environ, vous possédez une expérience en communication et/ou marketing et une formation supérieure (Bac + 4, IEP, CELSA, Sup de Co...). Chargé (e) des relations avec les media, vous assurerez l'organisation de manifestations et la conception d'outils de communication.

Vous gérerez également le système d'information marketing de la société, en appui aux unités opérationnelles (départements, agences, filiales). Vous serez secondé dans cette mission par une assistante et un maquettiste. Maîtrise de l'anglais impérative, poste basé à Nanterre et impliquant quelques déplacements.

Merci d'adresser lettre, CV, photo sous référence 1041 DLM à D. Merkel qui traitera votre dossier en toute confidentialité. SWITCH, 40 rue Amelot, 75011 Paris.

Partenaire de vos ambitions SWITCH Département Recrutement

VSG

---

cegos

GESTION DU PERSONNEL

Consultant Formateur Senior

N°1 en Europe de la formation des adultes, la CEGOS offre un poste de consultant formateur senior dans un département en très forte expansion : celui de la Formation des Personnels Administratifs à la gestion et à l'administration du personnel. Vous avez un bac + 5, 10 ans d'expérience en entreprise comme responsable du personnel ou adjoint d'un DRH, vous désirez enrichir votre carrière en développant, avec une équipe de consultants, des activités de conseil-formation auprès d'entreprises et de publics variés. Nous vous offrons d'intégrer un milieu très stimulant, qui vous permettra d'évoluer en fonction de vos réalisations.

Merci d'adresser lettre man. et CV sous réf. 23856/M à Marie-José FOURNIAT - **CEGOS Département Recrutement** Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE Cédex.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE RECHERCHE POUR LA DIRECTION DES SOCIETES DE FINANCEMENT UN

RESPONSABLE CREDIT-PARTICULIERS

30 ans environ, de formation supérieure avec une bonne expérience des techniques bancaires liée aux METHODES DE SCORING

- *SELECTION DES RISQUES*
- *RECOUVREMENT DES IMPAYES*
- *GESTION DU CONTENTIEUX*

Vous devrez effectuer auprès des différentes filiales européennes les analyses -contrôles- et les assister dans les réflexions et mises en oeuvre de méthodes adaptées pour optimiser la qualité dans ces domaines.

Organisé et rigoureux, vous possédez d'excellentes capacités relationnelles et facultés d'adaptation.

De fréquents déplacements sont à prévoir à l'étranger. *Anglais indispensable. Espagnol ou Italien très appréciés.*

Réf. PCM

Oribis — *10 rue des Petits Champs 75002 PARIS. Fax. 42.60.21.36.*

Nous sommes une société d'édition de beaux livres et ouvrages de référence. Nous recherchons un

RESPONSABLE D'EDITION

De formation supérieure, vous avez une bonne expérience dans l'Edition d'ouvrages illustrés et vous souhaitez jouer un rôle majeur chez un Major. Nous vous proposons de participer activement à la définition de la politique éditoriale de "l'édition beaux livres" dans un souci constant du planning prévisionnel et des coûts d'édition. Vous assurerez pour cela la définition des besoins jusqu'à la sortie de l'ouvrage ainsi que le recrutement des auteurs. Vous animez votre équipe de collaborateurs et coordonnez leurs tâches et leurs besoins. Vous serez enfin en constante relation avec la Production pour l'aspect technique, le Commercial pour le suivi des ventes et la Promotion pour le lancement des ouvrages.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Denise Hirlemann, 11 rue Gossin, 92543 MONTROUGE CEDEX.

Bordas



L.R.W.

Savez-vous combien l'assurance recrute chaque année de cadres et de jeunes diplômés ?

Quelle que soit votre formation, vous devez vous informer sur les nombreux débouchés offerts par le monde très diversifié de l'Assurance. Chaque année, les Sociétés d'Assurance recrutent des juristes, des statisticiens, des comptables, des commerciaux, des médecins, des ingénieurs, des architectes et de nombreux diplômés d'autres filières.

Si vous aimez les contacts, le dialogue, vous pouvez développer et enrichir vos connaissances actuelles en devenant un spécialiste de pointe, intégré à une équipe pluridisciplinaire de haut niveau, en évolution permanente. Des responsabilités importantes vous attendent à terme.

Découvrez les 50 Métiers porteurs de l'Assurance. Pour un Risk Manager, un Audit, un Assureur International, un Souscripteur, un Courtier, un Agent Général, un Rédacteur Gestionnaire, quelles sont les perspectives de carrière ? Quels sont les métiers de l'informatique dans l'Assurance ? Venez vous renseigner et rencontrer les Responsables des plus grandes sociétés : GAN, CNP, Groupe Victoire, AGF, AXA, GPA, PFA, La France, Les Mutuelles du Mans, Groupama, Eagle Star Vie, FFSA, Lloyd Continental...

"PASSEPORT POUR L'ASSURANCE"

LE PREMIER FORUM

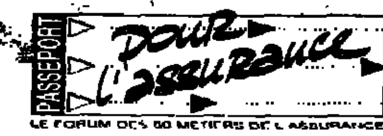
DES 50 MÉTIERS DE L'ASSURANCE

LE 23 NOVEMBRE 1990 DE 10 H À 2[illegible]

LE 24 NOVEMBRE 1990 DE 10 H À 17 H

AU CNIT - PARIS LA DÉFENSE
RER LIGNE A - ARRÊT LA DÉFENSE - PARKING CNIT

ENTRÉE GRATUITE



A·E Réseau Cadres



Le Monde



Rockwell International

Rockwell - ABS France

Filiale Multinationale Américaine - Equipements Automobiles recherche pour ses unités de production en NORMANDIE - 350 personnes - son

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES H/F

De formation BAC + 3 ou + 4 (juridique appréciée)

- Vous possédez un sens profond des relations humaines
- Vous êtes un homme ou une "femme" de terrain
- Vous avez de réelles qualités d'ANIMATEUR et de FORMATEUR
- Vous savez être disponible
- Et surtout, vous êtes prêt à vous investir dans notre projet d'Entreprise

VENEZ REJOINDRE NOTRE EQUIPE
NOTRE FORMIDABLE POTENTIEL HUMAIN VOUS ATTEND

Une bonne pratique de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Envoyer lettre manuscrite, photo, CV et prétentions sous la réf. RBRH à **Rockwell - ABS** - 19, rue de Beauvoir - 14220 THURY - HARCOURT. Pour plus d'informations, consultez le minitel 3617 [illegible] PLUS réf. annonceur 11 N et réf. RBRH.

Nous sommes un Cabinet Conseil pluridisciplinaire dont la crédibilité et l'efficacité sont reconnues et sanctionnées par la réussite des missions qui nous sont confiées.

Dans le cadre de sa stratégie de développement I.B.C.G veut intégrer :

CONSULTANTS

RESSOURCES HUMAINES ET RECRUTEMENT

Votre mission consistera à effectuer de façon autonome et/ou en synergie avec une équipe à compétences multiples des actions de Recrutements et de Conseil en Gestion des Ressources Humaines.

Vous avez une formation supérieure de base technique et justifiez d'une expérience professionnelle réussie d'au moins cinq ans.

Postes basés à Paris, Lyon, Mulhouse.

Merci d'adresser candidature détaillée (lettre manuscrite + CV + photo) à Michel CHAMAILLE - IBCG - Le Front de Parc - 109, bd Stalingrad - 69100 LYON VILLEURBANNE.

IBCG®

INTERNATIONAL BUSINESS CONSULTING GROUP

RSCG CARRIERES S.A.

Développer la gestion des ressources humaines

Paris. Pour donner une nouvelle dimension à la gestion de ses ressources humaines, ce groupe agro-alimentaire (CA 2 Mds F - 1100 pers.) recherche un cadre à fort potentiel. Rattaché au Directeur des Ressources Humaines du Groupe et en liaison avec les unités opérationnelles, vous prendrez en charge l'analyse des postes, l'étude des besoins en recrutement, la conception et la mise en œuvre d'un nouveau système d'appréciation des performances, l'ingénierie et le suivi de la formation.

Agé d'une trentaine d'années et de formation supérieure, vous avez une expérience similaire de 5 ans environ, acquise notamment au sein d'une entreprise industrielle. Si vous avez le sens de l'écoute, les qualités relationnelles et la rigueur requis pour réussir dans ce poste varié et motivant, adressez votre candidature sous la référence D.185/M à notre conseil D. FOSSAT, OBERTHUR CONSULTANTS, 49, rue Saint Roch, 75001 PARIS.

Oberthur Consultants

CURRICULUM

PRESTIGIEUSE SOCIETE FRANCAISE
(MEMBRE DU COMITE COLBERT)
FABRIQUANT ET COMMERCIALISANT
DANS LE MONDE ENTIER
DES PRODUITS DE LUXE
(Paris 8ème)

ASSISTANTE DU SECRETAIRE GENERAL

De formation juridique, possédant une parfaite maîtrise de l'anglais et du traitement de texte, la candidate de 30 ans minimum, d'une excellente présentation, efficace, organisée, discrète mais avec un grand sens de la communication devra assurer un assistanat complet (assistance administrative - préparation et compte rendu des assemblées générales - gestion des contrats d'assurance etc). Une expérience similaire réussie, de 5 ans minimum, dans un poste équivalent sera à justifier. La connaissance du secteur d'activité serait très appréciée.

Toutes les candidatures seront traitées de façon strictement confidentielle.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et salaire actuel en précisant sur l'enveloppe la référence 90016/M à M.R.I. CONSEIL 13, rue Madeleine Michelis 92522 NEUILLY.

MRI conseil

CURRICULUM

هكذا من الاصل



les mutuelles du mans assurances
Recherchent pour PARIS une

ATTACHEE DE PRESSE

Au sein du service de Presse, rattaché à la Direction de la Communication, elle assistera la responsable dans ses relations avec la presse et participera au montage et au suivi d'opérations de relations publiques.
Par ailleurs, elle prendra en charge la réalisation complète de la revue de presse hebdomadaire.

Diplômée d'un Institut ou d'une Ecole de communication, vous justifiez d'une première expérience, acquise en agence ou dans un service interne. Organisée, rigoureuse, vos qualités relationnelles, votre excellente culture générale vous permettront de mener à bien cette mission.

La pratique de la micro-informatique serait appréciée.

Adressez votre candidature sous réf. CL/MK à
Catherine LECHANGEUR - gestion du personnel
B.P. 342-09 - 75428 PARIS CEDEX 09

Cabinet d'Audit et de Conseil, DSA exerce son activité en France et à l'étranger grâce à une clientèle d'entreprises diversifiées. Dans le cadre du développement de son département conseil, le cabinet offre d'importantes opportunités de carrière au sein d'une équipe de jeunes professionnels.

CONSULTANTS EN ORGANISATION

Vous serez chargés de l'audit opérationnel de systèmes de gestion puis de la conception, du suivi de réalisation et de la mise en place des nouveaux systèmes de traitement de l'information. Vous interviendrez principalement dans le domaine comptable et financier.

Diplômés de l'enseignement supérieur (Grandes Ecoles), vous avez une première expérience significative de la fonction organisation ou du conseil. Vous possédez également des connaissances en informatique.

Envoyer lettre manuscrite et CV à DSA, 22 place du Général Catroux, 75017 PARIS.



L.B.W.

HEC, ESSEC, ESCP... Super-professionnels du Marketing, bilingues anglais

... et prêts à lancer un fabuleux projet européen !

Au printemps 1992, Euro Disneyland ouvrira ses portes... Dès aujourd'hui, entrez au royaume du rêve.

5 "pays" fantastiques dans le Magic Kingdom, avec 29 attractions étonnantes, des boutiques, des restaurants... mais aussi un centre de villégiature composé de 6 hôtels à thème (5 200 chambres) avec de nombreuses activités sportives.

La réussite de cette merveilleuse entreprise européenne qui sera la grande aventure des années 90, s'appuiera largement sur les performances d'un marketing à la hauteur de cet ambitieux projet (son développement est prévu jusqu'en 2017). Rejoignez-nous dès maintenant :

CHARGÉS DE PROMOTION (réf. MK/0188/M)
PRODUCT MANAGERS (réf. MK/0237/M)
MANAGERS TOUR OPERATEURS (réf. MK/0238/M)
CHARGÉS DE PLANNING (réf. MK/0215/M)
RESPONSABLES VENTES PRODUITS TOURISTIQUES (réf. MK/0235/M)

Diplômé d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP...), vous avez prouvé vos compétences en marketing à travers une expérience de 5 à 10 ans au sein d'une grande entreprise. Vous êtes bilingue anglais. Du lancement au développement du projet jusqu'à sa promotion auprès de nos partenaires (grandes compagnies internationales), vous découvrirez des missions passionnantes qui joueront un rôle décisif dans une carrière résolument tournée vers l'Europe.

Adressez-nous vite votre candidature (CV français/anglais) en précisant la réf. choisie à Euro Disneyland, Service Recrutement, BP 110, 94350 Villiers-sur-Marne.





Euro Disneyland S.C.A.

les professionnels de l'imagination

© Disney

Le Groupe Boehringer Ingelheim, pionnier dans le domaine du génie génétique et de la biotechnologie, doit sa réputation à 2 facteurs essentiels :
– l'innovation, puisqu'il consacre des investissements importants dans la Recherche et le Développement (plus de 15 % du C.A., 6 centres de recherche internationaux).
– une grande exigence de qualité : la mobilisation, l'implication et la recherche de l'excellence de ses 22 000 collaborateurs en sont la meilleure illustration.
En France, avec 1 100 personnes et 4 sites industriels, le groupe réalise un C.A. de plus d'un milliard de francs.



RESPONSABLE SERVICE FORMATION VENTES/PRODUITS

Dans le cadre de notre projet d'entreprise, la qualité de l'information apportée au corps médical par nos délégués est fondamentale.
Aussi, la qualité des gens qui les animent fait l'objet d'une attention toute particulière. Nous recherchons un(e) responsable service formation ventes/produits.

En lien étroit avec les managers des hommes et des produits, il participe auprès de la direction de la division pharma, de la direction des ventes et de la direction centrale du personnel et des affaires sociales, à la définition des politiques et stratégies de développement, formation des collaborateurs chargés de l'information médicale et de la promotion de nos spécialistes pharmaceutiques à usage humain ou vétérinaire.

En éveil sur les outils et les méthodes de formation, il conçoit des stages de formation générale ou spécifique, de management, de techniques de vente ou d'environnement scientifique et coordonne leur mise en œuvre avec une équipe de formateurs.

Excellent animateur, négociateur doué de qualités pédagogiques et relationnelles, le candidat recherché devra justifier d'une expérience réussie dans les domaines de la formation, du marketing ou du management.

Pour ce poste évolutif basé à REIMS, nous vous demandons de nous faire parvenir votre curriculum vitae sous la réf. RF/LM à CARA CONSEIL – 29, rue de Miromesnil 75008 PARIS.

CARA CONSEIL PARIS · LYON

Notre société, filiale d'un grand groupe anglo-saxon, est le leader français des garnitures d'étanchéité dynamique.
Afin d'intégrer et d'adapter la stratégie marketing de notre groupe aux spécificités du marché français, nous créons le poste de

Responsable marketing et communication

De formation supérieure technique, vous avez des connaissances complémentaires en marketing. Vous possédez une expérience d'au moins trois ans dans un poste similaire, acquise dans l'univers des produits industriels. De plus, vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Rattaché à la Direction Commerciale, vous développerez notre gamme de produits existants et à venir, en élaborant notre stratégie marketing et en assurant son suivi et son contrôle.

En chef d'orchestre avisé, vous coordonnerez nos actions publicitaires et promotionnelles et participerez activement à l'animation de notre équipe de vente.

Poste basé à Courbevoie. Rémunération selon expérience.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 1127/A (portée sur la lettre et l'enveloppe) à notre conseil : Pierre LEMAHIEU - 33, rue galilée - 75116 PARIS

Synergies

RSCG P.A.

HENKEL en France :
CA de 5,5 mds,
2.800 personnes,
10 usines, 5 sociétés,
première filiale du groupe allemand HENKEL KGaA.
Nous sommes l'un des principaux acteurs des marchés des lessives, des cosmétiques, des produits d'entretien, des colles et adhésifs.

Négocier, acheter, gérer sur des marchés internationaux

Jeunes diplômés, vous aurez au sein de notre direction achats, la responsabilité d'une gamme de matières premières ou d'une gamme de produits d'emballage grand public, ce qui implique

- une information constante sur l'évolution des marchés,
- des contacts étroits avec nos services internes (marketing, développement, production, filiales du groupe...),
- une relation commerciale permanente avec nos fournisseurs.

Débutants à fort potentiel ou ayant une première expérience, vous avez fait preuve d'une forte capacité d'investissement, de qualités de négociation et de communication. Diplômés de l'enseignement supérieur (grandes écoles de commerce ou d'ingénieur, MAI), vous maîtrisez parfaitement l'anglais. (Allemand ou espagnol souhaité).

Nous saurons reconnaître votre valeur et gérer votre évolution au sein de nos structures françaises ou internationales.

Merci de transmettre votre dossier sous réf. ACH/M à l'attention de Philippe Grié : HENKEL FRANCE Direction des Relations Humaines, 150 rue Galliéni 92100 BOULOGNE.

Henkel

La chimie directement utile

CURRICULUM

Ville de Saint-Nazaire

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

L'Agglomération de Saint-Nazaire a signé l'un des premiers "contrats de ville". Aujourd'hui, mise en œuvre et suivi des projets sont nos objectifs prioritaires. Pour faire face à ce développement et seconder notre Secrétaire Général, la ville de Saint-Nazaire recherche un Secrétaire Général Adjoint.

Intégré au sein d'une direction générale, vous aurez la responsabilité de la gestion administrative et de la conduite de procédures nationales et européennes. Vous assumerez également la responsabilité de l'urbanisme opérationnel (foncier, permis de construire).

A 30/35 ans, de formation supérieure (Bac + 4) droit administratif et droit de l'urbanisme, vous avez acquis une première expérience dans une collectivité locale. Votre sens des contacts et de la négociation vous permettra d'atteindre avec succès nos objectifs.

Christine SUQUET vous remercie de lui faire parvenir lettre, CV et photo, sous réf. 32091/LM, BOSSARD CARRIERES 4 rue Quentin Bauchart 75008 PARIS

BOSSARD Carrières

Images & Caractères

Le Monde des Cadres

CHARGÉ D'ETUDES EN ECONOMIE DE SANTÉ

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
de renommée internationale
recherche son Chargé d'Etudes.

Au sein de notre Direction du Développement, vous participerez aux études afférentes au développement et à l'économie de santé au niveau national, européen et international.

Votre formation : Universitaire (D.E.S.S. Economie de Santé - D.E.S.S. Droit de la Santé).

Ce poste est directement rattaché au Directeur des Etudes et du Développement.

Le poste est situé en Région Parisienne.

Merci d'adresser
votre dossier complet
(lettre manuscrite, C.V. et photo)
sous référence 1853 à
DEB'S 103, rue Jouffroy 75017 PARIS
qui transmettra.

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE Paris 2ème
Recherche

Adjoint au Responsable des Opérations
Back Office - Salle des Marchés

De formation Bac + 5 (DESS Banque, DECS ou équivalent) le candidat aura 2 ans d'expérience minimum dans des activités de marchés.

Il prendra en charge:
- le suivi de la formalisation des résultats des activitésde marchés
- la mise en place et le suivi des procédures de traitement des Titres
- la formalisation des contrôles comptables

Son sens de l'encadrement et sa disponibilité lui permettront d'animer plusieurs équipes.
Anglais courant indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., s/réf 3057/M à Curriculum 6, passage Lathuile, 75018 Paris

---

LA VILLE DE VALENCE

recrute

le COORDONNATEUR

de la Délégation pour l'Insertion sociale et Professionnelle des Adultes d'une agglomération de 120 000 habitants

Dans le cadre du R.M.I., il est chargé de la mise en œuvre du dispositif d'insertion socio-professionnelle des Adultes sur l'ensemble de l'agglomération. Il assure en particulier le pilotage d'actions d'orientation définies dans ce cadre.

Il anime et coordonne une équipe de six professionnels de l'insertion des adultes, dont il encadre l'activité.

Ce poste convient à un professionnel (niveau bac + 3) possédant une solide expérience dans le domaine de l'insertion professionnelle.

Une expérience de l'insertion par l'économique serait fort appréciée.

Poste de contractuel. Rémunération étudiée en fonction de l'expérience du candidat.

Adresser candidature + C.V.. à :
**Monsieur le Maire de Valence
Direction du Personnel, secteur 2
Place de la Liberté – 26000 VALENCE**
avant le 13 novembre 1990, dernier délai.

Importante Société Internationale
de Services et de Conseil

Responsable Gestion des Carrières

Dans le cadre d'une équipe de gestion du personnel, vous prendrez en charge la gestion des carrières de 500 jeunes cadres hautement qualifiés.

Dans le respect des orientations de la politique générale du personnel, vous optimiserez l'utilisation des compétences disponibles, le développement du potentiel de chacun, le maintien d'un haut niveau de motivation. Vous assurerez le suivi des dossiers et la communication entre différents interlocuteurs.

Vous souhaitez donner toute sa dimension à cette fonction qui doit prendre une place évolutive au sein de la société.

De formation supérieure, vous possédez quelques années d'expérience dans le conseil, la formation ou un poste similaire.

Vous vous exprimez couramment en anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 1075/M à Nathalie DUHART qui transmettra votre dossier en toute confidentialité.

**Executive Selection
3, av. Percier
75008 PARIS**



Le Conseil de l'Europe
(23 États membres)

recherche

TRADUCTEUR SCIENTIFIQUE

**pour le Secrétariat
de la Pharmacopée Européenne**

Qualifications : *ressortissants d'un état membre (dont la France, la Belgique, la Suisse), les candidats doivent être de langue maternelle française, posséder une excellente connaissance de l'anglais plus, de préférence, une connaissance d'autres langues européennes, un diplôme universitaire (maîtrise) et une expérience professionnelle de la traduction de plusieurs années, de préférence dans le domaine pharmaceutique ou, pour le moins, dans les domaines scientifiques connexes, aptitude à travailler avec rapidité et sous pression. Age limite 35 ans (prolongation possible jusqu'à 40 ans maximum pour motif de handicap, de service militaire ou de responsabilités familiales).*

Rémunération *(non imposable) : nette mensuelle 24 500 FF majorée, le cas échéant, des indemnités d'expatriation ou de résidence, et des allocations familiales.*

Les candidatures doivent parvenir avant le **12 novembre 1990** (envoyer C.V. tout de suite et demander formulaire officiel) au :

Chef de la Division du Personnel (réf. : 38/90)
CONSEIL DE L'EUROPE
B.P. 431 R6
67006 STRASBOURG CEDEX

Sont encouragées les candidatures féminines.

Soyez le premier maillon de la chaîne en devenant notre

CHARGE DE MISSION ENTREPRISES

Afin de faire connaître notre spécificité, d'informer et de guider les créateurs d'entreprises dans leurs projets et leurs démarches; nous créons un poste de conseiller qui puisse apporter une aide active et efficace, spécialement dans le domaine de la retraite et de la prévoyance.

Vous avez une formation supérieure (BAC + 4), une expérience de l'entreprise. Vous avez également le sens du service et le goût de la rigueur.

Lieu de travail : Paris 10e

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions (réf. 764) à notre Conseil PL Consultants
13, rue de Turbigo 75002 Paris.



**BUREAU D'ÉTUDES D'URBANISME
RÉGION PARISIENNE**

recherche

ARCHITECTE URBANISME (H/F)

Adresser lettre manuscrite + c.v. sous le nº 3830 à :
AGENCE CENTRALE DE PUBLICITÉ - B.P. 229
93523 SAINT-DENIS CEDEX qui transmettra.

UN(E) JEUNE CADRE RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES ET "JURIDIQUE"

**Maîtrise Droit, Sciences Eco, ou équivalent.
Proche banlieue Est de Paris.**

La filiale française d'une multinationale en expansion régulière, recherche ce jeune cadre pour lui confier la gestion du Personnel (carrières, rémunérations, avantages, contrats de travail, etc.), la supervision du service de la Paye, la gestion des dossiers juridiques (assurances, contentieux commercial et général, contrats commerciaux, etc).

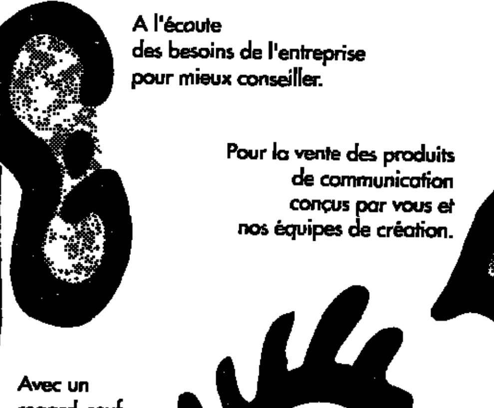
5 à 10 ans d'expériences : formation personnel, droit du travail et/ou contentieux général sont nécessaires.

Poste d'avenir très autonome, et responsable. Discrétion absolue garantie.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV détaillé) sous référence S/1474 à

SELETEC
CONSEIL DE DIRECTION
25, av. du Général de Gaulle
BP333/R9
67009 STRASBOURG CEDEX

CHEF DE PUB ESC + 1RE EXP. 200 KF



Contactez les collaboratrices d'ALLO-CARRIERES au 49.09.09.49 du lundi au vendredi de 9h à 17h. Précisez la réf. A/332.

(1) 49.09.09.49
ALLO CARRIERES

Rejoignez une Agence Conseil en Communication humaine, leader dans le domaine du recrutement, filiale du groupe BDDP.



MEDIAPA

AVIS DE RECRUTEMENT
d'un Conseiller technique Harmonies – Fanfares

pour les départements de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges

Formation musicale de haut niveau.

Expérience de plusieurs années en pédagogie et animation.

Connaissance et pratique du milieu amateur.

Rémunération envisagée : 9 000 F brut par mois.
Dossier à adresser avant le **15 décembre 1990.**

**à Monsieur le Président de l'ASSECARM
6, place de Chambre – 57045 Metz Cedex
Tél. : 87-36-16-70.**

Organisme professionnel
recherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

pour la promotion commerciale et la gestion, au sein d'une petite équipe dynamique, dans un secteur porteur.

H/F jeune, actif(ve), sens de la communication.

Formation : gestion d'entreprise DESS, école supérieure de commerce, ingénieur + IAE ou équivalent. Anglais. Quelques années d'expérience souhaitables.

Envoyez C.V., photo et prétentions au **Président de l'ATEE, 47, avenue Laplace – 94117 Arcueil Cedex.**

Vous êtes ingénieur,
Vous avez plus de 3 ans d'expérience industrielle,
Vous savez communiquer,
Vous aimez le travail d'équipe,
Vous souhaitez apprendre aux autres à faire...

DEVENEZ CONSULTANT FORMATEUR

afei

Notre métier est le Conseil et la Formation.
Nous sommes des spécialistes de la simulation pedagogique.
Notre clientèle nationale nous fait confiance depuis 10 ans.

Pour faire face à notre développement, nous recherchons un collaborateur qui peut :

- conseiller les entreprises dans le domaine de la gestion et l'organisation industrielle.
- Animer des modules de formation.
- Être une ressource pour les autres membres de l'équipe.
- Piloter à terme de façon autonome ce secteur d'activité.

Le poste est basé à Caen.

Envoyez votre dossier de candidature à notre conseil : NORECO
55, passage du Grand Turc
14000 Caen

NORECO

هكذا من الأصل



Le Département du Val-de-Marne

recrute
(sous conditions réglementaires)

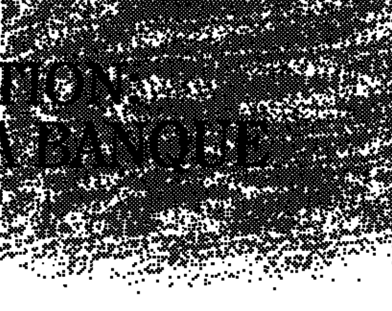
SON DIRECTEUR DU PERSONNEL

Sensible aux relations humaines
et aux caractéristiques
du Département du Val-de-Marne
(1 300 000 hab., 5 200 postes budgétaires)

Transmettre les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé au plus tard le :
15 novembre 1990
le cachet de la poste faisant foi à :
Monsieur le Président du Conseil Général du Val-de-Marne
DIRECTION DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL
avenue du Général-de-Gaulle
94011 CRÉTEIL Cedex

Pour tout renseignement complémentaire contacter le **43-99-84-04.**

ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION: VOTRE PERFORMANCE DANS LA BANQUE



CONSULTANTS HEC, ESCP, ESSEC

Groupe de Conseil en management (100 consultants) en pleine expansion, nous allons doubler notre activité dans les trois ans à venir, en particulier dans le secteur financier. Nous avons développé une activité de choix et d'implantation de progiciels dans le secteur bancaire. Pour participer à notre fort développement dans ce domaine, nous recherchons des consultants ayant acquis une expérience significative de deux ou trois ans dans un cabinet de conseil en organisation ou dans une SSII dans les domaines de l'organisation bancaire du management de projet et de la mise en oeuvre de progiciels.

Si vous vous investissez totalement dans un projet, de sa conception à sa mise en oeuvre, avec un sens aigu des résultats et dans le respect des objectifs...

Si vous vous épanouissez dans le travail en équipe, la réflexion, l'autonomie et l'initiative...

Alors nous sommes faits pour nous rencontrer !

Nous relèverons ensemble les défis à la hauteur de votre imagination et votre implication.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf PBOI à Joseph Florentin, 17 rue Louis Rouquier, 92300 Levallois-Perret.

EUROGROUP CONSULTANTS

MEDIA-SYSTEM

La ville du Pré-Saint-Gervais

15.000 habitants - Seine-Saint-Denis

recrute

ATTACHÉ

pour détachement sur l'emploi fonctionnel de

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Prime de responsabilité 15 %. Avantages statutaires.
Entrée en fonction souhaitée 1er janvier 1991.

RÉDACTEUR TERRITORIAL ou COMMIS PRINCIPAL

expérimenté, pour ses services financiers.
Connaissances en informatique appréciées.

TECHNICIEN TERRITORIAL POLYVALENT

chargé de la coordination du centre technique municipal.

AGENT TECHNIQUE ou AGENT TECHNIQUE QUALIFIÉ

Spécialité : menuiserie.

Envoyer candidature et C.V. détaillé à Monsieur le Maire,
Hôtel de Ville - 84 *bis*, rue André-Joineau,
93310 LE PRÉ-SAINT-GERVAIS.
Renseignements auprès de Monsieur le Secrétaire général. – Tél. : 49-42-73-44.

J'AI CHOISI LES RESPONSABILITES

La DGA, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies réunies dans près de 60 sites industriels, services techniques, laboratoires ou centres d'essais. C'est le quart de la recherche-développement en France pour garantir à long terme la défense du pays. Ce sont 6 000 ingénieurs et un point de vue exceptionnel sur un des secteurs industriels les plus innovants.

La Direction des Armements Terrestres intervient en qualité de maître d'ouvrage dans la réalisation de projets portant sur des systèmes d'armes complexes. En amont de ces projets, le Service Etudes Générales pilote des études préparant les évolutions futures des matériels développés. Pour renforcer notre service, nous recherchons un

Jeune ingénieur généraliste

C'est donc dans un environnement multidisciplinaire, ouvert à la coopération internationale que vous assisterez un Directeur de Projets.
Chargé de la gestion technique et calendaire de vos projets, vous jouez également un rôle de coordination, de circulation des informations entre parties prenantes. D'autre part, vous assisterez le responsable des études générales au niveau financier. Votre connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand vous facilitera l'organisation des réunions internationales.
Si vous souhaitez valoriser votre formation d'ingénieur généraliste ou mécanicien, de 3 à 5 ans d'expérience, développer vos qualités de synthèse, d'initiative et de contact, rejoignez-nous à ce poste basé à St-Cloud.



ADRESSEZ VOTRE CANDIDATURE SOUS RÉFÉRENCE LM/MOB 02 À MURIEL FOURNY - DAT - SERVICE PE/PC - CENTRE SULLY 10, PLACE GEORGES CLÉMENCEAU - 92211 ST-CLOUD CEDEX.

(Organisation et Publicité)

Licence/maîtrise psycho ou socio

Présent sur les cinq continents, ESSILOR, 4,7 MMF de CA, N°1 mondial de l'optique ophtalmique, affirme sa politique de recherche dans un partenariat étroit avec les grandes institutions médicales, scientifiques et industrielles. Plusieurs produits ont déjà profondément modifié la vie des porteurs de lunettes du monde entier.

Vous êtes intéressé par les problèmes de type expérimentaux ou les mises en situation expérimentale.
Nous vous proposons d'intégrer notre Département RECHERCHE, pour participer au sein du Service Optique Physiologique à la définition et la mise au point de protocoles expérimentaux permettant d'étudier le comportement en situation, de produits prototypes, ainsi que les réactions et appréciations des sujets (patients volontaires).
Vous serez, progressivement, formé à l'optique, ce qui vous permettra de vous investir pleinement dans l'activité du département et de mener à bien vos propres expérimentations cliniques.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. 90016/LM à ESSILOR INTERNATIONAL Service Affectations - 81, bd J.B. Oudry 94000 CRETEIL.

ESSILOR

MEDIAPA

Débutant ou 1ère expérience

JEUNE INGENIEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT MARKETING

INSA, ETP ... — *Proche PARIS*

Cette Entreprise (700 MF - 600 pers.), **filiale d'un groupe industriel prestigieux,** fortement implanté en Europe conçoit, fabrique et commercialise des produits d'isolation pour le bâtiment, domaine dans lequel elle occupe la première place (+ de 40 % du marché). Au sein de la Direction Marketing, cet Ingénieur Recherche et Développement sera responsable de la mise au point de produits et de systèmes (essais labo et tests semi-industriels, évaluation des prix de revient, rédaction des cahiers des charges et qualification des produits, etc...). Débutant ou bénéficiant d'une première expérience, issu d'une Grande Ecole d'Ingénieur (INSA, ETP etc...), le candidat retenu est assuré de trouver dans notre **Groupe (13 000 pers, 12 Mds de CA dont 3 Mds en France) d'importantes perspectives de carrière.** Anglais indispensable. Rémunération motivante.

ORION, notre Conseil, vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 10784 M.

ORION
l'homme et l'entreprise

35 rue du Rocher 75008 PARIS

Ville de Valence

(Drôme)
80 000 habitants
recrute son

DIRECTEUR DE COMMUNICATION

sous l'autorité du Maire, il participe à la définition de la stratégie globale de communication. Il coordonne l'ensemble des actions de communication de la Ville, en liaison avec les services et les élus de secteur.

SES QUALITÉS :
- Créativité.
- Sens du travail en équipe et capacité à animer le service.
- Expérience indispensable dans le domaine de la communication.

STATUT : Contractuel – Rémunération annuelle brute 170 KF – Poste disponible au 1er janvier 1991.

Adresser candidature manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions à :
MAIRIE DE VALENCE – Cabinet du Maire
Place de la Liberté – BP 2119
26021 VALENCE
avant le 13 novembre 1990, dernier délai.

MAIRIE DE PARIS



AVIS DE CONCOURS

pour le recrutement de :

12 ARCHITECTES-VOYERS

Epreuves : à partir du 21 janvier 1991.
Inscriptions : jusqu'au 26 novembre 1990.

- **Conditions :**
  D.P.L.G., D.E.S.A. ou École nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg.
  Age maximum : 45 ans au 1er janvier 1991.
- **S'adresser :**
  BUREAU DU RECRUTEMENT
  2, rue Lobau, 75004 PARIS.
  Tél. : 42-76-49-79 ou 42-76-49-53.

Chargé de mission développement international

Urbanisme et distribution

Notre savoir-faire et nos méthodes nous placent dans les premiers rangs en matière de conseil en stratégie d'urbanisme commercial : PROCOS et BERENICE connaissent un fort développement et recherchent un nouveau collaborateur pour se développer en EUROPE.

Vous conseillerez les distributeurs et les promoteurs sur leur stratégie d'implantation dans les grandes villes européennes et prendrez en charge la recherche de partenaires étrangers pour la réalisation technique des études, en synergie avec nos spécialistes.

A 28/35 ans environ, vous avez une première expérience dans le domaine des études de marchés, vous connaissez le secteur de la distribution et avez une pratique courante de deux langues étrangères.

Si vous êtes prêt à vous investir dans un contexte créatif et partager avec nous votre passion du développement urbain, adressez une lettre de motivation avec curriculum vitae, photo, rémunération actuelle et souhaitée sous n° 8101.

Le Monde Publicité - 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Le Monde de la Fonction Commerciale

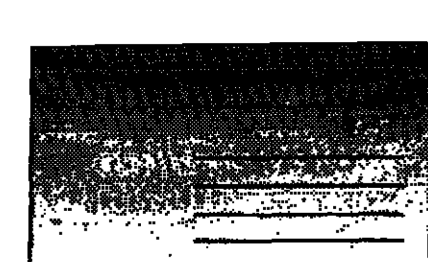
INGENIEUR COMMERCIAL FRANCE ET EXPORT

Ensembles industriels automatisés - Notre société est spécialisée dans les équipements industriels de projection de poudre et peinture par procédé électrostatique. Notre renommée internationale est fondée sur la qualité des systèmes mis en œuvre, notamment auprès des "grands" de la technologie aéronautique et automobile. Poursuivant notre expansion, nous recherchons un ingénieur commercial confirmé qui prendra en charge le développement de notre activité en France et à l'export. Au sein de la direction commerciale, il est responsable du suivi de la clientèle, depuis la préparation de l'offre jusqu'à la réalisation de l'affaire. Ingénieur généraliste à dominante mécanique, vous avez déjà réussi une ou plusieurs expériences de la vente de biens d'équipements industriels, par exemple dans le secteur automobile. La maîtrise de l'anglais est indispensable. Ecrivez à D. BONNEFOY en précisant la référence A/3244M - **PA Consulting Group - 78, Bd du 11 Novembre - 69626 VILLEURBANNE Cedex - Tél. 78.93.90.63** (Minitel 36.15 code PA)

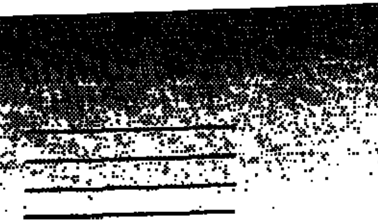


HUMAN RESOURCES

Creating Business Advantage







RESPONSABLE DES VENTES DE PRESTATIONS TECHNIQUES

Nous sommes le Premier Parc d'Expositions Français et nous recherchons notre :

RESPONSABLE DES VENTES DE PRESTATIONS TECHNIQUES H/F

CA 90 : 80 millions de francs.

Nous acceuillons chaque année 100 Salons où sont présents 40.000 exposants. Nous leur fournissons les moyens techniques préalables à l'installation de leurs stands (branchements - téléphonie - parking...)

VOTRE MISSION :

- Animer une équipe de 12 technico-commerciaux chargés de la vente de ces prestations.
- Lisser les flux à chaque étape de la gestion et du traitement des dossiers.
- Accroître le CA et développer de nouveaux services.

VOTRE PROFIL :

- Bac + 3 et expérience d'encadrement.
- 30/35 ans.
- Maîtrise de l'Anglais et de la Micro-Informatique
- Dynamique, organisé, volontaire, créatif.

Nous vous proposons une rémunération annuelle de 220/250 KF.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à S.E.P.E, Madame GAUTHIER, Porte de Versailles, 75015 PARIS

CONTESSE

GALLET — SYSTEMES AUTOMATISES

Spécialisée en "TRANSITIQUE", adaptée aux systèmes de manutention automatisés, nous recherchons pour conforter notre forte expansion (CA 1990 100 Millions F.)

2 INGENIEURS D'AFFAIRES
dépendants du Directeur des Opérations

. Pour le 1er poste basé à **PARIS** Réf. LM G01 :
Le titulaire aura à gérer et développer les relations et le courant d'affaires du très grand compte d'un organisme intervenant au niveau national.

. Pour le 2ème poste basé à **LYON** Réf. LM G02 :
Le titulaire aura à prospecter, répondre aux cahiers des charges et vendre des systèmes de manutention auprès des entreprises industrielles du Sud-Est.

A 30/35 ans, vous avez, pour ces deux postes, une expérience significative de la vente de biens d'équipement spécifiques de plusieurs millions de F.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + prétentions, en précisant la Référence du poste choisi au

Cabinet Bertrand Bissuel
6, RUE DU PLAT • 69002 LYON • TEL 78.38.36.98

LEVI-TOURNAY/ASSCOM



KRAUTKRAMER FRANCE
N°1 du Contrôle Non Destructif par ultrasons recherche :

1 INGENIEUR D'AFFAIRES
• LYON

Nous vendons des ensembles techniques sophistiqués à une clientèle française prestigieuse : Aéronautique, Espace, Défense, Recherche....

Ingénieur électronicien, débutant ou expérimenté, vous souhaitez intégrer une équipe de haut niveau (3 ingénieurs) et gérer des projets complets depuis l'élaboration du cahier des charges jusqu'à la mise en route sur site en passant par des négociations complexes.

Cette mission qui implique des déplacements fréquents dans l'hexagone conduit à des voyages ponctuels de courte durée en Europe et aux Etats-Unis.

La pratique de la langue anglaise est donc indispensable.

Envoyez CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à l'attention d'Annie SAUSSE :
KRAUTKRAMER FRANCE - B.P. 66
69543 CHAMPAGNE AU MONT D'OR CEDEX.

PLURIAL

DIVISION CHIMIE

Grand groupe multinational (35 000 salariés. CA 6 milliards de $).
Nous recherchons pour les activites de notre Division chimie en EUROPE, AFRIQUE et MOYEN ORIENT un

INGENIEUR COMMERCIAL INTERNATIONAL

Poste basé à notre siège européen de Paris

De [illegible] supérieure, si possible ingénieur chimiste [illegible] expérience minimum de 5 ans dans la vente de [illegible].

Rattaché à notre Direction des Ventes Internationales situee aux U.S.A., [illegible] la vente et la promotion de nos produits aupres [illegible] distributeurs à l'International.

[illegible] de haut niveau, vous serez entièrement autonome et vous [illegible] en Europe.

[illegible] l'anglais et si possible l'allemand. et êtes [illegible]

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à l'attention de E. DANIAU
PPG Industries (Europe) Inc.
6, rue de Penthièvre
75008 PARIS.
Nous garantissons la confidentialite.

(Organisation et Publicité)

GRAND GROUPE DE DISTRIBUTION
recherche pour sa Filiale d'Edition et de Vente de Statistiques Commerciales, un(e)

Chargé(e) de Mission.

25/30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, il prendra en charge, sous la responsabilité de son Président, la mise en forme et la commercialisation des éditions. Il sera chargé du développement de la Filiale ainsi que de ses résultats. Ce poste évolutif s'adresse à un candidat motivé. Une première expérience commerciale serait un plus.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf.6961 à LEVI TOURNAY 31 Bd Bonne nouvelle 75002 PARIS qui transmettra.

FABRICANT DE CIRCUITS IMPRIMÉS EN ESPAGNE, recherche

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL POUR LA FRANCE

Veuillez téléphoner au (341) 695-03-46, Mlle Olga Garcia ou bien, écrivez à :
SERVOCIRCUITOS, S.A., rue Fundidores, 65, 28906 GETAFE (MADRID) – ESPAGNE.

FORMATION PROFESSIONNELLE

DESIGN MANAGEMENT ET STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Cadres supérieurs :

Direction générale, marketing, bureaux d'études, recherche et développement, communication, production.
Equipes pluridisciplinaires de projets.

Cycle court en alternance. Tronc commun 8 jours.

Prochaine session **Janvier 1991.**

Renseignements complémentaires et inscriptions :

SYLVIE LAVAUD : 49-23-12-18.

LES ATELIERS

Ecole Nationale Supérieure de Création Industrielle
48, rue Saint-Sabin – 75011 Paris

Le Monde des Cadres

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE TROYES ET DE L'AUBE — Troyes Aube

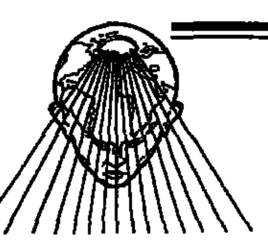
recherche pour renforcer son équipe

CONSEILLER AU COMMERCE

Véritable agent de modernisation du commerce aubois, il assurera la responsabilité du service promotion du commerce :
actions individuelles et collectives, étude et rapports, relations avec partenaires.
Formation BAC + 2 minimum + expérience CEFAC appréciée.
Dossier d'information au 83.35.42.63 réf. 2483.

CABINET CLAUDE BLIQUE BP 3109 54013 NANCY CEDEX
Groupe Michel Joubannaud Conseils — Paris . Lille . Lyon . Nancy

---



IMPORTANT CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE RECHERCHE UN

RESPONSABLE MARKETING

30-35 ans, de Formation Supérieure Ecoles de Commerce ou équivalent, fort d'une expérience significative du marketing de produits financiers.

En coordination avec la Direction Générale, le titulaire du poste prend en charge l'animation et l'élaboration de la stratégie marketing dans dix filiales.

En collaboration étroite avec les Directions des Opérations de chaque filiale, il devra :

- ***Etudier** le marché et l'environnement afin d'élaborer un pronostic sur les possibilités d'évolution à moyen terme,*
- ***Convaincre** les filiales des principaux objectifs à atteindre, des stratégies à mettre en oeuvre et des cibles à privilégier,*
- ***Conseiller, aider et former** les responsables de marketing et des opérations des filiales sur la mise en place des moyens commerciaux adéquats,*
- ***S'assurer de l'efficacité** des moyens techniques et des méthodes commerciales mises en place à partir des systèmes d'information marketing.*

Nécessite disponibilité aux déplacements.
Pratique de l'anglais indispensable. *Réf : PCM*

Oribis
16 rue des Petits Champs 75002 PARIS.
Tél : 42.60.28.10
Fax. 42.60.21.36.

Intégrer notre groupe pluridisciplinaire de conseil aux entreprises
C'est ce que nous proposons à un

PSYCHOLOGUE CHARGE DE RECRUTEMENT

Dégagé des contraintes commerciales, vous aurez à réaliser des actions de recrutement en toute autonomie ou en association avec d'autres consultants.

Votre dynamisme et votre sens des résultats vous permettront d'atteindre vos objectifs et de fidéliser notre clientèle en apportant un service de qualité.

De formation Bac + 4 à 5 (Sciences Humaines, Psychoprat) 3 ans d'expérience du recrutement en cabinet ou en entreprise, vous avez des compétences intellectuelles et relationnelles et souhaitez nous rejoindre.

Pour un contact rapide, merci d'adresser lettre manuscrite de candidature, CV, photo et prétentions sous référence 10009M. à :

ceforpe *marc forget et associés*
10, rue de la Victoire 75009 PARIS

ET MAINTENANT, QUE FAIRE AVEC VOTRE DIPLOME ?

Titulaire d'un DEUG, d'une licence, d'une maîtrise ou plus, vous vous posez des questions sur votre avenir?

En 5 MOIS de formation* intensive, théorique et pratique, à **l'informatique de gestion** sur grands systèmes IBM, vous deviendrez l'un de ces **informaticiens** activement recherchés par les plus grandes sociétés françaises et étrangères.

Certaines, et parmi elles 2 des leaders de l'assurance en France, ont d'ores et déjà passé des accords pour recruter les **informaticiens formés par l'Institut des Techniques Informatiques.**

Vous souhaitez obtenir des informations sur les conditions d'accès à cette formation? Téléphonez dès maintenant au (1) 46 37 02 90 ou écrivez à : Institut des Techniques Informatiques Tour Galliéni II - 36, avenue du Général de Gaulle - 93170 Bagnolet.

Début de la prochaine session le 07 Janvier 1991. ** Crédit formation total*

INSTITUT DES TECHNIQUES INFORMATIQUES
POUR REUSSIR

Le Monde des Cadres

R. COM, Sté spécialisée dans les Télécoms et la bureautique

recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

INGÉNIEURS CONFIRMÉS

Envoyer C.V. et prétentions :
R. COM
12, rue Louise-Michel
78800 HOUILLES

Centre de recherche

C.N.R.S.

recrute

ELÈVE DE THÈSE

pour effectuer des recherches dans le domaine des colloïdes en relation avec un important groupe pétrolier.

Ecrire sous réf. : 8 099,
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy,
75007 PARIS.

ETABLISSEMENT

recherche

PROFESSEUR BIOLOGIE

Temps complet. Poste fixe.
Contrat d'association.
SAINT-MANDÉ
Tél. 43-74-79-52 pour R.-V.

CENTRALE RECHERCHE offre poste

d'INGÉNIEUR

pour calcul de structure en élastomère sous chargement cyclique, contrat durée limitée dans le cadre d'un projet industriel.
Lieu de travail : Paris.

Ecrire : Prof. BATHIAS,
CNAM, 292, rue St-Martin,
75141 PARIS.

Recherche pour VILLAGE VACANCES
500 lits
à LA ROCHELLE (17)

UN DIRECTEUR
H./F., à l'année

UNE MAITRESSE DE MAISON
C.D. déterminée vers C.D. indéterminée.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé à
VACANCES POUR TOUS,
Résidence Club La Fayette,
B.P. 49
17003 La Rochelle Cedex.

VILLE DE COLOMBES
92701
recrute
UN COLLABORATEUR (TRICE)
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
chargé d'assister le secrétaire général dans sa mission de coordinateur de l'activité des services municipaux.
Le poste peut être pourvu :
– par un attaché ou un titulaire du DESAM ;
– par un titulaire d'un diplôme du 3e cycle.
Candidature, C.V. et copie des diplômes à adresser à Monsieur le Maire.

VILLE DE VIGNEUX/SEINE
(25 000 habitants)
Nord Essonne, à 15 minutes de la gare de Lyon
recrute
1 CHEF DE SERVICE FINANCES (H/F)
possédant une bonne expérience des procédures budgétaires, de la M 12 et de l'organisation d'un service de comptabilité (1 cadre, 4 agents polyvalents).
Le fonctionnement des services communaux lui est familier.
Connaissances de l'informatique : mini-micro pour la comptabilité, les simulations, études et traitements particuliers (fiscalité, suivi de factures, trésorerie...).
Sur le moyen terme, son aptitude à communiquer, à conseiller, à sensibiliser les services sur les thèmes financiers et budgétaires, sera un atout pour la décentralisation des procédures d'engagement et la mise en place d'une comptabilité analytique.
Ce cadre A est recherché de préférence par voie de mutation.
Envoyer candidature + C.V. à Monsieur le Maire,
Hôtel de Ville, 91270
VIGNEUX-SUR-SEINE.

KYRN MAGAZINE
Hebdomadaire de la Corse
recherche 2 journalistes investigation et reportages pour BASTIA.
Envoyer C.V. à KYRN,
3, rue du Docteur-Versini,
20000 Ajaccio.
Tél. : 95-21-46-36.

ÉCONOMISTE RÉDACTEUR

26 ans à 30 ans environ, 2 à 5 ans expér. profess.
Format. économie, gestion, ou droit des affaires.
ANGLAIS + ALLEMAND ou ITALIEN.
Capacités rédaction. et de synthèse.
Mobilité. Poste Sud-Ouest.

C.V. et lettre manuscrite.
I L S
75, avenue Parmentier
75011 PARIS

DIRECTEUR SOCIÉTÉ D'ENCYCLOPÉDIES
cherche

ADJOINT

C.V. à FREMY - B.P. 44707
75327 Paris. Cedex 07.

SOCIÉTÉ cherche

COLLABORATEUR

pr ouvrage encyclopédique.
Niveau agrégation.
C.V. à FREMY. BP 44707
75327 Paris. Cedex 07.

Editeur méthodes langues banlieue Est
recherche d'urgence

COLLABORATEUR (trice)

pour contrat durée déterminée de 6 mois en mi-temps modulable pour relecture et suivi manuscrits.
Expérience souhaitée.
Solides connaissances anglais/espagnol.
(Event. allemand) exigées.
Mme ALVAREZ, 45-76-87-37.

Canadian Airlines International
RECRUTE

UN(E) COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ(E)

– Bilingue anglais.
– Connaiss. informatique.
– Disponible rapidement.

Env. C.V., photo et prét. à :
CANADIAN AIRLINES INTERNATIONAL
24, av. Hoche, 75008 Paris

LES RESTAURANTS DU TOUT-PARIS
recherchent

JURISTE
D'ENTREPRISE

FORMATION :
– Maîtrise de droit ;
– 2 à 5 ans d'expérience du droit commercial et plus particulièrement du droit des sociétés.

RESPONSABILITÉS :
– Tenue des dossiers juridiques (statut, baux, contrats) ;
– Convocations, préparation et tenue des assemblées, suivi des rapports ;
– Liaison avec commissaires aux comptes et experts-comptables.
Merci d'adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) au
4, bd des Capucines,
75009 PARIS. 47-42-98-11.
Réponse assurée à tout dossier complet.

Recherche

RÉPÉTITEUR

pour enfant classe 4e-3e, le soir, 1 h 30, cours privés au domicile de l'élève.
Tél. H.B. au 45-83-59-49.

SETEC ORGANISATION
recherche

CONSULTANT SENIOR

Responsable de la direction d'une équipe de consultants (audit de fonctionnement, structure d'entreprises, plan de formation, organisation administrative, faisabilité d'investissements...).
Vous avez un diplôme de grande école, une formation complémentaire de comptabilité ou de gestion, 10 ans d'expérience de conseil.

Votre dynamisme et votre potentiel vous permettent de diriger une équipe tout en effectuant directement certaines missions.

Adressez C.V., photo et prétentions à
SETEC ORGANISATION,
Tour Gamma D,
58, quai de la Rapée,
75583 PARIS CEDEX 12.

Paris 1er
Société de crédit cherche correspondant (tes)
Paris, province. Ecr. SMO,
219, rue St-Honoré, 75001 Paris.

URGENT
GROUPE DE COMMUNICATION
recherche comptable qualifié, titulaire d'un BTS ou DUT GEA, 3 ans d'expérience min., poste évolutif débouchant à la fonction d'adjoint chef comptable.
Téléphoner pour R.V. à M. Métayer, 47-88-02-19.

C.E. AIR FRANCE
recherche pour ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES
enfants le mercredi

UN DIRECTEUR
AVEC B.A.F.D.

DES ANIMATEURS

– surveillant baignade ;
– chauffeur de car ;
– avec spécialité (B.A.F.A. demandé).
Envoyer lettre de candidature avec c.v. à :
C.E. AIR FRANCE
Orly-Nord
(mercredis éducatifs)
Orly frets no 703
94394 Orly-Aérogare Cedex.

ÉTABLISSEMENT D'HOSPITALISATION PRIVÉ
REIMS

recrute

UN CADRE INFIRMIER, SURVEILLANT(E) D.E.

Bloc opératoire multispécialités.
Titulaire d'un certificat de cadre infirmier.
Expérience confirmée dans la fonction.
Poste à pourvoir au 01-01-1991.
Ecrire sous le no 8103
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

PARIS 5e. MAISON D'ÉDITION
Littérature générale sciences humaines cherche son ou sa

CHEF DE FABRICATION

connaissant parfaitement techniques du livre, préparation manuscrits, gestion papier, devis, relations fournisseurs.
Expérience plusieurs années dans même poste exigée.
Env. lettre manuscrite, c.v. à :
PROMOPRESS, Réf. 31,
107, av. Ch.-de-Gaulle,
92220 Neuilly qui transm.

Association de professionnels de l'environnement en plein développement,
recherche

SON DIRECTEUR

Mission :
– seconder le président ;
– assurer le secrétariat du conseil d'administration ;
– promouvoir et développer la profession et son image de marque.

Salaire de début :
145 000 F brut annuel pouvant évoluer rapidement en fonction des résultats.
Forte motivation et disponibilités nécessaires. Poste à pourvoir au 1/01/91.

Adr. candidature sous no 8097
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Important syndic de copropriété Paris – Région parisienne recherche son

DIRECTEUR

formation supérieure :
DROIT + ICH souhaitée.
Expérience indispensable dans la profession. Env. c.v. et prét. s/réf. 22 163 à Euromessages, BP 80 – 92105 BOULOGNE Cedex, qui transmettra.

Groupe européen de services linguistiques

recherche pour poste à PARIS

TRADUCTEURS
expérimentés informatique

RELECTEURS
en informatique

C.V. à : I.N.K. FRANCE
6, rue de Braque,
75003 PARIS.

HEBDOMADAIRE

recherche

COMPTABLE

pour assurer l'ensemble de la comptabilité et de la paie.
Expérience de la presse très souhaitable.
Pratique de Maestria et Fantasa sur Macintosh appréciée.

Envoyer c.v. à :
COURRIER INTERNATIONAL
4, rue Raoul-Dufy
75020 PARIS.

LA VILLE DE MAISONS-ALFORT

recrute

UN RÉDACTEUR
OU
RÉDACTEUR CHEF

Niveau bac ou bac + 2, chargé de la gestion des carrières, ayant vocation à devenir l'Adjoint du Chef de service.

Salaire net mensuel de début : 5 600 F + 13e mois + prime de vacances.

Adresser C.V. + lettre + photo à M. le Maire de M.-Alfort, BP 24, 94701 Maisons-Alfort Cedex.

BIAT Traductions recrute TRADUCTEURS (TRICES) techniques français/anglais. Possib. pour débutants.
C.V. à BIAT 71, rue Fondary
75015 PARIS.

secrétaires

Association recherche

SECRÉTAIRE

mi-temps.
Adresser C.V. et prétentions à :
COTRAVAUX,
11, rue de Clichy,
75009 Paris.

FORMATION PROFESSIONNELLE

FORMATION SUPERIEURE EN MARKETING ET GESTION DES ACHATS

Formation à temps plein permettant de maîtriser les techniques nécessaires à la définition et à la mise en oeuvre de politiques et de stratégies en matière d'approvisionnement.

Public concerné : Bac + 2, 3 ans d'expérience professionnelle.
- Salariés : Plan ou Congé individuel de formation
- Demandeurs d'emploi

Début de la formation : 15 janvier 91 pour une durée de 5 mois 1/2. Inscription immédiate

Informations et Dossiers d'inscription
Géraldine LENOBLE au (1) 47.27.68.96
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75775 - Paris Cedex 16



UNIVERSITE PARIS DAUPHINE

DEPARTEMENT D'EDUCATION PERMANENTE

CENTRE D'EDUCATION PERMANENTE DE L'UNIVERSITE PARIS X - NANTERRE . STAGES 1991

à NANTERRE

SYSTEME D'INFORMATIONS, INFOCENTRE ET FONCTION EXPERT :
Tél. : 40 97 78 64 • Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires en Informatique (BAC + 4-900 heures de janvier à septembre 91) • Systèmes experts • Systèmes d'exploitation • Réseaux et télématique • Drivers UNIX • Conduite de projets •

CONCEPTION ET RÉALISATION AUDIOVISUELLES :
Tél. : 40 97 78 96 • (1 200 H) • Diplôme Universitaire de second cycle Technologique (niveau licence) De janvier à septembre • Formation à l'audio-visuel de commande •

200, avenue de la République. 92001 Nanterre Cedex. Tél. 40 97 78 66

à CERGY (avec le concours du Conseil Général du Val d'Oise)

CADRE COMMERCIAL :
• Licence Universitaire de Technologie • janvier à juin •

GESTION DU PERSONNEL :
• Licence Universitaire de Technologie • janvier à juin •

GESTION DES ENTREPRISES DE TOURISME :
• Licence Universitaire de Technologie • janvier à juin •

IUT, rue des Chênes Pourpres 95000 Cergy. Tél. 30 30 46 73

DÉVELOPPEMENT EN MONTAGNE MÉDITERRANÉENNE.

Gestion et animation de projet agriculture, tourisme, aménagement.
700 h. Ing. et BTS.

VITE 92-34-60-56 (h.b)
Rémunéré.

3615 LM

Le service télématique expert de l'emploi des cadres

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H., 26 ANS
DIPLOMÉ DE DROIT
SCIENCE POLITIQUE
ECOLE JOURNALISME
RECHERCHE POSTE
DS AGENCE DE PRESSE
OU COMMUNICATION.
43-57-25-49.

H., 38 ans, juriste, licence en droit, expérience de l'entreprise, anglais courant, examine toute proposition.
(1) 60-29-57-04 le soir ou écrire sous no 8096
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy,
75007 PARIS.

DIPLOME H.E.C.

45 ans, trilingue, résidant en Espagne (Valence) depuis 30 ans, offre ses services comme agent général à toute société française qui souhaiterait s'implanter sur le marché espagnol. Très introduit dans le pays.
Ecr. à M. Albert Peréz Oltra,
Gran Via de Fernando
El Catolico 7,
46008 Valencia (Espagne)
ou tél. 19/34-63-84-62-11.

Prof. math., exp. second., Tech. BTS, Paris, Banlieue O. Faire offre avec salaire. Ecrire sous no 8 100,
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy,
75007 PARIS.

Jeune d'origine française, mobile, fiable, efficace, habituée à mener missions à bonne fin. Traductrice interp. parfait. Bilingue russe, lang. bulgare + allem. cour., expér. interprétariat, haut niveau et négociat. commer. avec pays de l'Est, connaiss. inform. et nouv. techn., ch. poste à respons.

Ecrire sous réf. 8098,
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy,
75007 PARIS.

J.F. trilingue, diplômée de l'ENC, BTS de commerce international, DEUG de langues étrangères appliquées au commerce, deux diplômes d'études européennes, cherche emploi Paris ou région parisienne.
Disponible immédiatement.
Tél. : 60-20-16-28

DIRECTEUR
CENTRE OCCASION
5 000 V.O. par AN
dont 2 500 particuliers
recherche

POSTE ANALOGUE EN PROVINCE

Ecrire sous le no 6 052,
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy,
75007 PARIS.

Jeune diplômée, 24 ans, Bac + 5 DESS. PSYCHOL. DU TRAV., rech. poste ressourc. humaines, rég. paris.
Ecr. V. BORDAS, 76, r. de l'Ouest, 75014 Paris.
Tél. 43-21-85-76.

J.F. 27 ans. BTS secrétariat bureautique, 2 ans expér., cherche poste assistante dans société importante. Maîtrise TTX (World 4, Textor). Disponible immédiatement. Ouverte à toutes propositions sérieuses.
Tél. 47-36-56-33

Cherche travaux rédaction pour sociétés : rewriting, interprétation, synthèse, compilation, apport d'idées éventuellement. Tél. : 47-41-67-49.

H. compétent expérimenté dans domaine musical, artistique, gestion et communication, ch. poste de gérant, magasin musique ou vendeur domaine classique.
Ttes prop. au 39-53-08-83.

Spécialiste Assurance Maritime et Transports
Maîtrise en Droit. Expérience compagnie d'assurance et courtage. Bonne connaissance du marché et des produits d'assurance. Pratique de la micro-informatique.
Cherche poste de responsable Assurance chez Transporteur ou Industriel.
TÉL. : 34-22-02-76

ETES-VOUS IMPLANTÉ EN AFRIQUE ?

Cadre expérimenté (EDNEC, 52 ans) propose ses services pour création ou direction usine ou agence commerciale en Afrique.
Tél. : 21-94-66-94 soir.

JOURNALISTE

J.F., 31 ans, 7 ans d'expér. Secrétaire de rédaction et rédactrice, presse économique, maîtrise sciences humaines, rech. poste Paris. Étudie toutes propositions. Libre de suite.
Tél. : 43-22-17-45

J.H., 20 a., dégagé des O.M., excellente présentation, dynamique et motivé, décidé à passer à l'action sur le terrain, rech. emploi de

COMMERCIAL

dans service de publicité pour vente d'espaces publicitaires. Peut vous rapporter plus qu'il ne vous coûtera.
Ecrire sous le no 8102
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F., 23 ans, maîtrise commerce intern., trilingue anglais-allemand, formation inform. et gestion, rech. poste gestion import-export de préfér. 48-89-98-92.

– Professionnel confirmé en marketing de projets High-Tech (Informatique – Electronique – Armement...).
– Expérience de projets internationaux et contacts très hauts niveaux.
– Expert reconnu auprès d'organismes internationaux.
– Docteur ès sciences – Ingénieur ESIM/EEIM – 47 ans.

cherche poste de

Consultant ou Chargé de mission auprès de Direction générale

dans le domaine de la gestion de projets High-Tech.
Prière de faire part de votre intérêt sous no 8104
Le Monde Publicité – 5, rue de Monttessuy – 75007 Paris.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

10e arrdt

PRÈS CANAL ST-MARTIN
Beau studio tout cft avec loggia dans imm. moderne.
660 000 F. 47-05-24-10.

14e arrdt

7e. BOURDONNAIS
65 m² - Pied-à-terre idéal

CŒUR MARAIS
Imm. XVIIe. DUPLEX 70 m²

DUPLEX SS TOITS
110 m². PL. DES VOSGES

4e DUPLEX 150 m²
VUE ILE SAINT-LOUIS

CHAMP-DE-MARS 165 m²
Bel appt. imm. pierre de t.

14e, MAISON 175 m²
« Style campagne »

BAC, 400 m²
Hôt. partic. Vue exceptionnelle sur somptueux jardin.

EMBASSY
45-62-16-40

19e arrdt

PROX. BTTES-CHAUMONT

« LES PRINCES »

Résidence grand standing. Construction récente. Studios 2, 3, 4, 5 pces, park. Libres de suite ou loués avec baux expirant dès 1991. Sur place tous les jours (dimanche inclus) de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 19 h.

92 Hauts-de-Seine

PONT DE NEUILLY
PIERRE DE T. 4 P.
105 m². ASCENSEUR.
3 850 000 F. 43-54-25-70

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST.
Tél. : (1) 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
URGENT. Rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPTS MEUBLÉS. DURÉE 1 à 2 ANS. LOYERS GARANTIS.
(1) 45-27-12-19.

appartements achats

Rech. 2 à 4 PCES PARIS. Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

VOUS DÉSIREZ VENDRE un immeuble, un appt ou un local commercial, Adressez-vous à un spécialiste. Immo Marcadet 42-52-01-82
88, rue Marcadet, 75018 Paris.

EMBASSY SERVICE
rech. pour clients étrangers APPARTEMENTS A PARIS de 200m² à 450m²
40.000 F à 90.000 F le m²

EMBASSY BROKER
rech. pr INVESTISSEURS Etrang. et Institutionn. IMMEUBLES en totalité Paris-prov. comm. et hab.
Tél. (1)45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54

pavillons

NEUFS
LIVRABLES FIN 1990
KREMLIN-BICETRE (près Mo)
Calme, pavillon, séjour 40 m², 3 chambres, 2 bains, w.-c. Gar. 2 voit., jardinet.
3 300 000 F.
CENTURY 21 LACROIX
Tél. : 46-63-56-66.

BRIE-COMTE-ROBERT 77
Pavillon F 5 de 101 m². Jardin clos 260 m² mitoyen 1 côté dans lotissement de 19 pavillons. Séjour dble 38 m², cuis. chêne, toilette rez-de-chaussée. Au 1er ét. : 3 gdes chbres, 3 s. de bains, w.-c. Dble vitrage, alarme, tout électrique, garage, terrasse. Année 84.
Parf. état. Libre de suite.
810 000 F. Tél. h. b. :
(16) 54-44-72-93

---

91 MORSANG-SUR-ORGE pav., env. 180 m² hab., sur 400 m² terr., garage 2 voit., cuis. et s. de bns équipées, séjour 28 m², cheminée, 3 ch., greniers, chauff. central mazout, régulation automatique, nombrx rangements, proche écol. et commerces.
Prix : 1 250 000 F.
Tél. 69-04-16-47 apr. 19 h.

A VDRE MORSANG/ORGE (91)
PAVILLON RUSTIQUE
ANNÉE 77. Terrain 400 m². Garage, chauff. gaz, proxim. transports et commerces. 120 m² au sol : cuisine équipée rustique, salle séjour avec poutres et cheminée, 2 chbres, salle bains, w.-c. 120 m² s/sol : 2 chambres, buanderie, chaufferie, cellier + combles aménageables (murs soutiers).
PRIX : 1 350 000 F.

Tél. : 69-04-78-00 p. 277
ou 69-04-60-65 ap. 18 h.

maisons individuelles

L'HAY-LES-ROSES
s/1 100 m², belle maison, 2 logements 150 m² habitables chaque, gar.
3 950 000 F. 46-61-80-25

ARCUEIL Mo LAPLACE

MAISON 3 P.
2 niveaux, 60 m² habitable s/110 m². Cuis. éq., sal. de bains. Plein sud. Calme.
700 000. 45-66-43-43

EXCEPTIONNEL
L'HAY-LES-ROSES

MAISON 5 P.
1 230 000 F
110 m² S/250 m². Cuis. éq.. Véranda. Garage. Beau jard. clos. 45-66-43-43

propriétés

FORGES-LES-EAUX
110 km de Paris sur 6 000 m² (3 000 pays., 3 000 constructibles), maison contemporaine, env. 500 m² (10 p.) sur 4 niv., 160 m² env. au sol, séj. cathédrale 50 m² av. chem., cuis. av. barbecue, 6 chbres, 6 s.d.b., 4 w.-c., 2 cuis., 1 ter. 85 m² env., gar. 3 voit., 2 caves dont 1 cellier.
(16) 35-94-39-07 le soir.

hôtels particuliers

BOULOGNE
Près Roland-Garros, récept. + 4 chbres, gar., serv.. terrasses, verdure.
Gérant : 42-33-04-30.

17e PÉREIRE (proche)
H. part. R + 3, petit jardin, terrasse, possibilité prof. libérale, surf. env. 350 m², 3 récept. + 8/9 chbres. 20 M.
46-22-03-80
43-59-88-04, P. 22

chalets

Seine-et-Marne. 45 mn de Paris. Perfou, rég. Fontainebleau, vds chalet aménagé, idéal pour week-end. 1 cuis., chbre, salon, douche, w.-c. + abri jardin + terrasse sur terrain de 900 m².
120 000 F à déb. Tél. à partir de 18 h : 48-59-07-89 ou 64-31-85-42.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Burx, secrét., tél., télex, fax.
Domicil. : 170 à 390 F/M
CIDES, 47-23-84-21.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES
propose : BUREAUX ÉQUIPÉS et salles de réunions, mini-bar, services complets, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de toutes ENTREPRISES.
Fax, permanence tél., secrét., TTX, assurance, imprimerie, financements... et tous services personnalisés.

ÉTOILE 16e	47-23-61-61
GRENELLE 15e	47-23-61-58
ST-LAZARE 8e	42-93-50-54
LAFAYETTE 9e	47-23-61-61
BOULOGNE 92	46-20-22-25

+ 25 centres en France.
Prix compét., délais rapides.
Depuis 1978 à votre service.

A PARTIR DE 50 F HT/mois
Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12, 15e, 17e.
LOCATION DE BUREAUX
INTERDOM, 43-40-31-45.

DOMICILIATION 8e
BUREAUX, TÉLEX, TÉLÉCOPIE
AGECO 42-94-95-28

Filiale Grand Groupe recherche 4 000/5 000 m² avant 30 avril 91, fourchette 1 500 F/2 000 F m² Paris, S, SW, W, NW et proche.
Bd extérieurs correspondants.
Propositions urgentes par Fax : 47-05-40-55

L'AGENDA

Particuliers

(offres)

Particulier vend mobilhome type anglais, 8 m X 3 m. Bon état. 35 000 F. Transport à charge du preneur. Chailly-en-Brie (77), près Coulommiers. Tél. (répondeur) : 42-52-68-52.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide *Paris pas cher*, en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.

PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, Chaussée-d'Antin.
Achat tous bijoux ou échanges
Autre magasin, autre gd choix
ÉTOILE, 37, av. Victor-Hugo.

Cours

COURS D'ARABE
Journée, soir, samedi.
AFAC, 42-72-20-88.

Meubles

Pour son ouverture,

UNIC AMEUBLEMENT
vous offre des prix sacrifiés sur un grand choix de salons, 33, rue du Fg-St-Antoine, 75011 Paris.
Tél. : 43-07-42-52.

Vidéo

A VENDRE URGENT
cause double emploi

LECTEUR VIDÉO DISC PAL
3 mois, état neuf. 3 000 F
Laisser message sur répond. 46-24-05-81

Vacances

Tourisme

Loisirs

Home d'enfants à la montagne (Jura 900 m altitude près frontière suisse)

TOUSSAINT-NOËL

Agrément jeunesse et sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans anc. ferme XVIe s. confortablement rénovée. 2 ou 3 chbres avec s. de bns, w.-c. Situés au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfants, idéal en cas 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. : VTT, jeux collect., peinture s/bois, initiat. échecs, fabric. du pain :
1 800 F semaine/enfants.
Tél. : (16) 81-38-12-51.

JURA 3 h Paris TGV
près Métabief. Location studios pour 2, 4 et 6 pers., tt cft. Activités : salle de remise en forme, sauna, ski à roulettes, tir à l'arc et carabine, location matér. s/place. Enormes possib. de randonnées pédestres.
Tél. : (16) 81-49-00-72.

POUR VOTRE SÉJOUR à NICE, louez votre appart. aux CITADINES BUFFA ttes durées. 16/93-16-18-18.

automobiles

ventes

de 8 à 11 CV

GOLF Bel. R CAB.
Neuve. O kilomètre.
Capote électrique.
Direction assistée.
Couleur bleu métal.
Tél. 42-70-83-29
M. LUCAS GÉRARD

AUSTIN Mini MAY FAIR
Toit ouvrant, 60 000 km intér. bois, siège blanc velours. Jantes alu.
PRIX 13 000 F.
T. 42-70-83-29
M. LUCAS GÉRARD

Collaborateur Peugeot vend 405 GRD turbo, mod. avril 90, gris magnum, vitres teintées, système électrique pour ouverture et fermeture des vitres et portes. Rétro ext. droit, aileron arrière. 7 000 km. 98 000 F.
Bureau : 42-40-81-42.
Domic. : 43-63-88-38.

A vendre Super 5 GT Turbo, mod. 1988, noir verni, 43 000 km, vitres teintées, écrous antivol, pacq équipements. Prix : 52 000 F.
Etat exceptionnel.
Stéphane LAMENDÉ
Tél. h.b. : 40-65-28-45,
le soir : 39-78-24-84.

MARCHÉS FINANCIERS

La conclusion de la bataille avec Paribas

M. Fournier a constitué un pacte d'actionnaires autour de la Navigation mixte

M. Marc Fournier, président de la Compagnie de navigation mixte, qui avait réussi à échapper à une offre publique d'achat lancée par Paribas en 1989, s'est assuré pour cinq ans la fidélité de ses actionnaires principaux.

Aux termes d'une convention signée le 9 octobre dernier et rendue publique le 22 octobre par la Société des Bourses françaises (SBF), Paribas (30 % du capital), le Crédit lyonnais (10,37 %), Allianz (9,15 %), la SCI de M. Jean-Marc Vernes (7,21 %), la Société générale (5,25 %), qui représentent ensemble 62 % du capital, se sont engagés à ne pas augmenter leur participation dans la Mixte de plus de 10 % sans en référer à son président, et à ne pas franchir le seuil de 30 %, sauf dans des cas bien déterminés.

Les signataires ne peuvent pas non plus faire varier leur participation de plus de 0,5 % par an sans en informer les autres actionnaires du pacte. Au-delà de ce seuil, un droit de préemption pour les signataires a été établi au prorata de leur participation dans la Mixte.

Enfin, ni les uns ni les autres ne peuvent conclure d'accord lié à leur participation sans inviter les autres partenaires à y participer. L'accord met un terme à la longue bataille pour le contrôle de la Mixte.

Une série d'accords internationaux

La SBF va aider à la création d'un marché boursier en Pologne

La Société des Bourses françaises (SBF) a signé une série d'accords aux Etats-Unis et en Pologne pour, dans le premier cas, permettre la cotation de nouveaux produits et, dans le second, aider à la création d'un marché boursier.

La place française a ratifié avec six bourses américaines – New-York Stock Exchange, American Mercantile Exchange (AMEX), Philadelphia Stock Exchange, Chicago Board Options Exchange, Midwest Stock Exchange, Pacific Stock Exchange – des accords permettant la cotation sur le marché américain de warrants liés à l'indice CAC 40. Simultanément, des warrants liés aux indices des Bourses américaines seront négociés à la Bourse de Paris. Ainsi, la première cotation effectuée à Paris sera une émission réalisée par la Société générale et référencée sur l'indice Major Market Index de l'AMEX.

Ces décisions font suite aux résolutions de la Commission des opérations de Bourse (COB) et de son homologue américaine, la Securities and Exchange Commission (SEC) d'assurer la surveillance des marchés (*le Monde* du 13 décembre 1989).

En outre, dans le cadre d'une coopération technique entre la France et la Pologne, la SBF a paraphé un accord avec M. Waldemar Kuczynski, ministre polonais de la transformation de la propriété, pour l'ouverture d'un marché boursier à Varsovie en juin 1991. Il confie à l'organisme français la mise en œuvre d'un programme visant à mettre à la disposition des autorités polonaises les outils techniques et le savoir-faire en la matière.

La première étape de cette coopération porte sur une analyse préalable du futur système boursier. Puis, dès la fin de l'année, des experts français devraient intervenir à Varsovie alors que des stagiaires polonais seraient accueillis au sein d'institutions, entreprises de marché et maisons de titres de la place de Paris.

NEW-YORK, 22 octobre ↑

Reprise en fin de séance

La semaine a failli mal commencé à Wall Street. En très nette baisse dès l'ouverture, l'indice Dow Jones des industrielles n'allait pas cesser de perdre du terrain jusqu'à mi-séance en abandonnant un court instant environ 30 points. Dans l'après-midi, toutefois, un mouvement de reprise se dessinait, qui allait lui permettre de remonter presque entièrement son handicap. A la clôture, il s'inscrivait à 2 516,09, soit à 4,70 points seulement au-dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la journée, lui, a été positif. Sur 1 987 valeurs traitées, 836 ont progressé, 722 ont baissé et 429 n'ont pas varié.

Pour l'essentiel, le repli initial du marché a revêtu un caractère technique. La hausse de 5,3 % enregistrée durant la semaine écoulée avait inévitablement entraîné des ventes bénéficiaires. Toutefois, le retour à un certain optimisme sur une issue pacifique de la crise du Golfe, avec une nouvelle baisse des prix du pétrole brut à la clé, a incité les opérateurs à reprendre des positions. D'autant qu'autour du « Big Board » beaucoup pensent qu'un compromis sera finalement trouvé sur la réduction du déficit budgétaire. Et comme la Réserve fédérale a lié un assouplissement de sa politique de crédit à un tel accord...

L'activité a cependant diminué et 152,65 millions de titres ont été échangés contre 221,7 millions vendredi dernier.

VALEURS	Cours du 19 octobre	Cours du 22 octobre
Alcoa	54 3/8	54 7/8
ATT	33 1/2	33 1/2
Boeing	48 3/4	48 3/8
Chase Manhattan Bank	12 1/4	12 1/2
Du Pont de Nemours	34 3/4	35 1/4
Eastman Kodak	39 3/4	39 3/4
Exxon	50 2/8	49 5/8
Ford	31 3/8	32
General Electric	55 5/8	53 3/4
General Motors	37 7/8	38 3/4
Goodyear	18 2/8	15 3/4
IBM	109	107 3/4
ITT	44 1/2	45 3/8
Mobil Oil	59 1/8	58 1/2
Pfizer	77 2/8	78 7/8
Schlumberger	57 2/8	58 1/2
Texaco	58	58
UAL Corp. ex-Allegis	95 5/8	96 3/4
Union Carbide	15 1/4	15 1/2
USX	31 3/8	31 1/8
Westinghouse	26 1/8	25
Xerox Corp.	32 7/8	32 7/8

LONDRES, 22 octobre ↑

Légère progression

Les cours des valeurs ont terminé en nette hausse lundi au Stock Exchange, encouragés par l'annonce d'une réduction surprise du déficit de la balance des paiements courants britanniques en septembre, à 845 millions de livres.

L'indice Footsie des cent valeurs vedettes a gagné 13 points, à 2 102, soit une progression de 0,6 % par rapport à la clôture de vendredi, sur un marché qui est cependant resté calme avec seulement 335 millions de titres échangés contre 458,2 millions vendredi. La mauvaise réaction de Wall Street après le dernier report de la signature du budget américain n'a pas eu d'incidence sur les cours. De nombreux secteurs se sont améliorés, notamment les magasins, les électriques, les chimiques et les compagnies d'eau. Les pétrolières ont terminé partagées, déstabilisées par le net recul des cours du brut.

PARIS, 23 octobre ↑

Raffermissement

Après un début de semaine maussade, la Bourse de Paris s'est redressée mardi. Dès les premiers échanges, l'indice CAC 40 s'appréciait de 0,26 % et maintenait son avance par la suite. La progression moyenne des valeurs françaises atteignait 1,17 % en début d'après-midi. Plus tard dans la journée, peu avant l'ouverture de la Bourse de New-York, les gains affichés par la place parisienne s'élevaient à 1,25 %.

La hausse a donc été au rendez-vous pour la dernière journée du terme boursier d'octobre. Et ce presque contre toute attente : l'aggravation du déficit commercial français pour le mois de septembre n'aurait pas dû favorablement influencer le marché. Mais les intervenants ont relativisé l'événement, qui, somme toute, était déjà acquis, et ont préféré réagir positivement aux nouvelles venant du Golfe, que ce soit la libération de quelques otages américains ou la possible libération des Français. La baisse du pétrole brut, redescendu sous la barre des 29 dollars, a aussi, pour sa part, contribué à l'embellie du jour. La grande nouveauté de la séance fut quand même le retour d'une liquidation positive, ce qui ne s'était pas vu depuis le mois d'avril dernier où la liquidation s'était soldée par un gain de 11,24 %. Les mois qui suivirent avaient tous affiché des pertes : 0,67 % en mai, 5,06 % en juin, 0,89 % en juillet, 21,95 % en août et 0,82 % en septembre. Michelin a continué de se ressaisir, en refaisant aujourd'hui encore un peu du chemin perdu la semaine dernière, avant, pendant et après l'annonce de ses mauvais résultats. Le volume des transactions de la journée a été comparable à celui de la veille, qui, pour mémoire, représentait environ 2,7 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel.

TOKYO, 23 octobre ↑

Nouvelle avancée

La Bourse de Tokyo a poursuivi sa progression mardi, l'indice Nikkei terminant, pour la septième séance consécutive, en hausse. Toutefois, la progression a été plus modérée que la veille, l'indice Nikkei clôturant sur un gain de 227,44 yens (+ 0,9 %) à 25 298,30 yens. Lundi, la hausse avait été de 2,41 %. Les intervenants ont été stimulés une nouvelle fois par la chute des cours du pétrole. Le plongeon de l'or noir à 28 dollars le baril a soutenu le redressement, mais les gestionnaires étaient prêts pour certains à prendre leurs bénéfices. A mi-séance, on dénombrait 561 valeurs en hausse contre 355 en baisse et 168 inchangées.

VALEURS	Cours du 22 octobre	Cours du 23 octobre
Akai	607	625
Bridgestone	1 180	1 190
Canon	1 440	1 450
Fuji Bank	2 190	2 200
Honda Motors	1 450	1 470
Matsushita Electric	1 850	1 850
Mitsubishi Heavy	789	765
Sony Corp.	6 600	6 770
Toyota Motors	1 900	1 920

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Le Crédit agricole réalise un résultat semestriel de 450 millions de francs.** – La caisse nationale du Crédit agricole a annoncé un résultat semestriel consolidé de 450 millions de francs en baisse de plus de 40 % par rapport au premier semestre 1989. Cette chute brutale s'explique par le fait que la caisse nationale, prêteur long des caisses régionales, concentre sur elle l'ensemble des risques de taux et des risques internationaux. Elle a dû ainsi provisionner plus fortement ses risques commerciaux, notamment en Grande-Bretagne.

□ **L'UAP consolide Victoire-Colonia.** – La société centrale UAP a annoncé, le 22 octobre, un chiffre d'affaires semestriel pour son secteur assurances de 49,4 milliards de francs, en hausse de 57,5 % par rapport au premier semestre 1989. Cette brusque progression s'explique par la consolidation de 34 % de l'ensemble Victoire-Colonia. Le résultat consolidé part du groupe s'élève à 3,33 milliards de francs (+35 %). A champ de consolidation inchangé, la hausse du chiffre d'affaires est de 12,7 % seulement, tandis que le résultat n'augmente que de 13,9 %.

□ **Création de la Banque d'Orsay.** – Le Comité des établissements de crédit a approuvé la fusion de Deltabanque et de MR Finance au sein d'une nouvelle entité dénommée Banque d'Orsay. Son capital, détenu à 100 % par le groupe Axa au travers de Meeschaert-Rousselle, sera de 200 millions de francs. Présidée par M. Gérard de la Martinière et dirigée par M. Jean-Paul Malpuech, cette entité regroupe les équipes des deux sociétés spécialisées sur le marché des taux d'intérêt et dans la gestion et la commercialisation d'OPCVM. Les actifs gérés représentent 6,5 milliards de francs.

□ **Le groupe Grand Saloir Saint-Nicolas reprend Le Blason.** – Le groupe Grand Saloir Saint-Nicolas (salaison, charcuterie-traiteur) vient d'acquérir la société Le Blason spécialisée dans la charcuterie patissière et traiteur. Le Grand Saloir Saint-Nicolas a été repris en mars 1989 par M. Serge Petit, ex-directeur général de Teisseire-France, qui avait procédé avec succès à l'introduction du fabricant de sirop sur le second marché de la Bourse de Paris en 1987. La reprise de la société Le Blason permettra au Grand Saloir de se renforcer dans le secteur de la grande distribution et le libre-service sous une marque commune que celui-ci avait adoptée depuis octobre 1989 : Nicolas de Montfort. M. Petit se retrouve ainsi à la tête d'un groupe représentant un effectif global de 435 personnes pour un chiffre d'affaires prévisionnel au 31 mars 1991 de 450 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	398	390
Asystel	105	....
B.A.C.	190	....
B.I.C.M.	845	845
Boiron (Ly)	407	405
Boisset (Lyon)	210	....
Câbles de Lyon	3150	3185
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1060	1049
Calberson	380	368 60
Cardif	430	427
C.E.G.E.P.	210	....
C.F.P.I.	254	256
Ciments d'Origny	471	....
C.N.I.M.	910	911
Codetour	276	277
Comareg	285	285 10
Conforama	775	766
Creeks	329	335
Dauphin	400	426
Delmas	595	591
Demachy Worms Cie	541	541
Desquenne et Giral	245	242
Devanlay	776	800
Deville	439	430
Dolisos	189 90	185
Editions Belfond	229	240
Europ. Propulsion	404	400
Finacor	125	116 40
GFF (group.fon.f.)	378	387
Grand Livre	428 80	420
Gravograph	179 50	186 70
Guintoli	810	840
I.C.C.	235 80	235 80
IDIA	310	308
Idianova	133	132
I.M.S.	917	891
IN2	280	335
I.P.B.M.	113	108 50
Loca investis.	313	....
Locamic	84	81
Marie Comm.	134	132
Molex	180	....
Olivetti Logabax	590	599
Presbourg	90	90
Publ.Filipacchi	400	394
Razel	610	....
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	305	305
St-H. Matignon	199 10	200
Select Invest (Ly)	91	85
Serbo	420	420
S.M.T. Goupil	189 80	195
Sopra	174 50	174 50
Supra	140	135
Thermador H. (Ly)	242	....
Unilog	149 90	150
Union Fin. de Fr.	390	390
Viel et Cie	117	117
Y. St-Laurent Groupe	815	815

Marché des options négociables le 22 oct. 1990

Nombre de contrats : 17 596

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Déc. dernier	Mars dernier	Déc. dernier	Mars dernier
Bouygues	440	30	–	–	–
CGE	520	59	–	8	–
Elf-Aquitaine	640	29,10	–	23	–
Eurotunnel SA-PLC	40	6,50	9,50	1,85	–
Euro Disneyland SC	– 90	–	–	4	–
Havas	440	98	–	5	–
Lafarge-Coppée	360	13	27	–	–
Michelin	80	1,10	–	20	–
Midi	880	–	–	45	–
Paribas	560	5	12	–	–
Pernod-Ricard	1 100	27	62	–	–
Peugeot SA	600	11	–	85	–
Rhône-Poulenc CI	260	10,10	–	–	–
Saint-Gobain	380	30	–	11,10	–
Source Perrier	1 200	46,50	80	–	–
Société générale	400	21	–	–	–
Suez Financière	300	24	39	8	15,10
Thomson-CSF	110	2,40	–	10,50	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 oct. 1990

Nombre de contrats : 59 209

COURS	ÉCHÉANCES		
	Décembre 90	Mars 91	Juin 91
Dernier	98,54	98,44	98,48
Précédent	98,50	98,40	98,32

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 90	Mars 91	Déc. 90	Mars 91
99	0,72	0,54	1,14	1,99

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,0695 F ↑

Le dollar s'échangeait nettement en hausse mardi 23 octobre, dopé par les propositions faites la veille par l'Arabie saoudite à l'Irak. A Paris, la devise américaine qui s'échangeait à 5,09 F en milieu de séance a finalement clôturé à 5,0695 F contre 5,0490 F la veille à la cotation officielle. Le franc restait ferme, le mark cotant à Paris 3,3480 F.

FRANCFORT	22 oct.	23 oct.
Dollar (en DM)	1,5081	1,5192

TOKYO	22 oct.	23 oct.
Dollar (en yens)	126,25	127,13

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 octobre) .... 9 3/4 - 7/8 %
New-York (22 octobre) .... 7 7/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	19 oct.	22 oct.
Valeurs françaises	76,90	76,50
Valeurs étrangères	78,70	78,30
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	437,53	435,05
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 644,70	1 639,95

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	19 oct.	22 oct.
Industrielles	2 520,79	2 516,09

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	19 oct.	22 oct.
Industrielles	1 621,50	1 633,60
Mines d'or	169,70	168,40
Fonds d'Etat	79,10	79,76

TOKYO

	22 oct.	23 oct.
Nikkei Dow Jones	25 070,86	25 298,30
Indice général	1 858,30	1 859,56

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,0875	5,0895	+ 68	+ 78	+ 145	+ 165	+ 455	+ 515
$ can.	4,3316	4,3370	– 130	– 92	– 211	– 165	– 520	– 400
Yen (100)	3,9918	3,9955	+ 56	+ 71	+ 114	+ 139	+ 313	+ 376
DM	3,3477	3,3506	+ 34	+ 51	+ 73	+ 98	+ 182	+ 244
Florin	2,9699	2,9728	+ 34	+ 46	+ 71	+ 91	+ 173	+ 229
FB (100)	16,2540	16,2708	+ 77	+ 197	+ 203	+ 397	+ 697	+ 1097
FS	3,9499	3,9545	+ 53	+ 70	+ 116	+ 137	+ 307	+ 378
L (1 000)	4,4666	4,4723	– 68	– 10	– 127	– 32	– 292	– 164
£	9,9028	9,9118	– 382	– 332	– 708	– 628	– 1660	– 1496

TAUX DES EUROMONNAIES

$E.-U.	7 7/8	8 1/8	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8
Yen	7 5/8	7 7/8	7 7/8	8	7 7/8	8	8 3/16	8 5/16
DM	7 15/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 11/16	8 13/16
Florin	7 5/8	7 7/8	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 5/8	8 3/4
F.B.(100)	8 15/16	9 3/16	8 3/4	9	8 13/16	9 1/16	8 7/8	9 1/8
F.S.	7 3/4	8	7 3/4	7 7/8	7 13/16	7 15/16	8 1/16	8 3/16
L(1000)	6 1/2	7 1/2	10 1/2	11	10 5/8	11 1/8	11	11 1/2
£	13 13/16	14 1/16	13 7/8	14	13 7/8	14	13 9/16	13 11/16
Franc.	9 5/8	9 7/8	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	10	10 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 23 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 26

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	C.N.E 3%	3805	3756	3765	- 1 31
980	B.N.P. T.P.	951	950	950	- 0 11
1130	C.C.F. T.P.	1140	1140	1140	....
1090	Cr Lyon. T.P.	984	984	984	....
1580	Renault T.P.	1440	1452	1440	....
1650	Rhone Poul. T.P.	1450	1480	1480	+ 2 07
1083	Saint Gobain T.P.	1110	1101	1101	- 0 81
1135	Thomson T.P.	950	950	1000	+ 5 26
665	ACCOR	764	762	769	+ 0 65
610	Air Liquide	675	673	676	+ 0 15
1340	Als.Superm.	1605	1600	1620	+ 0 93
360	A L S P I	350	347	355	+ 1 43
1570	Arjom. Prioux	1826	1821	1860	+ 1 86
960	AGF Sté Centrale	860	846	838	- 1 41
820	Aux. Entrepr.	831	830	831	....
240	Avenir H. Média	258	260	262	+ 2 34
163	Axa Midi Ass.	211 40	211 20	213	+ 0 76
247	Bafip	229 10	230	230 60	+ 0 66
190	Bail-Equipem.	164	164	154	- 6 10
765	Bail Investiss.	770	770	759	- 1 43
380	Bancaire	439	441	446	+ 1 59
565	Bazar H.-V.	597	598	597	...
795	Beghin-Say	735	737	734	- 0 14
1120	Berger (M)	1110	1120	1120	+ 0 90
540	Bic	502	510	503	+ 0 20
740	B.I.P.	869	850	870	+ 0 12
315	BIS	350	350	350	...
310	B N P (CI)	256	255	254	- 0 78
910	Bollore Tech.	794	790	799	+ 0 63
2830	Bongrain	2287	2300	2321	+ 1 49
645	Bon-Marché	651	653	665	+ 2 15
425	Bouygues	433 30	439 90	442 50	+ 2 12
113	BP France	103 60	103	101 20	- 2 32
735	B S N	760	760	766	+ 0 79
890	Canal Plus	938	940	944	+ 0 64
385	Cap Gem.S.	367	368	368 50	+ 0 41
3220	Carrefour	3527	3545	3570	+ 1 22
123	Casino	131	130 10	134	+ 2 29
98	Casino ADP	98 40	99 60	99 50	+ 1 12
940	Castorama D.L.	913	919	917	+ 0 44
160	C.C.F.	151	151	153	+ 1 32
65	CCMC Ly.	60	60	60	....
335	C.D.M.E.	340 50	340	338	- 0 73
425	C.E.G.I.D.	487	486	481 10	- 1 21
230	Centrest (Ny)	240	231	241	+ 0 42
475	C.E.P. Comm.	530	525	537	+ 1 32
181	Cerus	151 60	151 10	151	- 0 40
340	Cetelem	426 90	427	425	- 0 46
380	C F A O.	388 20	387 90	382	- 1 60
360	CF Im.	389	386	390	+ 0 26
490	C G E.	567	568	572	+ 0 88
280	CGI Info.	327	330	339	+ 3 67
925	C G I P.	875	880	909	+ 3 89
500	CGP	512	500	517	+ 0 98
780	Chargeurs S A.	765	766	776	+ 1 44
585	C I C A (M)	800	819	800	....
1140	Ciments franc.	1054	1053	1066	+ 1 14
405	Club Mediter.	418 10	415 10	424	+ 1 41
120	CMB Packa.	116	118	117 30	+ 1 12
104	Codetel	90 10	90	91	+ 1 00
475	Colas	442	438	460	+ 4 07

[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Etrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 22/10

[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 049	5 069	4 850	5 300
Ecu	6 927	6 931	....	....
Allemagne (100 dm)	334 850	334 740	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 263	16 257	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 040	297 020	286 500	306 500
Italie (1000 lires)	4 469	4 468	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 760	87 740	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 869	9 900	9 360	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 326	3 324	4 050	4 050
Suisse (100 f)	396 430	396 200	391	416
Suède (100 krs)	90 380	90 470	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 250	86 200	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 595	47 587	46 050	49 150
Espagne (100 pes)	5 329	5 337	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 794	3 793	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 302	4 319	4 130	4 530
Japon (100 yens)	4 005	3 980	3 660	3 680

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/10
Or fin (kilo en barre)	60300	61000
Or fin (en lingot)	60300	61200
Napoléon (20f)	391	395
Pièce Fr (10 f)	440	.....
Pièce Suisse (20 f)	435	435
Pièce Latine (20 f)	356	353
Souverain	466	463
Pièce 20 dollars	2180	2150
Pièce 10 dollars	1210	1200
Pièce 5 dollars	850	.....
Pièce 50 pesos	2345	2395
Pièce 10 florins	366	370

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ● : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

PAKISTAN : le dernier meeting électoral de Mme Bhutto

« O Dieu, ô Prophète, Benazir est innocente ! »

LAHORE

de notre envoyé spécial

Elle se lève de temps en temps en souriant, fait un signe de la main et, sous les pluies de pétales de rose jetés des toits, salue l'océan humain qui déferle d'enthousiasme, presque de ferveur. « *O Dieu, ô Prophète, Benazir est innocente !* » : le cri qui fut le slogan de la campagne électorale est repris des heures durant par des milliers de voix. « Bénazir » est juchée sur le faîte d'un camion, qui domine la foule. Lahore, comme elle le fit déjà à deux reprises – en avril 1986 pour son retour d'« exil » ; en novembre 1988 ensuite, avant sa victoire électorale, – lundi 22 octobre dans la soirée, quelques heures avant la clôture de la campagne électorale, va-t-elle, une fois de plus, lui porter chance ?

Elle nous prend à témoin et veut comparer cette foule avec la précédente lorsque, il y a deux ans, dans une situation étrangement identique, elle obtenait l'hommage de la capitale du Pendjab et fief de ses adversaires politiques. « *Il y a bien plus de monde aujourd'hui ; ce sera un raz de marée populaire* », affirme-t-elle. « *Je les avais prévenus*, dit-elle en parlant du chef de l'Etat et du chef d'état-major de l'armée, *que, s'il y avait des élections anticipées, je les gagnerais.* » Elle ne sait cependant rien de l'attitude de l'armée en cas de victoire puisqu'elle n'a eu « *aucun contact direct* » récent avec ses chefs, mais elle se veut optimiste, le premier ministre et l'armée, estime-t-elle, devant être capables de trouver un terrain d'entente.

Une dimension mystique et charnelle

En bas, une foule grise et masculine brandit une forêt de drapeaux aux couleurs du Parti du peuple pakistanais (PPP), piétine dans la poussière et tente d'apercevoir la silhouette au voile blanc qui la domine comme une figure de proue. Dans ses meetings, des portraits représentent Benazir Bhutto auréolée de colombes, dans une attitude de prière, illuminée par un rayon céleste : il y a, dans la passion qui entoure « Benazir », dans ce pays musulman et si masculin, une dimension étrange, à la fois mystique et charnelle.

Sans doute est-ce là une des explications de ce charisme, apparemment intact, qui fait oublier à ses partisans qu'elle quitta le pouvoir après avoir tenu très peu de ses promesses électorales. Elle est arrivée à Lahore avec près de quatre heures de retard, dans une invraisemblable cavalcade motorisée qui se frayait un passage à coups de pare-chocs et de tôles enfoncées. Pendant des heures, ce fut une progression au centimètre et sans lumières puisque celles de la ville, sur décision d'une municipalité tout entière dévouée au chef de l'opposition, un ancien chef-ministre du Pendjab, M. Nawaz Sharif, avaient été éteintes.

« *Si je gagne*, nous dit Mme Bhutto, *le président est moralement obligé de démissionner.* » Cette fois-ci, elle ne se laissera pas dicter des conditions, comme ce fut le cas en 1988. Mme Buttho n'est pas près d'oublier l'attitude du gouvernement intérimaire à son égard, notamment parce que quelques-uns de ses partisans « *ont été torturés à l'électricité* ». Elle songe ainsi à retourner contre ses adversaires les tribunaux spéciaux mis en place par le gouvernement intérimaire. A la fois rassurée par le spectacle de ce rassemblement de plusieurs centaines de milliers de personnes et inquiète de l'étrange silence de l'armée devant cette vague populaire, Mme Bhutto n'exclut pas que des urnes électorales « *disparaissent* » le jour du scrutin.

Lire nos autres informations page 6

L. Z.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Travail au corps

C'EST pas tombé dans l'oreille d'un sourd, dites donc, mon billet de l'autre jour sur la fermeture des temples où se pratiquait le culte du corps. Je vous disais que, du coup, nos salles de rédaction se sont transformées en salles de sport, et vous m'avez écrit comme des fous pour me demander à quels exercices on se livrait, nous ici, au journal. Ben voilà, on a pris pour bréviaire un bouquin paru chez Ramsay sous les auspices de *Marie-Claire, la Forme des paresseuses,* ça s'appelle. Des paresseuses, tu parles, des bosseuses, oui !

Au boulot, prenez l'escalier, pas l'ascenseur. Gravissez les marches deux par deux, dressée sur la pointe des pieds, en vous penchant légèrement en avant et en serrant les fesses. Arrivée en haut, expirez avec force en rentrant le ventre. Relâchez. Recommencez. Dix fois de suite. Pas neuf, attention ! Qu'est-ce qui t'arrive, t'as disjoncté ou quoi ?... Si vous êtes surprise par votre chef, le mien, ça n'a pas tardé, forcément, son bureau donne sur la coursive zébrée d'échelles métalliques de notre nouveau navire, engagez-le à en faire autant. C'est bon pour ses varices.

Arrivée devant votre desk, carrez-vous au fond de votre siège et pédalez dans le vide pendant une minute tous les quarts d'heure. Au téléphone, serrez fermement le récepteur dans une main puis dans l'autre en comptant jusqu'à vingt. Après avoir raccroché, allongez le bras au-dessus de votre tête en vous tenant le poignet et en rentrant le menton. Ça évite l'ankylose provoquée par un coup de fil assommant.

Ensuite, appuyez très fortement les coudes sur votre bureau en soulevant les pieds. Tenez dix secondes, relâchez. Répétez le mouvement autant de fois qu'il le faudra pour vous raffermir les cuisses. Et n'oubliez pas de prononcer le plus souvent possible, en alternance, les lettres *o* et *x* en accentuant les lèvres.

Moi, ce matin, j'en étais là de ma séance de gym quand mon chef a fait irruption dans mon bocal : Je t'observais par la vitre. T'es complètement malade, ma parole !

– Tu vois pas que je travaille ? Oui, parfaitement ! Les muscles de mon cou.

Et j'ai haussé les épaules en leur faisant effectuer un mouvement de rotation d'avant en arrière, histoire de m'assouplir l'échine. Des fois que je me le serais mis à dos !

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
« Pour sortir du piège de la faim », par Idriss Jazairy ; « La fureur d'écrire », par Catherine Valabrègue 2

La crise du Golfe 3

Une décision équivoque de M. Bush
Veto présidentiel à une loi contre la discrimination raciale 8

La débâcle économique en URSS
Moscou veut rationner tous les produits de base 8

Polémiques municipales
Crise à Boulogne-sur-Mer, conseil houleux à Nice, plainte à Orléans 10

Justice calédonienne
Des réformes audacieuses 12

SECTION B

Le procès Chanal
L'ancien adjudant-chef devant les assises de Saône-et-Loire 13

Le cas Bousquet
Un débat technique et politique sur la juridiction compétente . 13

Livres en vente
La première vente publique parisienne d'ouvrages illustrés a conquis les acheteurs 16

Pour Massenet
Saint-Etienne rend hommage à l'enfant du pays en lui consacrant un festival 17

Hachette devant le CSA
M. Jean-Luc Lagardère s'engage à faire de la 5 une chaîne de qualité pour la famille et la jeunesse... 22

SCIENCES ♦ MÉDECINE

● Sida : lueur d'espoir à Kinshasa ● La contraception au masculin ● Les conséquences du séisme de Manjil (Iran) ● Les curieuses propriétés des cristaux... 19 à 21

SECTION C

Le baril au-dessous de 30 dollars
Une conséquence des signes d'apaisement dans le Golfe . 25

Le dossier agricole européen
Réunion exceptionnelle des Douze à la veille du Conseil ... 27

Technologies
La directive européenne contre le piratage informatique déchaîne les passions 28

Services

Abonnements 15
Annonces classées.. 30 à 37
Carnet 22
Marchés financiers 38-39
Météorologie 24
Mots croisés 14
Radio-Télévision 24
Spectacles 23

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 23 octobre 1990 a été tiré à 562 941 exemplaires.

La mort de Maurice Edgar Coindreau

Le découvreur et le traducteur des grands écrivains américains de l'entre-deux-guerres

Maurice Edgar Coindreau est mort samedi 20 octobre, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans : il était né en 1892 à La Roche-sur-Yon, où il sera enterré. Ainsi en avait-il décidé à son retour des Etats-Unis, en 1966.

Pour les américanistes de ma génération, il arrivait précédé de la cohorte des grands écrivains américains qu'il avait découverts. On connaît le mot de Sartre : « *La littérature américaine, c'est la littérature Coindreau.* » C'est en vain, en effet, qu'on chercherait un grand nom des lettres américaines de l'entre-deux-guerres qu'il n'a pas traduit – toujours le premier. En revanche, il n'a jamais traduit de poèmes, de même qu'il n'a pas entrepris la traduction d'œuvres britanniques. « *Que voulez-vous,* disait-il avec une honnêteté un rien provocante, *je ne connais pas le pays !* »

Pour lui, traduire n'était pas seulement une activité intellectuelle ou même un choix de sensibilité : il cherchait toujours à rencontrer ses auteurs *après* qu'il les eut traduits une première fois. C'est ainsi qu'en 1937, ayant traduit *Tandis que j'agonise*, il fut reçu quelques jours, à Beverley Hills, par William Faulkner ; ensemble, ils se penchèrent sur les problèmes que posait la traduction du *Bruit et la fureur* . « *Je ne l'ai jamais vu rire* », confiait-il trente ans plus tard, encore impressionné par le fait qu'une seule fois Faulkner lui avait avoué qu'il ne savait plus très bien ce qu'il avait voulu dire dans tel passage.

Il était parti s'installer à Princeton en 1923. Là, pendant trente ans, lui qui était agrégé d'espagnol enseigna la langue et la littérature françaises – surtout Rabelais, son auteur préféré, mais aussi les contemporains qu'il connaissait personnellement : Eugène Dabit, Jules Romains, Jacque de Lacretelle, André Maurois. Ses meilleurs amis, surtout pendant la guerre, il les connut pourtant dans le monde musical : Debussy et Ravel étaient ses dieux, et il fréquentait Darius Milhaud, Robert et Gaby Casadesus, Zino Francescatti...

A Gaston Gallimard il apporta, bon an mal an, le premier, puis le deuxième roman (rarement plus, sauf dans le cas de Faulkner) de tous ceux qu'il découvrit outre-Atlantique : Dos Passos, Hemingway, Faulkner, Steinbeck, Caldwell (les cinq « grands » de ce que Claude-Edmonde Magny devait appeler, en 1948, *l'Age du roman américain*), puis William Goyen (dont sa traduction de *la Maison d'haleine* lui valut le Prix Halpérine Kaminski), William Styron, Flannery O'Connor, Reynolds Price, Shelby Foote, Fred Chappell, etc.

Maurice Edgar Coindreau avait également été le découvreur et le traducteur de nombreux auteurs espagnols : Valle Inclan, dès 1927, Juan Goytisolo, Miguel Delibes, Elena Quiroga, Ana Maria Matute et Juan Marsé.

Il n'avait pas de « théorie » de la traduction, mais une éthique, celle de l'homme cultivé (c'était un lecteur assidu) et cultivant le mot juste (l'omission était sa hantise) ; et, plus encore, une esthétique, dans laquelle la musique jouait un grand rôle. « *Pourquoi ai-je traduit* As I Lay Dying *par un présent ? Parce que* « Tandis que j'agonisais », *ça sonne mal.* »

Son secret, c'étaient ses racines. Quand on lui demandait comment il avait pu traduire le « *black english* » qu'est censée parler Dilsey, la gouvernante noire du *Bruit et la fureur*, il répondait qu'il avait simplement tenté de se souvenir comment parlait sa gouvernante vendéenne à la fin du siècle dernier . On retiendra ce paradoxe : ce Parisien cosmopolite à la vie transatlantique, ce pionnier du roman américain du vingtième siècle, était un provincial enraciné dans le dix-neuvième.

MICHEL GRESSET

▶ **Fondateur du prix Maurice Edgar Coindreau récompensant le meilleur livre américain en traduction.**



CHAMPIONNAT DU MONDE

NEW-YORK-LYON 1990

Cinquième partie

Sans émotion

Outre le demi-point pris, ce qui porte le score à 3-2 en sa faveur, Kasparov a brisé, lundi 22 octobre, le « signe indien » qui pesait sur lui dans les cinquièmes parties de ses matchs contre Karpov (*le Monde* daté 21-22 octobre). Cette fois le challenger n'a pas gagné.

Il est vrai que le champion du monde a mis à profit le *time-out* qu'il avait demandé vendredi pour placer, toujours dans l'Est indienne, une nouveauté (7..., Ca6) qui, si elle ne lui a pas donné de grandes perspectives d'attaque, a fait perdre du temps à son adversaire. On attendait mieux de Karpov, qui a paru surtout ne pas vouloir prendre de risques. Au 22e coup, la position était égale et, après une longue série d'échanges sans surprise ni émotion, le challenger proposait la nullité, constatant l'égalité matérielle et la structure de pions indentique chez les deux joueurs.

Sixième partie : mercredi 24 octobre.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV

Cinquième partie
Défense est-indienne

1. d4	Cf6	19. Ff1(93)	Chf4(109)
2. ç4	g6	20. g3(103)	Ch5(109)
3. Cç3	Fg7	21. Rg2(103)	f5(109)
4. é4	d6	22. Tab1(107)	Taç8(116)
5. Cf3	0-0	23. Txd8(123)	Txd8(116)
6. Fé2	é5	24. Td1	Txd1
7. Fé3(1)	Ca6(1)	25. Cxd1	fxé4
8. 0-0(11)	ç6(2)	26. fxé4	ç5
9. dxé5(31)	dxé5(2)	27. bxç5	Cxç5
10. Dxd8(31)	Txd8(2)	28. Cxç5	Fxç5
11. Tfd1(32)	Té8(5)	29. Fxç5	bxç5
12. h3(41)	Ff8(18)	30. Cç3(134)	Cf6(125)
13. Cd2(47)	b6(46)	31. Rf3	Fb7
14. a3(65)	Cç5(48)	32. Fd3	Rf8
15. b4(75)	Cé6(48)	33. h4	h6
16. Cb3(79)	Fa6(72)	34. Fç2	Ré7
17. f3(86)	Ch5(81)	35. Fa4(142)	a6(134)
18. Ff2(91)	Téd8(91)	36. Ré3	Nulle

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

□ **Mystérieux assassinat à Paris, rue Bourdelle.** – Un homme a été tué de cinq balles dans la tête, mardi 23 octobre, peu après 9 heures, à l'entrée de l'immeuble du 8, rue Bourdelle à Paris (15e). Selon les premières constatations de la brigade criminelle de la police judiciaire, la victime, qui serait de nationalité irakienne ou iranienne mais était porteuse d'un passeport américain, n'habitait pas dans l'immeuble où cependant elle disposait d'une boîte aux lettres. Aucune précision n'a pu être obtenue sur les circonstances exactes de cet assassinat, qualifié d'« *affaire pas claire* » par les enquêteurs.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde ARTS et SPECTACLES

Succédant à M. Bernard Deleplace

M. Richard Gerbaudi devient secrétaire général de la FASP

M. Richard Gerbaudi a été élu, lundi 22 octobre, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), en remplacement de M. Bernard Deleplace, à l'issue d'un conseil d'administration de la principale organisation syndicale policière.

Elu par 50 voix sur 55 votants, M. Gerbaudi a longtemps été considéré comme le « fils spirituel » de M. Deleplace, démissionnaire en septembre du poste qu'il occupait depuis 1981. Gardien de la paix comme son prédécesseur, M. Gerbaudi est, comme lui, issu du Syndicat général de la police (SGP), qui regroupait les policiers en tenue de Paris et était considéré comme le fer de lance de la FASP. Depuis le dixième congrès de la FASP, en mai dernier, le SGP s'est fondu dans le Syndicat unifié de la police républicaine (SUPR), qui, dirigé par M. René Espanol, rassemble désormais tous les policiers en tenue de la FASP, y compris les CRS et les provinciaux.

Figure du syndicalisme policier, M. Deleplace n'avait jamais caché, dans le passé, que M. Gerbaudi était son dauphin. Les deux hommes ne s'en étaient pas moins affrontés, début septembre, quand la personnalité de M. Deleplace fut violemment mise en cause par plusieurs dirigeants de la FASP, conduisant ce dernier à précipiter son départ du poste de secrétaire général qu'il envisageait pour 1991.

Depuis, M. Deleplace, qui se tient désormais à l'écart de la vie de la fédération, ne cachait pas qu'il ne voyait que M. Gerbaudi pour lui succéder. Lors du congrès de fondation du SUPR, M. Gerbaudi avait tenu un discours remarqué, appelant notamment les « *policiers démocrates et républicains à s'unir pour mettre hors d'état de nuire le discours de l'exclusion, de la haine et de l'ordre au pas cadencé* ».

□ **ETATS-UNIS : un dirigeant néonazi condamné.** – Un dirigeant du mouvement néonazi américain White Aryan Resistance, Tom Metzger, a été condamné lundi 22 octobre, par un jury de Portland (Oregon), à verser 5 millions de dollars de dommages et intérêts à la famille d'un Ethiopien battu à mort par des *skinheads* qu'il avait incités au meurtre, en leur apprenant à attaquer les membres de minorités ethniques. La victime, Mulugeta Seraw, vingt-sept ans, avait été tuée en novembre 1988 à coups de battes. – *(AFP.)*